Le Monde

93903

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15944 – 7 F

JEUDI 2 MAI 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'abbé Pierre fait volte-face et condamne les négationnistes de la Shoah

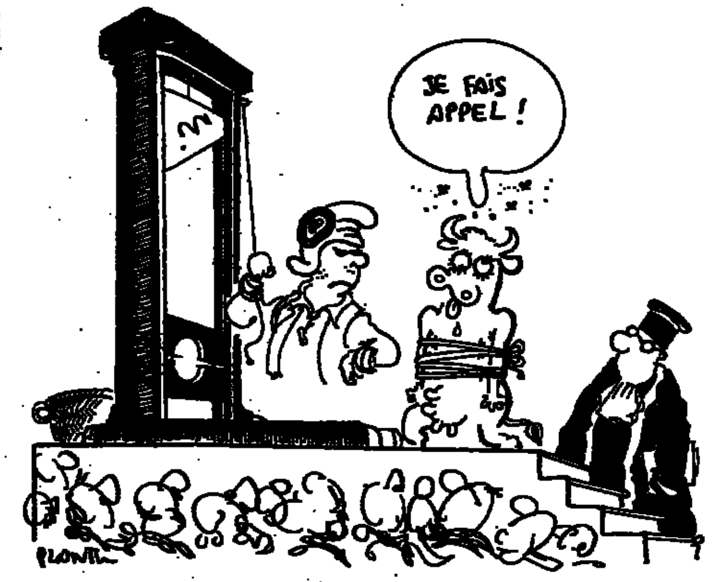
L'ABBÉ PIERRE a fait volte-face, mardi 30 avril, dans la polémique née du soutien qu'il avait accordé au philosophe Roger Garaudy, mis en examen pour négation de crimes pour l'humanité. *« Je condamne avec fermeté tous ceux qui, pour des raisons diverses, veulent de quelque manière que ce soit, nier, falsifier, ou banaliser la Shoah »*, a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le 24 avril, l'abbé Pierre avait demandé l'organisation d'un débat d'historiens sur la Shoah. Le 29 avril, dans un entretien à *Libération*, il avait réaffirmé son soutien au philosophe négationniste. La Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) avait alors envisagé d'exclure le fondateur d'Emmaüs et, le même jour, la hiérarchie catholique avait condamné ses prises de positions.

Lire page 35

Un jury populaire jugerait en appel les affaires criminelles

Jean-François Deniau propose une réforme des cours d'assises



DANS UN RAPPORT remis, mardi 30 avril, au garde des sceaux, le Haut Comité consultatif sur la réforme de la cour d'assises, présidé par Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher, estime que les décisions criminelles doivent faire l'objet d'un appel, ce qui n'est pas le cas actuellement. La France se conformerait ainsi aux exigences de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.

Après avoir entendu près de trente personnes, ce comité installé au ministère de la justice, place Vendôme, a bouclé son rapport en moins de deux mois et demi. Il propose d'instituer une *« petite »* cour d'assises – trois magistrats professionnels et cinq jurés – pour examiner les dossiers en première instance. Les appels seraient confiés à une *« grande »* cour d'assises semblable à celle qui existe aujourd'hui : trois magistrats professionnels et neuf jurés.

Cette solution est très différente de celle imaginée cet hiver par Jacques Toubon. Dans un projet de réforme qui n'a finalement pas été soumis au conseil des ministres, le garde des sceaux proposait de créer un tribunal criminel départemental composé de trois magistrats professionnels et de deux citoyens-assesseurs, puis de faire examiner les appels par la cour d'assises. Une grande partie du monde judiciaire s'était opposé à ce texte, qui marginalisait *de facto* le jury hérité de la Révolution française. Jacques Toubon a affirmé qu'un nouveau projet de loi pourrait voir le jour avant l'été. Dans ce cas, la réforme rentrerait en application à l'automne 1997.

Lire page 10

Le Crédit agricole acquiert la banque Indosuez

Le Crédit foncier est en quasi-faillite

LA RÉORGANISATION du système bancaire français se met en place. Le Crédit foncier de France (CFF) a annoncé, lundi 29 avril, des pertes historiques de 10,8 milliards de francs qui le mettent en quasi-faillite. Le même jour, la Compagnie de Suez a accepté de vendre sa filiale, la banque d'affaires Indosuez, au Crédit agricole.

Les pouvoirs publics ont innové dans le règlement du dossier du Crédit foncier de France. Ils n'ont opté ni pour une injection massive de fonds comme pour le Crédit lyonnais ni pour le démantèlement de l'institution, mais lui ont accordé un sursis de trois mois.

Dans un entretien au *Monde*, Jérôme Meyssonnier, le gouverneur du CFF, souligne la difficile situation de l'institution financière, privée de fonds propres et condamnée à se restructurer en profondeur rapidement et surtout à trouver un repreneur avant le 31 juillet. *« Nous devons être obligatoirement recapitalisés »*, explique M. Meyssonnier. En attendant, l'Etat a décidé d'apporter sa garantie à la dette obligataire de 250 milliards de francs du Crédit foncier. M. Meyssonnier souhaitait *« un engagement plus large des pouvoirs publics »*. Un plan de 900 suppressions d'emplois, sur 3 600 personnes au CFF, a été annoncé lundi au comité d'entreprise.

Le Crédit agricole, de son côté, va conjuguer ses ressources considérables au réseau international et au savoir-faire d'Indosuez. Le président de la Compagnie de Suez, Gérard Mestrallet, explique que le redressement de la banque au sein de Suez était devenu *« un pari risqué, incertain et assez coûteux »*. Il s'agit du premier regroupement bancaire d'une telle ampleur depuis plus de vingt-cinq ans. Il s'apparente au mouvement général de concentration bancaire qui a vu, surtout dans la City, des banques commerciales allemandes, suisses, et néerlandaises prendre le contrôle de banques d'affaires prestigieuses. En France la structure du système bancaire n'avait pas évolué malgré la déréglementation des marchés financiers et l'ouverture de la concurrence en Europe.

Lire page 17 et 18

■ La crise tchétchène

L'annonce de la mort du successeur de Doudaev éloigne encore les perspectives d'un règlement négocié du conflit en Tchétchénie. p. 2

■ Michel Noir devant la Cour de justice ?

Une procédure est en cours qui pourrait aboutir à la comparution de l'ancien ministre devant la Cour de justice de la République. M. Noir est mis en cause dans l'affaire des comptes suisses de son gendre, *Pierre Botton*. p. 11

■ Le triste sort des appelés russes

Révoltés par le traitement réservé à leurs enfants au sein d'une armée en décomposition – viols, tabassages, malnutrition, meurtres déguisés en suicides –, des parents d'appelés russes se sont mobilisés contre le silence, voire la complicité de la hiérarchie militaire. p. 14

■ « Mitterrand m'a dit »

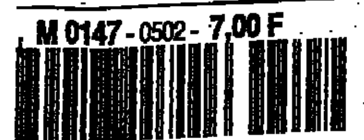
La chronique de Bertrand Poirot-Delpech p. 16

■ Beurre-blanc-sur-Loire

La chronique « Goûts » de Jean-Pierre Quélin ainsi que la sélection hebdomadaire de bistrots, de brasseries et d'établissements gastronomiques. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0502 - 7,00 F



La sexualité heureuse du quatrième âge

PARCE QU'ELLES se refusent à accepter la mort, nos sociétés ne veulent plus voir les corps de leurs vieillards. Et elles ne peuvent sans mal imaginer que ces corps puissent encore vivre pour le plaisir. Jusqu'à présent, seuls quelques rares spécialistes, de gérontologie ou de sexologie, ont osé vanter publiquement les vertus des orgasmes du soir de la vie. Bref, la sexualité des personnes âgées reste un tabou qu'une équipe médicale suédoise a cependant décidé d'enfreindre en conduisant une étude peu banale ; une étude dont les résultats ne manqueront pas de surprendre ceux qui tiennent pour acquis que les relations amoureuses physiques disparaissent irrévocablement avec l'âge.

C'est dans le célèbre *New England Journal of Medicine* (daté du 25 avril) que le docteur Ingmar Skoog (université de Göteborg) résume ses observations. Il explique avoir, avec un groupe de collègues, travaillé auprès de 321 personnes de plus de 85 ans, ne souffrant pas de démence, et vivant à Göteborg. Ce groupe était constitué de 223 femmes, dont 21 étaient mariées ou vivaient maritalement, et de 98 hommes, dont 55 mariés ou vivant maritalement. La différence dans le nombre d'hommes et de femmes mariés tient au fait que les femmes de ce groupe avaient généralement épousé des hommes nettement plus âgés qu'elles.

Au terme des entretiens spécialisés conduits par l'équipe du docteur Skoog, il apparaît que ces personnes ont, dans une proportion non négligeable, toujours des relations sexuelles. Treize pour cent des hommes disent avoir eu des rapports complets durant l'année précédente. Ils déclarent aussi ne pas rencontrer ici de difficultés particulières, la moitié d'entre eux confiant éprouver de *« hauts niveaux de satisfaction »*. Ce taux est de 33 % lorsque l'on parle, plus simplement, de *sexual feelings*, de sensations sexuelles. Chez les femmes, les proportions sont respectivement de 1 % et de 32 %.

Les médecins suédois notent que l'activité sexuelle est nettement plus élevée chez les personnes vivant avec leur conjoint que chez les veufs ou les veuves. Pour le docteur Skoog, de tels événements vont à l'évidence contre l'idée selon laquelle la population la plus âgée n'est plus capable de relations sexuelles, ou n'est plus intéressée par la sexualité. *« Bien que la fonction sexuelle soit importante à tous les âges, les professionnels de santé ignorent le plus souvent que cette fonction peut exister au soir de la vie, et que des traitements pourraient ici être mis en œuvre avec succès lorsque des anomalies surviennent »*, note le docteur Skoog. Les médecins suédois admettent que leur connaissance de la sexualité des plus âgés est limitée. Mais pour eux, une chose est acquise : il faut en finir avec la triste idée préconçue qui veut que les grands vieillards soient privés de toute sexualité.

Jean-Yves Nau

« Trente ans d'aventures et d'amour »



JÉRÔME SAVARY

JÉRÔME SAVARY joue la nostalgie. Le directeur du Théâtre national de Chaillot, à Paris, s'est souvenu l'an passé qu'il avait réalisé son premier spectacle en 1965, trois ans avant de former vraiment la troupe du Grand Magic Circus, devenue dans les années 70 une compagnie phare en France comme à l'étranger, un symbole de liberté et d'invention. Alors, le metteur en scène a décidé de réunir plusieurs de ses compagnons pour retrouver un peu des saveurs iconoclastes de son âge d'or, et il a inventé un spectacle, *Nina Stromboli ou le démon de midi*, qui s'installe à Chaillot vendredi 3 mai après une tournée à succès en France.

Comme au bon vieux temps du théâtre d'actions de rue, il recevra ses hôtes en fanfare sur le parvis du palais de Chaillot avant de parcourir avec eux, sans mélancolie, les allées d'une exposition rétrospective intitulée « Trente ans d'aventures et d'amour ». Juste le temps de se souvenir de la « grande époque », de son théâtre forain, anarchique, chromatique, mené tambour battant de Paris à Rio, de Venise à Hambourg, quand le Grand Magic Circus rassemblait et enchantait les publics par ses outrances et sa gouaille.

Lire page 25

La fracture alimentaire

L'EPI est en berne ! Après le coup de folie de la vache, c'est au tour des céréales de devenir un sujet de préoccupation majeure. L'incertitude, laquelle semble décidément s'imposer comme une loi fondamentale du troisième millénaire, ne porte pas cette fois sur la qualité du produit. Elle concerne la quantité disponible des trois graines nourricières de l'humanité : le blé, le maïs et le riz, ces trois symboles de la prospérité à travers les âges et les continents. Drôle d'époque ! L'ère de la mondialisation sonnera-t-elle aussi l'avènement d'une pénurie alimentaire mondiale ?

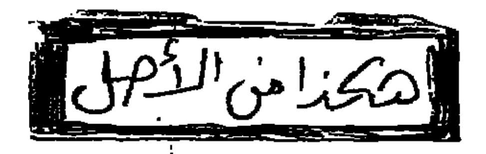
Il y a encore peu, la question aurait paru incongrue. Elle mérite désormais d'être sérieusement posée. Depuis plusieurs mois, en effet, les marchés des céréales paniquent. Ils envoient pourtant un signal clair. Pour une fois, en matière de cours, il ne s'agit ni de spéculations hasardeuses ni d'anticipations complexes, encore moins de caprices de « golden boys ». Si les prix du blé et du maïs battent tous leurs records aux Bourses des matières premières – 700 cents (environ 35 francs) pour le boisseau de blé contre 500 il y a quelques mois, soit la plus forte hausse depuis... 119 ans ; 400 cents pour le boisseau de maïs alors qu'il n'en valait qu'un peu plus de 200 au début de l'année 1995 –, c'est pour une raison franche, simple et massive, celle qui veut qu'en économie, quand un bien vient à manquer, ses prix grimpent au rythme de sa raréfaction. On est bien dans ce cas de figure élémentaire : la production mondiale de céréales ne cesse pas d'être inférieure à la demande. L'offre ne répond plus aux besoins de consommation de la planète, de ses hommes comme de son bétail.

Qu'on en juge : la production de blé, de maïs et de céréales dites secondaires (orge, mil...) est passée, ces cinq dernières années, de 1 417 à 1 327 millions de tonnes (selon des prévisions qui, cette année, n'ont pas encore intégré les mauvaises récoltes de blé d'hiver). Une différence de 100 millions de tonnes environ qui est loin de représenter une bagatelle : c'est plus de la moitié des exportations mondiales, plus de la moitié aussi des quantités récoltées dans les quinze pays de l'Union européenne ! La production de riz, elle, continue d'augmenter, mais elle le fait dans des proportions inférieures à la demande, là où sa consommation est dominante, en Asie et en Afrique, ces deux continents soumis à la plus forte hausse de la croissance démographique. Au total, en 1996, la production alimentaire de base (céréales, riz et tubercules) sera en recul de 3 %.

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 16

International	2	Agenda	24
France	7	Abonnements	24
Société	10	Météorologie	24
Carnet	13	Mots croisés	24
Horizons	14	Culture	25
Entreprises	17	Annonces classées	28
Finances/marchés	20	Communication	33
Aujourd'hui	22	Radio-Télévision	34



TCHÉTCHÉNIE L'incertitude était toujours de mise, mardi 30 avril en fin de matinée, concernant le dirigeant tchétchène, Zelimkhan Iandarbiev, dont la mort a été annoncée, lundi, par le gouvernement prorusse de Tchétchénie. Même si M. Iandarbiev ne s'est pas manifesté publiquement depuis lundi, plusieurs responsables indépendantistes ont démenti qu'il ait été tué. Zelimkhan Iandarbiev avait été désigné il y a une semaine pour succéder au défunt président Djokhar Doudaev. ● SUR LE TERRAIN, la détermination des combattants tchétchènes reste toujours aussi forte même si le pays est dévasté après seize mois de guerre. ● A L'APPROCHE de l'élection présidentielle de juin en Russie, les milieux d'affaires demandent aux deux principaux candidats, Boris Eltsine et Guennadi Ziouganov, de trouver un compromis, voire même de reporter le scrutin.

Moscou paraît de plus en plus incapable de maîtriser le conflit tchétchène

Annoncée, lundi 29 avril, par l'agence Tass, la mort de Zelimkhan Iandarbiev, successeur de Djokhar Doudaev, a ensuite été démentie par les indépendantistes. Les Russes évoquent la division des combattants et s'efforcent de faire croire à un « scénario afghan »

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Moins d'une semaine après la mort du président tchétchène Djokhar Doudaev, l'agence Itar-Tass a fait sensation en annonçant, lundi 29 avril, le décès de son successeur, Zelimkhan Iandarbiev. Selon l'agence, il aurait été à son tour la victime d'un *« règlement de comptes »* entre *« bandes armées »* aux environs de Guekhi, un village près de Grozny. Mais alors que Moscou se perdait en conjectures sur les conséquences de l'éclatement du mouvement indépendantiste (l'agence Itar-Tass donnait même, avec un luxe de précisions, le lieu où le défunt présumé allait être inhumé), les services russes de sécurité (FSB, ex-KGB) en charge de la Tchétchénie démentaient l'information diffusée par Itar-Tass, précisant que la personne tuée n'était en fait que le *« neveu de Zelimkhan Iandarbiev »*.



Un peu auparavant, un des commandants indépendantistes, Dokou Makhaev, affirmait qu'un de ses adjoints *« avait joint Iandarbiev par téléphone le jour même »*. Invitant les journalistes présents à rencontrer de visu le nouveau président tchétchène dès mardi, le maquisard n'a pas caché qu'une telle rencontre sera rendue difficile par les bombardements incessants sur la plupart des villages tchétchènes. Prudent, le général Tikhomirov, commandant en chef des forces russes en Tchétchénie, a refusé, lundi, de confirmer la mort du successeur de Doudaev.

« LUTTE D'INFLUENCE »

Mais il a de nouveau mis en garde contre le caractère imprévisible de la *« lutte d'influence »* entre *« bandes rivales »* pour le *« partage du pouvoir »* au sein du camp tchétchène. A plusieurs reprises ces derniers mois, les chefs indépendantistes ont été donnés pour morts par les médias russes, pour réapparaître, indemnes, quelques jours plus tard. Ce fut le cas d'Aslan Maskhadov, le chef de l'état-major de l'armée tchétchène, comme de Salman Radouev, auteur d'une prise d'otages au Daghestan au début de cette année. Toutefois, si elle venait à être confirmée, la mort de Zelimkhan Iandarbiev porterait un coup sévère à la résistance. Selon le correspondant de Radio-Svoboda sur le terrain, l'annonce de la mort du nouveau chef tchétchène a produit plus d'effet auprès de la population de Grozny que celle de la disparition de Djokhar Doudaev, le 23 avril.

La perspective d'un *« scénario à l'afghane »*, quotidiennement évoqué par la presse et par les officiels russes depuis la mort de Djokhar Doudaev, sert d'ailleurs de justificatif à Moscou pour maintenir ses troupes (entre 70 000 et 80 000 hommes) en Tchétchénie. *« Tout cela n'est que pure propagande. Les indépendantistes sont unis dans la lutte contre les forces russes. Contrairement à ces derniers, ils sont disciplinés, organisés, autonomes, et la chaîne de commandement fonctionne bien »*, a déclaré, lundi, l'ancien président du Parlement russe, Rouslan Khasboulatov.

BOMBARDEMENTS

Revenu d'un séjour dans sa République d'origine, l'ancien chef de la rébellion parlementaire à Moscou en octobre 1993, connu pour ses positions pro-russes, a ouvertement fustigé les réticences de Moscou à faire le premier pas : *« Il ne leur serait pas difficile d'envoyer là-bas une délégation »*, a-t-il estimé.

Selon le vice-président du conseil de coordination tchétchène, Salambek Maïgov, *« prendre les armes contre les Russes est l'unique perspective pour les Tchétchènes aujourd'hui »*. Ce Tchétchène non indépendantiste a avoué, lundi, que *« même des députés du Parlement tchétchène* [prorusse] *à Grozny reconnaissaient n'avoir pas d'autre issue »*, sans parler des chefs de villages qui, *« après avoir signé des pactes avec les forces fédérales garantissant leur sécurité, se sont vus bombardés comme les autres »*. Un mois après l'annonce par le président russe de la fin des hostilités en Tchétchénie, les opérations des forces fédérales battent leur plein. Les villages de Goïskoe, Bamout, Elistaji, Vedeno subissent des bombardements intensifs.

A Chali, verrou sur la route du Sud, des centaines de civils assiégés depuis dix jours par les forces russes sont bloqués sans nourriture et sans médicaments. L'accès au village a été interdit au personnel médical, aux organisations humanitaires et aux journalistes. Après avoir négocié (en versant à l'armée 5 ou 6 millions de roubles, soit 50 000 ou 60 000 francs) l'ouverture d'un corridor, une partie de la population civile a pu s'enfuir il y a quelques jours, non sans avoir été mitraillée.

L'armée russe exige maintenant la livraison de cent cinquante fusils d'assaut et la reddition des *« bandes armées illégales »* présentes dans le village, ce que réfutent les habitants de Chali. *« Les Russes parlent de négociations mais, en réalité, ils cherchent à anéantir le peuple tchétchène »*, a conclu Salambek Maïgov.

Marie Jégo

Le missile antitéléphone n'existe pas !

UN CHEF EMBLÉMATIQUE ne peut mourir qu'en héros. *Les indépendantistes tchétchènes ont* donc laissé entendre que pour abattre le président Djokhar Doudaev les services secrets russes ont déployé une débauche de moyens technologiques, parmi lesquels des satellites d'écoute électronique occidentaux, dont les données leur auraient été obligeamment fournies.

Doudaev a été perdu par son téléphone satellitaire (muni d'une antenne parabolique), dont les émissions ont guidé jusqu'à leur cible les deux missiles air-sol qui lui ont coûté la vie, affirment les Tchétchènes. *« L'attentat a été commis par les services secrets russes avec la participation de services d'observation par satellite de certains pays occidentaux »*, ajoutent-ils. Selon *« des responsables russes ayant requis l'anonymat »*, cités par l'Agence France-Presse, les missiles auraient été guidés par les émissions mêmes du téléphone satellitaire. Quatre opérations similaires auraient échoué au cours des trois derniers mois : le général Doudaev ayant raccroché trop tôt, les missiles, privés de leur guidage, se seraient perdus sans toucher leur cible.

Les experts français de guerre électronique ne croient absolument pas à cette version. *« S'il existe des missiles anti-radars qui se guident sur les ondes émises par leur cible, le missile anti-téléphone n'a pas encore été inventé*, affirme catégoriquement l'un d'eux. *Doudaev a probablement été abattu par des missiles air-sol tout à fait classiques tirés depuis un hélicoptère de combat. »* Ils ne croient pas plus à l'utilisation de satellites espions, occidentaux ou non. *« Les Russes disposent de plusieurs avions gros porteurs Iliouchine 76 équipés de matériel Elint* [Electronic Intelligence]. *Un tel appareil est largement suffisant pour couvrir un territoire aussi petit que la Tchétchénie, nul besoin de satellites. Avec ce matériel, un téléphone satellitaire peut être repéré en quelques secondes. Les services secrets russes chassaient Doudaev depuis plusieurs mois. Ils connaissaient donc la fréquence de son téléphone. A partir de là, deux à trois repérages successifs suffisent pour localiser l'appel à quelques mètres près, par simple radiogoniométrie. »*

La réussite d'une telle opération suppose cependant ce que les stratèges appellent *« une boucle courte de commandement »*. En clair, que l'avion d'écoute et le porteur de missiles soient en relation directe, sans hiérarchie intermédiaire. Il s'agissait donc, effectivement, d'une mission spéciale. Mais dont le matériel était probablement limité à *« un Iliouchine 76 Elint, un ou plusieurs hélicoptères de combat et, éventuellement, un Iliouchine AWACS pour coordonner le tout »*.

A moins que, plus prosaïquement, l'aviation russe ait bombardé un centre de commandement tchétchène qu'elle avait repéré, sans savoir que Doudaev s'y trouvait.

Jean-Paul Dufour

M. Eltsine « sommé » de s'entendre avec son rival communiste

MOSCOU
de notre correspondante

L'entourage de Boris Eltsine, inquiet malgré la laborieuse remontée du président dans les sondages, s'est résolu à tenter d'ouvrir la saison des marchandages préélectoraux. Après des mois d'imprécations contre le communiste Guennadi Ziouganov, vainqueur des législatives de décembre, le président Eltsine doit avoir prochainement avec lui des *« consultations politiques »*, a annoncé, lundi 29 avril, son conseiller politique, Gueorgui Satarov. Quant au conseiller économique, Alexandre Lifchits, il a précisé qu'un remaniement ministériel serait acceptable comme forme de *« compromis »* préélectoral. Cette nouvelle tactique est présentée au Kremlin comme une réponse à un appel, qualifié d'acte *« de citoyens responsables »*, lancé vendredi par une quinzaine des grands noms de la finance et des affaires en Russie, tous intrinsèquement liés au pouvoir ou à certains de ses clans.

Publié samedi à la « une » de la plupart des grands quotidiens, cet appel affirme qu'une victoire de Boris Eltsine comme de Guennadi Ziouganov ne sera que celle d'une *« minorité, rouge ou blanche »*, et que *« l'esprit de violence »* va alors triompher. L'un comme l'autre, estime le texte de l'appel, ne pourront garder le pouvoir qu'en *« s'embarquant sur un chemin menant à la guerre civile et à la désintégration de la Russie »*.

APPEL AU « COMPROMIS »

« Une élection ne doit pas, en Russie, trancher une question de fond comme celle de la structure sociale », a précisé un signataire, Boris Berezovski, président du groupe Logovaz et homme fort de la première chaîne de télévision. Dans une déclaration à Radio-Liberté, il a précisé le sens du compromis recherché : que M. Eltsine et M. Ziouganov s'entendent pour reporter les élections, *« de façon légitime et approuvée par le Parlement »*, pour changer la Constitution et permettre une dévolution, partielle mais réelle, du pouvoir exécutif à M. Ziouganov.

L'important est que l'orientation de ces dernières années en Russie soit préservée, a-t-il dit, en soulignant que les capitaux dont disposent les signataires, ainsi que leur *« grande influence sur les médias »*, sont un argument de poids. Si un compromis n'est pas atteint, ce sont les différents services secrets russes, eux aussi divisés, qui mèneront la danse et entraîneront un bain de sang, a encore indiqué M. Berezovski (qui a déjà échappé à un meurtre commandité). Au moment où ces meurtres, jamais élucidés, frappent de plus en plus haut dans l'échelle du pouvoir (le cardiologue inséparable du premier ministre a été tué samedi), *« l'appel au compromis »* pourrait être entendu.

Guennadi Ziouganov, saisissant cette occasion d'attirer des voix d'opposants modérés, s'est déclaré prêt au dialogue et devait recevoir, mardi, les représentants du *« monde des finances »*.

Sophie Shihab

Voyage chez ces « bandits » qui défient l'armée russe depuis seize mois

GROZNY
de notre envoyé spécial

Au sud, noyée dans les nuages, se dresse, comme un défi, l'immense barrière du Caucase. En venant du nord, il faut d'abord traverser la morne plaine du Terek. Engluée dans la boue, la région est théoriquement *« sous contrôle »* russe. A Znamenskoïe, près du Terek, longtemps fleuve-frontière entre la Russie et les montagnards tchétchènes, dans la cour de la mairie que l'ex-KBG avait convertie en caserne, il ne reste plus qu'un portrait de Lénine criblé de balles. Ici, les services russes avaient tenté de créer une base de l'*« opposition armée »* pour renverser le régime indépendantiste du défunt président Djokhar Doudaev. Aujourd'hui, le village est presque désert. *« Ils se disputent le gâteau à Grozny »* : un Tchétchène des plaines ayant participé à l'intervention de l'armée russe le 11 décembre 1994 vient se confier. Enrôlé dans les maigres forces de l'*« opposition »*, il croyait *« combattre la dictature de Doudaev »*. Mais, dit-il, *« les Russes se sont révélés pires que lui. Ils bombardent toute la population. Nous qui nous sommes battus pour la Russie, nous sommes aussi arrêtés, battus dans leurs camps de filtration. »*

Sur la mairie du village voisin flotte le drapeau vert indépendantiste de la Tchétchénie avec l'emblème de la République : un loup. *« C'est le seul animal qui ose s'attaquer à plus fort que lui »*, expliqueront, plus tard, au sud, les combattants indépendantistes, quelques milliers d'hommes qui défient l'armée russe.

LA DERNIÈRE ROUTE SÛRE

Pour se rendre à Grozny, une grand-mère déconseille la route principale *« bombardée par-ci, par-là »*. Elle recommande le chemin de terre qui longe le Terek avant de piquer vers le sud. A l'entrée des villages, les forces de Moscou ont parfois installé un poste de *« contrôle »*. Le jour, par temps de guerre ordinaire, les soldats russes laissent passer contre un pot-de-vin. Le soir, ils noient leur peur dans la vodka et, la nuit, tirent sur tout ce qui bouge, y compris sur les leurs.

A l'approche de la capitale tchétchène, fondée en 1818 par les Russes et baptisée Grozny, *« la menaçante »*, lors d'une guerre de trente ans pour conquérir le Caucase, le paysage se plisse. Sur ce terrain propice aux embuscades, rouillent des morceaux de blindés, pulvérisés lors de la difficile avancée de l'armée russe fin 1994. Voilà Grozny, agglomération de villages tchétchènes et d'immeubles soviétiques, entourée de collines plantées de derricks et de puits de pétrole. Au bord du chemin défoncé, un groupe de femmes et d'enfants attendent un bus. A pied, *« comme ça »*, disent-ils en montrant leurs chaussons – ils ont fui les blindés russes qui mitraillent les maisons. Sur les collines, on distingue des chars russes en batterie. Au sud, un épais nuage noir s'élève de la raffinerie de pétrole. De la fumée et des explosions montent de l'avenue Lénine qui mène du centre-ville vers le sud, fief des indépendantistes.

Des hélicoptères de combat, qui survolent la ville, tirent parfois à la roquette sur une voiture. Pour éviter les postes russes, les réfugiés recommandent d'entrer en ville par l'ouest. Les maisons s'étirent le long d'une avenue baptisée *« allée de la mort »* par les soldats russes qui avaient mis trois mois à prendre Grozny. *« La télévision dit que les destructions sont faites par les bandits tchétchènes, mais ce sont les hélicoptères russes qui tirent sur ma maison »*, explique Anna Ivanovna. Boris Eltsine est autant haï par les Tchétchènes que par les Russes, retraités pour la plupart, qui ne savent où s'enfuir.

Pour sortir du centre-ville – immeubles calcinés, éventrés, tas de gravats – et aller vers le sud, on ne peut éviter la terrible avenue Lénine. Les snipers y sont toujours actifs. Dans leur voiture, Ibrahim, père de famille, et sa sœur, Assia, un enfant sur les genoux, restent imperturbables. *« Tiens, un cadavre de soldat russe, il n'était pas là hier »*, constate Assia, méprisant ces Russes *« qui abandonnent leurs morts aux chiens errants »*. La voiture quitte la dangereuse avenue, rejoint un chemin de terre, la dernière route « sûre » pour le sud.

Une fois chez les combattants indépendantistes, et loin des forces russes, une relative sécurité règne, si l'on exclut les bombes. Ici, ce sont les très strictes règles de vie des Tchétchènes qui dominent. Pour l'*« invité »*, c'est-à-dire n'importe quel étranger, fût-il Russe, arrivé à l'improviste (mais sans arme), le seul danger est l'indigestion de ploff, le riz au poulet, et de soupes, malgré la disette qui s'installe.

Prisonnier, le soldat russe est traité de même. Seuls les *contraktnikis*, les membres des forces spéciales recrutés sous contrat, souvent à la porte des prisons, risquent d'être fusillés. Un sort promis en tout cas à tous les pilotes d'hélicoptère et de bombardier. *« Après la victoire, nous irons exécuter les pilotes chez eux, jusqu'au fond de la Russie »*, menace un combattant tchétchène.

DES ENFANTS ET DES COMBATTANTS

Dans une « base » discrètement installée dans une ferme survolée par des avions de reconnaissance et des bombardiers russes, un drapeau tchétchène, percé de balles, flotte dans la cour. Treillis impeccables, chaussures cirées, des jeunes combattants vérifient grenades, bazookas et kalachnikovs.

Cartable sur le dos, des enfants partent à l'école. Chacun salue respectueusement un ancien qui revient de nourrir les bêtes à l'étable. Ici, même le plus courageux des guerriers n'aura jamais l'audace d'allumer une cigarette devant un aîné. Les traditions locales priment sur tout, sur la tardive islamisation (fin XVIII[e]), sur n'importe quelle circonstance, fût-elle de guerre. Dans la maison, des enfants et des combattants rient aux larmes en regardant un dessin animé de Tom et Jerry.

Assis dans son fauteuil, dans une ferme isolée aux fenêtres obstruées, Aslan est devenu, à plus de quarante ans, « un bandit ». Il regarde la télévision russe, donne parfois par talkie-walkie des ordres à ses hommes. *« J'ai enseigné dans un institut supérieur pendant vingt-sept ans. Maintenant, je suis un docteur ès sciences-bandits »*, plaisante Aslan. *« 70 % de la population est pour l'indépendance*, reprend-il. *Parmi eux, une minorité se bat directement, le reste nous soutient. Il y a 30 % d'hésitants, qui ont peur et ne veulent pas tout perdre. Et 1 % de vendus à la Russie »*, affirme-t-il, avant d'ajouter : *« Après la victoire, ceux qui ont eu peur, on leur pardonnera. Tout le monde ne peut pas être un héros. Les collaborateurs, la Russie les éliminera elle-même. »* Les combattants s'esclaffent en regardant le journal télévisé de Moscou.

« Nous avons peur d'être obligés d'employer des méthodes que nous réprouvons », affirme le chef des médecins tchétchènes sur le *« canal présidentiel »* et pirate. Les *« bandits »* veulent *« la liberté ou la mort »*. Plutôt que de se rendre, ils périront, et peut-être d'autres avec eux.

Jean-Baptiste Naudet

Les ministres européens jouent l'apaisement dans la crise de la « vache folle »

Le comité vétérinaire examine le plan britannique

Les ministres de l'agriculture des Quinze se sont penchés, lundi 29 avril, sur le programme d'éradication de la maladie de la « vache folle » présenté par Londres pour obtenir la levée progressive de l'embargo qui frappe ses exportations bovines. Les Quinze se sont efforcés d'éviter l'affrontement avec la Grande-Bretagne.

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

L'heure est à l'apaisement et, dans cette perspective, à l'entrée en scène officielle des scientifiques, désormais seuls jugés capables de rassurer les consommateurs. Lundi 29 avril, à Luxembourg, Douglas Hogg, le ministre britannique de l'agriculture, a présenté comme prévu à ses collègues de l'Union européenne le programme d'éradication de la maladie de la *« vache-folle »* (encéphalopathie spongiforme bovine, ESB) annoncé la semaine dernière à Londres. Celui-ci, outre la destruction échelonnée sur six ans des vaches de réforme de plus de trente mois, décidée début avril, prévoit l'abattage de 42 000 bêtes provenant de troupeaux à risque (ceux où des cas d'ESB ont été signalés), ainsi que la mise en place d'un dispositif de contrôle.

M. Hogg a suggéré un calendrier d'assouplissement graduel de l'embargo imposé par l'Union européenne aux exportations britanniques de viande et de produits dérivés : sa levée porterait successivement sur les gélatines (utilisées en pharmacie et pour la fabrication de produits cosmétiques), puis sur les embryons, sur les veaux nés à compter du 1er mai 1996, sur les animaux provenant d'élevages extensifs (dont on peut donc supposer qu'ils n'ont pas été nourris à l'aide de farines contaminées) et, enfin, sur l'ensemble des exportations vers les pays tiers. L'objectif prioritaire de M. Hogg était d'obtenir un signal politique positif, la promesse d'une sortie de crise.

La première réaction du conseil, notamment celle des ministres autrichien et allemand, a été apparemment mitigée, même si le souci d'adopter une attitude mesurée caractérisait la plupart des interventions.

RASSURER LES CONSOMMATEURS

Franz Fischler, le commissaire chargé des affaires agricoles, a contribué à calmer le jeu en estimant qu'il y avait là un premier pas intéressant, même s'il fallait examiner de très près les modalités de mise en application. *« On ne peut pas maintenir éternellement l'embargo, il faudra un assouplissement progressif »*, a expliqué pour sa part Philippe Vasseur, le ministre français. *« Une majorité du conseil est préoccupée par la perspective d'un embargo qui serait levé de façon trop hâtive. En même temps nous avons la volonté d'éviter ce qui pourrait ressembler à une crise politique »*, a-t-il ajouté, résumant un sentiment largement partagé.

Comment convaincre les consommateurs que la voie suivie est la bonne, que les précautions prises par les services de santé britanniques ont déjà produit des effets significatifs ? Comment persuader les ménagères de reprendre sans réticences le chemin de la boucherie ? *« Il n'y a pas de solution politique, seul un message scientifique un peu directif peut parvenir à un tel résultat »*, commentait un collaborateur de M. Fischler.

Les conseillers vétérinaires des ministres ont été chargé de se pencher, mardi, en marge de la session, sur le plan britannique afin de voir dans le détail comment éventuellement le compléter ou l'aménager. Le 8 mai prochain, le comité permanent vétérinaire, qui, lui, est une institution officielle de l'Union, se réunira pour se prononcer sur le scénario de M. Hogg. Si la commission approuve ses conclusions, elle seront exécutées sans autre problème. S'il y a divergence, le conseil sera amené à arbitrer.

Comme l'a demandé officiellement la France dans une lettre adressée samedi par le premier ministre, Alain Juppé, au président de la Commission de Bruxelles, le conseil sera désormais assisté par un *« comité scientifique interdisciplinaire »*. Comptant des biologistes, des vétérinaires, des spécialistes de la santé publique, il sera présidé par le professeur Weissmann, de Zurich. Un signe de bonne volonté a indéniablement été donné lundi à l'intention des Britanniques. Il serait cependant prématuré d'en déduire que cette grave crise est dorénavant jugulée.

Philippe Lemaître

Les instituts économiques allemands critiquent sévèrement le gouvernement

Le conseil des « cinq Sages », chargé de remettre chaque année ses recommandations à Bonn, prévoit une croissance qui ne dépasserait pas 0,5 % en 1996. Ce pronostic annonce une reprise plus lente que prévu

BONN
de notre correspondant

« La croissance allemande n'atteindra que 0,5 % en 1996 ». Ainsi s'est exprimé, lundi 29 avril, le conseil des « cinq Sages », la prestigieuse institution de recherche économique chargée de remettre chaque année ses recommandations au gouvernement.

Fait inhabituel : les Sages avaient choisi cette fois de publier un rapport exceptionnel sur la situation économique du pays, quelques mois seulement après leur habituel rapport de novembre. Leur pronostic, inférieur à celui rendu public par le chancelier Kohl il y a quelques jours, sonne comme un avertissement. Au même moment, les six principaux instituts économiques allemands, qui remettaient leur traditionnel rapport de printemps, annonçaient, comme le chancelier, une croissance de 0,75 % en 1996, après + 1,9 % en 1995.

Ces chiffres sont inquiétants. Ils montrent que l'activité économique en Allemagne mettra plus de temps que prévu à retrouver le chemin de la reprise. Les Sages prévoient pour 1996 une stagnation à l'Ouest et, à l'Est, une croissance ralentie (+ 4,5 %, contre 5,6 % en 1995 dans les nouveaux Lander). Les six instituts économiques eux, sont encore plus pessimistes en ce qui concerne la croissance dans les nouveaux Lander, puisqu'ils prévoient + 3 %. *« La reprise de l'économie est-allemande menace de s'essouffler »*, notent les six instituts économiques.

Les Sages et les instituts confirment qu'un début de reprise interviendra au cours de la deuxième moitié de cette année, notamment grâce à la moindre appréciation du deutsche mark, à la faiblesse des taux d'intérêt et à des hausses de salaires maintenant modérées. Mais *« une amélioration progressive de l'emploi n'interviendra qu'à partir de la moitié de 1997 »* soulignent les six instituts. Ces derniers prévoient que le nombre de chômeurs augmentera en 1996 de 300 000 personnes et stagnera en 1997 à près de 4 millions. On passerait ainsi de 9,4 % en 1995 à 10 % de la population active en 1996 et 1997. L'ex-RDA connaîtra, pour la première fois depuis 1993, une dégradation de l'emploi (15,8 % de la population active).

Cette série de mauvaises nouvelles était attendue. Elle rendra les efforts de l'Allemagne en vue du passage à la monnaie unique plus difficiles encore. Le niveau des déficits publics devrait ainsi atteindre, en 1996, 3,9 % du PIB allemand selon les six instituts. En 1997, le niveau des déficits publics devrait être *« légèrement supérieur »* à 3 %, selon les six instituts. Les dépenses de l'Etat continueront, cette année, à connaître une croissance supérieure à celle du PIB.

Les Sages pointent un doigt accusateur en direction du gouvernement de Bonn, qui se voit reproché d'avoir contribué, par son *« activisme à court terme »* en matière de politique financière, à l'affaiblissement de la croissance allemande ainsi qu'à *« l'insécurité des investisseurs »*.

Les Sages estiment que les choix macro-économiques du gouvernement de Bonn souffrent d'une *« crise de crédibilité »*. En ayant choisi de retarder toute une série d'allègements d'impôts sur les entreprises (comme la suppression de la taxe professionnelle), le gouvernement n'a pas assez soutenu la relance. Les mesures d'économies qui viennent d'être annoncées permettront certes à l'Allemagne de remplir à temps les critères du traité de Maastricht. Mais elles sont insuffisantes aux yeux de l'ensemble des économistes allemands, qui réclament qu'on s'en prenne une fois pour toutes à la *« jungle des subventions »*, au lieu d'effectuer des coupes sombres dans le budget de l'Etat *« sans prendre en compte les effets que cela entraîne en termes de réductions d'investissements »*.

Les six instituts estiment que le gouvernement pourrait réaliser des économies substantielles en s'attaquant au dossier des subventions fiscales, qui permettrait de dégager *« un volume de 150 à 200 milliards de marks chaque année »*.

En dénonçant l'*« activisme à court terme »* du gouvernement allemand, les Sages comme les instituts estiment que Bonn ne devrait pas chercher, en période de ralentissement de la croissance, à éviter un peu de *« déficit conjoncturel »*. Ils tirent cependant des conclusions légèrement différentes de cette approche en ce qui concerne le passage à la monnaie unique. On sait, depuis leur dernier rapport annuel, que les Sages préconisent un report de la monnaie unique. Les six instituts économiques allemands, eux, auraient plutôt tendance à plaider pour le maintien du calendrier, au prix d'une interprétation *« politique »* des critères. A la condition que ceux-ci soient strictement respectés après 1999. d'un respect strict passé 1999.

Lucas Delattre

Londres fait pression sur Helmut Kohl pour défendre la levée de l'embargo

LONDRES
de notre correspondant

La crise provoquée par la maladie de la « vache-folle », qui se poursuit depuis un mois et demi, bouleversant la politique britannique, intérieure comme extérieure, a été au coeur du mini-sommet qui a réuni, lundi 29 avril au 10 Downing Street, John Major et Helmut Kohl. Le chancelier allemand a même trouvé du boeuf écossais dans son assiette, clin d'oeil nationaliste de ses hôtes pour prouver au monde entier que, comme le répètent politiciens conservateurs et éleveurs, *« le boeuf anglais est sain »*. Il s'est tiré de cette situation un peu embarrassante en déclarant : *« J'ai mangé du boeuf anglais au déjeuner, mais je ne suis pas un chef de publicité. Vous ne pouvez pas honnêtement attendre de moi un slogan publicitaire. »*

Chauffée à blanc par un gouvernement aux abois avant des élections locales qui risquent, jeudi 2 mai, d'être catastrophiques pour les tories, l'opinion attend toujours que son boeuf soit déclaré *« sain »* par une Union européenne vouée plus que jamais aux gémonies par des nationalistes de plus en plus bruyants. Alors que Londres protestait, lundi, de sa bonne foi à Luxembourg, devant le conseil des ministres de l'agriculture des Quinze, et tentait d'obtenir la levée de l'embargo, les mesures déjà promises, et acceptées par la profession pour limiter l'incidence de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans l'élevage britannique, tardent à être mises en place. Le plan d'abattage du bétail âgé de plus de trente mois, qui devait démarrer lundi, a été retardé de deux ou trois jours en raison de consultations.

ATMOSPHÈRE CHAUVINE

Cette tactique de pression permanente sur les autres membres de l'Union européenne – s'ajoutant à la menace agitée par le ministre de l'agriculture, Douglas Hogg, d'une révolte des Communes contre le plan d'abattage en cas de non-levée de l'embargo – entretient une atmosphère cocardière et contribue à diviser encore plus le Parti conservateur. L'aile droite anti-européenne a enfourché le cheval de l'ESB – après beaucoup d'autres – pour dénoncer les courbettes de M. Major devant Bruxelles.

Aiguillonnés par la surenchère anti-européenne du Parti de l'indépendance du milliardaire anglo-français Jimmy Goldsmith, une centaine de députés ont promis de faire campagne aux législatives du printemps 1997 avec leur propre programme anti-Maastricht et anti-monnaie unique. En réponse, des pro-européens ont menacé de faire eux aussi cavalier seul.

IMPATIENCE

Après avoir longuement parlé de boeuf à table, M. Kohl et M. Major ont aussi discuté de construction européenne. A l'issue de la rencontre, le premier ministre britannique a pris de front ses adversaires eurosceptiques en réaffirmant son refus de rejeter au préalable toute négociation sur l'Union monétaire, tactique qu'il a qualifiée de *« folie »*. *« Nous ne nous exclurons pas de nous-mêmes »*, a-t-il ajouté. *« Je sais que beaucoup pensent que ce serait très pratique (...). Mais, dans l'intérêt national, j'ai besoin de connaître d'abord les circonstances, j'ai besoin qu'une voix britannique puisse se faire entendre jusqu'au moment de la décision. »* M. Major a toutefois reconnu publiquement que si un référendum sur la question avait lieu aujourd'hui en Grande-Bretagne, il serait perdu d'avance.

Apportant un soutien public à son partenaire et *« ami »* britannique, le chancelier Kohl s'est montré prêt au compromis. Il s'est efforcé de démentir l'impression que l'on puisse vouloir rejeter le Royaume-Uni hors de l'Union européenne. Mais il paraît néanmoins clair que beaucoup, à Bonn, attendent avec impatience les prochaines élections, qui devraient amener le remplacement d'une équipe conservatrice usée et divisée par ses vieux démons anti-européens par les travaillistes.

Patrice de Beer

Les partenaires sociaux sceptiques sur le Pacte européen pour l'emploi

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

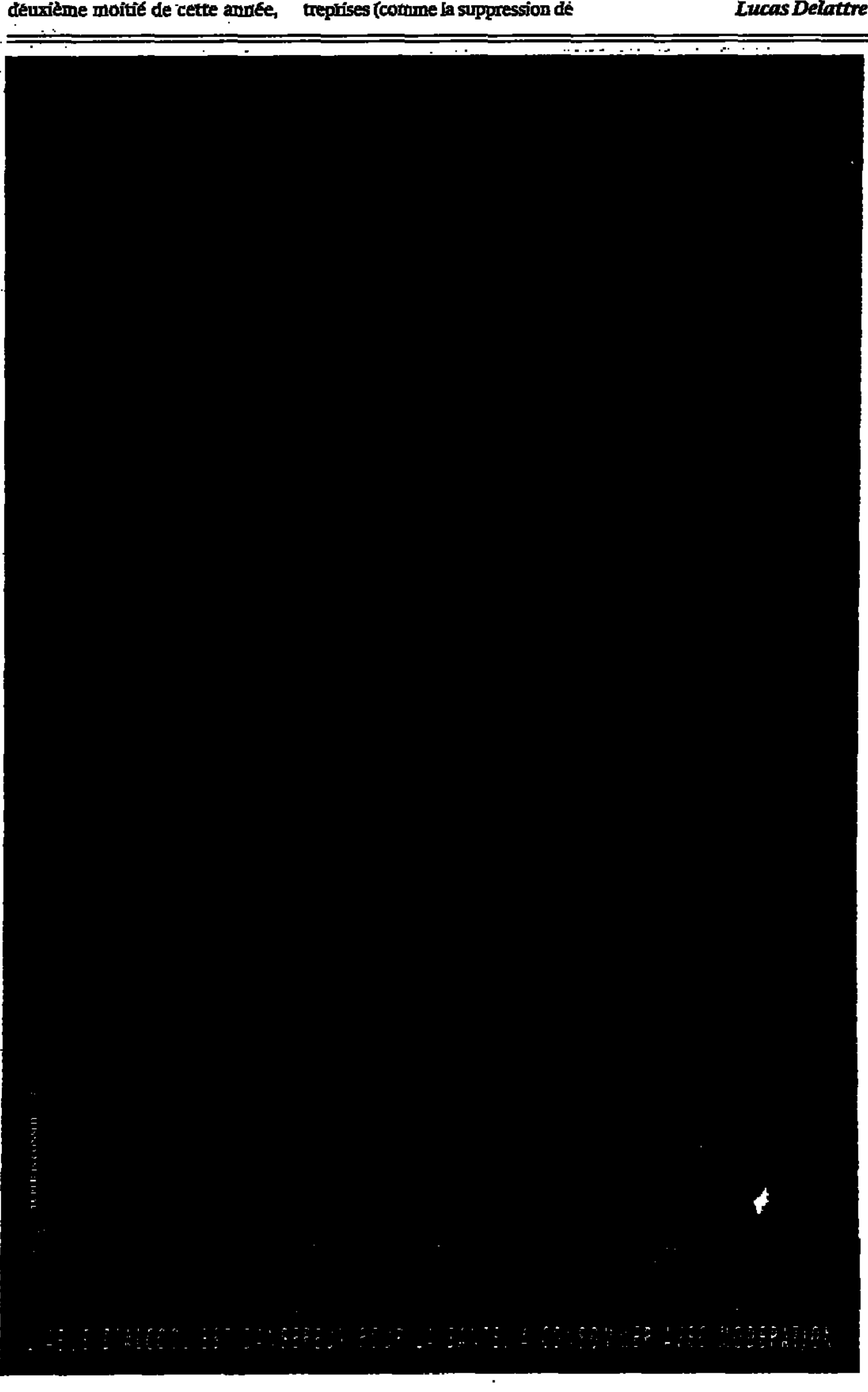
Placer l'emploi au coeur du débat communautaire, tel était l'objet de la table ronde organisée à l'initiative de la commission, dimanche 28 et lundi 29 avril à Bruxelles. C'est sans grand enthousiasme que les représentants des salariés et surtout ceux des employeurs ont répondu à l'invitation de Jacques Santer, le président de la Commission. Du bout des lèvres, ils se sont engagés à jouer le jeu, mais en demeurant prudents, sceptiques, sans rien dire sur la façon dont ils ont l'intention de procéder.

« Le statu quo n'est pas tenable, l'Union européenne a une obligation de résultat. Qui prendrait la responsabilité de la remise en cause du modèle social européen ? », s'est exclamé Jacques Santer en dressant les conclusions de la réunion. Son objectif est d'aboutir à la fin de l'année à l'instauration d'un *« pacte de confiance pour l'emploi »* incluant une série d'actions qui seraient ensuite mises en oeuvre en 1997. La mission qui pourrait incomber aux partenaires sociaux est étroitement subordonnée à leur bonne volonté. Celle-ci, au moins du côté du patronat, ne sera pas inépuisable. *« Faut-il créer un pacte ? Ça n'a jamais créé un emploi... Les problèmes du marché du travail se posent aux niveaux local, régional, national, mais pas au niveau européen »*, a estimé Ulf Laurin, le président de la Confédération des employeurs suédois.

Le thème le plus évoqué dans les interventions a été celui, cher au patronat, de la *« flexibilité »* à installer dans l'organisation du travail. *« Il ne peut pas y avoir d'aménagement du temps de travail, d'assouplissement sans, en contrepartie, des règles donnant des garanties aux salariés »*, a répliqué le président des syndicats autrichiens. Tel est bien l'enjeu. Padraig Flynn, le commissaire aux affaires sociales, a déploré que la table ronde ait peu évoqué les politiques actives de l'emploi où les partenaire sociaux pourraient jouer un rôle crucial.

Le mot de la fin est revenu au secrétaire général des Trade Union irlandais. *« Le principal message que je perçois, c'est que nous ne voulons pas nous engager. »*

Ph. L.



La bonne santé de l'économie aux Etats-Unis laisse subsister anxiété et insatisfactions

Bill Clinton et Robert Dole commencent à s'affronter sur le bilan

Les résultats obtenus en matière économique par l'administration démocrate – en matière de créations d'emplois notamment – apparaissent largement positifs, ce qui n'empêche pas les Américains de continuer à vivre dans l'anxiété. Une aubaine que le Parti républicain, et notamment Robert Dole, le rival probable du président Bill Clinton lors de l'élection présidentielle de novembre, commence à exploiter.

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour l'emporter, lors de l'élection présidentielle de novembre, Bill Clinton va devoir convaincre les Américains que leur anxiété est irrationnelle et contredite par les faits en matière économique. La publication, il y a une semaine, de *chiffres favorables* concernant la structure de l'emploi et la réduction du déficit commercial sont autant de bonnes nouvelles pour le président. Car le Parti républicain, et notamment Robert Dole, son rival probable, s'efforce de montrer que les emplois créés au cours des dernières années sont souvent précaires et mal rémunérés.

Les républicains affirment également que la *« diplomatie commerciale »* de M. Clinton a coûté des millions d'emplois aux Etats-Unis. Or, selon le rapport des conseillers économiques de la Maison Blanche, les deux tiers des 8,4 millions d'emplois créés en 1994 et 1995 sont mieux payés et de meilleure qualité que la moyenne nationale. S'agissant de la balance commerciale, le déficit des biens et *services a atteint 8,2 milliards de* dollars en février, contre 9,9 milliards de dollars en janvier, soit une baisse de 17 %. Ce résultat est surtout dû à une progression des exportations d'avions civils et à une baisse des importations de produits pétroliers et de puces électroniques.

Ces chiffres sont cependant insuffisants pour désarmer le Grand Old Party, pour qui, en dépit des accords du GATT et de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain), la gestion de M. Clinton s'est soldée par une aggravation du déficit commercial. Mais, globalement – et sauf événement imprévisible, – Bob Dole devrait éprouver quelques difficultés à instruire le procès d'un bilan économique catastrophique. La plupart des indicateurs montrent que la croissance de la production nationale reste soutenue et indemne de dérapage inflationniste.

UN DOLLAR DOPÉ

La hausse des prix se situe à un niveau historiquement bas, le défi*cit budgétaire est le plus faible des* pays industrialisés du G7, le chômage touche seulement 5,5 % de la population active, les exportations repartent : en 1996, les effets du ralentissement économique qui touche une partie de l'Europe devraient être compensés par une amélioration des échanges des Etats-Unis avec les pays asiatiques, ainsi qu'avec le Canada et le Mexique, principaux partenaires commerciaux.

L'augmentation des taux à long terme et la chute de la valeur des obligations ont pour origine la crainte de tensions inflationnistes. La Réserve fédérale continue de croire qu'une croissance supérieure à 2 % est synonyme d'inflation. S'il est vrai que, dans le passé, un tel danger s'est manifesté lorsque la croissance économique approchait les 3 %, rien ne permet d'affirmer que les Etats-Unis, malgré le rebond actuel de l'activité, soient de nouveau sur une pareille pente.

La plupart des économistes parient sur un taux de croissance en 1996 peu différent de ce qu'il a été en 1995, de l'ordre de 2 % ou 2,2 %, alors que le Fonds monétaire international table sur une progression de 1,8 %. Ces perspectives néanmoins favorables, soulignées par la progression des créations d'emplois, ont contribué à doper la monnaie américaine, qui, par rapport à son niveau historiquement bas de *1995*, a gagné quelque 35 % par rapport au yen et 10 % sur le mark. Mais, à terme, un dol*lar trop fort pourrait nuire aux ex*portations américaines.

D'autres incertitudes domestiques persistent : alors que les Etats-Unis sont sortis de la récession depuis le printemps 1991, bon nombre d'Américains n'en sont pas convaincus, comme si persistait un sentiment d'insécurité. L'annonce, à intervalles réguliers, de licenciements massifs, à la faveur de restructurations ou de fusions industrielles, comme c'est *actuellement le cas dans le secteur* des télécommunications, explique cette anxiété.

Celle-ci est également nourrie par un sentiment d'injustice : une grande partie de la classe moyenne est persuadée que ses revenus stagnent depuis plusieurs années, quand ils ne régressent pas, et que l'écart entre riches et pauvres s'accentue. Les économistes sont divisés sur ce constat, tout en reconnaissant que les bénéfices des sociétés ont enregistré une hausse de 31 % en 1995, et que l'augmentation des émoluments des chefs d'entreprise a connu une progression de quelque 23 % pendant la même période...

AUGMENTATIONS DE SALAIRES

C'est pour tenter de répondre à ces frustrations que Bill Clinton a remis sur le métier sa proposition d'une augmentation du salaire minimum horaire. En février 1995, lorsqu'il avait suggéré une revalorisation sur deux ans (de 4,25 dollars à 5,15 dollars), entraînant un gain annuel de 1 800 dollars (environ 9 300 francs) *pour les bénéficiaires*, le chef de la Maison Blanche avait dû battre en retraite devant l'hostilité du Grand Old Party. Aujourd'hui, le climat a changé. Une vingtaine d'élus républicains de la Chambre des représentants ont proposé de porter le salaire minimum à 5,25 dollars, soit une hausse de 1 dollar.

La raison de cette soudaine conversion ? La persistance du phénomène d'« anxiété écono*mique », qui oblige les républi*cains à réviser les analyses qu'ils font de l'état d'esprit des Américains : 11 millions de personnes devraient bénéficier de l'augmentation du salaire minimum. Pas plus Bob Dole que Bill Clinton ne peuvent se permettre d'ignorer une telle clientèle électorale.

Laurent Zecchini

La démission du ministre des finances déstabilise le gouvernement colombien

M. Perry était un proche du président Samper

BOGOTA
de notre correspondante

La démission du ministre colombien de l'économie et des finances, annoncée lundi 29 avril au matin, a surpris tant la classe politique que les milieux d'affaires, et pourrait accélérer la crise qui déstabilise le gouvernement.

Guillermo Perry, ami de longue date du président Ernesto Samper, économiste apprécié des milieux d'affaires, était jusque-là un des piliers du gouvernement. Il n'a jamais été impliqué dans le scandale sur le financement de la campagne du président, par l'argent, la drogue et a toujours défendu avec ardeur le chef de l'Etat.

Sa décision intervient alors que les dirigeants des grandes fédérations patronales du pays ont réitéré leur volonté de voir démissionner le président de la République qui, disent-ils, se retrouve dans l'impossibilité de gouverner. La marge de manoeuvre de M. Samper est de plus en plus étroite. Trois de ses principaux ministres ont été inculpés et pourraient être arrêtés dans les jours qui viennent, l'ex-ministre de la défense est en prison depuis près de dix mois.

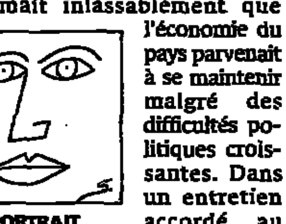
La démission de M. Perry intervient après celles de deux ministres, de plusieurs ambassadeurs et fonctionnaires. Officiellement, il a curieusement affirmé que son départ lui permettrait de mieux défendre le président. Sa position donne plutôt l'impression qu'il abandonne le bateau avant que celui-ci ne coule définitivement.

Son successeur a déjà été désigné. *Il s'agit de M. José Antonio Ocampo*, brillant économiste et actuel directeur du département national de planification.

Anne Proenza

L'artisan de l'ouverture

COLLABORATEUR de la première heure du président Ernesto Samper, *Guillermo Perry*, le ministre des finances démissionnaire, affirmait inlassablement que l'économie du pays parvenait à se maintenir malgré des difficultés politiques croissantes. Dans un entretien accordé au *Monde*, en février, lors du Forum *de Davos (Suisse)*, cet ancien sénateur de quarante-neuf ans et économiste de formation assurait que, en dépit d'un climat politique explosif, actuellement marqué par la plus grave crise constitutionnelle que la Colombie ait connue depuis plus de trente ans, le pays affichait de bonnes performances macro-économiques, souvent supérieures, sur le long terme, à celles d'autres Etats latino-américains.



PORTRAIT

« Au cours des vingt-cinq dernières années, la croissance économique a atteint 4,5 % en moyenne par an, soit le taux le plus élevé de l'Amérique latine. En 1995, malgré les événements externes – la crise mexicaine – et internes, l'économie colombienne a enregistré un taux de croissance de 5,3 %, marquant ainsi la troisième année de hausse supérieure à 5 % », déclarait-il. Dans le même temps, ajoutait-il, *« le taux d'inflation, qui était encore de 22,6 % l'année précédente, a été ramené à 19,5 % »*.

Autre élément favorable, toujours d'après le ministre, le fait qu'en 1995, pour la première fois depuis que la Colombie a décidé d'accentuer son ouverture sur l'extérieur, les exportations ont supplanté les importations. Ce qui permet d'espérer un équilibre de la balance commerciale à l'horizon 1998 et un déficit de la balance des paiements courants contenu à 3 % du produit intérieur brut colombien.

Restent des points noirs, en tête desquels figure le chômage. Officiellement, celui-ci s'établit à 10 % environ de la population active, après être descendu à 8 % en 1993-1994 sous l'effet du boom de la construction. Par ailleurs, la dette publique externe, évaluée aux alentours de 14 milliards de dollars, *« est, proportionnellement au nombre d'habitants, l'une des plus basses de la région, outre qu'elle est essentiellement à long terme, ce qui évite les effets spéculatifs qu'ont connus d'autres pays latino-américains »*, assurait encore le ministre d'Ernesto Samper, soulignant que la Colombie est le seul pays d'Amérique du Sud à n'avoir pas été contraint de rééchelonner ses dettes.

LES RELATIONS AVEC L'UE

Parallèlement, la Colombie entend étendre son horizon commercial au-delà du continent américain. Déjà liée à ses partenaires régionaux par de nombreux accords commerciaux tels que le Pacte andin, qui englobe cinq pays (Colombie, Venezuela, Pérou, Bolivie et Equateur), Bogota entend poursuivre ses discussions avec les pays membres du Mercosur et renforcer ses relations commerciales avec l'Union européenne, devenue le principal partenaire commercial de la Colombie, sous réserve d'exclure les ventes d'hydrocarbures.

En termes de flux d'investissements étrangers en Colombie, les Quinze ont également supplanté l'Amérique du Nord depuis 1994. Il reste que Bogota peut difficilement se passer de l'appui de Washington et des investissements américains qui, en stock, représentent encore 59 % du total. Trois fois plus que l'argent européen investi à ce jour en Colombie.

Serge Marti

Les prix de l'essence deviennent un enjeu politique

WASHINGTON
de notre correspondant

En quelques semaines, les Américains ont renoué avec la psychose d'une flambée des prix de l'essence. Dans un pays où la voiture est un élément central du mode de vie, la hausse des prix du carburant, intervenant moins d'un mois avant Memorial day, le 27 mai, qui marque traditionnellement le début de la *« driving season »*, a de quoi inquiéter.

Le prix moyen du gallon (3,78 litres) a augmenté de plus de 12 % en un an : il atteignait 1,36 dollar (environ 6,80 francs) la semaine dernière, toutes qualités confondues (et non 1,49 dollar, comme nous l'avons indiqué par erreur lundi 29 avril), ce qui traduit une hausse de plus de 5 cents en deux semaines. En Californie, la progression est encore plus nette, le prix moyen du gallon grimpant à 1,54 dollar, voire 2 dollars pour le nouveau type d'essence non-polluante.

Cette hausse du prix du carburant a beau sembler modeste à des Européens habitués à une essence chère, elle ramène les Américains à un prix moyen jamais vu depuis janvier 1991, au moment de la guerre du Golfe. De nombreuses raisons, à la fois nationales et internationales, expliquent cette situation.

Pour faire face aux conséquences d'un hiver particulièrement rigoureux, qui s'est traduit par une forte augmentation de la demande de fioul domestique, les producteurs ont dû modifier la répartition du raffinage des produits pétroliers, ce qui s'est traduit par une diminution des stocks d'essence.

D'autre part, comme l'a souligné la Maison Blanche, les milieux pétroliers ont *« spéculé »*, c'est-à-dire qu'ils ont anticipé sur la conclusion d'un accord entre l'Irak et les Nations unies s'agissant de la reprise des exportations de brut irakien. Bagdad est engagé depuis plusieurs semaines dans des négociations avec l'ONU, baptisées « pétrole contre nourriture », qui n'ont guère progressé. Prévoyant une augmentation des quantités disponibles sur le marché mondial, les compagnies pétrolières ont cependant réduit leurs stocks, provoquant ainsi une pénurie, laquelle a entraîné une hausse des prix.

CONSOMMATION EN HAUSSE

Les Américains, d'autre part, roulent davantage, à bord de voitures moins économiques que par le passé, et surtout plus vite : l'administration a récemment levé la limitation de vitesse imposée au niveau fédéral, permettant à de nombreux États de relever le plafond autorisé.

Ces éléments expliquent notamment que la consommation individuelle moyenne ait progressé de 18 % de 1981 à 1995, selon les chiffres du *Oil & Gas Journal*. Le phénomène a été aggravé en Californie, en raison de coupures d'électricité et d'incendies dans plusieurs raffineries. Or la situation prévalant dans le Golden State est particulièrement préoccupante pour les responsables politiques.

Étant donné le poids politique de la Californie lors de l'élection présidentielle, Bill Clinton et Robert Dole, son probable rival républicain, se doivent de répondre à la grogne des automobilistes. La question de l'augmentation des prix de l'essence est donc devenue un enjeu de politique intérieure.

M. Dole, ainsi que Newt Gingrich, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, demandent au chef de la Maison Blanche d'annuler la taxe fédérale de 4,3 cents par gallon qui résulte d'un vote du Congrès en 1993.

A l'époque, les républicains n'avaient pas voté en faveur de cette mesure, censée réduire le déficit budgétaire. Ils n'ont pas davantage précisé par quoi la remplacer pour combler un manque à gagner d'environ 4,8 milliards de dollars (24 milliards de francs).

Après avoir qualifié une telle suggestion de purement électoraliste, la Maison Blanche se déclare désormais prête à en *« discuter »*. En autorisant la vente d'environ 12 millions de barils de pétrole provenant des réserves stratégiques, lundi 29 avril, M. Clinton a montré qu'il est sensible aux retombées politiques de cette flambée du prix de l'essence.

Le chef de l'exécutif a, d'autre part, donné son accord à la levée de l'interdiction d'exporter le pétrole de l'Alaska, appliquée depuis vingt-deux ans. L'administration estime qu'une telle décision n'aura d'effet négatif ni sur les réserves pétrolières, ni sur le prix de l'essence, tout en permettant de créer quelque 25 000 emplois et d'augmenter les revenus fédéraux de plus de 2 milliards de dollars.

L.Z.

L'Église argentine fait une autocritique limitée de son attitude passée face au régime militaire

DANS UN DOCUMENT publié samedi 27 avril à Buenos Aires, l'Église catholique a demandé *« pardon pour les fautes qui pouvaient lui être imputées »*. Elle a reconnu que son action avait été insuffisante pour empêcher la répression illégale menée par les militaires au pouvoir dans les années 70, qui fit des milliers de morts et de disparus.

Ce *mea culpa* tardif suit de quelques mois une lettre au pape de mères de disparus, demandant à l'Église argentine de se prononcer. Un premier pas avait été franchi au mois de décembre 1995, quand l'épiscopat, réuni en assemblée plénière à San Miguel, avait fait l'aveu suivant : *« Nous ne sommes pas parvenus à mesurer la gravité du mal qui s'attaquait au corps social. Nous avons péché par manque de réalisme »*.

Mais critiqué dans l'opinion argentine, ce premier texte insuffisant a été corrigé.

La déclaration du 27 avril est plus nette. L'épiscopat se repent et demande *« humblement pardon »* pour les fautes commises pendant les années 70. Il reconnaît que *« des catholiques ont justifié la violence systématique »*, soulignant la participation de *« nombreux fils de l'Église »* dans des actions *« immorales et atroces »* de répression contre la guerilla. Des actions *« qui nous font honte à tous »*.

UN SILENCE ÉNIGMATIQUE

Un tel document était attendu depuis vingt ans. Mais il n'admet aucune responsabilité directe de l'Église, en tant qu'institution, mettant l'accent sur la participation de prêtres et de militants catholiques dans les mouvements de guerilla comme parmi les forces de répression.

Or, le silence, voire la complicité de l'épiscopat argentin, dans cette période de dictature militaire, reste une énigme, notamment par comparaison avec les épiscopats du Chili et du Brésil, beaucoup plus offensifs contre les régimes militaires dans leur pays.

Déjà l'Église argentine avait été l'une des plus en retard du continent dans l'application des réformes, notamment sociales, du concile Vatican II (1962-1965). Son épiscopat avait poussé le zèle vis-à-vis des dirigeants jusqu'à censurer le fameux verset de la prière du *Magnificat* qui dit : *« Le Tout-puissant renverse les puissants de leurs trônes. Il élève les humbles »* !

Cette attitude était d'autant plus surprenante que l'Argentine fut, avec le Salvador, l'un des pays où l'Église paya le plus lourd tribut à la guerre civile. Un évêque, Mgr Angelleli, de la Rioja, est mort en 1976 dans un mystérieux accident de voiture. Onze prêtres et deux religieuses (des Françaises, Léonie Duquet et Alice Domont) ont été assassinés par les forces de l'ordre, sans compter les dizaines de prêtres, séminaristes, religieux, laïcs emprisonnés, torturés ou disparus.

M. PEREZ ESQUIVEL DÉÇU

Or, l'épiscopat, très divisée sur cette période, n'a pas eu un mot sur ce bilan macabre. Seule une infime minorité d'évêques libéraux, derrière Mgr Miguel Hesayne, archevêque de Viedma, tenta publiquement de sauver la face. Devant le pape en visite dans sa ville, en 1987, Mgr Hesayne avait tenu des propos critiques à l'égard d'une Église *« qui ne s'est pas identifiée au choix des pauvres et aux persécutés »*.

Il faudra attendre encore près de dix ans pour passer à un aveu collectif, aujourd'hui salué comme tel dans les milieux politiques. *« Ce document est un apport à la pacification de la société argentine »*, a indiqué le sénateur Eduardo Vaca (Parti justicialiste au pouvoir), qui a ajouté que cette attitude *« devrait être imitée par tous les secteurs de la société, y compris les industriels et les politiciens qui furent compromis avec la dictature »*.

En revanche, les organisations de défense des droits de l'homme estiment que l'Église a *« minimisé sa responsabilité »*. Elles rejettent l'analyse des évêques qui met sur le même plan la guerilla et le terrorisme d'Etat en évoquant la responsabilité des *« fils de l'Église »* dans les deux camps.

« C'est la théorie des deux démons. L'Église ne reconnaît pas qu'il y a eu des victimes de la répression militaire qui n'avaient rien à voir avec aucun camp », a déclaré Adolfo Perez Esquivel. L'ancien Prix Nobel de la paix juge le document *« totalement délavé, avec des phrases évasives et sans courage »*.

LA « SALE GUERRE »

Vingt ans après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, l'heure est à la révision d'un passé récent, mais encore douloureux en Argentine. Le *mea culpa* de l'Église intervient un an après les confessions en chaîne des chefs des forces armées, qui ont avoué les *« erreurs »* et les *« horreurs »* commises pendant la *« sale guerre »*.

Dans la foulée, certains anciens chefs de la guerilla ont également fait de relatives autocritiques. Les associations de défense des droits de l'homme évaluent à 30 000 le nombre de victimes pendant les sept ans de régime de terreur militaire.

Christine Legrand et Henri Tincq

Les opposants irakiens ont du mal à surmonter leurs divergences

Washington cherche à remettre de l'ordre dans les mouvements kurdes

Les différents courants de l'opposition irakienne au régime de Bagdad n'ont toujours pas réussi à s'entendre sur une plate-forme commune. S'agissant des Kurdes, les Etats-Unis ne renoncent pas, malgré de précédentes tentatives demeurées infructueuses, à réconcilier les partis « frères » de Massoud Barzani et de Jalal Talabani, qui se combattent sans pouvoir l'emporter l'un sur l'autre.

MALGRÉ l'échec de précédentes tentatives qui visaient à réconcilier les deux principaux mouvements kurdes irakiens, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, les Etats-Unis cherchent à remettre de l'ordre dans les rangs de l'opposition kurde au régime de Bagdad dans les trois provinces du Kurdistan qui échappent à l'autorité de ce dernier. A cette fin, Robert Deutsch, responsable des affaires du Golfe du Nord au département d'Etat, vient de faire un séjour à Erbil, « capitale » de cette partie du Kurdistan.

Un concours de circonstances pourrait donner une petite chance de succès à cette nouvelle tentative d'apaisement : l'impasse totale à laquelle ont abouti les belligérants, dont le conflit a fait quelque deux mille morts depuis mai 1994, l'échec de récents pourparlers entre le PDK et le régime irakien, et une perspective encore floue d'un allègement provisoire de l'embargo pétrolier imposé à l'Irak – les discussions sur la formule « pétrole contre nourriture » doivent reprendre, en mai, à *New York*.

Le PDK et l'UPK avaient déjà fait un pas vers la réconciliation en adoptant, lors d'une rencontre bilatérale en marge d'une réunion de plusieurs formations de l'opposition irakienne, les 3 et 4 avril, à Damas, certaines *« mesures de confiance »* : *« Cessation des campagnes d'information, échange des listes de prisonniers, arrêt des persécutions des membres et sympathisants des deux formations, garantie de la liberté de circulation dans le Kurdistan pour tous les civils quelle que soit leur obédience politique. »* Ce fut pratiquement l'unique aspect positif de la réunion de Damas, dont l'un des objectifs était vraisemblablement de contrer les velléités de la Jordanie, où une partie des opposants ont installé leurs quartiers généraux, de s'ériger en tuteur privilégié de l'opposition irakienne.

La réunion de Damas a tourné court et creusé certaines dissensions internes

On savait que ses différentes composantes étaient éparses, que les tentatives de regroupement n'avaient pas abouti. Mais la réunion de Damas, supposée rassembler des représentants des courants nationalistes, kurdes, islamistes et « démocratiques », a tourné court et creusé certaines dissensions internes. Onze formations, selon le Parti communiste irakien (PCI), avaient été invitées par la Syrie à préparer une réunion élargie de toutes les factions et personnalités de l'opposition, destinée à élaborer une stratégie commune de lutte contre le régime de Bagdad. D'entrée de jeu, deux partis islamistes, *el Daawa el islamiya* et l'Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak (ASRII), ont mis leur veto à la participation du secrétaire général du PCI. La réunion a eu lieu sans les communistes, mais elle n'a débouché que sur des généralités.

Ce droit de veto que se sont arrogé l'ASRII et *el Daawa el islamiya* a surpris certains de leurs propres militants, d'autant que les explications fournies n'ont pas été convaincantes. *El Daawa el islamiya*, dans un communiqué, a affirmé que ce sont uniquement *« les principaux courants »* de l'opposition qui étaient censés participer à la réunion. Autre argument : *« A quel titre le PCI peut-il prétendre tout seul représenter un courant, alors que chacun des autres courants comprend plusieurs composantes ? »* Ou encore : le PCI *« veut monopoliser le concept de démocratie »*. Se défendant de vouloir *« exclure quiconque »* de la lutte contre le régime, *el Daawa el islamiya* précisait que son unique objectif était de *« ramener chacun à sa juste dimension »*. En clair, pour une partie des islamistes, la réunion de Damas ne devait réunir que le « gratin » des opposants.

Cette rhétorique n'a satisfait ni le PCI, dont l'un des représentants à Paris, Raïd Fahmi, dénonce une *« politique de l'exclusion »*, ni non plus des membres d'*el Daawa* tel Abbas Jawad, pour qui ce comportement ressemble à une *« manipulation de services de renseignement »* ou à *« un règlement de comptes anciens »* et viserait à *« discréditer l'opposition irakienne en général et les islamistes en particulier »*. M. Fahmi affirme néanmoins que des pressions sont exercées sur les deux formations islamistes, aussi bien de l'extérieur que dans leurs propres rangs, et que le PCI ne veut pas fermer la porte à une future coopération.

Des divergences se sont aussi fait jour lors de la réunion à propos de la levée de l'embargo international imposé à l'Irak, d'un projet fédéraliste pour ce pays, de l'attitude à adopter face à la Jordanie – de plus en plus en pointe dans l'opposition à Bagdad – et d'une stratégie d'action concrète.

Mouna Naïm

Israël propose son aide pour la reconstruction du sud du Liban

M. Chirac se félicite de la « ténacité » française

LE PREMIER MINISTRE israélien a déclaré, lundi 29 avril, à Washington, que l'Etat juif pourrait participer à la reconstruction du sud du Liban, dévasté par seize jours de bombardements intensifs opérés par Tsahal dans le cadre de l'opération « Raisins de la colère » qui a fait plus de 160 morts.

« Si les Libanais y sont prêts, nous sommes disposés à envisager d'aider à la reconstruction du sud du Liban (...). Les Libanais ne sont pas nos ennemis et nous ne voulons pas leur pourrir la vie, au contraire », a assuré Shimon Pérès devant l'Institut Washington pour la paix au Proche-Orient.

D'après les responsables de Beyrouth, le coût des bombardements israéliens contre les milices du mouvement chiite Hezbollah, dans le sud du pays du Cèdre, se chiffrerait à 1 milliard de dollars. Le Trésor israélien a estimé de son côté que cette opération devrait coûter 200 millions de dollars à l'Etat juif.

En visite aux Etats-Unis, depuis le 28 avril, M. Pérès devait signer, mardi, l'accord de coopération antiterroriste conclu entre les deux pays après la vague d'attentats-suicides, à la fin de février et au début de mars, en Israël.

Alors que le chef de l'Autorité palestinienne était attendu, mardi, à Washington, selon son conseiller, Nabil Abou Roudeina, une rencontre n'était pas à exclure entre Yasser Arafat, Bill Clinton et M. Pérès.

Le premier ministre israélien devait se rendre ensuite à Paris pour y déjeuner, mercredi, avec Jacques Chirac. Ce dernier, selon les propos rapportés par le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, s'est félicité de la position adoptée par la France dans la crise israélo-libanaise. *« La solution finalement retenue était largement fondée sur les propositions françaises d'origine*, a déclaré, lundi, le chef de l'Etat, au cours du conseil des ministres. *La ténacité de notre diplomatie a permis à la France de retrouver sa place dans les affaires du Proche-Orient. »*

La Papouasie-Nouvelle-Guinée peine à réduire la rébellion de Bougainville

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
de notre correspondante

Un rapport sévère vient d'être remis à la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, alors que, sur le terrain, les affrontements entre rebelles sécessionnistes de l'île de Bougainville (BRA), forces militaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNGDF) et francs-tireurs locaux ont repris avec violence.

Il y a quelques semaines, pour permettre à la Force de défense de répondre aux attaques de la BRA, le gouvernement a déclaré la fin du cessez-le-feu qui avait été conclu lors d'une énième conférence de paix en octobre 1994.

POUMON ÉCONOMIQUE

Province de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) dont la capitale, Port-Moresby, est à plus de 800 kilomètres, l'île des rebelles fut, jusqu'en 1989, le poumon de l'économie nationale : les revenus de l'exploitation de son sous-sol procuraient l'essentiel de ses revenus à la *PNG*.

C'est d'ailleurs la mine de Panguna, l'un des plus importants gisements de cuivre du monde, qui est à l'origine du conflit : en 1988, divers propriétaires terriens, se sentant lésés dans la distribution des revenus générés par « leur » mine, ont demandé des indemnités phénoménales à RTZ, la compagnie australienne exploitante.

Tournés en dérision, les hommes ont pris le maquis. En quelques mois, le conflit s'est généralisé à l'ensemble de l'île et a dégénéré en guerre de sécession. Se sont ensuite succédé occupation et retrait de la Force de défense, déclaration unilatérale d'indépendance, état d'urgence, blocus de l'île, conférences de paix, cessez-le feu, mise en place d'un gouvernement provisoire par Port-Moresby sans qu'aucun de ces épisodes ne réussisse à infléchir le cours chaotique de la vie des 160 000 insulaires. Seul progresse le nombre de victimes : des milliers. Et la crise s'est étendue à l'Etat voisin, les îles Salomon, accusées par Port-Moresby de devenir une *« cache de criminels »*.

Puissance tutélaire de la PNG jusqu'en 1975, l'Australie souhaite ne pas s'engager dans cette poudrière.

Elle insiste pour qu'une solution négociée soit trouvée. Selon un récent éditorial du quotidien *The Australian*, *« Bougainville a besoin d'un règlement politique, dans l'esprit de la formule française pour la Nouvelle-Calédonie »*. Les rebelles de Bougainville n'en accusent pas moins Canberra de fournir du matériel militaire à la Force de défense, qui est à l'origine de nombreux crimes dénoncés par un rapport de l'ONU.

Ce document, rédigé l'automne dernier, insiste sur l'attitude de la PNGDF. Son auteur, Waly N'Diaye, précise : *« On soupçonne au moins soixante-quatre exécutions sans jugement par la Force de Défense, certaines victimes ayant été d'abord battues, traînées derrière des camions avant d'être tuées. Les cadavres auraient été jetés à la mer par hélicoptère, ou brûlés à l'aide de pneus. »* Le rapport estime enfin que *« les atrocités commises par la BRA ne sauraient justifier... les excès impunis de la PNGDF »*.

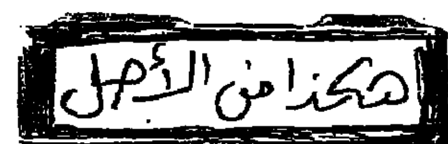
PROGRAMME DE RÉHABILITATION

Le rapport réclame le libre accès à Bougainville pour des organisations humanitaires, propose un *« programme spécial de réhabilitation sous l'égide des Nations unies »* et suggère l'intervention provisoire d'un corps d'armée mixte, formé de soldats de nations amies, qui veillerait notamment au *« désarmement des civils »*.

Ce dernier point serait crucial puisque, selon divers observateurs locaux, *« l'essentiel des tueries ont désormais lieu entre Bougainvillains »* : selon une journaliste de l'*Independent* à Port-Moresby, certains éléments de la population, qui *« dans sa majorité n'aspire qu'à la paix et à la normalité »*, *« vengent leurs morts entre eux »*.

Florence de Changy





En Afrique du Sud, une commission entend les témoignages des victimes de l'apartheid

Mgr Desmond Tutu, qui préside ces auditions, parcourt le pays

Présidée par Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap, la commission Vérité et Réconciliation parcourt le pays pour se mettre à l'écoute de ceux qui ont souffert ou ont été témoins des abominations commises sous le régime de l'apartheid. Elle est, pour une semaine, à Johannesburg. Excepté l'extrême droite, la grande majorité des Sud-Africains admettent qu'il ne peut y avoir de réconciliation nationale sans justice.

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Nelson Mandela aime surprendre. Il aime aussi les symboles. Personne ne l'attendait, lundi 29 avril, dans cette église méthodiste du centre de Johannesburg. Il a donc fait une entrée remarquée, au beau milieu de l'après-midi. Chevelure plus blanche que jamais, vêtu d'une chemise bariolée comme il les affectionne, et suivi de deux gardes du corps, il a parcouru l'allée centrale d'une démarche alourdie. L'archevêque anglican, Desmond Tutu, maître de céans en soutane pourpre, lui a souhaité la bienvenue, avec un rien de connivence. Les deux hommes ont reçu le prix Nobel de la paix, chacun en leur temps. Ils se connaissent de longue date et s'apprécient. Ils ont mené longtemps le même combat contre l'apartheid. Justement, c'est encore de cela qu'il s'agit.

SÉLECTION MINUTIEUSE

L'Afrique du Sud fouille son passé. Depuis quinze jours, la commission Vérité et Réconciliation, présidée par Mgr Tutu, parcourt le pays à l'écoute des uns et des autres, de tous ceux qui veulent exposer leurs malheurs : les témoins ou les survivants des abominations commises sous l'ancien régime, qui avait fait de la ségrégation raciale sa loi. Après East London, sur l'océan Indien, Le Cap, à la pointe sud du continent, la commission s'est installée, pour une semaine, au cœur du pays, à Johannesburg.

Le rituel est rodé : messe vespérale, dimanche ; premières auditions, lundi. Après une prière ponctuée, à l'unisson, d'un incantatoire *« Esprit de la vérité, libère-nous ! »*, conforme aux instructions de l'ancien archevêque du Cap, une vieille femme au visage parcheminé raconte avec dignité la disparition de son jeune fils tué, il y a vingt-deux ans, par l'explosion d'un colis piégé, dans son exil au Botswana. Moleseng Tiro a la voix chevrotante. Elle puise dans la boîte de mouchoirs, disposée près du micro, sur la table des témoins, et essuie ses larmes. *« En arrivant au Botswana, j'ai trouvé son corps en morceaux*, explique-t-elle. *J'ai demandé au gouvernement sud-africain de bien vouloir me laisser le ramener. On ne m'a pas donné l'autorisation. Je l'ai enterré là-bas. »*

Mme Tiro n'a toujours pas compris pourquoi Ibrahim, son fils, parti du jour au lendemain, a été assassiné. *« Madame*, lui a expliqué Mgr Tutu, *notre nation le considère comme un héros. Rien ne vous le rendra pas, mais je peux vous dire qu'il a été l'un des premiers à dire aux Noirs : « Soyez fiers de votre couleur, n'imitez pas les Blancs. » Il a beaucoup apporté à notre lutte. Nous vous remercions de l'avoir mis au monde. »*

Comme à East London et au Cap, les témoins ont été soigneusement sélectionnés pour représenter toutes les communautés qui ont souffert de l'apartheid, mais aussi pour montrer l'impartialité de la commission. Une autre mère, dont le fils a été tué par la police dans le ghetto noir d'Alexandra, à Johannesburg, en 1986, a succédé à Mme Tiro, puis une femme et un homme, dont les pères sont morts en détention en 1969. James Simpson, un Afrikaner, a été blessé dans l'explosion d'une bombe à Pretoria, en 1983. L'attentat, revendiqué à l'époque par le Congrès national africain (ANC), avait fait dix-neuf morts et deux cents blessés.

Gerald Thebe, un militant de l'ANC, a été arrêté en 1976 et torturé par la police jusqu'à sa condamnation à cinq ans de travaux forcés au bagne de Robben Island, en 1977. Il est depuis dix ans en traitement psychiatrique. Coïncidence... M. Mandela, qui a purgé la plus grande partie de sa peine dans le même pénitencier, est arrivé au moment où M. Thebe finissait son récit. L'ancien *« plus célèbre prisonnier politique du monde »*, devenu président, lui a longuement serré la main. Mais il était surtout venu entendre George Dube, un ancien militant de l'ANC, détenu et torturé pendant sept ans, selon ses dires, dans les camps de l'organisation nationaliste en Angola.

Les partisans de la commission reconnaissent que les tortionnaires *« laveront leurs mains tachées de sang à bon compte »*. Quant aux Noirs plus radicaux, ils refusent tout net cette procédure. Ils veulent voir les assassins comparaître en justice et payer pour leurs crimes. C'est le cas de la famille de Steve Biko, le chef du mouvement de la Conscience noire, battu à mort dans un commissariat de police en 1977. Ntsiki, sa veuve, et la famille de Griffith Mxenge, un avocat noir anti-apartheid, assassiné il y a quinze ans – quatre ans avant son épouse – par les forces de sécurité, ont porté l'affaire devant la Cour constitutionnelle.

Ils ne sont pas les seuls à recourir aux tribunaux. Deux anciens policiers blancs, dont les identités allaient être révélées publiquement au cours d'une audition de la commission, se sont pourvus en justice pour que leurs noms ne soient pas divulgués.

Le principe sur lequel repose cette commission semble injuste à bon nombre de Sud-Africains qui font leur cette affirmation du *Sowetan*, un quotidien de la communauté noire : *« Sans justice, il n'y a pas de réconciliation possible. »* Mais l'amnistie était une condition mise par le Parti national (NP) de Frederik De Klerk, alors chef de l'Etat, à la poursuite des négociations sur l'avenir du pays. Elle est intégrée dans la Constitution intérimaire adoptée en 1993 et ne constituait, finalement, qu'une partie du prix à payer pour l'accomplissement des réformes qui ont permis à la majorité noire d'accéder à la gestion des affaires.

Frédéric Fritscher

Trois mille candidats à l'amnistie

Fruit des négociations qui ont conduit à l'élection de Nelson Mandela à la tête du pays, le 27 avril 1994, la commission Vérité et réconciliation a jusqu'au mois de décembre 1997 pour exhumer les souvenirs les plus durs de l'apartheid. Le temps lui est compté. Elle peut tout entendre de ce qui s'est passé, de mars 1960 à décembre 1993. Elle n'a pas le pouvoir de condamner, mais elle a celui d'amnistier tous ceux qui viendront confesser publiquement leurs crimes, si ceux-ci ont été commis pour des motifs politiques. Cette deuxième phase n'a pas encore commencé, mais quelque trois mille personnes ont déjà demandé à bénéficier de cette mesure qui interdira toute poursuite judiciaire ultérieure.

L'exercice n'est pas facile et la commission est controversée. L'extrême droite de la communauté afrikaner condamne ce qu'elle estime être une chasse aux sorcières dirigée contre les anciens dirigeants blancs. L'Inkatha, le parti à dominante zouloue du chef Mangosuthu Buthelezi, accuse l'équipe de Mgr Desmond Tutu d'être un instrument aux mains du Congrès national africain (ANC) et interdit à ses militants de témoigner.

La capitale du sud du Soudan vit sous la menace des rebelles

JUBA
de notre envoyé spécial

Le grondement du premier avion-cargo réveille, chaque matin, les habitants de Juba, la plus grande ville du sud du Soudan, qui vit, depuis treize ans que dure la deuxième rébellion sudiste, au rythme d'un pont aérien, véritable cordon ombilical la reliant à Khartoum.

Mais, loin du vacarme des villes arabes surpeuplées du nord, Juba – 180 000 habitants, alentours inclus, dont la moitié sont déplacés par la guerre – apparaît comme un gros bourg africain où, entre cases et paillotes, s'éparpillent quelques bâtiments administratifs, églises, mosquées et campements d'agences humanitaires. Les casernes militaires sont partout : il y a, dit-on, un soldat pour deux habitants.

Isolée, à 1 300 kilomètres de la capitale, dans une brousse en grande partie contrôlée par les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), Juba dépend pour sa survie d'un aéroport international presque aussi fréquenté que celui de Khartoum, et du Nil blanc par lequel arrive, de temps à autre, un convoi protégé comme une forteresse flottante.



Le gouverneur adjoint de l'Etat du Bahr el Jebel, Paulino Laku Kedia, assure que la province est quasiment libérée, mais reconnaît que la guérilla bloque toutes les pistes d'accès vers le nord et les pays voisins, sauf le Zaïre. Même si le front n'est pas aux portes de la ville, celle-ci n'en est pas moins assiégée, et les gens craignent toujours un bombardement par les rebelles, qui, à quatre reprises depuis 1988, s'en sont approchés suffisamment près pour pouvoir la pilonner.

La situation reste d'autant plus précaire que la grande offensive de la SPLA, au début de novembre 1995, a semé la panique à Khartoum. Le gouvernement a dû employer les grands moyens pour garder à tout prix le contrôle de la ville symbole – à ses yeux – de l'unité du Soudan : un pont aérien de neuf vols quotidiens pendant cinq semaines a permis d'acheminer suffisamment de troupes, de matériel et de vivres pour enrayer la dangereuse avancée rebelle sur la rivière Kit, à 60 kilomètres au sud de Juba.

IMPITOYABLE RÉPRESSION

Mais la chute de Pochala, à la frontière éthiopienne, en mars, qui a révélé une nouvelle alliance entre la SPLA et l'Ethiopie, est lourde de menaces. Même si, pour le moment, les forces régulières contrôlent les alentours de Juba, notamment jusqu'à Yei, à 150 kilomètres de Juba, en direction du Zaïre. *« Il n'y a pas besoin d'escorte pour circuler*, dit ce responsable humanitaire. *Il faut simplement éviter d'être le premier sur la piste le matin, au cas ou des rebelles auraient déposé une mine durant la nuit. »*

Omniprésents, les services de sécurité surveillent de près tout expatrié ou visiteur, et les habitants craignent visiblement d'être vus en train de parler à un étranger. De même qu'on limite au minimum les déplacements des autochtones à l'extérieur de la ville, pour éviter que certains n'aillent renseigner les rebelles. Il est vrai qu'en juin 1992 la SPLA a failli s'emparer de Juba, après y avoir infiltré une « cinquième colonne ». L'impitoyable répression qui a suivi est encore dans toute les mémoires, et la « Maison blanche », où se déroulent les interrogatoires, a une sinistre réputation.

La région est fertile mais désertée du fait de la guerre, et la production agricole locale assure au mieux trois mois de subsistance. Pour réduire cette coûteuse dépendance alimentaire, le gouvernorat accorde aux fonctionnaires deux *« jours de culture »* par semaine, pour leur permettre d'aller aux champs. A l'époque des semailles, tous les terrains vagues de la ville sont labourés. Ceux qui ne sont ni paysans ni déplacés trouvent à s'employer dans l'armée, la fonction publique et les organisations humanitaires. La seule industrie qui subsiste – une fabrique de cigarettes – tourne au ralenti, à l'image de la ville.

Les dirigeants musulmans du Nord, cherchant toujours à diviser les tribus africaines, chrétiennes et animistes, exploitent à Juba l'hostilité des principales tribus de la région – Baris et Madis – envers les Dinkas, l'ethnie la plus nombreuse du Soudan du Sud et majoritaire au sein de la rébellion, qui les ont dominées de 1972 à 1983, pendant la période de semi-autonomie du Sud. Mais ni cette tactique ni les divisions de la SPLA n'ont donné un avantage décisif au régime islamiste de Khartoum, qui ne réussit pas, comme il l'avait pourtant promis en s'emparant du pouvoir, en juin 1989, à venir à bout de la rébellion.

La guerre coûte un million de dollars par jour et désespère ceux des opposants soudanais qui pensent que les causes du conflit sont avant tout économiques – l'extrême dénuement du Sud par rapport au Nord –, et que l'argent englouti dans cet interminable conflit qui a débuté dès l'indépendance, il y a quarante ans, aurait pu contribuer au développement et ramener la paix.

Jean Hélène

En quête d'emploi...

Le campus de l'université de Juba abrite un millier de moudjahidines, membres des Forces de défense populaire (FDP), engagés volontaires dans la « guerre sainte » contre les rebelles sudistes. Mais Mohamed Bakhit, étudiant de vingt-trois ans, affirme avoir rejoint les FDP pour défendre son pays. *« Si je suis tué, une longue vie m'attend au paradis, c'est sûr, mais l'essentiel est la défaite des ennemis de la nation ! »* Il ne tient pas de discours fanatique mais, d'après le témoignage d'un jeune ingénieur rencontré à Khartoum, qui s'est engagé dans les FDP pour trouver ensuite plus facilement du travail, les recruteurs en appellent autant au devoir religieux que patriotique.

***« Nous étions 45 dans ma section, dont une quinzaine, comme moi, de diplômés en quête d'un emploi, les autres étant des fanatiques, originaires de la campagne. Après huit jours d'entraînement, mais sans aucune séance de lavage de cerveau, nous avons été envoyés sur le front et intégrés aux troupes régulières. »* Pendant trois mois, il creuse des tranchées, défriche autour des positions et participe aux patrouilles de nuit. Rapatrié sanitaire avant l'offensive rebelle de novembre 1995, il a, depuis, quitté les FDP et... trouvé du travail.**

Multiplication des incidents en Bosnie

DEUX Musulmans ont été tués et dix autres blessés, lundi 29 avril, lors d'un violent affrontement entre des réfugiés musulmans qui tentaient de rentrer chez eux dans le nord de la Bosnie, et des Serbes qui voulaient les en empêcher. *« Nous confirmons deux morts et dix blessés »*, a déclaré le commandant Simon Haselock, porte-parole de l'OTAN. Selon les militaires, l'un des tués aurait été abattu, mais la plupart des autres blessés ont été victimes de mines au moment où ils contournaient un point de contrôle et pénétraient dans un champ.

L'OTAN avait auparavant signalé un incident avec des Musulmans qui refusaient de s'arrêter à un poste de contrôle, mis en place pour empêcher les réfugiés de se joindre à un violent incident entre Musulmans et Serbes à Sjenina. Par ailleurs, des Bosno-Serbes, âgés pour la plupart, ont lancé des pierres et autres projectiles sur les vitres d'un autocar transportant des réfugiés musulmans à Trnovo et les ont empêchés de se rendre sur la tombe de leurs proches. – *(Reuter.)*

Vaclav Havel exhorte l'OTAN à accélérer son élargissement à l'Est

PRAGUE. Le président tchèque, Vaclav Havel, n'a pas caché sa déception à l'issue de sa rencontre, lundi 29 avril à Prague, avec Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN. Ce dernier, qui effectue sa deuxième tournée des anciens pays communistes d'Europe, a plaidé pour un *« lien fort »* entre la Russie et l'Alliance atlantique comme *« élément-clé de la sécurité en Europe »*. Après avoir répété que *« l'élargissement de l'OTAN aura lieu »*, M. Solana a estimé que *« ce serait une faute historique de créer de nouvelles lignes de division en Europe ou, autrement, d'isoler la Russie »*. Vaclav Havel a demandé que le sommet de l'OTAN de décembre, qui devrait préciser les modalités de l'élargissement, se traduise par un message *« non équivoque »*. *« Le moment est venu d'adopter des mesures plus énergiques »*, a dit M. Havel. *« Cela fait six ans que le rideau de fer est tombé »* et *« le temps pourrait jouer contre nous »* a souligné le président tchèque. – *(AFP, AP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Radovan Karadzic a reçu pour** *« ses qualités d'homme d'Etat »* **le prix de Saint-André**, l'une des plus hautes distinctions russes. Inculpé pour génocide par le Tribunal international de La Haye, le chef des Serbes de Bosnie, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, ne s'est pas rendu à Moscou. Il y a deux ans, il avait reçu le prix Mikhail Sholokhov, la plus haute distinction littéraire russe. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : les premières personnes accusées d'avoir participé aux affrontements** durant la manifestation marquant le dixième anniversaire de Tchernobyl ont été condamnées, lundi 29 avril à Minsk, à des peines allant de 3 à 15 jours de prison. Les trente prévenus, sur 204 personnes arrêtées, ont comparu sans l'assistance d'avocats et ont été obligés de se tenir tournés face au mur, selon un porte-parole du Front populaire, principal parti d'opposition. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : les enseignants francophones, en grève depuis février** pour protester contre la suppression de plusieurs milliers de postes à la rentrée 1996, ont rejeté, lundi 29 avril, un projet de compromis élaboré par leur autorité de tutelle, la Communauté française de Belgique (CFB). Ce compromis, qui prévoyait notamment une baisse de 1 % des salaires des enseignants, une réduction du temps de travail ainsi que l'instauration de la retraite obligatoire à 60 ans, devait permettre de réduire à 2 100 le nombre d'emplois supprimés dans le secondaire, contre 3 000 prévus initialement. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le procès de la Palestinienne Soraya Ansari**, unique survivante du commando qui avait détourné un appareil de la Lufthansa sur Mogadiscio, en 1977, s'est ouvert lundi 29 avril, à Hambourg. L'avion avait été pris d'assaut par les forces d'élite allemandes, après le meurtre du commandant de bord. Les pirates de l'air réclamaient la libération de membres de la Fraction armée rouge et du Front populaire de libération de la Palestine. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : une trentaine de personnes ont été tuées** par l'Armée patriotique Rwandaise (APR), le 11 avril, lors d'une battue menée après une tentative d'évasion du centre de détention de Muramba, dans le nord-ouest du pays, qui avait fait neuf morts, a annoncé, lundi 29 avril, l'Opération onusienne d'observation des droits de l'homme au Rwanda (HRFOR). – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : les dirigeants du Front pour la démocratie au Burundi** (Frodebu) et de l'Unité pour le progrès national (Uprona) se retrouveront le 22 mai à Mwanza, en Tanzanie, pour une nouvelle session de pourparlers organisée par l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, a indiqué, lundi 29 avril, à Bujumbura un participant aux pourparlers. La semaine dernière, les responsables des deux principaux partis burundais ont eu une première série de discussions, destinées à trouver les moyens d'éviter une guerre civile. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : un échange de tirs a eu lieu**, dans l'après-midi du lundi 29 avril, à Monrovia, dans le secteur de la présidence, où Charles Taylor et Alhaji Kromah, deux chefs de factions membres de la présidence collégiale, s'étaient rencontrés dans la journée pour la première fois depuis trois semaines. Selon des témoins, ces tirs semblaient être le fait de combattants Krahns, partisans du « général » Roosevelt Johnson, qui tentaient d'attaquer le dispositif de sécurité de l'Ecomog. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : au moins vingt personnes de confession chrétienne ont été** blessées, dimanche 28 avril, à la suite d'un accrochage avec des musulmans à l'université Bayero de Kano, dans le nord du pays, ont indiqué, lundi, les habitants de la ville. Parmi les victimes se trouve un professeur de géographie britannique. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **Etats-Unis : William Colby, soixante-seize ans, qui fut le très controversé directeur de la CIA** sous la présidence de Richard Nixon, notamment au moment du scandale Watergate, a disparu de son domicile dans la nuit du 27 au 28 avril, apparemment victime d'une noyade au cours d'une sortie en canoë. Les recherches lancées dès dimanche matin le long d'un affluent du fleuve Potomac, à 65 kilomètres au sud de Washington, n'ont encore donné aucun résultat. – *(AFP.)*

ASIE

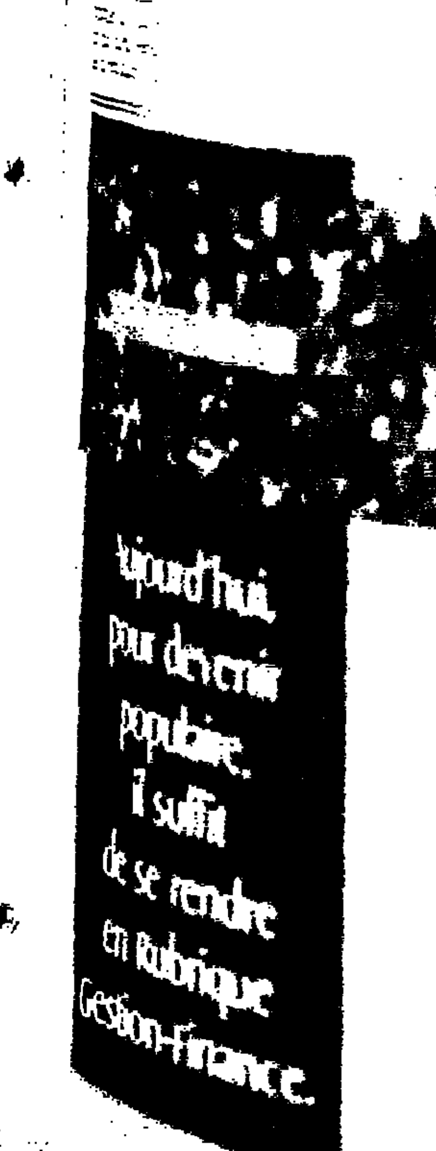
■ **CORÉE DU NORD : l'université Kim Il-sung a fermé provisoirement ses** portes en raison des pénuries alimentaires qui affectent plusieurs provinces du pays, rapporte mardi 30 avril le magazine sud-coréen *Hankyoreh Daily*. Les étudiants ont été renvoyés chez eux car l'université n'est plus en mesure de les nourrir, précise le journal en citant un étudiant anonyme. – *(AFP.)*

■ **CHINE : un militant des droits de l'homme**, Yao Zhenxiang, et son frère, ont été arrêtés par la police, vendredi 26 avril, à Shanghai. Ancien entrepreneur dans une société de bâtiment de Shanghai, Yao Zhenxiang a longtemps financé des groupes locaux de militants des droits l'homme. Il s'était exilé, en 1995, en France avant de retourner en Chine, ayant reçu des autorités des assurances qu'il ne serait pas inquiété. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE/USA : le département d'Etat a rejeté**, lundi 29 avril, une demande formulée par Pékin visant à débloquer les crédits et garanties bancaires accordés par la Banque américaine d'import-export (Export-Import Bank) aux entreprises américaines pour des projets en Chine. Ces crédits et garanties avaient été gelés, en février, à la suite d'informations relatives à la vente par la Chine d'éléments de technologie nucléaire au Pakistan. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : un accord sur la dette extérieure** contractée par l'ex-Yougoslavie auprès des banques commerciales a été signé, lundi 29 avril, a indiqué le Club de Londres dans un communiqué. Selon cet accord préliminaire, la Croatie prendra à sa charge environ 30 % des 4,7 milliards de dollars concernés (23 milliards de francs). – *(AFP.)*



EMPLOI Les statistiques publiées, mardi 30 avril, par le ministère du travail indiquent une stabilisation du chômage au mois de mars. Mais le *nombre des demandeurs d'emploi a progressé depuis un an, de 0,3 % selon le mode de calcul en vigueur depuis août, et de 1,3 % selon l'ancien. Au 31 mars, il y avait donc, selon le calcul officiel,* 3 027 400 demandeurs d'emploi. ● LE GOUVERNEMENT peut donc, par la voix de M. Barrot, tirer argument de cette évolution pour souligner que sa politique de baisse des charges contribue à limiter le chômage des jeunes. Il plaide pour la poursuite des efforts en faveur des chômeurs de longue durée. ● LA REPRISE économique, pour autant, n'est pas encore au rendez-vous. Le patronat ne l'espère que pour le second semestre et ne prévoit une nette amélioration du marché du travail qu'à la fin de l'année.

Jacques Barrot voit un « encouragement » dans la stabilisation du chômage

Pour la première fois depuis le mois d'août, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé en mars de 4 200 selon le nouveau mode de calcul. Mais il a progressé de 12 400 selon l'ancien. La poursuite de cette amélioration dépendra d'une reprise économique encore aléatoire

LES STATISTIQUES du chômage sont à l'image de la conjoncture économique : envoyant des signaux en partie contradictoires, elles suggèrent que le creux de l'activité est maintenant dépassé mais que la reprise n'est pas encore franchement enclenchée. C'est du moins ce que suggère l'état du marché de l'emploi pour le mois de mars, publié, mardi 30 avril, par le ministère du travail.

Selon l'indicateur auquel on se réfère, on peut en effet en déduire que le nombre des demandeurs d'emploi a baissé ou bien augmenté au cours du dernier mois. La première série statistique, celle qui est en vigueur depuis la réforme du mode de comptabilisation intervenue en août 1995 (catégorie 1, en données corrigées des variations saisonnières), fait en effet apparaître une baisse de 4 200 du nombre des chômeurs (– 0,1 %). Au total, le nombre des demandeurs d'emploi s'élevait donc à 3 027 400 à la fin du mois de mars. Il s'agit évidemment d'une bonne nouvelle, car après *dix mois* de reflux ininterrompu, le chômage était reparti à la hausse au mois d'août dernier, et, depuis, le nombre des chômeurs n'avait cessé de progresser. Aussi faible soit-elle, cette baisse est donc la première depuis huit mois.

Ce signe favorable n'est pas le seul. D'abord, il apparaît que le nombre des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE baisse sensiblement : de 13 700 personnes, soit – 1,3 % sur un mois et – 3,3 % depuis un an. De plus, *les inscriptions* à l'ANPE diminuent sensiblement (– 2,7 %), du fait, notamment, d'un recul des licenciements économiques (– 5,1 %). La baisse du chômage profite, de surcroît, au premier chef aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (– 0,6 %). Enfin, si le chômage baisse légèrement, c'est aussi parce que les reprises d'emploi et les entrées en stage sont en hausse sensible : respectivement de 7,1 % et 7,3 %.

Il faut toutefois interpréter ces données avec précaution. D'ailleurs, si l'on se réfère toujours à ce nouveau mode de comptabilisation, le bilan annuel reste fortement préoccupant. A la fin du mois de février, le chômage accusait toujours une baisse de 0,3 % sur un an. A la fin du mois de mars, la tendance est inversée et la variation annuelle fait apparaître une hausse de 0,3 %, le mois de mars 1995 *ayant été particulièrement* bon. Surtout, si l'on se réfère à l'ancien indicateur, celui qui prend en compte les personnes ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, la tendance est toujours franchement à la hausse. *Dans ce cas*, le nombre des demandeurs d'emploi est passé de 3 316 400 en février à 3 328 800 en mars, soit 12 400 personnes de plus (+ 0,4 %). Depuis mars 1995 la hausse est encore plus spectaculaire, puisque le nombre des demandeurs d'emploi a progressé de 43 900 (+ 1,3 %).

L'évolution du marché du travail en mars

LES MOINS DE 25 ANS

FEMMES

1993 1994 1995 96

L'indication est similaire si l'on se réfère à un dernier indicateur, celui du taux de chômage au sens du Bureau international du travail. A la fin du mois de mars, ce taux *était de 11,9 % de la population active*, en hausse de 0,1 point par rapport au mois précédent et de 0,2 point sur un an.

Au total, l'évolution du chômage enregistre *donc* ce qui apparaît être une stabilisation. *« Il s'agit d'un encouragement à poursuivre un vrai traitement économique du chômage »*, a déclaré au *Monde* le ministre des affaires sociales et du travail. Jacques Barrot observe que ce résultat a été obtenu malgré une baisse de près de 15 000 sur un an du nombre des contrats emplois-solidarité (CES) et des emplois consolidés (CEC), ce qui laisse penser que *« le secteur marchand semble créer plus d'emplois pour une croissance donnée »*. Selon lui, il faut donc maintenir les efforts entrepris pour *« enrichir le contenu en emplois de la croissance »*, ce qui justifie de poursuivre la politique de baisse des cotisations pour les bas salaires, celle en faveur du développement du temps choisi ou encore des emplois de service.

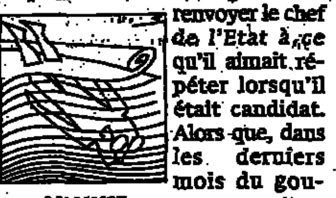
M. Barrot se réjouit également que, pour la première fois, le nombre des chômeurs de plus de trois ans ait baissé. C'est la preuve, *selon lui, que « le volontarisme est payant »* et qu'il ne faut pas ralentir l'effort dans ce domaine. Lors de la remise à plat des aides à l'emploi, le ministre du travail entend que cet effort ne soit pas remis en cause. Alors que les socialistes ont fait grief au gouvernement de conduire une politique dont le seul effet sensible est de modifier *« l'ordre dans les files d'attente »* devant les ANPE, il estime que les chiffres du chômage envoient *« un message qu'il ne faudra pas oublier »*, car une baisse du chômage de très longue durée est selon lui possible, même pour les catégories de chômeurs les plus menacés par l'exclusion.

L. M.

Les chefs d'entreprise modérément optimistes

Les prévisions générales d'activité des industriels restent stables au mois d'avril, avec toutefois un pronostic de baisse des prix, indique l'Insee dans son *enquête mensuelle de conjoncture* diffusée mardi 30 avril. En revanche, l'opinion des patrons s'améliore *« sensiblement »* quant il s'agit des perspectives d'activité de leur entreprise, selon l'Institut de conjoncture, ce qui *« laisse présager d'une nette progression de la production industrielle au deuxième trimestre 1996 »*. Au premier trimestre, les carnets de commandes se sont un peu regarnis, mais restent inférieurs à leur niveau normal pour l'ensemble de l'industrie. La production est encore déprimée dans les biens intermédiaires, et dans une moindre mesure dans les biens d'équipement professionnel. En revanche, *dans les* biens de consommation et l'automobile, les industriels tablent sur une nette reprise au cours des six prochains mois.

En attendant la reprise économique...



ANALYSE

« DERRIÈRE les statistiques, il y a des hommes et des femmes. » Un an après l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, la tentation est grande de renvoyer le chef de l'Etat à ce qu'il aimait répéter lorsqu'il était candidat. Alors que, dans les derniers mois du gouvernement d'Edouard Balladur, le nombre des demandeurs d'emploi reculait, celui qui n'était alors que maire de Paris observait que cette baisse n'avait *« aucune signification »*, car elle était trop modeste pour résorber *« la fracture sociale »*. Mieux que cela, il soulignait que *« les grands équilibres économiques construits sur des déséquilibres sociaux ne tiennent pas longtemps »*, car ils ne prennent pas en compte la désespérance sociale. Et voilà que les sacro-saints grands équilibres économiques, hier fustigés, sont redevenus les critères de la bonne gestion. Le chômage, pourtant, est chose trop grave pour ne retenir des derniers chiffres des demandeurs d'emploi que ce triste mais prévisible pied de nez de l'Histoire. Au-delà, il faut bien se *poser la seule question qui vaille* : cette fois encore, la petite baisse du chômage n'a-t-elle *« aucune signification »* ?

La réponse, en fait, ne fait guère de doute : pour plusieurs mois encore, le gouvernement risque d'avoir à affronter une accumulation d'indices médiocres, car le marché du travail, maintenant largement déréglementé, subit plus directement qu'auparavant les à-coups de la conjoncture.

> L'économie française est entre deux eaux, secouée par une sorte de désagréable « clapot »

On l'a bien mesuré en 1994 : la reprise économique a eu aussitôt un effet bénéfique sur l'emploi, ce qui a permis à l'époque à M. Balladur de tirer la couverture à lui et d'y voir les premiers fruits de son action. On le mesure aujourd'hui dans l'autre sens : le fort recul de l'activité, perceptible depuis la fin du premier trimestre de 1995, s'est très vite répercuté sur les chiffres du chômage. Ce qui a totalement pris à contre-pied le chef de l'Etat, qui, multipliant les promesses, avait eu l'imprudence d'oublier, le temps d'une élection, que le chômage est d'abord tributaire de la croissance.

Or, pour l'avenir proche, les augures ne sont pas bons. Certes, il n'y a pas que des motifs d'inquiétude. En particulier, le niveau historiquement très bas des taux d'intérêt à court terme ne peut que favoriser une reprise, d'autant que l'actuelle conjoncture allemande ne laisse pas présager un durcissement de la politique monétaire d'ici quatre à six mois. De même, le CNPF a de bonnes rai*sons d'observer que les chefs d'en*treprise vont reprendre fortement leurs dépenses d'investissements, sinon pour augmenter leurs capacités de production, du moins pour renouveler des équipements qui ont souvent vieilli. Fréquemment évoqué par les experts, le scénario d'une reprise économique allant s'accélérant à partir du second semestre de 1996 est donc crédible.

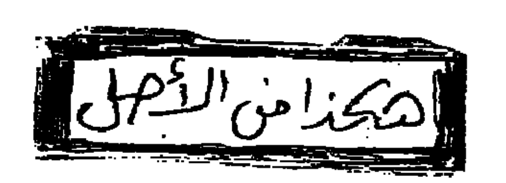
Mais pour l'heure, on n'y est pas encore. Symboliquement, les derniers chiffres du chômage, à la baisse selon le nouveau mode de comptabilisation, à la hausse selon l'ancien, résument bien le climat économique actuel. Même si *ce n'est plus la tempête, l'écono*mie française est entre deux eaux, secouée par une sorte de désagréable *« clapot »*, pour reprendre une formule qu'affectionne le pré*sident du CNPF. Et dans tous* les cas de figure, l'hiver a été si morose que la croissance économique de 1996 est maintenant largement compromise, avec un taux prévisible qui devrait à peine dépasser 1 %. Le chômage portera donc inévitablement trace de cette activité très médiocre, au moins jusqu'à l'automne, peut-être même jusqu'à la fin de l'année, au dire du patronat.

De surcroît, la croissance n'est pas seule en cause. Si le marché du travail n'est pas encore sorti d'une zone de fortes turbulences, la politique de l'emploi, elle-même, est par ricochet en crise. Du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, jusqu'au premier ministre, Alain Juppé, en passant par le président du CNPF, Jean Gandois, tout le monde, à présent, fait le même constat : les aides à l'emploi sont si nombreuses et leurs effets si peu manifestes au regard de leur coût budgétaire qu'une gigantesque remise à plat est devenue nécessaire pour reconstruire un dispositif plus cohérent et plus efficace.

Mais pour déboucher sur quels *résultats ? Le contrat initiative*-emploi (CIE) que le candidat Chirac avait présenté comme le remède miracle anti-chômage ne présente-t-il pas un bilan aussi décevant que de nombreuses autres formules d'emplois aidés, avec en prime un coût pour les finances publiques considérable ? Si des économies doivent être faites, à quelle action prioritaire une partie d'entre elles pourrait-elles être réaffectées ? A un plan d'insertion des jeunes sur le marché du travail, comme le souhaite le patronat, qui préconise de redéployer 20 milliards de francs de crédits publics en ce sens ?

En fait, à bien des égards, la situation apparaît paradoxale : il semble en aller de la politique de l'emploi commme de la politique fiscale. Au plus fort de la tourmente, le gouvernement lance une réflexion sur le cap à suivre. Comme s'il avait conscience que les instruments dont il dispose pour conduire l'action publique ne sont plus efficaces, mais sans encore savoir précisément comment y remédier. Ou, si l'on préfère, comme s'il ne voyait plus qu'une seule vraie planche de salut : le retour tant attendu de la croissance.

Laurent Mauduit



Les syndicats célèbrent le 1er mai divisés à Paris mais unis en province

Deux manifestations et un rassemblement ont lieu dans la capitale

Les trois grandes confédérations syndicales françaises – CFDT, CGT et FO – commémorent le 1er mai en ordre dispersé, cinq mois après le mouvement social de l'automne 1995. La CGT organise son traditionnel défilé à Paris, de la gare du Nord à la Bastille, avec une trentaine de syndicats et d'associations, dont la FSU et le « groupe des dix solidaires et unitaires » ; la CFDT fait une fête au Parc floral du bois de Vincennes.

L'ÉLAN du mouvement social de novembre et décembre 1995 n'aura pas suffi. Deux camps s'étaient alors formés : d'un côté, les centrales qui ont soutenu les grandes lignes du plan Juppé (CFDT, CFTC, CGC), de l'autre celles qui ont composé le front du refus (CGT, FO), fer de lance des grèves, mais surtout des manifestations unitaires. Cinq mois après, chacune des grandes confédérations a décidé de célébrer dans son coin et à sa manière la fête du travail. Faisant fi de ces divisions, le PS a appelé ses militants à participer nombreux aux défilés du 1er mai, en rappelant dans un communiqué qu'il s'agit de *« la célébration des luttes pour parvenir aux premières mesures sociales du Front populaire en juin 1936 »*, dont c'est le soixantième anniversaire.

Fidèle à la tradition, la CGT est la seule confédération à organiser des manifestations sur l'ensemble du territoire. Le 11 avril, son bureau avait appelé à construire *« un puissant 1er mai, revendicatif, unitaire et solidaire »*. Le slogan des manifestations de la fin 1995 – « tous ensemble » – est mis en exergue. Autre symbole, le départ du cortège parisien est fixé à la gare du Nord à 14 h 30 (direction place de la Bastille), en hommage au succès remporté par les cheminots contre le contrat de plan de la SNCF et la réforme des retraites du secteur public.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, sera présent dans le carré de tête de la manifestation parisienne. Une trentaine d'organisations syndicales, les enseignants de la FSU, les différentes composantes du « groupe des dix solidaires et unitaires » – Sud PTT, Sud Rail, SNUI (impôts), – les deux UNEF, ainsi que les associations de « sans-droits » MRAP, SOS-Racisme, AC !, DAL, Droits devant, APEIS, CADAC... se sont jointes à l'appel de la CGT Ile-de-France. Opposants à Nicole Notat, les cédédistes qui ont créé le slogan « CFDT en lutte » n'ont pas signé l'appel commun, mais seront présents dans le cortège parisien. Ils défileront avec les « sans droits » qu'ils hébergent dans des entrepôts désaffectés de la SNCF.

Il n'était pas question pour Marc Blondel de défiler aux côtés de son *alter ego* de la CGT, comme le 28 novembre 1995. Le secrétaire général de FO continue en revanche à commémorer les faits et gestes de Léon Jouhaux, son prédécesseur. En 1995, M. Blondel s'était recueilli sur le mont Saint-Clair, près de Sète, où le futur président de FO, alors secrétaire général de la CGT, avait trouvé refuge pendant la seconde guerre mondiale. Cette année, il inaugure une salle Léon-Jouhaux dans les locaux de la confédération.

PAS DE DÉFILÉ FORCE OUVRIÈRE

Fidèle, elle aussi, à sa propre tradition, FO n'appelle pas à descendre dans la rue. Mais elle a prévu une cinquantaine de réunions militantes dans des métropoles régionales, où elle envoie des membres de son bureau confédéral. FO précise qu'elle entendait *« utiliser pleinement cette journée internationale de revendication pour s'exprimer haut et fort sur les conséquences de la globalisation de l'économie »*.

La CFDT, elle, est en train de forger sa nouvelle tradition : à l'appel de son union régionale Ile-de-France, elle organise une *« grande fête populaire »*, au Parc floral de Paris, dans le bois de Vincennes. Une vingtaine d'organisations (Amnesty international, le MRAP, la CIMADE, l'UNICEF...) participeront à cette journée, où se tiendront des débats syndicaux sur le travail des enfants, l'avenir du travail et le lien entre l'action syndicale et l'exclusion, et où se produiront des artistes comme Khaled. Nicole Notat devrait prendre la parole en milieu d'après-midi. Deux priorités sont à l'ordre du jour : l'emploi des jeunes et la réduction du temps de travail. Des fêtes devraient aussi être organisées à Strasbourg, Brest, Epinal, Nancy, tandis que des manifestations intersyndicales sont prévues à Lyon, Nice, Marseille et Dijon.

Enfin, la Confédération nationale du travail (CNT), qui regroupe les anarcho-syndicalistes, a appelé comme l'an passé à une manifestation à Paris, de la place des Fêtes à la République, pour *« l'égalité sociale »* et *« la solidarité internationale »*.

A l'inverse de Paris, dans plusieurs villes de provinces, des appels communs, débouchant sur des manifestations unitaires, ont ainsi été lancés à Chambéry, à Caen, dans la Drôme ou le Gers. A Bordeaux, ville dont le maire est Alain Juppé, une manifestation réunit CGT, CFDT et FSU sur un mot d'ordre commun en faveur de la réduction du temps de travail sans perte de salaire et contre les ordonnances sur la Sécurité sociale. Pour sa part, la CGT défile avec une autre organisation dans quarante et un départements.

Alain Beuve-Méry

Pierre Péan et les « contrevérités » de François Mitterrand

PIERRE PÉAN, auteur d'*Une jeunesse française* (Fayard, 1994), conteste, dans un entretien à *Libération* du mardi 30 avril, la version donnée par François Mitterrand de son attitude sous l'Occupation dans son ouvrage posthume, *Mémoires interrompus* (Odile Jacob). Il accuse l'ancien chef de l'Etat de soutenir *« une succession de contrevérités »*. Il lui reproche de prétendre qu'*« il serait devenu sinon résistant, du moins tout proche de la Résistance, quelques semaines après son arrivée à Vichy »*, en janvier 1942, ce qui, affirme-t-il, *« est faux »* ; d'avoir rompu avec Vichy dès 1942, alors qu'il ne l'a pas fait avant *« février-mars de l'année 1943 »*, selon Pierre Péan ; de nier avoir été giraudiste, et, globalement, de *« distordre l'ambiance de Vichy à cette époque »* et de *« nie(r) l'évidence »*.

DÉPÊCHES

■ **CANTONALE : l'harmonie ne règne pas au sein du Front national** sur la consigne à donner aux électeurs pour le second tour de l'élection cantonale partielle de Rouen 7 (Seine-Maritime), dont le premier tour a eu lieu dimanche 28 avril. Alors que le candidat FN ne peut se maintenir au second tour, en dépit d'un bon score (21,54 %), Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN, puis Jean-Marie Le Pen, interrogé par RTL, mardi, ont appelé à *« faire battre la majorité »*, dont le candidat affrontera dimanche Michel Bérégovoy (PS), arrivé en tête. En revanche, le candidat du FN, Gilles Pennelle, a déclaré, lundi à Rouen, qu'il laissait leur *« liberté aux électeurs »*.

■ **CAMPAGNE : Fodé Sylla, président de SOS-Racisme,** qui doute aujourd'hui de l'efficacité du *« seul discours incantatoire et moral »* pour combattre le Front national, a annoncé, lundi 29 avril, le lancement d'une campagne dénonçant le contenu du programme du FN. Celle-ci s'appuie sur un tract intitulé : *« Croyez-vous vraiment que le FN ne s'en prendra qu'aux immigrés ? »*, sur trois affiches portant sur les retraites, les femmes, et la *« valorisation des racines françaises »*, et sur une brochure apportant *« 50 réponses au programme du FN »*.

■ **CLOVIS : le Grand Orient de France,** première obédience maçonnique, *« s'indigne (...) que l'on tente de faire passer pour un acte fondateur de la nation »* le 1 500e anniversaire du baptême de Clovis. Le Grand Orient a estimé, lundi 29 avril, que *« les actes fondateurs de la République (...), c'est Valmy, c'est 1792, c'est 1872, c'est 1905 »*.

■ **COMMERCE : la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD)** dénonce le risque de blocage du commerce qui résulterait des contraintes contenues dans le projet de loi sur le commerce et l'artisanat, adopté par le conseil des ministres du lundi 29 avril (*Le Monde* du 30 avril), et notamment l'autorisation, désormais obligatoire, pour l'ouverture des magasins de plus de 300 mètres carrés. En revanche, la chambre de commerce et d'industrie de Paris approuve le renforcement des contrôles, tout comme la Fédération nationale des centres-villes, commerces et services (FNCV).

Les séguinistes « décodent » leurs illusions perdues

EN CES TEMPS de première bougie d'anniversaire présidentiel, le Rassemblement pour une autre politique (RAP), proche de Philippe Séguin, livre un petit cadeau rafraîchissant et opportunément corrosif : un *Décodeur de la pensée unique*, ou *« petit dictionnaire moqueur de tout ce qu'il faut dire en politique pour être convenable »*. Sous la signature de ministres, anciens ministres, députés et intellectuels de toutes tendances, on trouve des définitions souvent drôles, bien qu'inégales, de tous ces mots qu'une mode, déjà ringarde, aurait qualifiés d'*« incontournables »* du discours politique : *« fracture sociale »*, *« ascenseur social »*, *« entreprise citoyenne »*, *« mondialisation »*, *« devoir d'ingérence »*, etc. Certains d'entre eux résonnent à nos oreilles « citoyennes » comme ces rengaines sucrées de l'été sur la plage, lorsqu'on veut croire, et faire croire, que tout est possible. On les réécoute avec, au choix, un brin de nostalgie, pas mal d'indifférence ou beaucoup d'amertume.

Derrière l'aspect ironique et léger des définitions auxquelles se sont exercés les auteurs perce bien souvent le dépit amoureux. On retrouve, parmi les signataires, le sociologue Emmanuel Todd, qui fut l'un des inspirateurs de la campagne de Jacques Chirac, l'universitaire Alain Cotta, proche d'Alain Madelin, trois anciens ministres renvoyés sans ménagement du premier gouvernement d'Alain Juppé, Jean de Boishue, Claude Goasguen et Elisabeth Hubert. Cette dernière livre un commentaire acide du *« XX, chromosome féminin »* et de sa *« sous-espèce, la XX politique »*, qui, dit-elle, *« se caractérise par une certaine difficulté à exprimer des qualités d'intelligence et de réalisme dans un univers conçu pour les plantes de l'autre sexe, moins brillantes, mais plus opportunistes »*. La même causticité à l'égard de certaines attitudes gouvernementales se retrouve sous la plume de Jean-François Mattei, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, à l'article *« concertation »* : *« Mise en musique d'un concerto qui devrait en principe conduire à une harmonieuse symphonie. Généralement exécutée à la baguette. »* On lira encore, sous la signature d'un autre député UDF, Olivier Darrason, une définition ironique du mot *« confiance »*, qui rappelle, là encore, quelques célèbres injonctions chiraquiennes ou juppéistes : *« Moins on en a en soi, plus on la sollicite des autres, moins on l'obtient d'ailleurs. »* Ou encore, estampillé Marc Blondel, un pamphlet salé contre *« Davos »*, du *« nom d'une station suisse huppée où le gotha de l'industrie et de la finance internationale prend régulièrement de l'altitude pour mieux s'éloigner des contingences bassement sociales (...) »*.

En fait de bougie, la seule que ces auteurs semblent avoir envie de souffler est celle du premier tour de l'élection présidentielle. Le *Décodeur de la pensée unique* est, d'abord, un hommage militant à celui qui fut, au côté de Jacques Chirac, l'homme du 23 avril : Philippe Séguin. Le président de l'Assemblée nationale peut être fier de ce cadeau, au doux parfum de pacte républicain. Au fil des pages se côtoient Jean-Pierre Chevènement, Bertrand Renouvin, Max Gallo, Rony Brauman, Jean-Claude Guillebaud, Blandine Kriegel ou encore Denis Tillinac. Les auteurs du projet ont choisi de ne pas solliciter M. Séguin, afin, expliquent-ils, de le laisser *« au-dessus de la mêlée »*. De ce *Décodeur*, le président de l'Assemblée nationale nous a toutefois livré sa définition : *« Instrument servant à se libérer de l'ultralibéralisme triomphant et de ses zélateurs omniprésents, après décryptage gratuit de toutes les fausses prophéties. »*

Pascale Robert-Diard

★ *Décodeur de la pensée unique*, 70 pages, 30 francs. RAP, 42, rue Fondary, 75015 Paris.

L'armée de terre réduit fortement ses commandes de chars Leclerc

LE MINISTRE de la défense a révélé, à la fin de la semaine dernière, que les armées françaises commanderont trente-trois chars Leclerc par an, dans le cadre de la programmation militaire 1997-2002. A l'origine, lorsque le programme Leclerc a été conçu, il avait été question que l'armée de terre en acquière, par an, entre un minimum de quarante-quatre et un maximum de soixante-six exemplaires, et selon un échéancier plus rapide. Mais Charles Millon a précisé, devant le club de la presse de Lyon, que le gouvernement n'envisageait, pour cette période sexennale, qu'une commande globale de cent quatre-vingt-dix-huit chars Leclerc.

A ce jour, le constructeur du blindé, le groupe GIAT industries, a reçu la commande ferme de six cent cinquante-huit chars : deux cent vingt-deux pour la France, trois cent quatre-vingt-dix chars de bataille et quarante-six chars de dépannage pour les Emirats arabes unis (EAU). En février dernier, cent vingt et un chars (dernier chiffre connu) avaient été livrés aux deux clients de GIAT industries.

CONTROVERSES

En l'an 2002, la France aura donc commandé les quatre cent vingt chars Leclerc que son projet de modèle d'armée 2015 a fixés pour objectif à l'armement de sa nouvelle force blindée lourde. Au départ, les plans de l'armée de terre avaient été établis sur la base de quelque mille cent à mille deux cents Leclerc. Puis une première révision de cet objectif avait réduit la commande à huit cents. Une deuxième étape a ensuite diminué quasiment de moitié le but à atteindre. C'est finalement le tiers de l'objectif initial qui constitue la « cible » réelle. Cette diminution drastique de la commande est partiellement à l'origine des graves déboires rencontrés par GIAT industries, dont le PDG, Jacques Loppion, a prévu d'annoncer à la fin mai son plan de réorganisation.

Le 501-503e régiment de chars de combat (RCC) de Mourmelon est aujourd'hui la seule unité à avoir mis le Leclerc à l'épreuve, l'armée de terre française envisageant de former deux groupements de quarante chars chacun pour les intégrer ensuite en un même régiment sur le modèle des régiments blindés mis sur pied par la Russie. D'autres pays, à l'étranger, ont demandé à tester le Leclerc. C'est notamment le cas de l'Arabie saoudite – pour une première tranche de cent cinquante chars –, qui l'a mis en compétition avec l'Abrams américain et le Challenger britannique. Elle envisage ultérieurement deux autres tranches totalisant trois cents autres exemplaires, mais l'Abrams est proposé pour 30 % moins cher.

Dans tous les états-majors, l'intérêt du char est, d'une manière générale, l'objet d'assez vives controverses entre partisans et adversaires de ce système d'arme, surtout dans le cadre de missions dites d'interposition, de maintien ou de rétablissement de la paix. A ceux qui nient la capacité du char à survivre à des attaques d'hélicoptères, les experts font remarquer néanmoins que les Indiens (avec des T-72 d'origine russe) comme les Américains et les Italiens (avec des M. 60) sont intervenus en Somalie avec leurs chars. De même, en Bosnie, les Danois ont utilisé des Leopard 1 (de conception allemande) au service des « casques bleus » de l'ONU ; plus récemment, au sein de la force de paix de l'OTAN, les Américains ont déployé une division blindée dotée de chars Abrams.

Aujourd'hui, les dirigeants de GIAT industries font valoir qu'une centaine de pays dans le monde alignent plus de 100 000 chars (dont 18 000 pour la seule Russie) et que, sur ce même total, la moitié des trente pays qui possèdent chacun un millier de chars constituent des marchés à renouveler, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie.

Jacques Isnard

M. Chirac au camp de Canjuers

Jacques Chirac a présidé, lundi 29 avril, à l'Elysée, un conseil de défense consacré à la rédaction finale du projet de programmation militaire, qui prévoit d'attribuer aux armées, chaque année, en francs constants (valeur 1995) 99 milliards de francs au fonctionnement et 86 milliards à l'équipement entre 1997 et 2002. Le chef de l'Etat devrait assister, vendredi 3 mai, au camp de Canjuers (Var), à une présentation des principaux matériels de l'armée de terre (dont le char Leclerc), en présence de Charles Millon, ministre de la défense, et du général Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre. A l'origine, M. Chirac aurait dû se faire présenter un exercice de corps d'armée. Mais la visite de Canjuers a été, en fin de compte, réduite dans ses ambitions, le président de la République tenant à plus de discrétion.

Le PS réfléchit sur une « nouvelle pratique » de la démocratie

Jack Lang demande aux militants socialistes de faire preuve d'« imagination »

DES QUESTIONS, encore des questions, toujours des questions. Pour lancer dans les sections le débat sur le thème de la démocratie (*Le Monde* du 9 avril), qui, relayé sur le réseau Internet début mai, doit faire l'objet d'une convention les 29 et 30 juin, le Parti socialiste a publié dans son hebdomadaire *Vendredi*, en date du 26 avril, un questionnaire à entrées multiples destiné à ses militants. Dans un préambule, Jack Lang, nommé par Lionel Jospin chef d'orchestre de ce débat, part du constat que la société *« souffre d'un déficit démocratique »* et entend répondre à la fois au *« désenchantement »* des Français qui s'éloignent de la vie collective et à leur *« aspiration »* à *« une nouvelle pratique du pouvoir »*. L'ancien ministre de la culture fait appel à *« l'imagination »* des militants socialistes. Déjà, les rocardiens et la Gauche socialiste préparent leurs propres contributions au débat.

Le PS va donc devoir relever le défi de traiter un sujet très ambitieux, en disposant d'un très court laps de temps. L'organisation du débat ayant été subdivisée entre quatre commissions, chacune a envoyé son propre questionnaire. La commission sur la démocratie politique, pilotée par Jean-Marc Ayrault et Ségolène Royal, demande d'emblée s'il faut *« modifier l'équilibre des institutions »*, en énumérant un certain nombre de pistes sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, l'élection du Sénat au suffrage universel direct, l'introduction de nouveaux droits dans la Constitution, comme, par exemple, un objectif de parité pour assurer une meilleure représentation des femmes. Parmi de nombreuses autres, des interrogations font écho à des thèmes de campagne de M. Jospin : *« Doit-on promouvoir une présidence citoyenne ? Faut-il interdire tout cumul de mandats ? Comment assurer l'équilibre entre la loi et le contrat ? Comment l'indépendance de la justice peut-elle être renforcée à l'égard de la politique ? »*

RÉFÉRENDUM LOCAL

Dans un court préambule, la commission sur la démocratie citoyenne, animée par Martine Aubry et Sylvie Guillaume, souligne que *« la citoyenneté passe par l'acquisition et l'exercice de droits, sans lesquels elle est abstraite et en définitive inexistante »*. *« Comment être pleinement citoyen lorsqu'on n'a pas d'emploi, de logement ou que l'on est exclu de fait de l'accès aux soins ou à la justice ? »*, interroge-t-elle, avant de mettre en débat un retour aux conditions d'accès à la nationalité qui existaient avant 1993 et le droit de vote des étrangers en situation régulière pour les élections municipales. Elle évoque aussi la laïcité, l'aménagement du *« modèle d'intégration à la française »*, le champ du référendum local ou encore la représentation des usagers dans les services publics, voire des chômeurs à l'ANPE.

« La démocratie participative » est aussi au centre du questionnaire de la commission sur la démocratie locale, conduite par Catherine Trautmann et Jean-Pierre Bel. L'idée est d'*« engager une nouvelle étape de la décentralisation »*, qui *« n'est indemne ni de la crise de sens qui affecte l'Etat, ni de l'émergence européenne »*. La mise en place de conseils de quartiers ou de commissions extramunicipales *« ouvertes »* est évoquée comme *« le contrôle des citoyens sur les politiques publiques locales »*, l'égalité d'accès au service public, le rôle de l'Etat, la durée et le cumul des mandats, etc.

Au nom de la commission sur la démocratie sociale, Claude Bartolone et Harlem Désir se réfèrent au socialisme de Jean Jaurès, *« qui fait la synthèse entre idéal républicain et conquête sociale »*. Partant du constat que *« le nouvel âge du capitalisme »* remet en cause le droit du travail, elle ouvre des pistes très ciblées sur le renforcement des institutions représentatives du personnel, la représentation des salariés dans les entreprises qui en sont dépourvues, la *« gestion démocratique »* de la Sécurité sociale – *« Doit-on revenir à l'élection des administrateurs des caisses ? »* –, les nouveaux droits du travail. Elle suggère aussi une évolution vers la cogestion, en posant la question d'un *« pas supplémentaire vers une coresponsabilité des dirigeants et des salariés dans les entreprises privées comme dans les services publics »*. Une commission nationale fera la synthèse des réponses des militants.

Michel Noblecourt

Les présidents de conseils régionaux réclament un autre mode de scrutin

Les élus pensent déjà aux élections de 1998

VOILÀ DIX ANS que les conseils régionaux sont élus au suffrage universel. Pour célébrer cet anniversaire, leurs présidents réclament un nouveau mode de scrutin – sur tous les tons : modéré comme le bourguignon Jean-François Bazin (RPR), pour qui *« tout le monde a droit à une représentation démocratique convenable »* ; ou carrément virulent, pour l'élu de la région Centre, Maurice Dousset (UDF-PR) : *« « Si cela doit favoriser l'opposition et bien tant pis, l'alternance c'est la démocratie ! »*

Pas moins de huit propositions de loi à ce propos ont été déposées depuis décembre 1993. Dans la sienne, en date du 11 janvier, Valéry Giscard d'Estaing (UDF), qui dirige l'Association des présidents de conseils régionaux, s'en prenait avec cinq autres de ses homologues, inscrits à l'UDF, au dispositif actuel de circonscriptions départementales où les candidats *« s'ignorent »* d'un territoire à l'autre. Il faudrait, plaidait-il, permettre aux électeurs *« de se déterminer en fonction de l'intérêt de la région toute entière et non plus d'intérêts locaux de proximité »*. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), ministre, n'a pas signé de texte. Mais il joint sa voix au chœur des plaignants et dénonce par avance le *statu quo, « qui serait un recul par rapport à l'esprit des lois de décentralisation »*.

Tous les présidents le martèlent : il est temps de reconnaître le *« fait régional »*. Ces assemblées ont atteint l'âge de la maturité. Pour preuve, la façon qu'a l'Etat de leur transférer de plus en plus de compétences : formation professionnelle des jeunes, apprentissage, cofinancement de l'enseignement supérieur, pour citer quelques-unes des plus récentes, et probablement bientôt l'organisation des transports publics. Mais la noble plaidoirie sert, en général, d'introduction à un chapitre moins lyrique : au bout de dix ans, il semble que les joies de la proportionnelle aient été épuisées. Seuls y sont attachés les deux élus d'opposition Claire Blandin (Verts), dans le Nord-Pas-de-Calais et Robert Savy (PS) dans le Limousin.

Pour M. Savy, la création d'une circonscription régionale est un moyen de mettre fin à la rivalité entre élus départementaux et régionaux : aux premiers – les conseillers généraux –, les enjeux limités du canton, aux seconds, le développement économique et l'aménagement du territoire de toute une province. A l'exception de deux ou trois dirigeants de droite, qui ne souhaitent pas bousculer une géographie électorale *a priori* favorable localement, il y a consensus à ce sujet.

Mais l'enthousiasme suscité par les propos d'Alain Juppé qui, à l'été 1995, envisageait une évolution du mode de scrutin, faiblit au fur et à mesure que s'affirment l'opposition des états-majors des partis *(voir ci-contre)* et les protestations des présidents de conseils généraux. Sans leur assentiment, aucune modification législative n'a de chance de passer l'obstacle du Sénat, où ils sont très bien représentés. Or, les départements ne sont pas prêts de donner aux régions une assise politique accrue. La majorité des élus départementaux redoutent, en outre, de voir ouvrir une boîte de Pandore d'où pourrait sortir à terme la remise en question de leur propre organisation, vieille de deux cents ans.

Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), à la tête de Poitou-Charentes, est le seul à prendre la défense des départementalistes : *« le conseil général est le fondement, avec les communes, de l'organisation politique locale »*. Ses homologues plaident pour un renforcement des pouvoirs des assemblées régionales. *« Il est faux de prétendre que nous sommes des seigneurs de la province,* s'emporte Maurice Dousset. *Nous aurions, au contraire, bien besoin qu'on redore notre blason par rapport aux conseillers généraux chargés de missions plus proches des citoyens »* et dotés de budgets bien mieux pourvus.

ARCHAÏSME

Les régions se consolent en se moquant de l'archaïsme des départements. *« Nous sommes la seule institution moderne où les minorités sont toutes représentées »*, souligne ainsi Jean-François Bazin. Ce qui n'empêche pas l'ensemble des présidents de régions de droite de réclamer une prime pour la liste arrivée en tête, ou au moins un relèvement de la barre à partir de laquelle les candidats peuvent siéger au conseil.

Seuls Valéry Giscard d'Estaing en Auvergne et Olivier Guichard dans les Pays-de-la-Loire disposent d'une majorité absolue. Tous les autres doivent composer. Pour la deuxième année consécutive, la Haute-Normandie n'est pas parvenue à voter son budget. Pourtant, dans l'ensemble, les présidents parviennent à faire tourner leur « maison ». En Picardie, Charles Baur (UDF), élu depuis 1986, fait preuve de la sérénité des vétérans : *« Je n'ai jamais sacrifié les grands objectifs parce que je n'ai pas de majorité. Je fais comme si j'en avais une,* assure-t-il. *J'ai la chance d'avoir des collègues raisonnables. On négocie plus, voilà tout. »* René Garrec (UDF-PR) de Basse-Normandie, lui aussi élu de la première vague, admet que les élus finissent par se rejoindre sur les grands dossiers d'aménagement. Même s'il maugrée : *« une majorité relative est sans sanction, les responsabilités sont toujours rejetées sur les autres »*.

Comme la plupart de ses homologues, il déplore les voix « achetées » à coups de subventions, les investissements qu'il faut éparpiller pour obtenir un soutien ponctuel des écologistes ou des chasseurs. Sans compter la perte de temps, ni *« le travail énorme pour débaucher trois ou quatre voix socialistes »*, se plaint Maurice Dousset, en faisant remarquer que PC et FN votent à l'unisson contre ses propositions en région Centre.

Jean-Claude Gaudin a beau répéter à l'envi que la proportionnelle conduit en permanence les élus sur une *« ligne de crête entre compromission et chantage »*, il reconnaît qu'à condition de *« ranger au vestiaire tout rapport politique partisan, on ne s'en sort pas mal »*. Au prix d'une fermeté nouvelle vis-à-vis des amis de Jean-Marie Le Pen au conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur, le ministre de l'aménagement du territoire obtient régulièrement l'abstention des socialistes. Ces derniers savent qu'ils ont une chance d'inverser le rapport de forces avec M. Gaudin au prochain mandat. Mais, prévient ce dernier – qui paraît soulagé de ne plus être regardé comme le seul président d'une région soumise à la poussée de l'extrême droite – *« si le système actuel demeure, nous allons assister à une poussée du FN partout »*. L'offensive des présidents de conseils régionaux, menacés, d'un côté par le FN, de l'autre par une gauche ragaillardie, se comprend aussi sous cet angle-là : il est temps pour eux de préparer les élections de 1998.

Martine Valo

Des majorités à géométrie variable

En métropole, le RPR détient huit présidences de conseil régional, l'UDF douze (dont neuf pour le PR), la gauche deux. L'élection des présidents est un révélateur des difficultés rencontrées pour construire une majorité de dernière heure. Jean-Pierre Raffarin, par exemple, avait reçu, en 1992, le renfort des chasseurs en Poitou-Charentes. Ailleurs, des candidats avaient eu une attitude ambiguë vis-à-vis du Front national. Mais les positions de départ peuvent évoluer : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) se targue d'avoir obtenu 59 voix sur 123 pour voter son dernier budget, alors qu'il ne dispose *a priori* que de 43 sièges.

Départementalistes et régionalistes s'opposent au sein de la majorité

Les premiers sont surtout au RPR, les seconds à l'UDF

L'éventuelle réforme du mode de scrutin régional est un sujet de débat au sein de la majorité comme entre celle-ci et le premier ministre. Alain Juppé est confronté au désir des élus de l'UDF, conduits par Valéry Giscard d'Estaing, de voir émerger le « fait régional » et à la volonté de ceux du RPR de préserver le « fait départemental ». Certains présidents de région craignent qu'Alain Juppé n'opte pour le statu quo.

Il y a près d'un demi-siècle, le général de Gaulle l'avait déjà remarqué : *« Chaque parti voit les réformes électorales uniquement sous l'angle de son intérêt particulier. »* Les responsables politiques ont beau mettre en avant leur souci de la défense de l'intérêt général, les électeurs ont de plus en plus de mal à les croire.

A l'approche du renouvellement du mandat des élus des régions – la dernière consultation s'est déroulée en mars 1992 pour une mandature de six ans –, les pouvoirs publics remettent sur le métier l'idée d'une modification de leur mode d'élection. Celle-ci s'opère jusqu'à présent à la proportionnelle intégrale à un tour, avec un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour participer à la répartition des sièges.

Au début des années 90, Michel Rocard, alors premier ministre, s'est cassé les dents sur cette réforme, en se heurtant à l'hostilité du président de la République. En 1994, Edouard Balladur a montré peu d'enthousiasme devant un tel changement, alors que Jacques Chirac s'étonnait que le gouvernement ne dépose pas un projet de loi.

Le président du RPR de l'époque s'était alors mis d'accord avec celui de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing : la confédération libérale acceptait un report des élections municipales de 1995 (juin au lieu de mars) en échange d'une modification du mode de scrutin régional (abandon du cadre départemental pour passer à celui de la région). Alain Juppé, s'essaie, lui aussi, à cet exercice sans être encore parvenu à se faire une opinion définitive ou, à tout le moins, à l'avoir exprimée publiquement.

RAPIDITÉ ET CONSENSUS

Il est vrai que le chef du gouvernement a d'autres préoccupations. Tout au plus, M. Juppé a-t-il fait savoir que cette réforme électorale ne pouvait s'engager qu'à deux *« conditions »* : la rapidité et le consensus (*Le Monde* des 29 mars et 5 avril).

Le désir du premier ministre, en effet, est de parvenir à boucler la réforme – si telle est l'option choisie – un an au moins avant la date de la prochaine consultation, prévue au printemps 1998. La droite a trop accusé la gauche au pouvoir de vouloir changer les règles du jeu à l'approche des échéances électorales pour éviter de tomber dans le même travers. Le consensus, quant à lui, n'est pas encore au rendez-vous au sein de la majorité, car le débat de fond oppose départementalistes et régionalistes.

Les premiers sont plus nombreux au RPR, les seconds se recrutent surtout au sein de l'UDF. A cette répartition grossière s'ajoute le groupe de pression des présidents des conseils généraux, qui ne souhaitent pas voir s'installer les nouveaux féodaux que seraient des présidents de conseils régionaux élus dans des circonscriptions régionales.

La proposition de loi en ce sens de M. Giscard d'Estaing n'ayant pas été retenue *(lire ci-contre)*, l'ancien chef de l'Etat est revenu à la charge auprès de M. Juppé avec une nouvelle idée : le cadre départemental serait maintenu, mais le bulletin de vote ferait figurer les listes homologues des autres départements de la région par une sorte d'apparentement préalable ; le regroupement de listes arrivé ainsi en tête au niveau régional bénéficierait d'une prime de 20 % ou de 30 % en voix pour la répartition des sièges et le seuil de répartition des sièges serait modifié, passant d'un pourcentage d'exprimés à un taux d'inscrits, comme pour les autres consultations.

Le problème délicat pour le premier ministre est de trouver la solution qui ne provoquera pas le courroux des néogaullistes – en faisant la part trop belle au « fait régional » –, et qui ne décevra pas leurs alliés centro-libéraux en l'étouffant trop.

Il serait *« pitoyable d'avoir relancé une idée de réforme pour ne pas la faire »*, confient certains présidents UDF qui craignent de voir M. Juppé opter, finalement, pour le statu quo... alors qu'ils ont fini, eux-mêmes, par admettre le « fait départemental ».

Olivier Biffaud

هكذا من الأهل

JUSTICE Le Haut Comité consultatif sur la réforme de la cour d'assises, présidé par Jean-François Deniau, devait remettre, mardi 30 avril, son rapport au garde des sceaux, Jacques Toubon. ● CE TEXTE se prononce en faveur d'un appel pour les décisions criminelles. Il propose que les dossiers soient examinés en première instance par une « petite » cour d'assises composée de trois magistrats professionnels et de cinq jurés, puis, en appel, par une « grande » cour d'assises composée de trois magistrats professionnels et neuf jurés. Des garanties supplémentaires sont apportées en vue de préserver la sérénité des débats. ● LA TRADITION française du jury, né en 1791. serait ainsi conservée. M. Toubon avait envisagé de supprimer les jurés en première instance en créant un tribunal criminel départemental. Un projet de loi pourrait être rédigé avant l'été.

Une profonde réforme de la cour d'assises est proposée à M. Toubon

Le Haut Comité consultatif devait remettre, mardi 30 avril, son rapport au garde des sceaux. Il plaide pour l'instauration d'une procédure d'appel et le maintien d'un jury populaire à chacun des deux niveaux

INSTALLÉ dans le salon des oiseaux, une vaste salle de la Place Vendôme, le Haut Comité, présidé par Jean-François Deniau, a travaillé à vive allure. En moins de deux mois et demi, il a entendu près de trente personnes et bouclé son rapport sur la cour d'assises. Nommée alors que le projet de réforme proposé Jacques Toubon se heurtait à de nombreuses critiques, l'instance ne voulait pas apparaître comme un « *comité fossoyeur* » en tardant à remettre ses conclusions. « *Ce rapport,* note un de ses membres, *est à la fois une réflexion de principe sur la juridiction criminelle et une somme de propositions de réformes concrètes.* »

Pour ce travail, le Haut Comité a entendu des magistrats, des avocats, des familles de victimes ainsi que des universitaires français et étrangers – notamment Ezra Suleiman, le directeur du Centre d'études européennes de l'université de Princeton. Acquitté dans une affaire de fausse monnaie, Serge Livrozet, l'un des fondateurs, avec Michel Foucault, du Comité d'action des prisonniers, est lui aussi venu témoigner. Le Haut Comité s'est en outre appuyé sur des documents fournis par le ministère de la justice : les réponses à la consultation organisée cet hiver auprès de toutes les juridictions, les notes élaborées au sein de la direction des affaires criminelles et des grâces et les réactions des syndicats et des associations au projet de Jacques Toubon.

Chargé d'étudier une réforme de cet héritage révolutionnaire intimement lié à la notion de souveraineté populaire, le Haut Comité devait répondre à deux questions essentielles : les décisions criminelles doivent-elles être susceptibles d'appel, comme l'exige la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 ? Si oui, comment repenser, dans cette nouvelle architecture, l'équilibre entre le jury et les magistrats professionnels ? Le rapport ne pouvait en outre passer à côté de problèmes tels que le rôle de la chambre d'accusation, la possibilité d'appel pour les parties civiles, la motivation des décisions ou l'introduction des caméras de télévision dans les prétoires.

DOUBLE EXAMEN

Sur l'instauration d'un appel pour les décisions des cours d'assises, la réponse est sans détour. Le Haut Comité considère qu'un double examen s'impose, ne serait-ce qu'en raison des engagements internationaux de la France. Restait cependant à définir le mécanisme de ce recours. Jacques Toubon avait proposé un système qui entraînait *de facto* la marginalisation du jury : les dossiers étaient examinés en première instance par un tribunal criminel départemental composé de trois magistrats professionnels et de deux citoyens-assesseurs, la cour d'assises devenant la juridiction d'appel. Le taux de recours étant estimé à environ 20 %, la plupart des dossiers auraient échappé aux jurés populaires.

Une tout autre voie a été choisie. Pour préserver le système des jurés inventé en 1791, une procédure en deux temps est proposée. Les dossiers seraient jugés en première instance par une « petite » cour d'assises composée de trois magistrats professionnels et de cinq jurés puis, en appel, par une « grande » cour d'assises semblable à celle d'aujourd'hui. Un sondage réalisé à la fin du mois de mars par l'Institut Louis-Harris a permis au Haut Comité de mesurer l'attachement des Français au jury. Lorsqu'on les interroge sur les possibilités d'appel, plus de 70 % affirment préférer une cour comprenant à la fois des jurés et des magistrats professionnels à une formation composée uniquement de professionnels.

Pour cet appel qui serait ouvert au condamné, au parquet mais aussi, sous certaines conditions, aux parties civiles, le Haut Comité propose deux solutions. La première consisterait à mettre en place une procédure classique proche de celle qui existe en correctionnelle : il suffirait de demander le réexamen du dossier pour être renvoyé devant la « grande » cour d'assises. La seconde consiste à faire examiner la recevabilité des appels par une juridiction professionnelle qui reste à inventer. Les recours – motivés – devraient alors préciser les problèmes soulevés par les conditions de déroulement de l'audience ou la proportionnalité des peines. Quelle que soit la solution retenue, un pourvoi en cassation pourrait, comme aujourd'hui, conclure l'ensemble de la procédure.

DÉLAIS RÉDUITS

L'instauration d'un appel entraîne logiquement la suppression d'une étape très critiquée de la procédure actuelle : l'examen du dossier d'instruction par la chambre d'accusation. Actuellement, une fois le dossier terminé, le juge transmet la procédure à la chambre d'accusation, qui examine les charges et renvoie l'accusé devant la cour d'assises. Le Haut Comité propose de supprimer cette procédure très formelle – rares sont les chambres qui prononcent des non-lieux –, ce qui permettrait au juge d'instruction de renvoyer directement les accusés devant leurs juges. Les délais d'audiencement seraient en outre réduits : lorsque le renvoi a eu lieu, un délai d'audiencement maximum de trois mois serait fixé, renouvelable une fois à titre exceptionnel.

Le problème de la motivation des décisions a également été étudié. Alors que les jugements correctionnels reprennent parfois longuement les données de l'affaire, les jurés, au nom de leur « *intime conviction* », se contentent de répondre par oui ou par non aux questions qui leur sont posées. Le Haut Comité remarque cependant qu'il est difficile de demander à des jurés de motiver leur décision. Très attaché à l'oralité des débats, il souhaite que les audiences fassent l'objet d'une sténotypie et que les présidents des cours d'assises suivent une formation initiale, puis continue, obligatoire et non plus facultative. Au nom de la sérénité des débats, il s'oppose en revanche à la présence des caméras de télévision dans les prétoires.

Ce rapport sur la cour d'assises, qui dessine une architecture très différente de celle proposée dans un premier temps par Jacques Toubon, devrait être remis au garde des sceaux mardi 30 avril. Lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », M. Toubon avait affirmé vouloir aller vite. « *Je pourrais établir un projet en mai,* avait-il déclaré. *J'envisage de le faire passer au conseil des ministres au mois de juin et de le déposer à l'Assemblée nationale avant la fin de la session. Cette dernière pourra prendre six mois pour préparer la discussion qui devrait intervenir en séance au début de l'année 1997, l'idée étant que la réforme de la procédure criminelle s'applique à l'automne de l'année prochaine.* »

Anne Chemin

La composition du Haut Comité consultatif

Le Haut Comité consultatif est présidé par Jean-François Deniau, son vice-président étant René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques. Il est composé de Marceau Long, vice-président honoraire du Conseil d'Etat ; Simone Rozès, premier président honoraire de la Cour de cassation ; André Cerdini, ancien président de cour d'assises ; Jean-Pierre Changeux, président du Comité national d'éthique ; Marcel Dorwling-Carter, avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Yvon Gattaz, ancien président du CNPF ; Emmanuel Le Roy-Ladurie, professeur au Collège de France ; Alphonse Boudard, écrivain ; Pierre Copie, président des Anciens jurés de la cour d'assises du Nord ; Chantal Cumunel, secrétaire général et de la CGC ; Blandine Kriegel, professeur d'université ; Jean-Claude Larrivoire, journaliste à RTL ; Jacques-Henri Robert, directeur de l'Institut de criminologie de l'université et Paris-II ; François Sarda, avocat au barreau de Paris ; Dominique Souchier, journaliste à Europe 1 ; Pierre Touraine, ancien directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris. Le secrétariat général a été assuré par Vincent Lesclous, magistrat.

Les juridictions du premier et du second degré en Europe

● **En Allemagne,** la cour d'assises (Schwurgericht) est composée de trois magistrats professionnels et de deux échevins. Les décisions sont motivées. L'appel n'est pas possible.

● **En Angleterre et au pays de Galles,** la Crown Court est composée d'un magistrat et de douze jurés. Les jurés ne délibèrent que sur la culpabilité. L'appel, soumis à autorisation dans certains cas, est néanmoins un droit. Il est porté devant les magistrats de la division criminelle de la cour d'appel. Si la décision de la cour d'appel soulève un problème de droit d'intérêt général, il est possible de faire à nouveau appel devant la Chambre des lords, composée de cinq Lords of Appeal.

● **En Belgique,** douze jurés délibèrent seuls sur la culpabilité. Si l'accusé est déclaré coupable, les trois magistrats délibèrent à leur tour. L'acquittement est prononcé si la majorité des magistrats ne se rallient pas à la décision du jury. L'appel n'est pas possible.

● **En Espagne,** le Tribunal del jurado est composé d'un magistrat et de sept jurés. L'appel est possible dans certaines conditions limitées et devant trois magistrats.

● **En Grèce,** la cour d'assises est composée de trois magistrats et de quatre jurés. L'appel est un droit. Il est soumis à la même juridiction avec une composition différente.

● **En Italie,** la Corti di assise comporte deux magistrats et six jurés âgés au moins de trente ans. En cour d'assises d'appel, la composition est identique, mais les jurés doivent être titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires.

Des garanties pour un débat loyal

MÊME *s'il ne s'agit que d'un avis* qui ne lie pas le garde des sceaux, l'élément le plus significatif du rapport du haut comité consultatif sur la réforme de la cour d'assises est le désir impérieux de conserver un jury populaire, en première instance comme en appel. Il s'oppose au projet initial de M. Toubon, qui avait envisagé la création d'un tribunal criminel départemental composé de trois magistrats et de deux citoyens-assesseurs assimilables à une sorte de magistrature semi-professionnelle. L'avis du haut comité, basé sur de nombreuses consultations, montre une fois de plus l'attachement des Français à la notion de jury populaire.


ANALYSE

Le choix de ne faire siéger que cinq jurés en première instance est plus discutable. A l'évidence, ce « petit jury » a été composé afin de donner une légitimité au « grand jury » de neuf jurés qui serait chargé de juger à nouveau en cas d'appel. *Mais cinq jurés sauront-ils résister à l'influence de trois magistrats ?* L'une des plus sévères critiques adressées à la cour d'assises actuelle repose justement sur le poids excessif du président dans les décisions. Si l'on tient absolument à faire une différence numérique entre les deux juridictions, le seuil de sept semble être un minimum en première instance.

Certaines suggestions du haut comité viennent tempérer les effets d'un magistrat souhaitant se montrer *trop directif. La plus importante,* et assurément la plus efficace, est la sténotypie des débats. Sous des dehors apparemment simples et peu coûteux, il s'agit d'une véritable révolution qui va profondément modifier l'attitude de *certains magistrats. L'arrogance* ou d'autres propos encore plus contestables et trop souvent entendus apparaîtront noir sur blanc, même quand la presse n'aura pas suivi le procès.

FORMATION OBLIGATOIRE

En outre, la défense sera enfin libérée du dilemme qui se pose à elle lorsqu'une phrase du président lui paraît être une manifestation d'opinion. Faut-il s'en faire « *donner acte* », au risque d'agacer le magistrat et d'apparaître comme un fâcheux procédurier ? Ou faut-il laisser faire en privant le client d'une chance de cassation ? Désormais, si la suggestion est retenue, il suffira de se reporter à la sténotypie pour contrôler la loyauté des débats. Le fait qu'une atteinte à cette loyauté ou au caractère équitable du procès puisse entraîner un appel est une garantie supplémen*taire offerte au justiciable.* L'adoption d'un tel principe obligerait les présidents à faire preuve d'une vigilance particulière dans leur conduite des débats.

Le haut comité ne s'en tient pas là. La formation obligatoire des présidents de cour d'assises est une proposition pleine de bon sens. Actuellement, la formation dispensée par l'Ecole de la magistrature, sous *la houlette du président Bernard* Fayolle, est de grande qualité. Mais, facultative, elle a l'inconvénient *de ne s'adresser qu'à ceux* qui, malgré une carrière déjà bien remplie, décident d'eux-mêmes de se remettre en question avec une humilité qui est un gage de sagesse. En étendant cette formation à tous ceux qui seraient amenés à présider *une cour d'assises, la spécificité* d'une fonction extrêmement difficile serait consacrée.

Proposé par M. Toubon, le droit de former un recours semble maintenant accueilli comme une évidence. Au point que certains se de*mandent pourquoi on a tant* attendu pour mettre en œuvre une procédure dont bénéficient depuis longtemps les personnes jugées pour de simples délits. A l'origine, en 1791, les députés de la Constituante, emportés par l'ivresse de la *création d'une justice qui appar*tiendrait enfin au peuple, n'avaient même pas envisagé que ce peuple puisse se tromper. Dans la frénésie de liberté qui régnait à l'époque, l'idée eût été considérée comme sacrilège. Seule comptait la victoire remportée sur la justice de l'Ancien Régime et son cortège de secrets et de tortures.

Plus tard, le véritable combat ne *s'est pas déroulé sur le plan* procédural, qui serait alors apparu dérisoire. La question était autrement plus grave, puisqu'il s'agissait de lutter contre la peine capitale. Il fallait la supprimer sans composer avec un appel, report cruel d'une pratique intolérable. Ce n'est qu'une fois l'abolition prononcée que des voix se sont élevées pour qu'un pas de plus soit franchi vers *la civilisation.*

Maurice Peyrot

Les curiosités du « juri » français

« TOUT LE MONDE veut le jury, tout le monde ne le veut pas de la même façon ! » Lancée le 6 avril 1791 par Jacques-Guillaume Thouret, président de la Constituante, cette phrase est encore d'une brûlante actualité si l'on se réfère aux conclusions du Haut Comité consultatif sur la réforme de la cour d'assises. A l'époque, il s'agissait de créer un système judiciaire où le peuple aurait eu un rôle prépondérant. La procédure de l'Ancien Régime avait rendu les députés extrêmement méfiants envers les magistrats et envers une mécanique judiciaire lourde et féroce.

Sous l'ancien droit, le juge se déterminait en fonction d'un système complexe dit des « preuves légales ». La culpabilité ne pouvait résulter que de *témoignages correspondant à des critères si précis* qu'il était pratiquement impossible de condamner si les faits ne s'étaient pas déroulés au milieu d'une foule de badauds. Mais il restait l'aveu. Pour l'obtenir, le juge demandait d'abord au suspect de jurer de dire la vérité. Si ce procédé s'avérait insuffisant, malgré tous les efforts de persuasion du *magistrat, on passait à la « question préparatoire »,* torture légale qui fut abolie par Louis XVI le 24 août 1780. Certes, il y avait bientôt trente ans que les juges avaient progressivement renoncé à appliquer la « question », mais la menace restait.

LE PRINCIPE DE L'« INTIME CONVICTION »

L'instauration du jury, c'est donc la consécration du principe de l'« *intime conviction* », qui remplacera les preuves légales et la torture. Elle est accueillie avec un enthousiasme débordant par les constituants, ravis d'élever le peuple au rang de magistrat. L'idée vient d'Angleterre, où le jury existe depuis le treizième siècle. Cependant, malgré l'anglomanie ambiante, personne n'insiste sur l'origine du système. A tel point que l'abbé Sieyès voulait absolument qu'on l'orthographie « *juri* » ou « *jurie* », afin d'écarter une lettre jugée un peu trop britannique. En fait, dans son application, le jury français n'aura que peu de choses à voir avec son homologue anglais. Si la totalité du principe avait été adoptée, les affaires civiles auraient également été soumises au jury. Or, en dépit des efforts du député Adrien Duport, qui souhaitait « *dégonfler l'arrogance des magistrats* », le jury civil fut abandonné par l'Assemblée constituante à l'issue d'un débat ayant duré près d'un mois.

Pour reprendre la formule utilisée par Jean-Pierre Royer dans son *Histoire de la justice française* (PUF), le jury criminel français est alors une « *curiosité* ». Implanté dans notre droit alors que rien dans nos traditions judiciaires ne prédisposait à l'adoption d'un tel système, il a résisté depuis deux cents ans à bien des attaques. Certes, les douze jurés ne sont plus que neuf. Ils ne siègent plus seuls mais avec trois magistrats, dont l'influence est largement contestée. En outre, certaines affaires leur échappent. Créée en 1982 par Robert Badinter, une cour d'assises spécialement composée de magistrats a progressivement élargi son champ de compétence : aux affaires d'espionnage et de trahison, elle a ajouté celles relevant du terrorisme, quand, en décembre 1986, plusieurs jurés ont renoncé à siéger dans un procès impliquant trois membres d'Action directe. Enfin, depuis le 1er mars 1994, le trafic des stupéfiants en bandes organisées est jugé par une cour d'assises composée de magistrats.

Pour les autres affaires, le jury a survécu. Quoique celui de l'instruction eût disparu. Dans leur désir de supprimer le redoutable secret de l'Ancien Régime, les députés de l'Assemblée constituante avaient voulu que l'instruction soit publique et contradictoire. Un « *jury d'accusation* », composé de huit jurés tirés au sort sur une liste de trente électeurs, était assisté d'un directeur du jury, juge du district dont le rôle était d'expliquer « *avec clarté et simplicité* » les éléments de l'accusation. Après une sorte de procès où ils entendaient publiquement les témoins et les résultats de l'enquête, les jurés se retiraient seuls pour décider s'il existait des charges suffisantes permettant de renvoyer la personne suspectée devant les douze jurés du tribunal criminel départemental. *Mais Napoléon détestait le jury.* Et s'il accepta, de mauvaise grâce, de conserver le jury criminel en créant la cour d'assises, le code de 1808 remplaça le jury d'accusation par le juge d'instruction et le secret enveloppa à nouveau la procédure.

M. P.

Le juge Courroye demande le renvoi de Michel Noir devant la Cour de justice

L'ancien ministre est mis en cause pour les comptes suisses de Pierre Botton

Le magistrat chargé de l'instruction sur les comptes suisses de Pierre Botton a engagé une procédure qui pourrait renvoyer Michel Noir devant la Cour de justice de la République, chargée de juger les membres du gouvernement pour les « *crimes ou délits* » commis dans l'exercice de leurs fonctions.

L'AFFAIRE des comptes suisses de Pierre Eotton, pour laquelle une information judiciaire a été ouverte, en août 1994, au cabinet du juge lyonnais Philippe Courroye, va-t-elle amener Michel Noir, ancien ministre du commerce extérieur, à s'expliquer devant la Cour de justice de la République qui, selon l'article 68-1 de la Constitution, est seule compétente pour juger « *les membres du gouvernement (...) pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leur fonction et qualifiés crimes ou délits au moment où ils sont commis* » ? Cette éventualité, déjà évoquée (*Le Monde* du 16 mars), relève désormais de la probabilité, puisque le magistrat instructeur a engagé un processus qui pourrait aboutir à la transmission d'une partie de son dossier à cette haute juridiction, composée de magistrats et de parlementaires.

Le faisceau de charges réunies à l'encontre de l'ancien maire de Lyon est tel que celui-ci – déjà condamné en première instance, puis en appel, pour « *recel d'abus de biens sociaux* », dans le premier dossier Botton, objet de divers recours devant la Cour de cassation – est susceptible d'être une nouvelle fois poursuivi de ce chef, mais pour des faits qui auraient été en partie commis à une époque (de mai 1986 à avril 1988) où il était ministre délégué chargé du commerce extérieur, dans le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac.

Pierre Botton a toujours soutenu que les virements effectués sur les comptes des sociétés panaméennes « écrans », Belette Agencies et Toves Management, ouverts en 1986 dans des banques genevoises et dont il était l'ayant droit économique, étaient destinés à son beau-père Michel Noir. Ce dernier lui aurait demandé, disait-il, de recueillir ainsi « *des fonds nécessaires à son ascension politique et aux campagnes électorales prochaines* (notamment celle des élections municipales de 1989) ». L'enquête judiciaire semble avoir assez largement corroboré ces accusations. Les trois chefs d'entreprise convaincus d'avoir opéré des virements occultes sur ces comptes suisses pour un montant total de 11 millions de francs – Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, André Kamel, PDG de Dumez International et directeur général de Dumez Nigeria, Bernard Martin, ancien PDG de la SA CCM Sulzer –, mis en examen pour « *abus de biens sociaux* », ont tous peu ou prou admis que cet argent n'était pas destiné à Pierre Botton.

7 800 00 FRANCS EN ESPÈCES

Martin Bouygues a ainsi reconnu que « *fin 1991, début 1992* », son père, Francis Bouygues, aujourd'hui décédé, lui aurait indiqué que les versements (pour un total de 2,3 millions de francs) opérés par Bouygues Nigeria Ltd au profit du compte Belette avaient été avalisés par lui dans le but de « *soutenir l'action politique de Michel Noir* », ce que son « ami » Pierre Botton lui aurait confirmé. Après la nomination de Martin Bouygues à la présidence du groupe, trois virements ont encore été effectués vers la Suisse en utilisant le compte Bouygues Nigeria Ltd.

Martin Bouygues a été plus loin en reconnaissant un rapport direct entre les commissions versées et l'intervention du ministre pour le recouvrement d'une créance au Pérou après une entrevue avec M. Noir, au ministère, organisée par Pierre Botton, qui y participait.

Dans son ordonnance de vingt pages, le juge Philippe Courroye souligne que des éléments recueillis dans d'autres procédures ont révélé que « *des remises en espèces totalisant plus de 7 800 000 francs avaient été déposées entre 1986 et 1993 sur les comptes de diverses associations contrôlées par Michel Noir ou sur le compte personnel de l'intéressé au Crédit lyonnais* », mais aussi que Michel Noir a « *acquitté certaines dépenses personnelles en liquide* ».

Si, chronologiquement, seuls trois virements occultes vers la Suisse sont intervenus alors que M. Noir était ministre – les 22 décembre 1986, 29 janvier 1987 et 7 avril 1987 –, le magistrat instructeur n'écarte pas une « *possible continuité entre toutes ces opérations* » et estime préférable que la Cour de justice apprécie leur « *lien éventuel avec les fonctions ministérielles* ».

Robert Belleret

Henri Emmanuelli comparaîtra en correctionnelle pour le volet marseillais de l'affaire Urba

Le Parti socialiste dénonce l'« acharnement » de la justice

EN REJETANT, lundi 29 avril, les pourvois formés par trente des cinquante personnes renvoyées devant le tribunal correctionnel de Lyon dans le volet marseillais de l'affaire Urba, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunéhec, contraint Henri Emmanuelli, député des Landes et ancien premier secrétaire du Parti socialiste, à subir un nouveau procès en qualité d'ancien trésorier national du PS.

Condamné le 13 mars à dix-huit mois de prison avec sursis et à deux ans de privation des droits civiques par la cour d'appel de Rennes dans le volet sarthois du dossier Urba (*Le Monde* du 15 mars), M. Emmanuelli devrait cette fois comparaître pour « *complicité de trafic d'influence* » en compagnie d'André Laignel, son prédécesseur au poste de trésorier national (de 1981 à 1988), et de deux anciens députés socialistes des Bouches-du-Rhône : Michel Pezet et Philippe Sanmarco. Gérard Monate, ancien PDG d'Urba, en sera à son troisième procès de première instance, après Paris et la Bretagne.

La décision de la Cour de cassation conclut une procédure chaotique engagée, en septembre 1991, par un député européen des Verts. Ce dossier porte sur les conditions d'attribution d'une quarantaine de marchés publics de Marseille, et notamment l'aménagement du tunnel à péage Prado-Carénage. Dépaysée à Lyon, l'instruction, menée par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel, Henri Blondet, a mis à jour plus de neuf millions de francs de fausses facturations. Cinquante-huit personnes, dont une quarantaine de chefs d'entreprise, ont été mises en examen dans ce dossier qui devrait être jugé prochainement dans le cadre du nouveau palais de justice de Lyon.

FAITS « ANTÉRIEURS AUX LOIS »

Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon ont estimé que les « *deux trésoriers nationaux du PS ne pouvaient pas ignorer le système de financement* » qui consistait à effectuer un prélèvement sur les entreprises attributaires de marchés publics. C'est à partir de cette même constatation de « non-ignorance » que le tribunal de Saint-Brieuc, puis la cour d'appel de Rennes, avaient condamné Henri Emmanuelli.

Le rejet des pourvois a provoqué une vive réaction du Parti socialiste. Dans un communiqué, le PS a dénoncé « *l'acharnement contre Henri Emmanuelli renvoyé ès-qualité (...) pour avoir exercé des fonctions de trésorier à un moment où aucune loi sur le financement des partis politiques n'était en vigueur, et alors même que le parquet avait conclu au non-lieu* ». Deux des trois défenseurs de M. Emmanuelli ont déclaré qu'à travers la personne de l'ancien président de l'Assemblée nationale, c'était « *une nouvelle fois, tout un parti qui est visé, seul mouvement politique à faire l'objet de poursuites judiciaires pour une période antérieure aux lois de 1990* ».

Robert Belleret

La qualité des eaux de baignade s'est améliorée en 1995

LA QUALITÉ des eaux de baignade s'est améliorée en 1995, selon le bilan annuel des contrôles effectués par les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), présenté lundi 29 avril par les ministres de la santé et de l'environnement. En 1995, le pourcentage de points conformes aux normes européennes était de 93,8 % pour les baignades en mer (contre 80 % en 1984 et 90,9 % en 1994) et de 91,1 % pour les baignades en eaux douces (contre 87,3 % l'année précédente). Pour plus de 30 millions de francs, 3 500 points ont été surveillés l'an dernier, les points de contrôle étant classés en quatre catégories (A : bonne qualité ; B : qualité moyenne ; C : pouvant être momentanément pollué ; D : mauvaise qualité). Parmi les trente zones de baignade répertoriées en catégorie D, une seule concerne de l'eau de mer, celle située dans la commune de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), sur l'étang de Berre. Les vingt-neuf autres sont en eau douce, les rivières étant beaucoup plus polluées que les baignades situées en milieu fermé.

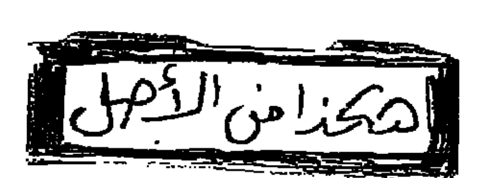
DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : 63 % des jeunes enseignants s'estiment « très » satisfaits d'être enseignants, selon un sondage SCP publié dans le numéro de mai du *Monde de l'éducation*** sous le titre « Le bonheur de devenir prof, et comment on le pratique ». Réalisée du 11 au 22 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 407 personnes, cette enquête fait apparaître que, dans leur grande majorité, les nouveaux professeurs considèrent que leur métier consiste avant tout à transmettre des savoirs et des connaissances aux élèves (68 %). Ils ne sont que 36 % à se vouloir éducateurs et 14 % à se dire travailleurs sociaux.

■ **ASSISES : un Algérien de trente ans qui avait refusé d'assister à son procès en assises**, lundi 29 avril à Carpentras (Vaucluse), s'est vu signifier par huissier le réquisitoire, envoyé par télécopie dans la maison d'arrêt d'Avignon, puis a été condamné à douze ans de réclusion criminelle et interdiction définitive du territoire. Ahmed Messaoudi devait comparaître pour une double tentative d'homicide, le 16 octobre 1994, à Avignon. Plutôt que de recourir à la force publique, le président Filhouse a décidé que le procès se déroulerait sans l'accusé.

■ **JUSTICE : le tribunal de commerce de Marseille a accepté, lundi 29 avril, le plan de reprise de la clinique Merlin** par Jean Chouraqui, qui était sorti blanchi en 1994 de l'affaire dite de la « guerre des cliniques ». Selon le plan accepté par le tribunal de commerce, Jean Chouraqui apportera 5 millions de francs pour en reprendre une partie et transférer soixante lits à la clinique Florens, dont il est propriétaire. Il avait été accusé d'être le commanditaire de l'assassinat, en 1988, de Léonce Mout, propriétaire d'un autre établissement. Sorti de prison en juin 1992, il avait été acquitté en décembre 1994 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

■ **STUPÉFIANTS : une cinquantaine de personnes ont été interpellées** dans les Bouches-du-Rhône et à Bourges (Cher), dans le cadre d'une enquête portant sur un trafic de stupéfiants entre Port-de-Bouc et Bourges, a indiqué la police, lundi 29 avril. Le trafic portait sur plus d'une tonne de stupéfiants, notamment de la résine de cannabis, depuis 1993. Selon les policiers, « *plusieurs individus, essentiellement des gitans implantés à Porc-de-Bouc, effectuaient de manière très régulière des livraisons de résine de cannabis (20 à 50 kg par semaine, parfois 100 kg) à Bourges* » et avaient organisé la filière auprès de revendeurs locaux.



Des irrégularités sont dénoncées dans les marchés publics d'Ile-de-France

Une note de la commission d'appels d'offres du conseil régional, que préside l'élue RPR Claude-Annick Tissot, liste de nombreux dysfonctionnements. Les marchés de rénovation et d'entretien des lycées sont particulièrement mis en cause

Une note de vingt et une pages de la commission d'appel d'offres du conseil régional d'Ile-de-France, et transmise à l'inspection générale des services de l'assemblée, dénonce les nombreuses irrégularités commises ces dernières années dans les attributions de marchés publics. Rédigé sous l'égide de Claude-Annick Tissot, élue RPR et présidente de la commission, ce texte s'intéresse particulièrement aux marchés de rénovation et d'entretien des lycées. Le bureau d'études Patrimoine Ingénierie, qui bénéficiait d'un *« quasi-monopole »*, est sévèrement mis en cause. *« Son cahier des charges était en violation flagrante avec les règles des marchés. Personne n'a protesté »*, estime Mme Tissot. De nombreuses autres anomalies sont répertoriées : *« recours excessif »* aux marchés négociés ; appels d'offres restreint, *« tendance de certains services à exécuter les marchés avant leur transmission au contrôle de légalité »*... Un système de procédures groupées dit *« METP »* est particulièrement visé.

LES MARCHÉS de rénovation des lycées de la région Ile-de-France ont-ils fait l'objet, depuis des années, de trucages et de versements de commissions occultes ? C'est ce que laisse clairement entendre un document interne de la commission d'appel d'offres du conseil régional d'Ile-de-France, qui dénonce les nombreuses irrégularités et l'absence de transparence dans les procédures d'attribution de marchés. Est directement visé le programme phare du conseil régional, le Marché d'entreprises de travaux publics METP.

Mis en cause à de nombreuses reprises ces derniers mois, le président de l'assemblée régionale, Michel Giraud (RPR), était monté au créneau pour défendre ses choix et ses collaborateurs. Le 23 mars 1995, la chambre régionale des comptes avait abondé dans son sens. Les procédures d'attribution des marchés concernant les lycées, de 1990 à 1994, *« n'ont pas conduit à formuler d'observations critiques. Ni en ce qui concerne la publicité des appels d'offres ni en ce qui concerne les critères présidant au choix des entreprises »*, écrivait-elle alors. La nouveauté, c'est que les critiques proviennent non de l'extérieur mais d'un rouage-clé du conseil régional. Sa commission d'appel d'offres, composée de six membres, est chargée de superviser la passation des marchés publics de la région. La nomination à sa tête, fin 1994, de Claude-Annick Tissot, en remplacement de Marie-Thérèse Hermange, une collaboratrice de Jacques Chirac devenue député européen, a radicalement changé la donne. Sous l'impulsion de Mme Tissot, conseiller RPR de Paris et vice-présidente du conseil régional, *la commission a mis au jour* toute une série d'irrégularités.

Ce travail a abouti, ce mois-ci, sous l'égide de Mme Tissot, à la rédaction d'une note de vingt et une pages adressée à l'inspection générale des services du conseil régional. Dans une première partie est détaillé le cadre réglementaire et législatif. Une deuxième partie présente l'organisation retenue par la région. Les deux dernières dressent la listes des multiples dysfonctionnements et présente des mesures destinées à renforcer la concurrence et les contrôles.

La note s'intéresse tout particulièrement aux marchés METP, pour lesquels l'exécutif du conseil régional a délégué des pouvoirs considérables – *« sans la mise en place de contrôles adéquats »* –, au bureau d'études Patrimoine Ingénierie.

> « Le cahier des charges de Patrimoine Ingénierie violait de façon flagrante les règles »

Intermédiaire entre les grands du BTP et les élus régionaux, Patrimoine Ingénierie a pendant des années « piloté » les dossiers jusqu'à la commission des marchés. Bien que n'étant pas membre de droit de la commission, son patron, Gilbert Sananès, assistait à ses travaux. La commission, dont la composition politique pluraliste est censée décourager tout trucage, se prononçait sur la base de ses analyses. *« De 1990 à la fin de 1994, Patrimoine Ingénierie a joui d'un quasi-monopole et des pleins pouvoirs. Son cahier des charges était en violation flagrante avec les règles des marchés. Personne n'a protesté »*, nous a déclaré Mme Tissot.

Cette situation a-t-elle favorisé les ententes entre concurents, avec des dossiers ficelés « en amont » ? M. Sananès, patron de Patrimoine Ingénierie, *dément toute irrégularité*, tout comme l'exécutif régional. D'après eux, l'omniprésence du bureau d'études tenait à *« son avance en matière de coût global »*, qui en faisait *« le meilleur sur la place de Paris »*. Dans un autre document, une lettre adressée à M. Giraud, et que cite *Le Canard Enchaîné* dans son édition du 30 avril, Mme Tissot met en cause deux proches du président du conseil régional : *« Vous savez aussi*, écrit-elle, *que certains de vos collaborateurs, au premier rang desquels Mme Lor et M. de La Gorce* [faisaient] *peu de cas de la souveraineté de la commission. »*

Restent les autres irrégularités répertoriées par la présidente de la commission. On y trouve, par exemple, *« le recours excessif »* à la procédure des marchés négociés. Cette pratique, en principe exceptionnelle, a permis d'attribuer 40 % des marchés METP. *« C'est ainsi*, précise la note, *que des opérations de plusieurs centaines de millions de francs, comme la rénovation du lycée Louis-le-Grand (388 284 750 F), du lycée Diderot (327 336 600 F) du lycée Balland à Poissy (148 391 390 F), toutes trois attribués à Gespace, ou l'extension de l'université de Paris-IX Dauphine, ont été attribuées sous forme de marchés négociés »*.

Dans le même genre, le conseil régional aurait abusé de la pratique des appels d'offres restreint qui permet d'introduire, dans la phase d'examen des offres, des entreprises dont la candidature n'avait initialement pas été retenue. Dans le dernier cas en date, celui du lycée d'Evry, la note révèle que *« l'entreprise CISE se trouvait dans trois groupements (sur les cinq admis à déposer une offre) alors qu'elle n'avait été agréée que dans un seul. Les trois offres en question étaient les mieux-disantes, ce qui entraînait l'attribution automatique du marché au profit de la CISE »*. La même technique aurait servi dans les procédures d'appel d'offres restreintes, à Livry-Gargan et à Villepinte.

La note constate le recours à l'article 299 *bis* du Code des marchés, qui permet de favoriser certaines entreprises, sous couvert d'un renforcement de la concurrence. Elle cite le cas de la SAR, qui *« a déposé sa candidature pour un appel d'offres relatif à huit marchés METP le 8 mars 1995 pour une commission se tenant le même jour alors que la date limite de dépôt des candidatures était le 6 février 1995 »*. Il est vrai, poursuit ce texte, que *« le responsable de l'entreprise s'est prévalu d'un conseil d'un membre du cabinet du Président lui proposant d'utiliser l'article 299* bis *»*. Mme Tissot avait alors refusé cette candidature.

Le système des procédures groupées, qui permet de lancer les METP par vagues (trente-cinq d'un coup en février 1993), *mais qui favoriserait* la répartition des marchés entre entreprises, se trouve lui aussi dans le collimateur de Mme Tissot. Tout comme l'écart entre le chiffrage prévisionnel du coût des travaux et le chiffrage des entreprises. Certains calculs sont qualifiés d'*« aberrants »*. La note épingle tout particulièrement la direction des affaires scolaires, qui *« minimisait systématiquement l'estimation prévisionnelle »*, ce qui *« pouvait laisser penser que l'administration créait volontairement les conditions du recours au maximum de marchés négociés »*. Elle *« attire l'attention de la direction générale sur la tendance de certains services à exécuter les marchés avant leur transmission au contrôle de la légalité »*. Et même, *« dans certains cas extrêmes »*, avant la réunion de la commission des marchés...

La mise en lumière de ces pratiques a conduit, entre décembre 1995 et mars 1996, au rejet de quatre appels d'offres concernant des marchés d'une valeur supérieure à 300 millions de francs. Interpellé alors par l'opposition, Michel Giraud s'était félicité de voir la commission *« remplir parfaitement sa mission »* et agir *« en parfaite conformité avec le code des marchés publics »*. *« S'il y a entente, c'est à la direction de la concurrence de l'établir »*, avait-il précisé.

Ce rapport interne pourrait mettre en difficulté l'exécutif régional et envenimer les débats au sein de la majorité soutenant M. Giraud. *Le 18 mars, la police financière* s'est fait remettre les enregistrements des débats de la commission. Le juge Edith Boizette s'intéresse au lycée de Villemomble. Enfin, la chambre régionale des comptes se prépare à examiner la gestion et les marchés passés par le conseil régional de 1989 à 1994.

Des pressions, qui ne sont pas toutes amicales, s'exercent sur Mme Tissot pour qu'elle *« ne porte pas un mauvais coup à son propre camp »*. Pour sa part, elle déclare souhaiter que sa note, véritable *« plaidoyer »* pour que cessent des pratiques frauduleuses, ne soit pas purement et simplement enterrée.

Roland-Pierre Paringaux

Quatre appels d'offres déclarés infructueux

A quatre reprises, des anomalies et les explications évasives des entreprises ont conduit la commission des marchés à déclarer des appels d'offres infructueux. En décembre 1995, le dossier du lycée Gustave-Eiffel, à Rueil-Malmaison (75 millions de francs), révèle des différences entre les documents remis par les entreprises et ceux distribués à la commission. Des similitudes d'écritures entre les formulaires de l'entreprise SCGPM et ceux de la société d'économie mixte des Hauts-de-Seine, la SEM 92, sont également notées.

En janvier et février, les appels d'offres pour le lycée de Jouy-le-Moutier (85 millions de francs) et l'IUT de Saint-Cloud (33 millions de francs) montrent que certains concurrents ont remis des dossiers incomplets. Cette pratique, qui les éliminait, laissait le champ libre à l'entreprise Hervé. En mars, l'appel d'offres du lycée Charles-Baudelaire, à *Evry*, est déclaré infructueux. Dans deux de ces cas, Mme Tissot, présidente de la commission des marchés, a saisi la direction régionale de la concurrence et des fraudes.

La procédure de financement des marchés METP

LE CONSEIL régional d'Ile-de-France a hérité en 1986, de par les lois de décentralisation, de quelque 470 lycées. Plus de 300, dans un état de vétusté avancée, doivent alors être rénovés, parfois de toute urgence. Pour répondre à ce défi, les méthodes financières traditionnelles montrent vite leurs limites. Jean-Pierre Fourcade, alors premier vice-président (UDF) du conseil régional, chargé des finances, met au point la procédure de marchés d'entreprises de travaux publics (METP). Par cette formule, un contrat d'entretien de dix ans accompagne tout marché de rénovation : en contrepartie, l'entreprise attributaire s'engage à préfinancer l'opération.

SUR MESURE

Depuis 1991, une centaine de marchés, concernant 114 lycées, ont été attribués, représentant un montant total proche de 15 milliards de francs. En raison de contraintes budgétaires le rythme d'attribution des METP est aujourd'hui ralenti.

Cette formule, si elle a simplifié les procédures, s'est révélée être un système bâti sur mesure pour les géants du BTP. Cinq d'entre eux – Générale des eaux, Lyonnaise des eaux-Dumez, Bouygues, Spie-Batignolles et Eifage (SAE-Fougerolle) – se partagent plus de 80 % des marchés. Avec ces contrats de choix que constituent les grands lycées parisiens : 267 millions de francs pour Saint-Louis ; 291 pour Raspail ; 327 pour Diderot et 388 millions pour Louis-le-Grand.

En quatre ans, la Compagnie générale des eaux (CGE) et ses filiales ont ainsi décroché quelque 2,5 milliards de francs de marchés.

R.-P. P.

DISPARITIONS

Saul Bass

L'auteur de nombreux génériques de films

LE GRAPHISTE et réalisateur américain Saul Bass est mort, jeudi 25 avril, à l'hôpital Cedars Sinai de Los Angeles. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

En qualité de directeur artistique de publicité, Saul Bass, né le 8 mai 1921 à New York, a contribué à façonner l'image de plusieurs grandes compagnies américaines, auxquelles son art de la silhouette a permis de donner une identité, tout entière contenue dans un simple logo. Des marques de flocons d'avoine et des compagnies aériennes ont ainsi profité de son talent. Il était aussi l'auteur de l'affiche des Jeux olympiques de Los Angeles (1984). Mais c'est au cinéma qu'il doit sa notoriété internationale. Moins à travers ses propres réalisations – encore que son court-métrage *Why Man Creates* (1968) ait obtenu un Oscar et que *Phase IV* (1974), son unique long-métrage, soit un intéressant film de science-fiction qui met en scène la domination du monde par les fourmis – que grâce aux nombreux génériques qu'il conçut.

Pour lui, un générique ne se résumait pas à un morne défilé de noms, mais devait donner un aperçu de l'atmosphère, du rythme et de la signification du film.

Le générique de *L'Homme au bras d'or* (1956), qu'il réalisa pour Otto Preminger (il avait épousé une des filles du cinéaste et travailla pour lui à sept autres reprises), demeure un des plus célèbres de l'Histoire du cinéma, avec sa silhouette découpée dans du papier. Bass réutilisa souvent la technique, notamment pour *Autopsie d'un meurtre* (1959), d'Otto Preminger également, dans lequel la silhouette s'anime. Auteur notamment des génériques de *Sept ans de réflexion* (Billy Wilder, 1955) et de *West Side Story* (Robert Wise, 1961) il collabora aussi avec Alfred Hitchcock, en concevant les génériques de *La Mort aux trousses* (1959) et de *Psychose* (1960), mais aussi en dessinant entièrement la célèbre scène de la douche de ce dernier film.

S'adaptant à l'évolution technique d'un genre qu'il avait d'abord servi en artisan, il avait récemment signé les génériques des films de Martin Scorsese *Les Affranchis* (1990) et *Les Nerfs à vif* (1991), ainsi que la saisissante explosion de *Casino* (1996), réalisée en collaboration avec son épouse, Elaine.

Pascal Mérigeau

■ **BERNARD CHARBONNEAU**, pionnier de la pensée écologiste, est mort à son domicile du Béarn dimanche 28 avril, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né à Bordeaux le 28 novembre 1910, Bernard Charbonneau était professeur agrégé d'histoire et de géographie. Au début des années 30, il s'engage dans le mouvement personnaliste chrétien d'Emmanuel Mounier, directeur de la revue *Esprit*. En 1937, il publie un article manifeste, « Le Sentiment de la nature, force révolutionnaire », qui apparaît comme la première réflexion écologique publiée en France. Il y met en garde ses contemporains contre les dangers de la civilisation industrielle et ses faux progrès. Il emmène ses étudiants camper dans la montagne pyrénéenne pour leur faire découvrir la nature et les préparer à sa défense. Après la guerre il s'associe à Jacques Ellul, professeur à l'université de Bordeaux, pour lancer un mouvement de pensée écologiste. Mais les milieux universitaires jugent cette pensée réactionnaire et les deux hommes mènent leur combat en solitaires. Jacques Ellul choisit le circuit international des universités américaines, tandis que Bernard Charbonneau se retire dans les Pyrénées pour écrire et méditer. Trois de ses ouvrages paraîtront en 1973 : *Le Jardin de Babylone* (Gallimard) ; *Tristes campagnes* (Denoël) ; *Le Système et le chaos* (Anthropos).

■ **HENRY BERGER**, qui fut pendant neuf ans président de la commission des affaires culturelles, sociales et familiales de l'Assemblée nationale et pendant trente-six ans conseiller général (RPR) de Côte-d'Or, est mort jeudi 25 avril, à l'âge de soixante-seize ans. Né le 21 avril 1920 à Rivière-les Fossés dans la Haute-Marne, Henry Berger était docteur en médecine. Résistant dans les maquis du Vercors et de Sologne, il obtint son premier mandat, celui de conseiller municipal de Fontaine-Française, en 1956. Elu maire de cette ville en 1959, il le restera jusqu'en 1994 date à laquelle il choisit de se retirer de la vie politique. Conseiller général de Côte-d'Or à partir de 1958, il devint vice-président de ce département en 1982, puis président de 1988 à 1994. Henry Berger siégea aussi à l'Assemblée nationale. Elu en 1962, député UNR de la 2e circonscription de la Côte-d'Or, il fut régulièrement réélu jusqu'en juin 1981, date à laquelle il fut battu par Hervé Vouillot (PS). Vice-président de la commission des affaires sociales du Palais-Bourbon de 1967 à 1972, puis président de cette même commission jusqu'en 1981, il a notamment été l'auteur, en 1980, d'une proposition de loi, prévoyant le contrôle annuel par le Parlement des dépenses et des résultats financiers de la Sécurité sociale. Ce qui provoqua à l'époque le tollé des syndicats et ne fut pas discuté. Henry Berger a aussi été conseiller régional de Bourgogne de 1986 à 1992.

■ **RENÉ DUHAMEL**, membre du bureau confédéral de la CGT de 1963 à 1978, est mort, mardi 23 avril, à l'âge de soixante-dix-sept ans, a annoncé la CGT dans un communiqué. *« Resté fidèle à la CGT lors de la scission »* de 1947 qui donna naissance à FO, *« en dépit des consignes données aux membres du courant socialiste dans la CGT »*, René Duhamel fut secrétaire général adjoint de la fédération CGT des PTT de 1957 à 1963, avant de représenter pendant quinze ans la CGT au Bureau international du travail, ajoute le communiqué.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 27 avril 1996 sont publiés :

● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif au supplément de loyer de solidarité.

● **Emploi** : un décret pris pour l'application de l'article 92 de la loi du 4 février 1995 portant diverses dispositions d'ordre social. Le montant maximal des sommes pouvant être engagées par le régime d'assurance-chômage au titre de l'année 1996 pour le financement des aides au reclassement est fixé à 500 millions de francs ; un décret pris pour l'application de la loi du 21 février 1996 portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi. Le montant maximal des sommes pouvant être affectées à ce fonds, pour 1995 et 1996, est fixé à 4 milliards de francs.

● **Cartes d'identité** : une circulaire relative à la justification de la nationalité française dans le cadre de la délivrance de la carte nationale d'identité (*Le Monde* du 11 mars).

● **Numismatique** : trois arrêtés relatifs à la frappe et à la mise en circulation de pièces commémoratives.

Au *Journal officiel* du dimanche 28 avril 1996 sont publiés :

● **SMIC** : un arrêté relatif au relèvement du salaire minimum de croissance en métropole, dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les départements d'outre-mer. Le taux du SMIC est majoré de 2 % à partir du 1er mai.

● **Manifestations aériennes** : un arrêté relatif aux manifestations aériennes.

Au *Journal officiel* daté lundi 29 et mardi 30 avril 1996 sont publiés :

● **Stupéfiants** : une loi relative au trafic de stupéfiants en haute mer et portant adaptation de la législation française à l'article 17 de la convention des Nations unies contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes.

● **Jeux vidéo** : un décret relatif aux mises en garde concernant les jeux vidéo.

● **Agriculture** : un décret relatif à certaines cotisations dues pour l'emploi de salariés occasionnels.

● **Ambulances** : un arrêté relatif aux tarifs des transports effectués par des véhicules sanitaires terrestres privés.

NOMINATION

CONSEIL D'ETAT

Sur proposition du garde des sceaux, Jacques Toubon, le conseil des ministres du lundi 29 avril a nommé **Philippe Lafouge** conseiller d'Etat au tour extérieur. Philippe Lafouge était secrétaire général adjoint de la Ville de Paris, délégué général à la construction et au logement. Le vice-président du Conseil d'Etat avait donné un avis favorable à cette nomination.

[Né le 24 avril 1937 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Philippe Lafouge devient administrateur civil au ministère de l'intérieur, à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1964. Il est affecté à la direction des affaires politiques. Il devient directeur du cabinet du préfet de la Seine-Saint-Denis (1965), avant d'être détaché auprès du directeur général de l'Assistance publique de Paris, en qualité de chargé de mission, de conseiller technique puis de directeur du cabinet (1967-1976). Il est sous-directeur, puis directeur général du bureau d'aide sociale de la Ville de Paris (1976-1977). Détaché depuis 1988 en qualité de secrétaire général adjoint de la Ville de Paris, il exerçait la fonction de délégué général au logement, responsable de la direction de la construction et du logement.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Nadine et Thierry PEDROS,
Joséphine,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Céleste

le 19 avril 1996.

24, rue Vavin,
75006 Paris.

M. et Mme Jean-Claude CORBEL,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Mariana,

fille de
Hervé et Bailor CORBEL,
née le 28 février 1996, à Moroni, et

Paul-Antoine,

fils de
Pierre-Yves et Catherine CORBEL,
né le 22 avril 1996, à Saint-Gaudens.

Anniversaires de naissance

– Paris. Vitry.

Ida, sa tante,
souhaite à

Maurice

un très bon anniversaire pour ses quatre-vingts ans.

– Laurence,
Margot,
Marc,
Jean-Bruno,

Tu as soixante-cinq ans.

En cette journée d'anniversaire, et pour toutes les autres à venir, notre amour t'accompagne le long du chemin.

Décès

– Mme Chamorro,
sa sœur,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Raymond BRUNEAU,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

L'inhumation a eu lieu le 27 avril 1996, à Arpajon-sur-Cère (Cantal) dans l'intimité familiale, selon les vœux du défunt.

22, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

– Le professeur M. Monconduit, directeur,
L'équipe de direction,
Et l'ensemble du personnel du Centre Henri-Becquerel à Rouen,
ont la tristesse de faire part du décès, le 26 avril 1996, à l'âge de quarante-deux ans, du

docteur Bernard CHEVALLIER,
médecin spécialiste du Centre Becquerel
et ancien sous-directeur.

Par sa compétence, son dynamisme, sa rigueur, il avait largement contribué au développement de la recherche clinique en cancérologie, à Rouen ainsi qu'au sein de divers groupes coopérateurs français ou européens.

A sa femme, ses enfants, qui l'ont soutenu quotidiennement dans l'épreuve de la maladie, nous exprimons notre profonde sympathie.

– Mme Henri Dore,
son épouse,
M. et Mme Robert Mantienne,
M. et Mme Georges Dore,
ses enfants,
M. et Mme Eric Bousquet,
M. et Mme Frédéric Mantienne,
M. et Mme Serge Mantienne,
Mlle Lucia Dore,
ses petits-enfants,
Georges-Henri, Olivier, Guillaume, Louise, Elisa, et Eric,
ses arrière-petits-enfants,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

M. Henri DORE.

L'inhumation a eu lieu à Loures-Barousse (Hautes-Pyrénées).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Toulon.

Mme Hélène Escarras,
Jean-Michel et Laurence Escarras,
Sophie Escarras,
Mme Albert Escarras,
sa mère,
M. et Mme Pierre Escarras
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude ESCARRAS,
professeur à la Faculté
de droit de Toulon et du Var,
doyen honoraire,

survenu le 27 avril 1996, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses auront lieu ce mardi 30 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Pie-X à Toulon, suivies de l'inhumation au cimetière de Rayol Canadel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
font part de leur tristesse après la disparition de leur sociétaire et ami,

Gilles GRANGIER.

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

(Le Monde *du 30 avril*.)

– Marie-Pierre Cournot
et Didier Givert,
Francine et Jacques Givert,
Claude et Louis Cournot,
font part de la mort subite, le 25 avril 1996, de leur fils et petits-fils,

Paul Julien,

né le 12 novembre 1995.

Un culte d'action de grâces sera célébré jeudi matin 2 mai, à 10 heures, à l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

5-7, rue de l'Eure,
75014 Paris.

– Avignon. Rochefort-du-Gard. Ceyrat (Puy-de-Dôme).

Mme Marcel Khitrick
et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Marcel KHITRICK,
chirurgien-dentiste honoraire,

survenu le 19 avril 1996.

Les obsèques ont été célébrées le 22 avril.

– Françoise Bouchara-Kogan,
sa femme,
– Arthur et Julie,
ses enfants,
Hélèna et Paul Bouchara,
Annick, Joël et Marine Ankri,
ses belles-sœurs, beaux-frères et nièce,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Avi KOGAN,

survenu le 27 avril 1996, à l'âge de trente-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu le 28 avril, à Tel-Aviv.

Romanelli Street 9,
69547 Tel-Aviv.
9, rue de Poissy,
75005 Paris.

– M. et Mme Arnaud Lamude,
ses parents,
M. et Mme Jacques Lamude-Cavaillés,
Alice Tagger et
Pierre-Achille Cavaillés,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LAMUDE,
architecte,

survenu dans sa quarante-troisième année.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Sulpice, le jeudi 2 mai 1996, à 15 heures. Des listes seront à disposition, ses cendres seront déposées au cimetière du Père-Lachaise.

17, rue Paul-Lelong,
75002 Paris.

– Romorantin.

Mme André Leboul,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Leboul,
Mme Danièle Leboul
et M. Pierre Nabad,
M. et Mme Terence Piddock,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LEBOUL,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 mai 1996, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne de Romorantin.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Toute la famille remercie par avance les personnes qui prendront part à son deuil.

7, ruelle du Poirier,
Romorantin.

– Mme Georges Lévy,
née Anne Baschwitz,
son épouse,
Martine et Jean-François Lévy,
Françoise et Olivier Goldschmidt,
ses enfants,
Dorothée et Pierre Vion,
Caroline et David Berreby,
Anne-Laure Lévy,
Monique et Valérie Sorgen,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, le 28 avril 1996 de

M. Georges LÉVY,
X 25, ancien examinateur des élèves
à l'École polytechnique.

L'enterrement aura lieu le jeudi 2 mai, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse (entrée principale, boulevard Edgar-Quinet).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Georges Lévy,
19, avenue de la Grande-Armée,
75116 Paris.

– M. et Mme Pierre Masse,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Masse,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond MASSE,
ingénieur ECP (29),
ancien directeur des usines
Vallourec à Montbard,

survenu le 28 avril 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 2 mai, à 10 h 30, en l'église de L'Isle-sur-Serein (Yonne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille, à 17 heures.

1, rue Foch,
89440 L'Isle-sur-Serein.

– Claude Merle,
son époux,
Alexandra et Franck Michon-Merle,
ses enfants,
Les familles Gallo et Merle,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Louise MERLE,
née GALLO,

survenu le 25 avril 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain de Charonne, le jeudi 2 mai, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

– Fanny Moureaux Néry,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MOUREAUX-NÉRY,

survenu le 25 avril 1996.

L'inhumation aura lieu le samedi 4 mai, à 15 h 30, au cimetière de Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne).

F. Moureaux-Néry,
92, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Lucienne Paty,
sa mère,
Marie-Claire et Françoise Paty,
ses filles,
Et Odette,
leur mère,
Ses frères,
Michel Paty, et sa famille,
Jacques Paty, et sa famille,
Yves Paty, et sa famille,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean PATY,
enseignant à l'université Paris-XIII,

survenu subitement à Douar Tizghi Tachkem, dans le Haut-Atlas marocain, le 20 avril 1996.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mardi 30 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Michel, à Cursan par Créon (Gironde).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue d'Alègre,
94400 Vitry-sur-Seine.
62, rue Leberthon,
33000 Bordeaux.

– Colette Prochover,
sa fille,
Michèle et Pierre Attar,
ses petits-enfants,
Marc Prevot et Odile Ambry,
Guillemette, Valentin et Clémence,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène PROCHOVER,

survenu le 29 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le jeudi 2 mai, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy où l'on se réunira.

5, allée du Prunier-Hardy,
92220 Bagneux.

– Michèle et Alexandre Lachowsky,
ses enfants,
Anne-Laure et Jean-Luc Schwab,
Caroline Lachowsky,
ses petits-enfants,
Arielle, Katia, Noemi et Raphaël,
ses arrière-petits-enfants,
Amos et Ruthy Dreyfus
et leurs enfants,
Arie et Myriam Dreyfus
et leurs enfants,
Erna Haber,
Joseph et Ginette Haber
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Lili WECHSLER,

survenu à Paris, le 24 avril 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 29 avril, au cimetière israélite de Versailles, rue du Général-Pershing.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Raffet,
75016 Paris.
17, rue Carducci,
75019 Paris.

Anniversaires de décès

– Karin, Camille, Marie et Mathilde.
Quatre arrière-petits-enfants
honorent aujourd'hui leur papy,

Léon HOBER.

– Il y a quatre ans disparaissait

Julien MAZOYER

Il aurait trente ans.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a cinq ans,

Pierre NERSON
nous quittait.

Sa famille,
Ses amis,

auront une pensée émue pour lui, en ce triste anniversaire.

Souvenirs

– Le doyen,
Les inspecteurs généraux et régionaux de philosophie, vous invitent à participer à la réunion organisée en mémoire de

M. Jacques MUGLIONI,
1921-1996
doyen honoraire
de l'inspection générale de philosophie,

le samedi 4 mai de 14 h 30 à 17 heures, au lycée Henri-IV, salle des conférences, 23, rue Clovis, Paris-5e.

Intervenants : MM. Bernard Bourgeois, Régis Debray, Jean Lechat, Henri Leroux, Jean-Louis Poirier.

HORIZONS

ENQUÊTE

Les « mères » de l'armée russe

Révoltés par le traitement réservé à leurs enfants au sein d'une armée en décomposition – viols, tabassage, malnutrition, meurtres déguisés en suicides –, des parents d'appelés se sont mobilisés contre le silence, voire la complicité, de la hiérarchie militaire

EN plein centre de Moscou, rue Loutchnikov, la minuscule représentation du Comité des mères de soldats ne désemplit pas. Des femmes sans âge, des paysannes en fichu consultent aux murs des petites annonces manuscrites : *« Cherche témoignages sur les circonstances de la mort de mon fils, Sacha Volkov, du régiment 956013, décédé en février 1996 à Grozny »* ; ou : *« Quiconque a vu le soldat Vitia D, du régiment 875401, projeté par ses camarades du train de nuit Moscou-Voronej sur la voie ferrée le 28 janvier dernier doit contacter la famille à Moscou pour témoigner. »* Si, l'année dernière, les « mères » se pressaient autour d'une carte de la Tchétchénie et de listes de noms classées sous trois rubriques : décès, disparitions, prisonniers, le comité s'est récemment informatisé et plus aucune liste n'est affichée, *« par souci de précision et d'un contact direct »*.

Mais les « mères » n'ont pas attendu la Tchétchénie pour se mobiliser. En 1989, une dizaine d'entre elles, révoltées par les morts violentes, *« en temps de paix »*, de leurs fils appelés sous les drapeaux, fondent le Comité des mères de soldats. Lioubov Lymar devient leur égérie. En 1987, son fils unique est mort à l'âge de dix-neuf ans pendant son service militaire, officiellement suite à *« une tentative de suicide »*. Lorsqu'elle a reçu la dépouille mortelle, Lioubov a constaté des lésions importantes sur le corps, auquel manquait... la tête. Après deux ans de démêlés politico-juridiques avec les tribunaux militaires, elle a obtenu un nouveau rapport d'autopsie. Les coupables n'ont pas été retrouvés, mais son fils est désormais déclaré *« mort des suites de sévices »* et on lui a restitué *« dans une boîte en carton »* les ossements de la partie manquante.

LE fils de Nina Komkova s'est, lui aussi, officiellement *« suicidé »* en 1992 pendant son service militaire. Mais elle l'a retrouvé à la morgue *« le sexe coupé, les doigts mordus et le dos troué par une baïonnette »*.

Viols, mauvais traitements, malnutrition, meurtres déguisés en suicides : si la hiérarchie militaire reconnaît *« la mort violente en temps de paix »* de quelque 2 000 appelés du contingent chaque année, ce chiffre, de l'avis des « mères », doit être multiplié par trois. De nombreux jeunes appelés, venus des coins reculés de la Russie profonde pour effectuer leur service militaire, se retrouvent littéralement réduits en esclavage par leurs aînés. C'est la *« diédovchtchina »*, ou la mise en coupe réglée par les anciens – les *« diédy »*, ceux qui ont servi pendant un an et plus – des *« doukhi »*, les « bleus ».

Voici le genre de lettres que les « mères » reçoivent quotidiennement : *« Peu après mon arrivée au régiment, le 27 octobre, j'ai été tabassé à la cantine par le sergent R. parce qu'il me trouvait "l'air mauvais". Le lendemain, malgré une permission obtenue pour raisons familiales, j'ai été empêché de partir par le commandant de notre bataillon au motif que mes bleus étaient trop visibles. Ils m'ont enfermé pendant une semaine au pain et à l'eau. Une semaine plus tard, les diédy se sont mis à cinq pour me battre avec les boucles de leurs ceinturons parce que j'avais lavé le plancher de la chambrée sans leur demander la permission. C'était une pluie de coups, sur la tête, les côtes, les parties génitales. Je me suis évanoui. »*

De plus en plus ouvertement évoquée, y compris au sein de la hiérarchie militaire, la pratique de la *« diédovchtchina »* n'est pas nouvelle. Pour certains sociologues russes, son origine remonterait aux années 80, lorsque l'armée admit en son sein des droits communs. Ainsi, selon le sociologue Boris Krasnov, *« en 1989, 50 000 repris de justice furent appelés sous les drapeaux »*, imprimant à la vie de régiment toutes les caractéristiques de celle des camps de travail. Pour d'autres, il s'agit d'un phénomène inhérent à la société russe dans son ensemble, victime d'une hiérarchisation exacerbée. Le comité, qui n'était à sa création qu'une de ces multiples associations informelles dites d'*« autodéfense »* caractéristiques de la perestroïka gorbatchévienne, compterait aujourd'hui dix mille membres et des représentations dans la plupart des grandes villes de Russie. Avec des moyens de misère – ni subvention ni mécénat, mais quelques deniers du Fonds Heinrich-Böll en Allemagne –, ces femmes déterminées et bénévoles ouvrent avec plus ou moins de succès des consultations juridiques, éditent un *Manuel à l'usage des insoumis*, portent des milliers d'affaires devant les tribunaux. Elles constituent à l'heure actuelle l'un des seuls signes de l'élaboration en cours d'une société civile dans une Russie amorphe et en pleine décomposition.

> « Quiconque a vu le soldat Vitia D,
> du régiment 875401, projeté
> par ses camarades du train de nuit
> sur la voie ferrée doit contacter
> la famille à Moscou pour témoigner »

« Depuis le début du conflit tchétchène en décembre 1994, notre mouvement a pris une tout autre dimension. Des comités se sont formés un peu partout en province et nous recevons en ce moment entre 70 et 100 appels par jour, parce que les familles n'ont pas toujours les moyens de venir », raconte Flora Salikhovskaïa, vétéran du comité de Moscou. Le comité de Saint-Pétersbourg a enregistré en 1995, selon sa présidente, Ella Poliakova, 7 000 demandes d'aide, émanant pour la plupart de parents de jeunes appelés envoyés sur le front tchétchène sans avoir été prévenus. *« On nous a dit qu'on allait rejoindre la division Tamanskaïa à Moscou ; nous sommes montés dans l'avion et avons atterri à Grozny »*, écrit un jeune appelé aux « mères » de Moscou.

Au début de l'offensive russe, en décembre 1994, les appelés étaient même envoyés en première ligne, suivis de près par les « troupes d'élite », chargées de rattraper les éventuels déserteurs. Malgré les engagements du président Boris Eltsine et de son ministre de la défense, Pavel Gratchev, qui promirent au printemps 1995 qu'aucun appelé ne serait plus envoyé au front, cette pratique a toujours cours. Flora Salikhovskaïa explique : *« Nous avons organisé la plus grosse opération de rapt sauvage de soldats par leurs mères. Des bus en partance pour la Tchétchénie sont souvent affrétés par nous. »* S'il est rare que les indépendantistes refusent de restituer leurs prisonniers aux parents venus les chercher, les proches des soldats détenus peuvent toujours s'installer dans les villages aux côtés de leur progéniture. C'est ainsi qu'en février 1996 une demi-douzaine de familles se sont installées à Novogrozny. On ne sait ce qu'elles sont devenues après que le village eut été la cible de bombardements intensifs de l'aviation russe.

« C'est un comble : les Tchétchènes nous aident et notre propre armée nous éconduit », peste une mère, qui attend son tour dans le couloir exigu du comité à Moscou. *« Ainsi moi*, poursuit-elle, *c'est un chef indépendantiste qui m'a appelée pour me signaler qu'il détenait mon fils. Il s'est engagé à me le restituer si je me rendais sur place. Après avoir tenu parole, il nous a même aidés à franchir les lignes russes. Mieux encore, il nous a donné un billet de 100 dollars pour le retour. Les autres combattants n'étaient pas contents. Ils auraient préféré, avec cet argent, acheter du tabac qui leur faisait tant défaut. »*

Car, en quinze mois d'une guerre jamais officiellement déclarée, aucune statistique sérieuse n'a pu être établie par l'état-major des forces russes sur le nombre des pertes dans l'armée. Si l'on évoque aujourd'hui en haut lieu 2 415 tués pour le ministère de la défense et 582 pour le ministère de l'intérieur depuis le début du conflit fin 1994 – des chiffres ridiculement bas, compte tenu des quelque 80 000 hommes déployés sur le terrain – les « mères » estiment pour leur part à 10 000 *« au moins »*, le nombre des pertes. Il s'agirait à 95 % d'appelés, contre 5 % chez les *« kontraktniki »*, ces mercenaires recrutés par l'armée depuis quelques années pour suppléer au manque d'effectif – 34 000 anciens droits communs ont ainsi signé un contrat avec l'armée ces deux dernières années, selon le ministre de la défense.

Mais, outre le manque de statistiques fiables, le cynisme dont fait preuve la hiérarchie militaire à l'égard des familles laisse pantois. Ainsi, Stanislav Vorontsov, sans nouvelles de son fils depuis que son unité a été envoyée en Tchétchénie au printemps 1995, appelle le numéro vert mis en place par l'armée à l'usage des familles. *« Là, on m'a d'abord dit qu'il ne figurait sur aucune liste et que je n'avais pas de raisons de m'inquiéter. "Il vous écrira", répétaient-ils. Comme j'insistais, ils ont fini par me dire que mon fils avait dû déserter et qu'il serait puni, et moi aussi si je l'hébergeais. »* Ayant appris, par un article du quotidien *Moskovski Komsomolets*, que 216 corps de soldats *« non identifiés »* s'entassent depuis un an à la morgue de Rostov sur le Don, important nœud ferroviaire du sud de la Russie, il se rend sur place : *« Nous étions nombreux à la morgue. On devait reconnaître les cadavres numérotés d'après un film qu'on nous passait et nous repassait, mais je ne l'ai pas retrouvé. »*

Lorsque le père d'Alexandre Vorontsov se rend à Mozdok, le quartier général des forces russes en Ossétie du Nord, à la recherche de son fils, on l'envoie d'abord à l'hôpital militaire le plus proche, où il est soigné après avoir *« été blessé par l'explosion d'un engin au phosphore »*. *« J'ai tout de suite compris*, raconte-t-il. *Du phosphore, ça veut dire 5 000 degrés, il ne doit plus rien rester de mon Sacha. »* Ne trouvant trace de son fils, il demande aux militaires de lui fournir une attestation de décès. *« Ils ont catégoriquement refusé. »* Galina Komissarova, de Krasnodar (sud de la Russie), raconte : *« Six mois après le départ de mon fils pour Grozny, j'ai reçu un cercueil de zinc. Or la dépouille qui s'y trouve n'est pas celle de mon fils, qui mesurait 1,90 mètre. Le corps que j'ai reçu est celui d'un homme plus petit. J'ai enterré cet inconnu comme il sied, mais j'attends toujours mon fils. »* D'après les témoignages recueillis par les mères de soldats, ce genre de confusion dans les dépouilles est fréquent, les officiers seuls étant dotés d'une plaque d'identité.

Le sort fait aux familles des quelque 600 disparus du conflit recensés par les mères n'est guère plus enviable. Léna est sans nouvelles de son fils, Igor, dix-neuf ans, depuis que, le 31 décembre 1994, les 446 soldats de son unité, venue de Maïkop, au sud de la Russie, ont reçu l'ordre de pénétrer dans Grozny pour *« prendre la gare ferroviaire »*. A peine entrés dans la ville, ils sont encerclés par les indépendantistes : 84 hommes trouvent la mort, 138 sont blessés, 74 sont portés disparus. C'était le 1er janvier 1995. Le corps du commandant de la brigade n'est retrouvé que vingt jours plus tard. Depuis, plus rien.

UN monument à la mémoire *« des héros de la bataille de Grozny »* a bien été érigé à Maïkop, mais le nom d'Igor n'y figure pas. Pas question donc pour Léna de prétendre aux 600 000 roubles (600 francs) de *« compensation »*, versés par l'Etat aux familles des victimes. Pis : comme à l'époque de Staline, lorsque tout soldat fait prisonnier par la Wehrmacht était considéré comme *« traître à la patrie »*, les *« disparus »* sont systématiquement soupçonnés de désertion par les responsables du ministère de la défense.

Entre 3 000 et 5 000 jeunes appelés auraient, il est vrai, déserté depuis le début du conflit tchétchène, selon les mères de soldats. Aussi, des rafles de jeunes gens sont de plus en plus souvent opérées en pleine ville et au grand jour pour traquer les malheureux. *« S'ils désertent, ça n'est pas tant par peur de la guerre que pour échapper à la diédovchtchina »*, explique Alexandre Jiline, un journaliste spécialiste des questions militaires à l'hebdomadaire *Les Nouvelles de Moscou*.

Pour Flora Salikhovskaïa, qui assure la permanence du comité à Moscou, *« cette guerre honteuse a révélé au grand jour ce que nous savions depuis longtemps »*. Puis elle montre les reportages, de plus en plus fréquents dans la presse, sur les conditions de vie des soldats en Tchétchénie et la vie ordinaire dans les casernes. Un envoyé spécial des *Izvestia* décrivait récemment comment les troupes d'élite encerclant le village de Pervomaïskaïa, au Daghestan – théâtre d'une spectaculaire prise d'otages –, dépourvues de toute nourriture, durent dépecer quelques vaches s'échappant du village en flammes pour se sustenter et faire fondre de la neige pour se désaltérer.

Selon l'hebdomadaire *Novaïa Gazeta* du 28 février 1996, les cas de malnutrition seraient devenus légion au sein d'une armée qui ne parvient plus à nourrir ses soldats. Selon ce journal, il arrive fréquemment que des recrues affamées se mettent à tuer des chiens errants pour se nourrir, et cela à moins de 50 kilomètres de Moscou, l'opulente capitale. Les « mères » confirment. Selon elles, l'état-major vient tout juste de reconnaître le décès *« anormal »* d'une recrue, Mikhaïl Koubarski, vingt et un ans, incorporé dans un régiment en Extrême-Orient et retrouvé mort d'inanition, quelques mois plus tard, avec un poids de 42 kilos pour... 1,80 mètre.

Marie Jégo
Dessin : Hania Pyrzynska



Débattre autrement sur l'immigration

par François Julien-Laferrière

LE débat sur l'immigration n'aura donc pas lieu, du moins pas maintenant, pas *« à chaud »*. Ainsi en a décidé Alain Juppé, alarmé par l'ampleur des dissonances suscitées, au sein de la majorité parlementaire, par le rapport Sauvaigo. Pourtant, un débat sur l'immigration a bien eu lieu, au cours des dernières semaines, et dans les pires conditions.

A l'origine, l'avant-projet de loi du ministère de l'intérieur, rendu public par *Libération* et *Le Monde* le 7 mars dernier. Les dispositions de ce texte marquent un raidissement des lois Pasqua de 1993 sur divers points : conditions d'entrée rendues plus strictes par une modification du régime du certificat d'hébergement, compétence donnée aux préfets pour prononcer l'expulsion en cas de menace grave pour l'ordre public, rétention administrative renouvelable sans limitation de durée, obligation pour les demandeurs d'asile de pointer périodiquement à la préfecture, en mairie ou à la police, etc.

Mais les problèmes de fond, ceux qui précarisent la situation de nombreux étrangers en France et exacerbent la xénophobie de l'opinion n'étaient pas traités, pas plus qu'ils ne le sont dans le rapport de la commission parlementaire. C'est le cas, notamment, des *« irréguliers légaux »*, étrangers parents d'enfants français ou conjoints de Français, qui ne peuvent légalement être reconduits à la frontière, mais qui ne peuvent pas non plus recevoir une carte de séjour parce qu'ils sont entrés ou se sont maintenus irrégulièrement en France. A cette question, le pouvoir politique devrait, par priorité, chercher une solution.

Pourtant, la préoccupation principale du gouvernement et des parlementaires n'est pas de rendre le statut des étrangers cohérent, de mettre la législation en conformité avec les principes affirmés, telle la garantie des libertés fondamentales. Il s'agit de trouver les recettes d'une maîtrise des flux migratoires aussi rigoureuse que possible. Alain Juppé l'a rappelé, le 23 avril, à l'Assemblée nationale et il n'a pas exclu que des mesures soient prises, réglementaires dans un premier temps, sans doute législatives à plus long terme, quand le débat sera moins « chaud ». Mais le sera-t-il un jour ?

Dans cette matière, l'impératif de police passe systématiquement avant celui des droits de l'homme. Les textes successifs, adoptés depuis maintenant dix ans, sont de plus en plus restrictifs, de plus en plus répressifs. La loi est faite, non pour protéger, mais pour punir ; non pour garantir les droits, mais pour les rogner. Et pas seulement les droits des étrangers, ceux des Français aussi.

L'abolition de la peine de mort a été votée contre l'opinion publique. Pourquoi la même volonté politique ne guiderait-elle pas une nouvelle approche du droit des étrangers ?

Le Français marié à un étranger qui vit dans son pays d'origine aura toutes les peines du monde à se faire rejoindre par son conjoint, à qui le visa indispensable pour venir en France sera, le plus souvent, refusé car il représente *« un risque migratoire majeur »*, autrement dit, il voudra rester en France pour s'y installer (est-ce légitime ?). Alors, mieux vaut ne pas l'autoriser à venir pour n'être pas obligé ensuite de lui délivrer une carte de résident, à laquelle il aurait droit en tant que conjoint de Français. Et s'il vient quand même en France, il n'aura pas de titre de séjour puisqu'il sera entré sans visa, mais il ne sera pas reconduit à la frontière car il est protégé contre cette mesure en tant que conjoint de Français. Le couple est donc placé devant un « choix » ; ou bien vivre dans le pays du conjoint étranger, à condition que ce pays veuille bien que le Français s'installe sur son territoire (et pourquoi le voudrait-il si la France ne veut pas accueillir l'autre membre du couple ?) ; ou bien vivre séparé, le Français en France et l'étranger à l'étranger, ce dernier n'ayant que des chances limitées de pouvoir venir voir son conjoint en France s'il lui faut un visa (et qu'est-ce qui garantit que le Français obtiendra plus facilement un visa pour se rendre dans le pays de son conjoint étranger ?) ; ou bien vivre en France, dans la crainte permanente du contrôle qui révélera la situation irrégulière du conjoint étranger et exposera le conjoint français à des poursuites pénales pour *« aide directe ou indirecte à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger »*, délit puni d'un an d'emprisonnement et de 25 000 francs d'amende.

Et ce qui est vrai du conjoint de Français l'est du parent d'enfant français, *a fortiori* du conjoint de Français ayant un ou plusieurs enfants nécessairement de nationalité française puisque nés d'un parent français. Ces enfants risquent de ne pas pouvoir vivre avec leur père ou mère étranger ou de vivre avec l'un de leurs parents « clandestin » en France.

Qui protège-t-on en adoptant de telles lois ? A qui profite cette prétendue maîtrise d'un flux migratoire qui n'est pas économique mais simplement humain ? Les étrangers n'ont-ils pas le droit de se marier avec des Français ni les Français d'épouser des étrangers ? Les uns et les autres n'ont-ils pas le droit d'avoir des enfants ? Certes, ce ne sont ni le droit ni le droit de procréer qui sont directement visés. Mais en empêchant les « couples mixtes » – expression absurde car, en principe, tout couple est mixte... – de mener une vie familiale normale, sous prétexte de contrôle de l'immigration, l'Etat français en vient à nier, y compris à ses propres nationaux, le droit de fonder une famille. Il attente *ainsi* à l'un des droits les plus fondamentaux de la personne humaine.

Et l'expérience montre que cette violation des droits de l'homme, en soi inacceptable, n'est même pas compensée par un bénéfice qu'en tirerait la collectivité nationale. Bien au contraire, comme on a pu le vérifier à diverses reprises – encore tout récemment dans l'affaire de l'église Saint-Ambroise et dans celle des grévistes de la faim de Versailles –, de telles situations créent davantage de troubles à l'ordre public qu'elles n'en évitent.

Il serait grand temps d'envisager le problème de l'immigration sous un autre angle, de légiférer dans l'intérêt général, qui n'est pas nécessairement opposé à celui des étrangers. Ce qui suppose que soient remisés au placard les discours démagogiques, que cessent les surenchères, que la référence ne soit plus ce que pense l'électorat du Front national ou ce que veut l'opinion publique (d'ailleurs ne fait-on pas vouloir à l'opinion publique ce qu'on veut qu'elle veuille). L'abolition de la peine de mort a été votée contre l'opinion publique ; pourquoi la même volonté politique ne guiderait-elle pas une nouvelle approche du droit des étrangers ?

François Julien-Laferrière *est professeur de droit public à l'université Paris-Sud et président de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé).*

Pour la liberté de circuler

par Bernard Girard

DRAMES humains, familles séparées, enfants éloignés de leur mère, libertés rognées, principes démocratiques oubliés, montée de la xénophobie, du racisme et du Front national... le coût de la lutte contre l'immigration est exorbitant. Le moins qu'on puisse dire est que ses bénéfices ne sont pas à la hauteur. Le gouvernement Balladur pensait avoir résolu le problème avec les lois Pasqua. On découvre qu'il faut remettre la main à la pâte, aller plus loin, faire plus et pire. Sans plus de chances de réussite. Loin de réguler les mouvements migratoires, répression et fermeture des frontières sont inefficaces. Bien plus, elles multiplient les effets pervers et vont à l'encontre des objectifs affichés.

Ces politiques jettent dans la clandestinité, et donc l'illégalité, ceux qui veulent franchir nos frontières. Ce faisant, elles fabriquent de la délinquance et facilitent la fraude fiscale. Un commerçant trompe d'autant plus volontiers le fisc qu'il trouve des fournisseurs qui lui vendent des produits sans factures. Pour échapper au fisc, ces fabricants ont besoin d'une main-d'œuvre qui accepte de travailler au noir : les immigrés sans papiers n'ont pas d'autre choix. Ils n'ont aucun droit, pas même celui de se défendre, de porter plainte contre un patron qui « oublie » de les déclarer, les paie en dessous des minima légaux et ne respecte pas le droit du travail. Telle qu'elle est aujourd'hui menée, la lutte contre l'immigration nous prive de l'une des meilleures armes contre les fraudeurs : la résistance des travailleurs.

En réduisant la mobilité des immigrés, elle va directement à l'encontre de ses objectifs. Les réfugiés économiques sont à la recherche d'un pays qui leur donne la possibilité de s'enrichir, d'exploiter au mieux leurs capacités, leur force de travail. Ils n'ont pas d'attaches et se déplacent facilement. La fermeture des frontières maintient chez nous des gens qui iraient tenter leur chance ailleurs s'ils savaient pouvoir revenir en cas d'échec. Elle les empêche de rentrer chez eux et d'informer ceux restés au pays de la difficulté de vivre dans une société en crise. On perd ainsi l'un des meilleurs moyens de réguler les flux migratoires : le retour d'expérience de ceux qui ont tenté l'aventure et en savent le prix.

Ces politiques sont inefficaces lorsqu'elles pérennisent des régimes dictatoriaux. En limitant l'asile politique, en fermant nos portes à ceux que l'on menace, que l'on torture et assassine, on enlève aux victimes l'un de leurs meilleurs moyens de défense : la fuite. A interdire nos portes aux Algériens que brutalisent gouvernement et intégristes, aux Yougoslaves, aux Rwandais ou aux Zaïrois, nous nous rendons complices des ennemis de la démocratie.

Ces politiques nous privent des avantages de l'immigration. Tout au long de ces quarante dernières années, cette immigration, aujourd'hui si décriée, a été un facteur de croissance. Elle peut le redevenir. Les immigrés apportent leur mobilité, leur dynamisme et leur esprit d'entreprise à nos économies qui en manquent : ils acceptent des emplois que d'autres refusent... Ils nous font profiter de compétences acquises (et donc financées) ailleurs et de leurs contacts commerciaux. L'immigration rapporte en général plus au pays d'accueil qu'elle ne leur coûte.

Il a fallu des décennies aux économistes pour convaincre politiques et opinions des inconvénients du protectionnisme et des avantages de la libre circulation des biens. Plus personne aujourd'hui ne doute des vertus du libre-échange et de l'ouverture des frontières. Ce qui vaut pour le commerce des marchandises vaut pour les hommes : la liberté de circuler est plus efficace que toutes les interdictions.

Bernard Girard *est consultant d'entreprises.*

La pitié et le chagrin

par Bernard Granjon

DEPUIS huit ans que j'attends, je me sens devenir fou, je deviens fou. Ma femme et mes deux enfants (trois ans, six ans) ont l'autorisation d'habiter la France, moi pas. J'ai écrit à tout le monde, même à M. Debré, j'ai les doubles. Je passe parfois deux mois sans oser sortir de chez moi de peur de me faire arrêter. Même si maintenant ils me donnaient l'autorisation de séjour, je crois que je resterais un peu fou. Aujourd'hui, j'ai décidé d'en finir. Qu'ils nous tuent s'ils veulent, plutôt mourir... »

Cette confession, naïve et désespérée, nous autres, équipes de Médecins du monde, présentes sur le terrain pratiquement sans interruption, la nuit comme le jour, l'avons recueillie ainsi que tant d'autres se situant dans le même registre. Des Africains, principalement des Maliens, pour une part en situation irrégulière, poussés au bout de leur désespérance, au point de s'être jetés dans la gueule du loup, d'une manière presque insensée. Qu'il soit bien clair à ce propos qu'à aucun moment Médecins du monde n'a favorisé une telle opération, en grande partie ou en totalité auto-décidée et auto-entretenue. Il est vrai que, dans leur candeur et leur épuisement moral, les Africains imaginaient pouvoir disposer de nombreux appuis.

D'abord, celui de l'archevêché, au point que le lieu qu'ils avaient d'abord choisi pour refuge, l'église Saint-Ambroise, leur paraissait quasi inviolable. Pour cela, dès le lendemain, ils s'étaient massés de plus en plus nombreux, au point que nous avions dû contribuer à empêcher les nouveaux arrivants d'entrer dans une église déjà comble. En dépit des paroles pastorales prononcées par Mgr Lustiger, ce dernier a laissé faire l'expulsion qui devait suivre, *« pour des raisons d'insécurité et d'insuffisance sanitaire »*, alors même que nous avions commencé à mettre en place WC, cabinet médical, alimentation, coordination, sécurité. A mon grand regret, à aucun moment ce haut dignitaire de l'Eglise n'a cru devoir dénoncer les lois ayant pu aboutir à un tel désastre humain, faciliter une résolution de cette crise conforme à la dignité humaine, ni assumer les conséquences matérielles de l'expulsion qu'il allait laisser faire. Pourtant, le pape ne déclarait-il pas, le 25 juillet 1995, lors de la Journée internationale des migrants, que *« l'Eglise est le lieu où les immigrés en situation illégale sont reconnus et accueillis comme des frères »* ?

Nous voyons s'éloigner, peut-être à jamais, une légende – et un espoir : celle d'une nation qui autrefois fut la patrie des droits de l'homme et du citoyen

L'autre déconvenue a été pour eux – et pour nous ! – la démission des partis politiques et des syndicats : pratiquement aucun ne s'est exprimé, si ce n'est bien tardivement et de façon bien peu engagée ; aucun de leurs représentants ne s'est déplacé pour rendre visite aux Africains, si ce n'est Kofi Yamgnane. Parmi les grandes personnalités, seuls l'abbé Pierre et Mgr Gaillot, toujours les mêmes, sont venus à plusieurs reprises apporter des paroles de dignité, d'apaisement et d'espoir.

Et que dire du gouvernement français, qui a refusé opiniâtrement toute demande de médiation et qui, en quarante-huit heures, a décidé deux expulsions musclées – nos équipes n'y ont pas échappé – sans grande considération pour la terreur d'enfants en bas âge et la dignité des adultes entassés au petit matin dans des cars et dirigés vers un centre de rétention comme en un temps de sinistre mémoire ? Quelle que soit la nécessité dans l'Europe d'aujourd'hui, pour tout pays responsable, de contrôler son immigration, comment ne pas supposer que les inspirateurs des lois qui nous régissent reverraient leur copie, si, sur le terrain, comme nous l'avons fait, ils avaient pu constater la situation qu'elles entraînent ? D'ailleurs, dans nombre de cas, ces lois sont appliquées d'une façon qui les déborde quelque peu, et cela aboutit à violer d'autres lois, comme celles édictées par la Convention des droits de l'enfant, que la France a pourtant officiellement signée. Ainsi en est-il lorsque l'on sépare une mère de ses enfants, pour la renvoyer dans son pays natal !

Quant à nous, membres de Médecins du monde, j'atteste sur l'honneur que nous n'avons jamais été mêlés au déclenchement et à la poursuite de cette opération. Nous nous sommes contentés de l'accompagner en apportant le soutien médical et sanitaire auquel une organisation humanitaire digne de ce nom ne pouvait selon nous se soustraire. Nous croyons avoir tout fait pour éviter la suite : 450 personnes expulsées de l'église Saint-Ambroise, puis 277 du gymnase Japy, dont 63 seraient reconduites à la frontière et parmi lesquelles tout laisse penser que d'autres suivront. Même si l'opinion publique semble enfin avoir entendu le pathétique appel de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants, il nous est bien difficile, aujourd'hui, d'éprouver autre chose que du chagrin, pour eux d'abord, mais aussi pour nous Français, qui voyons s'éloigner, peut-être à jamais, une légende – et un espoir : celle d'une nation qui autrefois fut la patrie des droits de l'homme et du citoyen !

Bernard Granjon *est président de Médecins du monde.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

La fracture alimentaire

Suite de la première page

Quant aux stocks mondiaux, ces greniers de réserves qui sont autant de remparts contre le spectre de la famine, ils s'affichent au plus bas. La planète ne dispose aujourd'hui que de moins de cinquante jours de réserves céréalières, alors que le niveau de sécurité est fixé à cent. N'est-il pas stupéfiant d'apprendre qu'à la veille de l'an 2000 aux Etats-Unis, *principal producteur mondial de* graines, les stocks sont quasiment revenus à leur niveau d'après-guerre ?

Le changement est brutal, tellement inattendu qu'il paraît incroyable. Depuis plusieurs générations, ne s'était-on pas habitué à une hausse constante de la production céréalière ? S'il était une courbe qui ne devait pas démentir sa tendance à la hausse, c'était bien celle-ci. La mythique terre nourricière ensemencée par la plus-value des techniques, le miracle était garanti et il a bien eu lieu : en trente ans, la production de graines a plus que doublé (elle a été multipliée par 2,6 exactement), dépassant le rythme pourtant élevé de la croissance démographique, et offrant à chaque habitant de la terre une disponibilité céréalière de 40 % supérieure à celle de 1960. Certes, les miracles s'accompagnent aussi de revers. Le phénomène de la malnutrition n'a pas été éradiqué. Entre 800 millions et un milliard d'individus en souffrent encore aujourd'hui (environ un habitant de la planète sur six). Mais le phénomène pouvait être mis au compte de cas résiduels, de dimension locale. Il ne pouvait s'agir ici ou là que de problèmes d'organisation économique, de crises politiques, d'accidents climatiques. En aucun cas, de déficit chronique et global de production.

C'est pourtant bien à ce type de situation qu'on assiste, semble-t-il, aujourd'hui et que les marchés, en tout cas, sanctionnent. La baisse générale de la production situe maintenant la disponibilité *céréalière par habitant de la planète* environ 10 % en dessous de ce qu'elle était il y a dix ans. S'agit-il d'un accident ou d'une tendance ? Faut-il y voir un déséquilibre conjoncturel ou un décrochage structurel ?

Les avis sont partagés et, comme d'habitude, les experts campent sur deux rives opposées. Nombre d'entre eux, peu enclins à imaginer l'hypothèse d'un retour de l'époque des disettes, à l'âge d'Internet et des mutations génétiques, estiment qu'il s'agit d'un phénomène transitoire d'ajustement de l'offre à la demande. Les *économistes de l'OCDE, par* exemple, sont convaincus que les prix élevés vont stimuler la production et réduire la demande. Il n'y aurait donc pas péril en la demeure.

Il est vrai que, depuis trente ans, la production agricole a réagi systématiquement et positivement à la hausse de la demande. Globalement, le marché a toujours pourvu aux besoins. Il est vrai aussi que la recherche agronomique, le génie *génétique, l'irrigation et l'intensi*fication chimique des cultures ont permis une augmentation considérable des rendements. Il est vrai qu'on peut toujours espérer, comme Jacques Chirac devant le congrès de la FNSEA, qu'il en sera demain comme hier et qu'il suffira de *« produire beaucoup avec des rendements élevés »* pour entrer dans une nouvelle période faste. Il est vrai enfin que les récentes dispositions adoptées aux Etats-Unis pour encourager les grandes cultures (la loi « Freedom to farm *act ») et une possible interruption* de l'obligation de jachère en Europe peuvent donner un coup de pouce à la production.

Toutefois, une série d'arguments contraires pèsent dans l'autre sens et laissent penser que la baisse de la production céréalière est une tendance lourde avec laquelle l'humanité doit désormais apprendre à vivre. Les spécialistes qui partagent cette hypothèse mettent principalement en avant les *« facteurs limitants »* à une nouvelle hausse de la production. Ils sont légion et paraissent en effet déterminants : le manque *d'eau pour l'irrigation – l'eau est* de plus en plus rare et de plus en plus réservée au développement des villes ; l'absence de nouvelles terres arables à mettre en valeur, autrement qu'en abattant les forêts, ce qui provoquerait d'autres problèmes ; la baisse de la fertilité des sols – la désertification est un phénomène en constante expansion ; l'extension des phénomènes climatiques extrêmes, sécheresse et inondation, en raison du réchauffement climatique global ; la moindre efficacité des engrais et des produits phytosanitaires, conformément à la loi des rendements décroissants chère à tous les agronomes ; l'impossibilité de dépasser les capacités naturelles de la photosynthèse des plantes, *c'est-à-dire la transformation de* l'énergie solaire en énergie biochimique.

Entre 800 millions et 1 milliard d'individus souffrent de malnutrition, environ un habitant de la planète sur six

Cet argumentaire, d'inspiration écologique et que le président du Worldwatch Institute de Washington, Lester Brown, a développé dans nos colonnes (*Le Monde* du 27 février), a le mérite de rappeler *qu'il existe des limites physiologiques* à la vie sur terre, et, quoi qu'on puisse ou veuille espérer du progrès des techniques ou du jeu des marchés, les ressources naturelles ne sont pas inépuisables.

Des docteurs tant pis ou des docteurs tant mieux, des malthusiens ou des productivistes, des écologistes ou des économistes, il est difficile de dire qui a raison. L'enjeu n'en demeure pas moins considérable. Si l'on veut éviter que le décalage actuel entre l'offre et la demande ne s'intensifie jusqu'à provoquer une insécurité mondiale – avec un déficit de *quelque 400 millions de tonnes*, selon les calculs de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires –, il faudrait, dans les vingt ans à venir, que la production céréalière mondiale double à nouveau. Les mécanismes du marché et les innovations scientifiques y suffiront-ils ? Ou les limites naturelles l'interdiront-elles ?

Jean-Paul Besset

RECTIFICATIF

Tien Suharto

C'est notre correspondant en Asie du Sud-Est, Jean-Claude Pomonti, qui est l'auteur de l'article nécrologique consacré à Tien Suharto, épouse du chef de l'Etat indonésien, dans *Le Monde* du 30 avril, et signé par erreur des initiales J.-P. C.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le Mai social

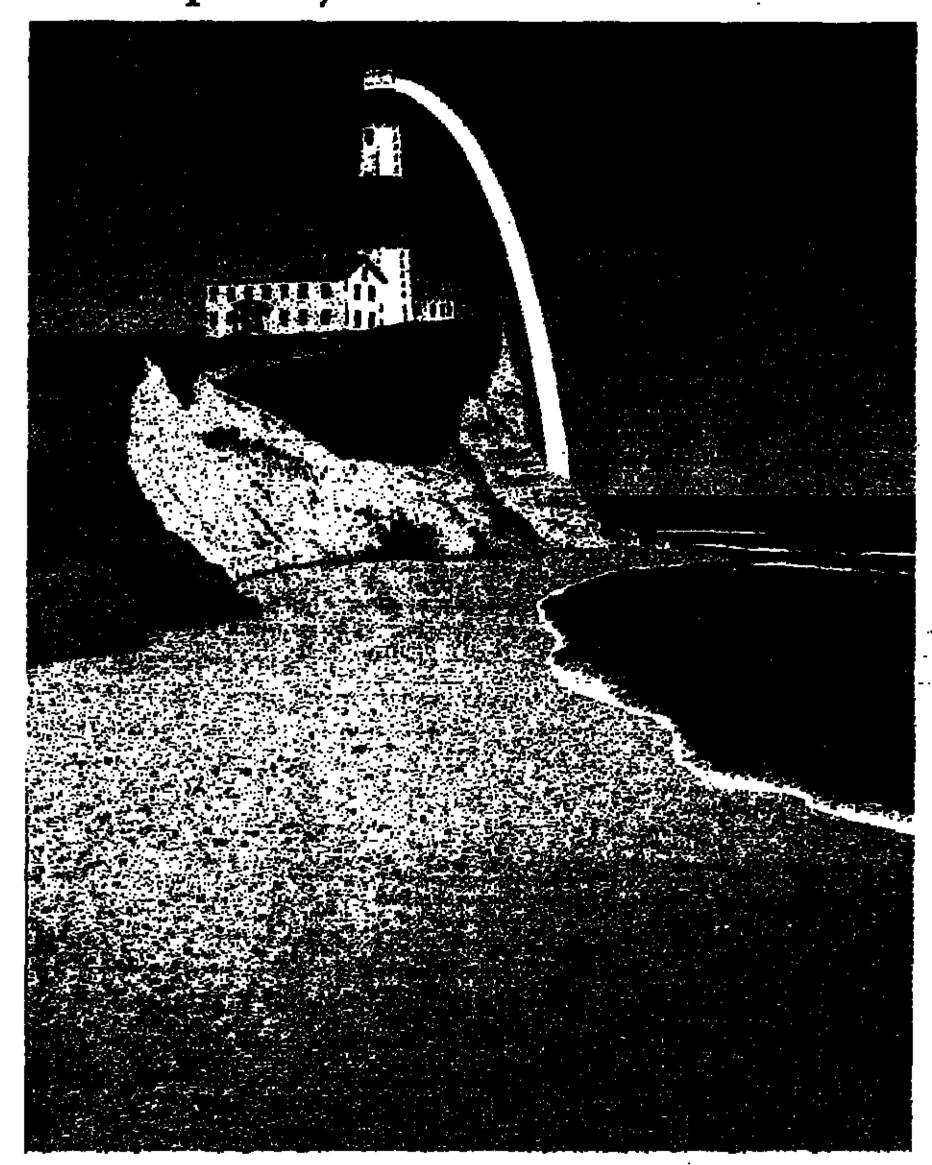
DEPUIS quelques années, l'habitude s'était prise de ne considérer le 1er mai que comme un jour férié de plus. Selon les hasards du calendrier, la Fête du travail pouvait même être propice aux ponts et se transformait progressivement en une journée ordinaire de repos familial. Manifestations, défilés et déclarations de circonstances n'existaient que pour entretenir le rite, de moins en moins célébré. Le traditionnel baromètre du climat social ne servait presque plus à rien.

Dans le passé, le rendez-vous du premier jour de mai avait une signification hautement symbolique, témoignant, sur plus d'un siècle d'histoire, de toutes les luttes du mouvement ouvrier. En fonction des époques et des lieux, les cortèges syndicaux pouvaient être unitaires, divisés ou concurrents, Bastille-Nation contre République-Bastille. Dans la rue, l'ampleur des rassemblements et la tonalité des mots d'ordre donnaient à lire en instantané l'état de la mobilisation. Qui pouvait varier d'une année sur l'autre et se montrer sensible aux moindres signaux politiques, dans la protestation aussi bien que dans l'adhésion populaire. 1936 restera dans les mémoires, par exemple. Mai 1958 également. Cinq mois après l'impressionnant mouvement social de la fin 1995, qui a mis en évidence les capacités de réaction de catégories que l'on croyait tétanisées par la crise, soutenues par une large partie de la population au point que la Sofres parle d'une *« grève de l'opinion »*, il n'est pourtant pas certain que le 1er mai retrouve sa valeur de test. Les temps ont changé, tout comme les conditions, et il ne suffit plus que *L'Humanité* recense une centaine de manifestations à travers le pays, à l'appel d'une trentaine d'organisations, pour que *« la riposte »* se produise sans coup férir.

Tandis que le cérémonial continue de perdre de son importance, dont la désaffection à l'égard du 1er mai serait la preuve emblématique, la liturgie du social paraît en revanche se réinventer ou se renouveler pour s'adapter à la période et au contexte. Ainsi que l'ont noté des observateurs, la particularité du syndicalisme, en France, serait de retrouver force et vigueur dans l'action, quand d'autres, à l'étranger, s'appuient toujours sur la rigueur de leur organisation. On peut aussi noter que, les événements étant encore trop proches, l'onde de choc des repositionnements syndicaux n'a pas fini de produire ses effets, empêchant sans doute une utilisation du 1er mai à des fins de démonstration. Dans l'attente d'une recomposition syndicale plus large, l'émergence de SUD et son extension récente à d'autres secteurs ne suffira sans doute pas à modifier radicalement le paysage dans l'immédiat.

Dès lors, la vraie nouveauté réside dans le regain d'intérêt pour le social que manifestent, à leur façon, intellectuels, sociologues, économistes et politiques. Instruits par le conflit de novembre-décembre, qui les a parfois obligés parfois à remettre en cause leurs analyses, les uns et les autres cherchent des explications ou imaginent des solutions. Colloques, débats et livres se multiplient. Si le 1er mai n'est peut-être plus qu'un souvenir, le social, lui, reste présent. Mais différent.

Grèves *par Guy Billout*



DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE DESFOSSÉS
Jacques Jublin

■ Hier, au Kremlin, Boris Eltsine a eu de quoi porter toast après toast. A deux mois de l'élections présidentielles russes, l'Occident a massivement voté en sa faveur. *Voté, comme savent le faire les hommes résolus*, non avec des discours politiques bien sentis, mais avec des milliards de dollars. C'est simple, la Russie a vingt-cinq ans pour rembourser les 40 milliards qu'elle doit aux Etats de l'Ouest. Qui dit mieux ? Personne. Ni le Brésil, ni le Mexique, ni l'Argentine. La Grande Russie vaut bien cela, d'autant qu'à l'Ouest on craint la victoire des communistes, menés par Guennadi Ziouganov *(...)*. Sinon, rien ne justifie vraiment l'accord conclu par les dix-huit principaux créanciers publics de Moscou.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'abbé Pierre est un homme formidable qui tient des propos consternants *(...)*. Lui-même ne peut certes être suspect ni de révisionnisme ni d'antisémitisme, il l'a assez démontré. Mais le voilà en curieuse compagnie, applaudi par l'extrême droite, soutenant un auteur publié par La Vieille Taupe, cet éditeur de toutes les mauvaises causes. Le voici surtout qui, lui-même, *juxtapose un antisionisme politique et un antijudaïsme religieux (...)*. L'abbé Pierre en revient aux thèses catholiques d'avant les années 30. Cette grande vieillesse est un naufrage.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Les organisations syndicales s'apprêtent à fêter le 1er mai. C'est la tradition. Ce n'est plus qu'une tradition ! *(...)* Il y a beau temps que l'union syndicale est brisée. Il y a longtemps que les salariés ne se reconnaissent qu'imparfaitement dans les organisations censées les représenter. Mais cette triste routine printanière surprend davantage cette année parce qu'elle vient peu après une agitation hivernale dont certains ont cru qu'elle marquait la renaissance du mouvement social et le renouveau de l'action syndicale. Les militants criaient à pleins poumons *« Tous ensemble »*. Et Marc Blondel serrait ostensiblement la main de Louis Viannet devant les caméras. Que reste-t-il de cette bataille ? Rien, sinon un goût amer de défaite.

Mitterrand m'a dit

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

IL SEMBLAIT trier les pommes de pin du bout de sa canne. La mort était sur lui. Il me jeta un regard dont la malice coutumière se nuançait d'une lassitude presque apaisée.

– Les Français sont gens incommodes, soupira-t-il. On ne peut pas grand-chose. Voyez Alexandre !

– Vous connaissez le mot de Sénèque ? dis-je.

– Ma foi non ; lequel ?

Je le lui apprenais.

– Ce ne sont pas mes amis qui sauraient ces choses, dit-il en clignant des yeux. Je préfère mes adversaires et les vrais voyous. Vous, au moins...

Je crois qu'il m'aimait vraiment. Il m'enviait d'écrire. Il y avait songé lui-même (il prononçait « lui-mame »). L'Histoire l'avait envoûté, puis relancé, avec l'insistance d'une maîtresse un *peu mûre*.

Je me souvenais de Giscard d'Estaing, dans un fauteuil de jardin laqué blanc. L'air était léger. Il croisait les mains autour de ses genoux.

– Que pouvons-nous ?, conclut-il. Les Français sont ingrats.

– *Vous connaissez, dis-je, le* mot de Maupassant ?

– Ah !, fit-il claquer sa langue, Maupassant ! J'aurais dû céder à mon goût d'écrire. Vous ne savez pas votre chance. Vous avez choisi la bonne part. La mort est au bout. Je revois sa griffe grise, sur le visage de Georges Pompidou...

Il répétait « griffe grise » en savourant l'allitération.

– Revoyons-nous, dit-il en agitant sa main de pianiste, sur le perron du château.

Pompidou ! Il avait demandé à me voir. C'était en 68. Les étudiants avaient le front de faire vaciller l'homme du 18-Juin. Le normalien blasé n'en paraissait pas fâché.

– Ça leur passera avant que ça ne me reprenne !, lâcha-t-il, le mégot pendant. Les Français ne pensent qu'à la bagnole.

– Vous connaissez le vers de Coppée ?, risqué-je.

– Lequel ? Vous au moins, *vous êtes du côté de* l'Art, le seul qui vaille.

La voix claironnait :

– Revoyons-nous.

Je songeais à de Gaulle. Il m'avait fait venir. Il m'avait remercié au nom de la France.

– Le pouvoir, c'est l'impuissance, lâcha-t-il en forçant bizarrement *sur les aigus. Les* Français sont des veaux.

Je me lançai :

– Vous connaissez le mot de Retz ?

Je fis ma citation. Il battait des bras :

– Vous, au moins, vous avez bien lu. Autour de moi, personne, sauf Malraux, peut-être...

Malraux ! Je nous revoyais à Verrières, devant un verre de blanc.

– A la fin, la mort toujours gagne !, déclama mon hôte, électrique.

– Staline !, dis-je.

Il me félicita de mon érudition. Il m'enviait de préférer la solitude des livres à la décevante action. Déjà Mauriac s'était plaint à moi du temps perdu à détester son époque. Une main rose cachait la bouche gourmande. La voix de confessionnal sautillait vers le rire :

– Ce serait à recommencer...

Pétain m'avait fait la même confidence, lors de sa visite triomphale à Paris, en 1944. La moustache argent tremblait :

– Les Français ont la mémoire courte. Croyez-moi : la bouffe et les femmes d'abord ! Le reste...

Je croyais entendre Albert Lebrun, en 1939. Il était dans sa cave, en train de mettre du vin en bouteille. La pinoche avait cédé. Le bordeaux léger se répandait comme une armée en déroute. Le président échouait à reboucher le tonneau.

– Même le pire, on ne l'évite pas, écrasa-t-il une larme. La France fuira sur les routes. Vous, au moins...

Soixante ans plus tard, je citerais à Jacques Chirac ce proverbe du Chinois O-Bal-Dia : *« L'expérience est un peigne pour chauves »*.

– Mais bien sûr !, répéterait-il. Evidemment ! Cela va de soi ! Comment, mais naturellement !

– Et si c'était Jacques Chirac qui vous succédait ?, m'entends-je demander à Mitterrand, au moment de prendre congé.

– Au moins la littérature n'y perdrait-elle pas !

La rouerie l'avait ragaillardi. Il s'encadrait entre deux pins. Il *était blême. Son âne l'avait re*joint. Je commençais à prendre en note ses propos. La France en serait friande. On me promettait 220 000 exemplaires, pour commencer. Ma gloire approchait.

– Alors que vous, vous irez loin, ajouta-t-il en levant sa canne d'un geste évasif. Revenez...

Le reverrais-je jamais ?

BANQUE Le Crédit foncier de France a annoncé une perte nette consolidée de 10,8 milliards de francs pour l'année 1995, la première de son histoire. L'institution financière spécialisée dans le crédit au logement a décidé de passer des provisions de 13,6 milliards de francs sur ses engagements immobiliers. ● CETTE DÉBÂCLE annule les fonds propres de l'institution et fait passer son *ratio* de solvabilité (Cooke) à 0,5 % alors que les normes internationales exigent un minimum de 8 %. ● L'ETAT, qui n'est pas actionnaire mais nomme *ses dirigeants, a dû organiser son sauvetage.* Il va notamment assurer la sécurité des 250 milliards d'obligations émis par le CFF. Le gouvernement s'est engagé à soutenir la recherche d'un partenaire, d'ici au 31 juillet. ● LE GOUVERNEUR du CFF, Jérôme Meyssonnier, explique qu'il va réorganiser l'entreprise et la recentrer sur les prêts au logement.

En perte de 10,8 milliards de francs, le Crédit foncier cherche un partenaire

Jérôme Meyssonnier, gouverneur de l'institution, explique au « Monde » la stratégie de redressement mise au point avec les pouvoirs publics. Ses fonds propres épuisés, le CFF a trois mois pour s'adosser à un autre établissement et trouver les moyens de sa recapitalisation

« Le Crédit foncier de France a annoncé un montant de pertes colossal de 10,8 milliards de francs pour 1995. Quels en sont les principaux foyers ?

– Ils étaient de trois types : les activités de crédit, les prises de participation dans des tours de table et la valeur du patrimoine immobilier du groupe. Entre les provisions et les pertes de certaines filiales, la charge du risque pour le groupe a atteint 13,6 milliards. Les résultats comprennent une provision d'1 milliard de francs de restructuration.



JÉRÔME MEYSSONNIER

– Qu'entendez-vous par restructuration ?

– Une modification totale de l'organisation et la suppression d'un certain nombre de postes.

– Comment financez-vous la couverture de ces pertes ?

– Nous affectons les pertes au capital et au report à nouveau négatif, si bien qu'on diminue le capital. Nous allons ramener la valeur de l'action à 25 F par un coup d'accordéon avec pour effet un ratio Cooke (critère international de solvabilité) réduit à 0,5 %.

– Un coup d'accordéon ne résout pas le problème du financement des pertes ?

– Non : nous avons de l'argent pour vivre et notamment le prêt de 20 milliards que la Caisse des dépôts nous a consenti et que nous utilisons peu. Nous allons également céder un certain nombre d'actifs. Le problème de la liquidité ne se pose pas. Heureusement. En revanche, nous n'avons plus de fonds propres. L'assemblée générale du 28 juin devrait approuver les comptes et réduire le capital. Nous devons, au cours des quatre mois qui suivent, être obligatoirement recapitalisé.

– Pendant deux mois, le Crédit foncier peut donc fonctionner avec un ratio Cooke de 0,5 % alors que les règles internationales imposent 8 % ?

– Oui, il suffit pour cela que la commission bancaire soit d'accord.

– Le Crédit foncier est le deuxième emprunteur après l'Etat sur les marchés pour un montant de 250 milliards de francs d'obligations. Cette dette a-t-elle reçu une garantie de l'Etat ?

– Ce n'est pas exactement une garantie comme celle accordée au Comptoir des entrepreneurs. Mais quand le ministre des finances, forcément en accord avec le premier ministre, indique que l'Etat s'engage, quelles que soient les solutions, à ce que toutes les échéances et les intérêts de la dette du Crédit foncier soient honorés, il n'y a pas de problème.

– Etes-vous satisfait de l'engagement pris par les pouvoirs publics d'apporter son soutien au Crédit foncier ?

– Oui, je n'étais pas favorable à ce que l'Etat se limite à donner sa garantie à la dette obligataire. Je préférais une solution plus globale, avec un engagement plus large des pouvoirs publics, afin d'obtenir le temps de chercher un partenaire à qui adosser l'institution.

– Quel serait pour vous le profil idéal de ce partenaire. Sa nationalité est-elle importante ?

– La solution peut être française ou étrangère. S'il s'agit d'étrangers, il pourrait s'agir d'un partenaire du type des Sparkassen allemandes ou des Building societies britanniques. S'il s'agit de Français, on peut chercher.

– Si vous évoquez les Sparkassen allemandes, pourquoi pas les caisses d'épargne ?

– Je n'ai pas d'a priori. Notre maison peut produire, dans le cadre de la législation actuelle, de 15 à 19 milliards de francs de prêts par an. C'est loin d'être négligeable.

– Est-il possible de trouver un acquéreur qui devra immédiatement recapitaliser ?

– C'est un autre problème. Le communiqué du ministre dit : *« l'Etat facilitera la réalisation d'un schéma d'adossement économiquement crédible. »*

– Cela signifie-t-il qu'il pourra lui-même apporter des fonds propres au Crédit foncier ?

– Je ne sais pas s'il le fera, mais il y aura forcément une négociation.

– Est-ce qu'à un moment des négociations le démantèlement du Crédit foncier a été évoqué ?

– Démantèlement n'est pas le bon terme. Le Crédit foncier est un établissement de crédit moyen et long terme qui, au travers de filiales, est sorti de ses métiers. Ce qui m'intéresse, c'est l'activité centrale du Crédit foncier. S'il faut se séparer de filiales qui font des métiers qui ne correspondent pas à la stratégie que l'on a définie, je n'appelle pas ça un démantèlement.

– Le Crédit foncier n'a plus de mission de service public ?

– Il en a encore. Quand vous faites des prêts à l'accession sociale (PAS) ou des prêts à taux zéro, il s'agit bien de prêts sociaux. Le Crédit foncier fait exactement le même métier qu'hier. La seule différence est qu'il distribue des produits banalisés. Il faut donc qu'il s'adapte ; autrement, il perdra des parts de marché.

– Pour réussir cette banalisation, n'est-il pas nécessaire de couper la relation ambiguë avec l'Etat puisque ce dernier nomme toujours les gouverneurs ?

– Cela ne dépend pas de moi. C'est la loi de 1852. Il est absolument évident que s'il y a un rapprochement, il faudra changer la loi. Le vrai problème, au Crédit foncier, est le type de management.

– Envisagez-vous de le modifier ?

– J'envisage de modifier le type de management et la structure hiérarchique. Je souhaite un organigramme clair qui permette de mieux responsabiliser les équipes. Cela peut amener à supprimer certains services fonctionnels.

– Allez-vous également modifier la composition du conseil d'administration ?

– Le conseil d'administration a largement évolué puisque, aujourd'hui, nous avons eu la démission de Georges Bonin (précédent gouverneur), de Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), de René Thomas (BNP). Au début de l'année, Antoine Jeancourt-Galignani (AGF) et Charles de Croisset (CCF) avaient déjà démissionné. Cinq nouveaux administrateurs viennent d'être nommés au conseil : Michel Cicurel (Cerus), Jean Farge, ancien sous-gouverneur du Crédit foncier, Denis Samuel Lajeunesse (Lyonnaise de banque), Claude Heurteux (Auguste Thouard) et Jean Domange, qui était jusqu'à présent censeur.

– Garderez-vous les anciens gouverneurs, comme c'est la tradition ?

– Cela dépendra du partenaire.

– Et dans les filiales ?

– J'ai fixé pour règle que les patrons des filiales ne pouvaient avoir plus de soixante-cinq ans. Ils devront se consacrer à plein temps à l'entreprise dans le cadre des objectifs et de la stratégie définis ensemble. Un contrôle de leurs activités interviendra tous les deux mois.

– Qu'attendez-vous aujourd'hui ?

– Je suis très impatient de mettre en route cette réorganisation. J'envisage également de constituer un comité exécutif de neuf personnes, composé des patrons des grandes directions de la maison sous ma présidence.

– Quel a été votre plus gros souci depuis que vous êtes arrivé ?

– Ma plus grande inquiétude a été pour les hommes. Les salariés s'interrogent depuis des mois. On ne leur a pas toujours dit toute la vérité et ils ont découvert les problèmes au fur et à mesure. Mais ils sont d'une excellente qualité professionnelle.

– Où situez-vous les responsabilités dans ce qui est arrivé au Crédit foncier ?

– J'ai mon avis personnel, mais j'ai décidé de ne pas m'exprimer car je n'ai pas envie de détériorer l'image du Crédit foncier en critiquant tel ou tel dirigeant ou tel ou tel secteur. »

Propos recueillis par Babette Stern

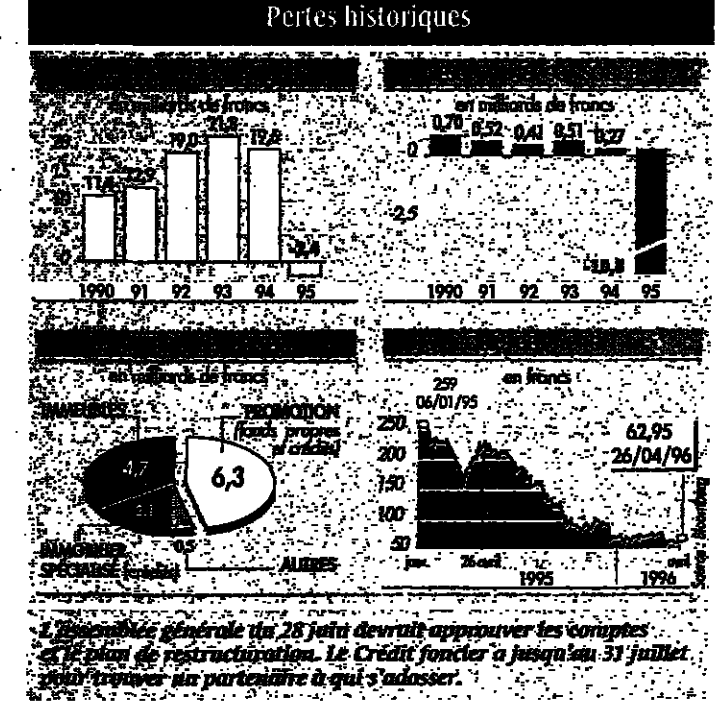
Les engagements de l'Etat

Le ministère de l'économie et des finances a apporté son soutien au sauvetage du Crédit foncier sous forme d'une garantie dont les termes ont été publiés dans un communiqué, lundi 29 avril.

« Le conseil d'administration a chargé M. Meyssonnier de continuer à approfondir la recherche de solutions d'adossement du Crédit foncier. L'Etat facilitera la réalisation d'un schéma d'adossement économiquement crédible et assurant la sécurité de la dette du CFF. Un tel schéma devra impérativement être arrêté avant le 31 juillet prochain.

» En toute hypothèse, le gouvernement, attaché à la spécificité de l'institution et à la compétence de ses personnels, prendra toute disposition nécessaire pour que, après cette date et compte tenu de l'adoption et de l'engagement du projet de plan de restructuration, le Crédit foncier puisse continuer à exercer ses métiers dans les meilleures conditions, notamment en respectant les règles prudentielles en vigueur.

» L'Etat s'engage à ce que toutes les échéances, principal et intérêts, de la dette du Crédit foncier représentée par un titre soient honorées. »



L'assemblée générale du 28 juin devrait approuver les comptes et le plan de restructuration. Le Crédit foncier a jusqu'au 31 juillet pour trouver un partenaire à qui s'adosser.

Le mécanisme du sauvetage

LES POUVOIRS PUBLICS ont innové, lundi 29 avril, dans l'approche du règlement du dossier du Crédit foncier de France. Ils n'ont opté ni pour une injection massive de fonds, type Crédit lyonnais, ni pour le démantèlement de l'institution, mais pour sa mise sous cloche. L'Etat, qui n'est pas actionnaire, mais qui nomme les dirigeants du Crédit foncier et lui assurait l'essentiel de son chiffre d'affaires grâce au monopole des prêts d'aide à l'accession à la propriété (PAP), s'est engagé à garantir sa pérennité au moins jusqu'au 31 juillet. Le temps pour lui de se restructurer, condition indispensable pour trouver un partenaire.

SPIRALE

L'institution, réputée insubmersible, a été brutalement plongée à l'automne dernier dans une spirale qui a mis en danger son existence (*Le Monde* du 16 avril). Poussée au milieu des années 80, par Pierre Bérégovoy, à se diversifier pour anticiper la fin programmée des prêts à l'accession à la propriété (PAP) dont elle détenait le monopole, elle s'est lancée, au travers de filiales mal contrôlées, dans des opérations immobilières malheureuses. La suppression effective des PAP, en septembre 1995, a été le coup de grâce.

Résultat, le Crédit foncier a dû provisionner 13,6 milliards de francs et annoncer, lundi 29 avril, 10,8 milliards de pertes, pour 1995. Les fonds propres sont réduits à néant, et son ratio de solvabilité s'est effondré à 0,5 % alors que les normes internationales exigent un minimum de 8 %.

Avec l'aval du premier ministre, du ministre de l'économie et de la commission bancaire, il a été décidé de maintenir le CFF en l'état, malgré sa situation financière hors norme, pour lui donner du temps pour trouver une solution de long terme. Pour autant, précise l'entourage de Jean Arthuis, ministre de l'économie, *« la solution de pérennité n'a de sens que s'il y a restructuration en profondeur »* qui permette à l'établissement de fonctionner sans perfusion. La recherche d'un partenaire doit se faire *« dans la transparence, le respect des règles de concurrence, des finances publiques et des salariés »*. C'est une des raisons pour lesquelles l'hypothèse d'une entrée en scène des caisses d'épargne est pour le moment écartée.

Un plan de 900 suppressions d'emplois sur 3 600 personnes a été annoncé lundi 29 avril au cours du comité d'entreprise. Les salariés, qui ont multiplié les manifestations, devaient poursuivre leur action mardi 30 avril.

Ba. S.

La City s'équipe en nouvelles salles de marchés

Les banques internationales investissent massivement pour satisfaire leur clientèle

LONDRES
de notre correspondant dans la City

De nos jours, la City croit à la puissance que confère la taille. A preuve, les nouvelles salles de marchés colossales qui sortent de terre comme des champignons. La Deutsche Morgan Grenfell vient, ainsi, de construire une salle grande comme un terrain de football, comprenant près de 500 postes de travail, et qui a coûté plus de 20 millions de livres. L'installation est cependant provisoire puisque, dans deux ans, la division « marchés » de cette banque d'affaires anglo-allemande en plein essor doit emménager dans un vaste espace à plusieurs niveaux.

Entretemps, la nouvelle entité Chemical Chase Manhattan aura réalisé le plus vaste supermarché financier de la place, offrant toute la gamme des actions, obligations, bons d'Etat et devises. Citibank, Paribas capital markets et la First national bank of Chicago ne sont pas en reste, s'équipant à leur tour d'un dispositif à la hauteur de l'enjeu : considérable. Enfin, devant les risques d'attentats de l'IRA ou de pannes informatiques, les gros établissements ont également fait construire des salles de secours, dont l'emplacement est tenu secret, véritable réplique de leurs bureaux actuels.

GIGANTISME

La concurrence à couteaux tirés que se livrent les banques de la première place financière européenne, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur chaque fuseau horaire est à l'origine de cette ode au gigantisme. *« Ces investissements colossaux sont justifiés. Grâce au développement spectaculaire des transactions, les marchés rapportent beaucoup d'argent, à l'inverse de la haute banque d'affaires active, plus chère mais moins rémunératrice en raison de la guerre des commissions réduisant les marges bénéficiaires »*, note un observateur.

Cette boulimie fait, bien sûr, l'affaire des bureaux d'architectes spécialisés qui concoctent toutes ces « merveilles » technologiquement complexes et donc très onéreuses. *« Aujourd'hui, les salles de marchés sont construites sur un même modèle : un seul tenant, pas de colonnes et beaucoup de lumière. Tout est fait pour accroître le brouhaha qui permet au* trader *de sentir physiquement le marché »*, souligne un responsable du bureau londonien Degw international consulting. Prestige oblige, c'est désormais grâce au « floor » (salle des marchés), muni de tous les atours, et non plus aux œuvres d'art ou à la qualité du marbre de la réception qu'on cherche à impressionner le chaland. Salles de conférences et de repas se doivent d'avoir une vue panoramique sur le Colisée financier...

Contrairement à ce qui s'était passé lors du « big bang » de 1986, cette déréglementation tous azimuts et son cortège de golden boys arrogants et caviardisés, l'heure est à la discrétion. Les petites cages feutrées réservées aux directeurs ont tendance à disparaître. Les grosses huiles préfèrent pianoter sur leur clavier ou hurler les ordres d'achat ou de vente au téléphone, aux côtés de leurs collaborateurs.

Mais cette antienne à l'égalitarisme cohabite avec la précédente culture du gagnant à tout prix plus qu'elle ne la supprime. Le statut d'un opérateur se jauge d'après la proximité de son chef ou de la vedette du marché. Les professionnels les moins performants sont exilés en bout de salle, le « goulag », comme on dit, qui donne des cauchemars aux jeunes recrues. *« Quand on vous envoie là-bas, vous savez qu'il est temps de partir et de contacter un chasseur de têtes »*, explique un attaché de presse qui se dit psychologue de formation. Dur...

Marc Roche

La hausse attendue des taux japonais fait rechuter le dollar face au yen

LE DOLLAR s'est inscrit en net repli, lundi 29 avril, face à la devise nippone. Il est tombé jusqu'à un cours de 103,90 yens, son niveau le plus bas depuis deux mois. En moins de trois semaines, la monnaie américaine a perdu 5 % de sa valeur face au yen. Mardi matin 30 avril, le billet vert restait faible, cotant 104,15 yens.

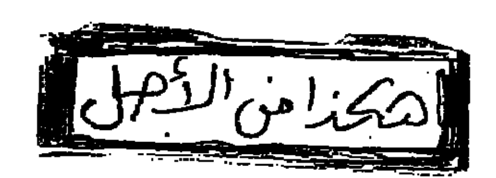
Les perspectives de resserrement monétaire au Japon sont à l'origine de ce mouvement. Selon des informations publiées vendredi 26 avril par le journal nippon *Asahi Shimbun*, la banque centrale japonaise pourrait relever dès le mois de mai son taux d'escompte, fixé à 0,50 % depuis le 8 septembre 1995, ce qui rendrait les placements libellés en yens plus attractifs.

Cette hausse serait justifiée par la reprise de l'économie japonaise – le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 3,6 % en rythme annualisé au quatrième trimestre – et par les risques de tensions inflationnistes qui en résultent.

Pour la première fois depuis quatorze mois, les prix à la consommation ont progressé (+ 0,3 %) au mois d'avril dans la région de Tokyo, tandis que l'agrégat de monnaie M1, qui constitue un indicateur avancé de l'inflation, progresse à un rythme extrêmement rapide (+ 16,4 % sur un an au mois de mars).

Cette rechute du dollar face au yen constitue un défi pour les autorités monétaires internationales. Bonn et Paris peuvent craindre notamment que les tensions sur la parité dollar-yen ne se propagent au couple dollar-mark, ce qui handicaperait les exportations des entreprises européennes. Certains experts s'interrogent également sur la détermination de la Maison Blanche, à quelques mois de l'élection présidentielle, à apporter son soutien à un dollar fort.

P.-A. D.



Le Crédit agricole prend le contrôle de la banque d'affaires Indosuez

L'opération représente un tournant autant pour la Compagnie de Suez que pour la « banque verte ». Elle est le signe du début d'une recomposition du système bancaire français

Le conseil d'administration de la Compagnie de Suez a donné, lundi 29 avril, dans la soirée, son accord de principe à la cession de la majorité du capital de sa filiale la banque Indosuez au Crédit agricole, premier acte d'une refonte du paysage bancaire français (*Le Monde* du 27 avril). Le conseil *« a exprimé son accord pour la cession de la majorité de la banque Indosuez (...), a pris connaissance de l'offre faite par la Caisse nationale de crédit agricole, en a approuvé le principe, et a mandaté son président pour finaliser un accord dans les meilleurs délais »*. La Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) a, par ailleurs, confirmé pour la première fois avoir fait une offre à la Compagnie de Suez pour cette prise de contrôle d'Indosuez. L'accord, obtenu au terme d'une réunion extraordinaire de plus de quatre heures du conseil d'administration de Suez, devrait permettre à la « banque verte » de prendre dans un premier temps 51 % du capital d'Indosuez, puis 80 % ensuite. Suez conservera 20 % au moins jusqu'à l'an 2000.

C'EST AU TERME d'un conseil d'administration de près de quatre heures que la Compagnie de Suez a finalement décidé, lundi 29 avril dans la soirée, de vendre la majorité de sa filiale Indosuez au Crédit agricole. Un communiqué laconique annonce que *« le conseil d'administration de la Compagnie de Suez a exprimé son accord pour la cession de la majorité de la banque Indosuez. Il a pris connaissance de l'offre faite par la Caisse nationale de crédit agricole, en a approuvé le principe et a mandaté son président pour finaliser un accord dans les meilleurs délais »*.

Suez devrait céder dans un premier temps 51 % d'Indosuez au Crédit agricole, qui obtiendrait également des options pour faire passer sa participation à 80 % du capital. La Compagnie de Suez conserverait 20 % d'Indosuez au moins jusqu'à l'an 2000 et pourrait conserver ses titres au-delà si elle le souhaite.

Les liens étroits, historiques et d'affaires, tissés entre la Compagnie et sa banque ne seront pas rompus brutalement. C'est aussi un moyen de rassurer les équipes de la banque, qui, dans l'ensemble, accueillent avec un certain soulagement la reprise par le Crédit agricole. La puissance financière de la « banque verte », forte de ses 124 milliards de francs de fonds propres, plus de dix fois ceux d'Indosuez (10,8 milliards) rassure. La complémentarité entre les métiers de grande banque de particuliers, d'un côté, et de banque des grandes entreprises engagées à l'international, de l'autre, devrait protéger la quasi-totalité des emplois. Mais Gérard Mestrallet, le président de Suez, n'a pas eu la partie facile et a dû batailler ferme pour obtenir l'aval de son conseil. Manifestement, certains administrateurs ont cherché à faire monter les enchères et à obtenir un prix supérieur à l'offre écrite présentée par le Crédit agricole.

Il faut dire que Suez, nationalisé en 1982 et privatisé en 1987, a beaucoup changé au cours des dernières années. Le groupe de services, essentiellement financiers, du début des années 90, constitué autour de l'assureur français Victoire, de sa filiale allemande Colonia, du financement de l'immobilier (La Hénin, CFI), du crédit à la consommation (Sofinco) et d'Indosuez a vécu. Le financement de l'immobilier a été abandonné avec 25 milliards de francs de pertes, et, tour à tour, Colonia, Victoire et maintenant Indosuez ont été vendus.

La cession d'Indosuez avait été évoquée à plusieurs reprises au moment de la crise entre les dirigeants de la Compagnie et une partie des actionnaires, qui s'était conclue en juillet 1995 par le départ de Suez de son président Gérard Worms, en juillet 1995, et son remplacement par M. Mestrallet.

En dépit de la volonté affichée à son arrivée par M. Mestrallet de conserver la banque à l'intérieur du groupe, les dirigeants de Suez sont arrivés au début de l'année à nouveau à la conclusion qu'il fallait chercher un partenaire pour Indosuez. La baisse du rating, en décembre 1995, de la banque, c'est-à-dire de sa note par les agences d'évaluation financière, signifiait que pour survivre, conserver ses clients et dégager une rentabilité minimale, Indosuez avait besoin d'apports importants de capitaux. Or Suez, qui est encore endetté (4 milliards de francs), n'avait pas ces moyens et a donc pris contact avec plusieurs banques éventuellement intéressées, dont la BNP et la Générale de banque.

Le seul établissement capable de payer vite et cash une somme évaluée entre 11 et 12 milliards de francs était le Crédit agricole, qui est resté le dernier en lice. La « banque verte » apporte en outre une solution immédiate ou presque au problème de rating d'Indosuez. Compte tenu de sa richesse en fonds propres et de sa solidité, le Crédit agricole possède une note très favorable (AA) et va en faire bénéficier sa nouvelle filiale. En outre, si Indosuez se finance exclusivement sur les marchés, le Crédit agricole possède pour sa part des excédents de collecte de l'ordre de 150 milliards de francs.

Dès lundi soir, l'agence de notation américaine Standard and Poor's a publié un communiqué pour annoncer qu'elle maintenait la note du Crédit agricole et mettait sous surveillance, dans le but de les réévaluer, les notes d'Indosuez et de sa filiale la CPR (Compagnie parisienne de réescompte). Standard and Poor's souligne notamment que *« l'adossement au groupe Crédit agricole est un élément positif pour Indosuez... L'acquisition apparaît cohérente sur le plan stratégique. Le premier réseau mutualiste pourra ainsi renforcer sa présence internationale et ses parts de marché sur la clientèle des grandes entreprises »*. Même sentiment pour l'agence IBCA, qui indique que l'acquisition d'Indosuez *« sera financée par l'important fonds de roulement du Crédit agricole et ne devrait pas avoir d'impact significatif sur le ratio de solvabilité du groupe »*. IBCA souligne également que les activités du Crédit agricole, premier groupe bancaire français avec un total de bilan de 1 893 milliards de francs, et celles de la banque Indosuez semblent *« bien se compléter »*.

> « Le premier réseau mutualiste pourra ainsi renforcer sa présence internationale et ses parts de marché sur la clientèle des grandes entreprises »

Si Suez tourne une page de son histoire, le Crédit agricole aussi accomplit une mue spectaculaire, la plus importante depuis sa privatisation en 1987. Après avoir, pendant des années, cherché à dissimuler sa réussite et sa richesse et fait sien l'adage « pour vivre heureux, vivons cachés », le Crédit agricole étale au grand jour ses ambitions et ses muscles.

En mettant la main sur Indosuez, la « banque verte » se lance un défi devant lequel elle a souvent hésité : affronter des métiers qui l'éloignent de la banque de proximité, où elle a acquis un savoir-faire indéniable. Il va lui falloir maintenant prouver qu'elle est capable de réorienter la stratégie d'Indosuez et qu'elle possède les hommes pour le faire. Sa tentative de développement à l'international par ses propres moyens à la fin des années 80 s'était soldée par des milliards de francs de pertes.

L'arrivée sur ces métiers du Crédit agricole est en tout cas une très mauvaise nouvelle pour les autres banques françaises déjà présentes sur ses marchés. *« C'est un concurrent sérieux et de poids qui apparaît*, explique Jean-Louis Gauchet, analyste chez NSM-ABN-AMRO. *Le Crédit agricole est le numéro un en France dans la banque des particuliers et va vouloir le devenir sur les entreprises et les marchés ; les autres vont souffrir. On va enfin avoir en France la grande financière dont certains rêvaient. On peut d'ailleurs considérer que, pour le Crédit agricole, Indosuez ne devrait être qu'une étape.* » Mais la « banque verte » a l'habitude de prendre son temps.

E. L.

Rumeurs autour de Cheuvreux de Virieu

L'annonce de la prise de contrôle d'Indosuez par le Crédit agricole a eu pour conséquence de faire se multiplier les rumeurs sur une cession de la société de Bourse Cheuvreux de Virieu, filiale d'Indosuez. Un bruit que l'on dément fermement du côté de la banque mutualiste. Cheuvreux de Virieu bénéficie en France comme à l'étranger d'une solide position sur les marchés d'actions. Le Crédit agricole détient déjà trois sociétés de Bourse (Transbourse, Dynabourse et Hayaux du Tilly) et certains professionnels doutaient que la « banque verte » décide d'intégrer une quatrième structure. Les autres établissements plus fréquemment cités pour une éventuelle reprise de Cheuvreux de Virieu sont les banques américaines Merril Lynch et Morgan Stanley ainsi que l'Union des banques suisses (UBS).

Gérard Mestrallet, président de Suez

« L'abaissement de la notation rendait le redressement incertain et coûteux »

« Pourquoi avez-vous pris finalement la décision de céder le contrôle d'Indosuez ?

– Nous avions la volonté sincère de conserver la banque à l'intérieur du groupe et pour y arriver, nous avons d'ailleurs mis en œuvre à la fin de l'année 1995 un plan de redressement. Mais le nouvel abaissement des notes de la banque en décembre 1995 par les agences de *rating* a accru encore le coût de ses ressources, a éloigné un certain nombre de clients, a réduit ses marges et rendu encore plus difficile son redressement. Indosuez n'a pas de dépôts et se finance exclusivement sur les marchés. Pour qu'Indosuez puisse se développer, il fallait absolument faire remonter sa notation en lui apportant des capitaux importants, ce qui aurait accru l'endettement du groupe sans aucune certitude sur le résultat auprès des agences de notations. Le redressement de la banque est apparu à la fois comme un pari risqué, incertain et assez coûteux. Nous avons donc décidé de chercher une autre solution en trouvant un partenaire capable de soutenir la banque. Le Crédit agricole, de par sa puissance financière, était le partenaire idéal. Il était mûr pour ce choix stratégique, ce qui a été une chance pour nous.

– Quel peut-être maintenant l'avenir de Suez ?

– Le groupe devient plus industriel mais reste construit autour de trois axes forts : les services collectifs, avec la Lyonnaise des eaux et Tractebel ; ensuite, les services financiers aux particuliers, avec Sofinco, la Générale de banque et Fortis ; enfin, un ensemble de participations industrielles (Accor, Salins du midi, groupes miniers) et d'activités de capital-risque en cours de réorganisation. Suez ne va pas rechercher aujourd'hui de nouvelles participations dans de nouveaux métiers mais, au contraire, va enfin disposer de moyens pour doper un certain nombre de ses participations. Nous sommes aujourd'hui recentré sur des activités à faible volatilité dont les bénéfices sont récurrents et à fort potentiel de croissance sur les marchés domestiques et internationaux.

– Pensez-vous avoir résolu l'essentiel des problèmes du groupe ?

– Il y a neuf mois, la Compagnie de Suez se trouvait face à trois difficultés majeures : l'immobilier, l'avenir de la banque Indosuez et l'endettement. L'immobilier a été provisionné au prix de lourdes pertes. Il a été entièrement réorganisé autour du pivot Crédisuez, doté d'une équipe forte. Le risque immobilier est aujourd'hui sous contrôle. La question de l'avenir d'Indosuez qui présentait un risque pour l'ensemble du groupe est réglée et par là-même notre endettement de 4 milliards de francs environ va disparaître. La vente d'Indosuez est douloureuse psychologiquement, mais c'est la meilleure solution possible pour assurer l'avenir de la banque et du groupe. »

Propos recueillis par Eric Leser

Compaq renforce sa première place sur le marché mondial des micro-ordinateurs

Les ventes progresseraient de 17 % par an en moyenne d'ici à l'an 2000

En 1996, les ventes mondiales d'ordinateurs personnels devraient croître de 19,1 % à 71,6 millions d'unités, selon la société d'études Dataquest. Au premier trimestre, l'américain Compaq a conforté sa place de numéro un mondial, alors qu'Apple continue à céder du terrain et qu'IBM est en difficulté aux Etats-Unis.

LA CROISSANCE est toujours là pour l'industrie des micro-ordinateurs. Selon une étude de la société Dataquest, publiée lundi 29 avril, le chiffre d'affaires total des fabricants d'ordinateurs personnels atteindra 148,2 milliards de dollars (741 milliards de francs) cette année, contre 124,7 milliards de dollars en 1995, le nombre de machines s'élevant à 71,6 millions d'unités, contre 60,1 millions.

Si l'on s'éloigne des très fortes croissances de ces trois dernières années – entre 25 % et 30 % par an – *« un taux de 19,1 % en 1996 laisse présager une année sans difficulté »*, souligne Dataquest, qui prévoit une croissance moyenne de 17 % par an jusqu'à l'an 2000. A cette date, les ventes d'ordinateurs personnels devraient s'élever à 131,7 millions d'unités et 264 milliards de dollars.

La publication de ces chiffres intervient alors que, depuis fin 1995, les fabricants de micro-ordinateurs donnaient l'impression de s'essouffler. Nombre d'entre eux – surtout d'origine nord-américaine – avaient déclaré, à l'issue du dernier trimestre, disposer d'importants stocks, faute d'avoir vendu autant de machines que prévu. Le ralentissement de la croissance se confirme, il est vrai, aux Etats-Unis : dans un rapport également publié le 29 avril, le cabinet d'études International Data Corp (IDC) évalue à 15,3 % la progression des ventes en nombre d'unités sur le marché américain en 1996, après une hausse de 23 % en 1995.

COUP DE FREIN BRUTAL

Le marché familial, qui avait été le moteur de la croissance, est particulièrement touché outre-Atlantique : 8 % de hausse attendue à 7,9 millions de machines, contre une croissance de 22 % en 1995 et de 42 % en 1994. Le coup de frein sur le marché professionnel, traditionnellement le plus rentable, est encore plus brutal : sur les premiers mois de 1996, les achats des entreprises ont régressé de 6,5 % par rapport à la même période de 1995, selon la société Computer Intelligence InfoCorp, qui estime malgré tout que *« le pire est passé »* et prévoit une croissance de 10 % cette année sur ce segment. Le marché nord-américain tend à satiété, analyse Dataquest, pour qui *« la croissance est maintenant en Europe, au Japon et dans les pays à économie émergente »*.

Dans le classement mondial des constructeurs, Compaq a conforté, au premier trimestre 1996, sa première place : avec 1,59 million de machines vendues (+ 27 % par rapport à la même période de 1995), la firme texane dispose d'une part de marché de 9,8 %, contre 9,1 % il y a un an, selon Dataquest. Au deuxième rang mondial, avec 1,17 million de micro-ordinateurs (+ 14 %) et 7,2 % du marché, IBM s'est effondré aux Etats-Unis, où ses ventes ont régressé de près de 18 %. Apple est toujours sur un pente descendante : sa part du marché mondial a fondu à 5,8 %, contre 7,7 % il y a un an.

Ph. L. C.

Vers un accord « donnant-donnant » entre patronat et syndicats du textile

Les dernières propositions des entreprises pourraient rompre l'unité des organisations représentatives et débloquer l'aide gouvernementale

ANNONCÉES le 5 mars, les aides gouvernementales au textile et à l'habillement pourront-elles prochainement entrer en vigueur ? Ces dernières semaines, nul n'osait l'affirmer tant les partenaires sociaux semblaient loin d'un accord sur le temps de travail, condition requise par Alain Juppé pour le déblocage des 2,1 milliards de francs promis chaque année. Mais la troisième séance de négociation dans le textile, le lundi 29 avril, a permis de rapprocher les points de vue.

L'union des industries textiles (UIT) a en effet habilement proposé non pas un projet d'accord, mais quatre textes différents. Le premier concerne les heures supplémentaires : le patronat propose de ramener le contingent d'heures supplémentaires autorisées de 130 heures par an et par salarié à 90 heures. Dans les entreprises qui modulent déjà les horaires hebdomadaires entre 0 et 44 heures durant trois à six mois, comme un accord signé en 1993 le leur permet, ce contingent serait ramené de 50 à 40 heures.

La deuxième proposition patronale améliore le repos compensateur. Jusqu'à présent, les heures effectuées entre la 39e et la 44e heure étaient compensées à 125 %. Le patronat propose de porter ce chiffre à 135 % entre la 44e et la 47e et même à 170 % au-delà de la 47e heure.

LE CŒUR DES DÉBATS

Le troisième texte propose d'améliorer l'accord interprofessionnel du 6 septembre 1995 concernant les départs en retraite des salariés ayant cotisé durant quarante ans. Actuellement, un chef d'entreprise peut refuser ces départs, pour raison de service. L'UIT propose qu'après un premier refus le salarié qui reformulerait sa demande au bout de quatre mois obtiendrait forcément satisfaction.

Le quatrième texte concerne le cœur du débat : l'annualisation des horaires. L'UIT propose que les horaires puissent varier toute l'année entre 0 et 48 heures. En contrepartie, la durée annuelle du travail serait réduite de 56 heures, ce qui porterait la durée hebdomadaire du travail à 37 heures et 45 minutes.

A l'issue de la réunion, certains syndicalistes reconnaissaient que les propositions du patronat du textile constituaient une réelle avancée. Si le quatrième texte est nettement en-deçà des revendications émises par quatre syndicats sur cinq (CGT, CFDT, CFTC et CGC), certains pourraient être tentés de signer tout ou partie des trois autres textes. Une telle hypothèse est d'autant plus crédible qu'une quatrième séance de négociation, non prévue dans le calendrier initial, est programmée pour le 7 mai.

C'est dans cet état d'esprit que la CFDT a présenté le 30 avril son propre projet : à la différence du texte patronal, il lie l'ampleur de la réduction du temps de travail à celle de l'annualisation : plus la durée annuelle du travail varierait – à la hausse, ou à la baisse –, plus la durée moyenne effectuée serait réduite.

Frédéric Lemaître

Le propriétaire de Dim et Wonderbra acquiert les saucissons Justin Bridou

LES SAUCISSONS français *« bien de chez nous »* Justin Bridou, ou Bâton de Berger, vont tomber dans l'escarcelle des Etats-Unis, même si les Américains rechignent à importer ces productions non conformes à leurs règles sanitaires. Le groupe diversifié de Chicago, Sara Lee, connu en France pour ses bas Dim et ses soutiens-gorge Wonderbra, vient en effet de conclure l'acquisition du groupe français de charcuterie et salaisons Aoste, propriétaire des marques Justin Bridou et Cochonou, pour une somme non révélée.

Fondé en 1976 par Michel Reybier, le groupe lyonnais Aoste, qui réalise 4,2 milliards de francs de chiffre d'affaires avec 2 500 salariés, est devenu en vingt ans le leader du marché français de la salaison. En 1993, Aoste avait acheté, à Fleury Michon, Cochonou.

Le groupe a dû son succès à ses campagnes de publicité fleurant bon le terroir français, qui ont permis de créer des marques dans un secteur où celles-ci n'existaient pas, comme l'ont fait Paul Prédault et Fleury Michon. M. Reybier a réalisé un « coup » marketing de génie, en baptisant sa marque de jambon Aoste, rappelant la célèbre vallée italienne, alors qu'il s'agit d'une petite commune de l'Isère où est implantée l'une de ses usines.

Comme beaucoup de PME françaises, Aoste n'avait pas les moyens de développer son expansion internationale et aucun de ses concurrents n'avait l'assise financière suffisante pour le racheter. D'où l'obligation de se vendre à Sara Lee. Le groupe américain (90 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui possède dans l'agroalimentaire les cacahuètes Bénénuts et le café Maison du Café, prend position en France et va tripler sa taille européenne dans la boucherie et la charcuterie industrielle. En 1995, Sara Lee avait repris le groupe belge de charcuterie industrielle Imperial Meats Group, dont les marques sont Imperial, Cornby et Marcassou.

Ar. L.



Vers une large ouverture du marché européen de l'électricité

LES DISCUSSIONS sur la libéralisation du marché européen de l'électricité s'accélèrent à la veille de la prochaine réunion des ministres de l'énergie, prévue le 7 mai à Bruxelles. Pour éviter les échecs précédents, la présidence italienne multiplie les propositions. La France pourrait conserver son monopole auprès des particuliers et des petites entreprises. En contrepartie, le secteur des grandes entreprises serait plus ouvert que prévu à la concurrence.

Alors que le gouvernement prévoyait d'autoriser les industriels consommant plus de 100 gigawatts/heure par an à s'approvisionner auprès de producteurs indépendants, il pourrait retenir la proposition italienne d'abaisser ce seuil à 40 gigawatts/h, voire moins dans une deuxième étape. Ce qui aboutirait à une ouverture de 25 à 30 % du marché de l'électricité en France, selon la CFDT qui a révélé ce projet. Les discussions, cependant, ne sont pas achevées.

DÉPÊCHES

■ **ROVER : le directeur général de Rover, John Towers**, qui avait été l'homme de la collaboration entre Rover et Honda, quittera la présidence du constructeur britannique, désormais détenu par BMW, au 1er juin.

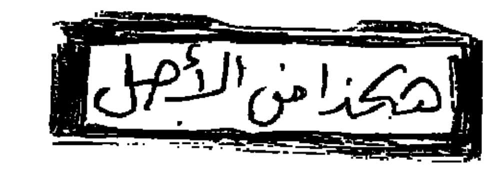
■ **VOLVO : le bénéfice trimestriel net du constructeur** automobile suédois a reculé de 43 % par rapport aux trois premiers mois de 1995, pour atteindre 1,43 milliard de couronnes suédoises (1 milliard de francs).

■ **DAEWOO : le constructeur coréen va créer une société commune avec l'allemand Siemens** pour produire des équipements automobiles destinés à ses usines. Selon l'*Asian Wall Street Journal*, Daewoo détiendra 60 % de cette entité, qui représente un investissement de 1,5 milliard de francs.

■ **PHILIP MORRIS : la filiale brésilienne** de Philip Morris a conclu un accord pour acquérir Industrias de Chocolate Lacta SA, le premier groupe chocolatier du Brésil (400 millions de dollars de ventes annuelles), dont il détient déjà 40 %.

■ **SERVICES EN LIGNE : 35,2 millions de foyers américains**, contre 9,6 millions actuellement, seront connectés en l'an 2000 à des services en ligne ou au World Wide Web, partie multimédia d'Internet, soit un tiers de tous les foyers du pays, selon une étude publiée par le cabinet spécialisé Jupiter Communications.

■ **CEA-INDUSTRIE : le groupe public** a enregistré l'an dernier un résultat net part de groupe de 1,78 milliard de francs en hausse de 33,5 %, pour un chiffre d'affaires de 52 milliards.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en baisse, mardi. Le Nikkei a perdu 193,73 points (0,87 %) à 22 041,30 points. La semaine ne comptera que trois journées d'échanges.

■ **LES BOURSES DE ZURICH**, Bruxelles, Francfort et Amsterdam seront fermées mardi 30 avril. Madrid, Milan, Bruxelles, Paris, Singapour et l'Amérique latine chômeront le 1er mai.

■ **UN RAID SPÉCULATIF** mené par des fonds d'investissement a porté lundi à Londres le prix du cacao à son plus haut niveau depuis vingt mois. La tonne a terminé à 1 089 livres.

■ **LE PATRON DU GROUPE** pétrolier ENI, Franco Bernabe, a estimé lundi que le prix du pétrole reviendra prochainement à 15/20 dollars, après avoir connu récemment des pointes à 23 dollars.

■ **LA BANQUE HANG SENG** de Hongkong a publié lundi un nouvel indice, Hang Seng Asia, indicateur général des marchés d'actions d'Asie de l'Est, à l'exception notable de l'indice Nikkei.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

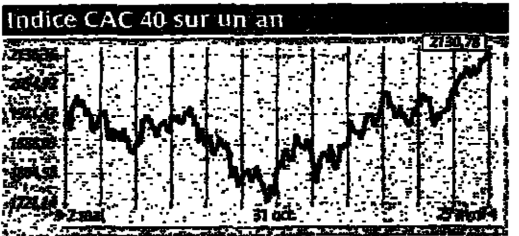
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Accès de faiblesse à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse mardi 30 avril. Les opérateurs attribuaient ce repli à un mouvement de consolidation ainsi qu'au repli du dollar. *« On semble continuer la consolidation. Mais les marchés de taux soutiennent un peu le marché »*, estimait un intervenant, ajoutant que *« la tendance n'est pas significative, car il n'y a pratiquement pas de volume, des gérants ayant pris des congés »*.

Vers 12 h 30, l'indice CAC 40, qui avait ouvert en repli de 0,19 %, évoluait sur ses niveaux de clôture de la veille à 2 130,78 points. Le volume totalisait 1,3 milliard de francs, dont environ 990 millions sur l'indice vedette.

Le titre Suez, dont la cotation avait été suspendue le 26 avril sur un dernier cours de 222 francs, a repris mardi sur une baisse initiale de 1,3 % et abandonnait 3,2 % à 215 francs. Lundi, après un conseil d'administration extraordinaire, la Compagnie de Suez avait annoncé son accord en vue de la cession de la majorité de la Banque Indosuez au Crédit agricole. Un analyste estime qu'en se séparant de sa banque, le groupe Suez *« perd la plus grande partie de sa structure opérationnelle pour ne plus être qu'une grande sicav »*. La cotation du Crédit foncier de France n'a pas repris mardi matin, la SBF précisant qu'elle restera suspendue jusqu'à nouvel ordre.

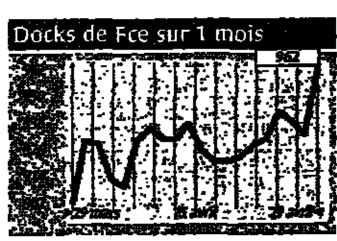


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Docks de France, valeur du jour

DOCKS DE FRANCE a terminé la séance à son plus haut niveau de l'année, lundi 29 avril, à la Bourse de Paris, bénéficiant d'achats spéculatifs avec, en particulier, une rumeur faisant état de l'entrée dans son capital du groupe Auchan. L'action a gagné 3,22 % à 962 francs pour 325 000 titres échangés. Des opérateurs font état de la recherche d'un cours de 1 000 francs pour permettre la cession hors marché d'un important bloc d'actions. Le titre a touché un plus haut du jour et de l'année à 1 003 francs. Docks de France a déclaré ne pas avoir d'indication sur l'entrée d'un nouvel actionnaire dans son capital.



Docks de Fce sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
Pernod-Ricard	338	[illegible]	+21,45
Dassault-Aviation	513	[illegible]	+60,81
Groupe Andre S.A.	512	[illegible]	+44,42
Casino Guich.ADP	140	[illegible]	+26,12
Comptoir Moder.	1956	[illegible]	+23,01
Degremont	489,90	[illegible]	+16,50
Bail Investis.	847	[illegible]	+1,80
Legrand ADP	654	[illegible]	+33,46
Ecco	1163	[illegible]	+56,95
Sommer-Allibert	1489	[illegible]	+14,62
BAISSES, 12 h 30			
Pechiney CIP	256	[illegible]	+38,37
Pechiney	241,10	[illegible]	+41,99
Suez	215	[illegible]	+6,43
Legris indust.	255,20	[illegible]	+60,10
UIC	84,50	[illegible]	+43,46
Lafarge	329	[illegible]	+4,27
S.I.T.A	1115	[illegible]	+29,80
Selectibanque	104	[illegible]	+3,89
Eridania Beghin	842	[illegible]	+0,23
Publicis	383	[illegible]	+32,52

VALEURS LES PLUS ACTIVES

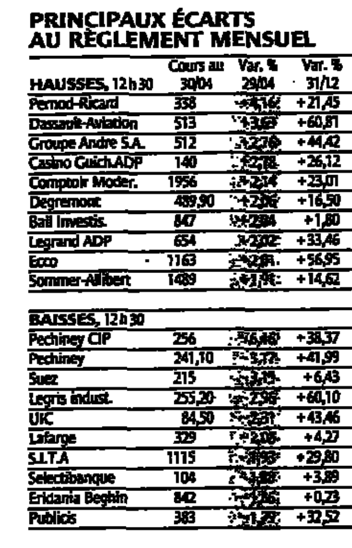
SÉANCE, 12 h 30	30/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lafarge	340891	112334830,70
Suez	355148	76733914,90
Rhone Poulenc A	463404	57042524,20
Carrefour	13465	53700364
Elf Aquitaine	135932	51813106,60
Alcatel Alsthom	101635	49556323
Pernod-Ricard	134245	44589684,20
LVMH Moet Vuitton	32449	42035130
Societe Gale A	70003	41459246
Paribas	115760	38287670,40

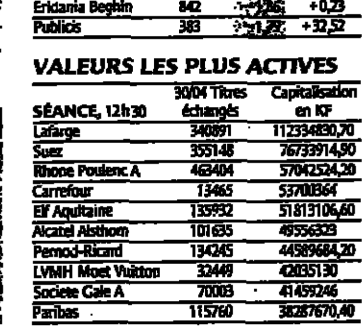
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

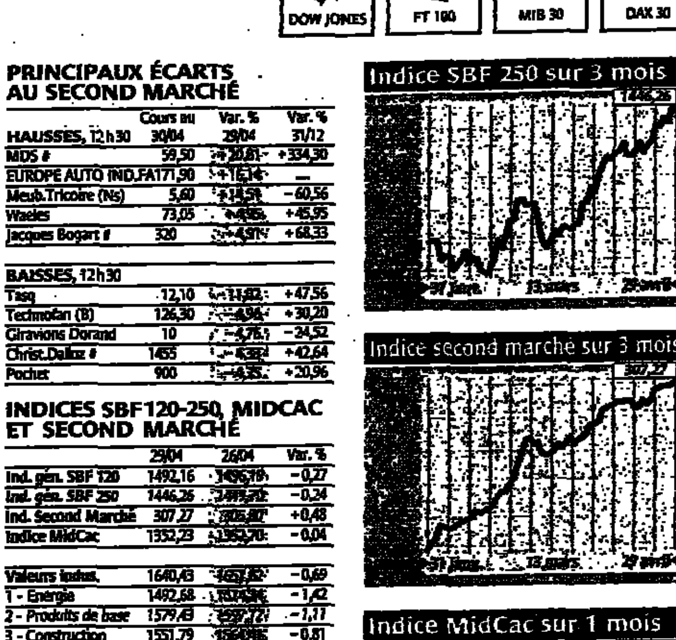
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
MDS #	59,50	[illegible]	+334,30
EUROPE AUTO IND.FA	171,90	[illegible]	—
Meub.Tricoire (Ns)	5,60	[illegible]	−60,56
Waeles	73,05	[illegible]	+45,95
Jacques Bogart #	320	[illegible]	+68,33
BAISSES, 12 h 30			
Tasq	12,10	[illegible]	+47,56
Technofan (B)	126,30	[illegible]	+30,20
Giravions Dorand	10	−4,76	−24,52
Christ.Dalloz #	1455	[illegible]	+42,64
Pochet	900	[illegible]	+20,96

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

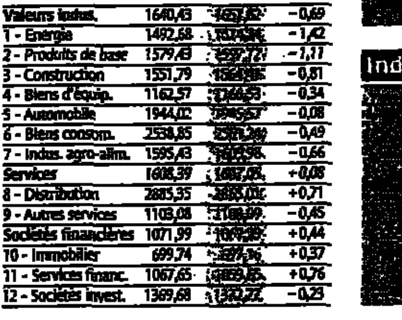
	29/04	26/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1492,16	[illegible]	−0,27
Ind. gén. SBF 250	1446,26	[illegible]	−0,24
Ind. Second Marché	307,27	[illegible]	+0,48
Indice MidCac	1352,23	[illegible]	−0,04
Valeurs indus.	1640,43	[illegible]	−0,69
1 - Energie	1492,68	[illegible]	−1,42
2 - Produits de base	1579,43	[illegible]	−1,11
3 - Construction	1551,79	[illegible]	−0,81
4 - Biens d'équip.	1162,57	[illegible]	−0,34
5 - Automobile	1944,02	[illegible]	−0,08
6 - Biens consom.	2538,85	[illegible]	−0,49
7 - Indus. agro-alim.	1595,43	[illegible]	−0,66
Services	1608,39	[illegible]	+0,08
8 - Distribution	2885,35	[illegible]	+0,71
9 - Autres services	1103,08	[illegible]	−0,45
Sociétés financières	1071,99	[illegible]	+0,44
10 - Immobilier	699,74	[illegible]	+0,37
11 - Services financ.	1067,65	[illegible]	+0,76
12 - Sociétés invest.	1369,68	[illegible]	−0,23







Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Prises de bénéfice à Tokyo

POUR LA PREMIÈRE séance de la semaine – qui ne comptera que trois journées d'échanges en raison de la *golden week* –, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse mardi. L'indice Nikkei a perdu 193,73 points (0,87 %) à 22 041,30 points.

La veille, Wall Street avait terminé sur une modeste hausse à l'issue d'une séance calme. Les investisseurs ont limité leurs prises de position dans l'attente de la publication, jeudi, de l'estimation préliminaire du produit intérieur brut américain au premier trimestre, et celle, vendredi, des chiffres de l'emploi pour avril. L'indice Dow Jones a gagné 5,42 points (0,1 %) à 5 573,41.

La séance a été également calme à la Bourse de Londres, mais les valeurs britanniques ont terminé la journée dans le rouge sous l'effet de prises de bénéfice. L'indice Footsie a finalement perdu 23,6 points (0,6 %) à 3 809,2 points.

Le recul a été largement plus sensible à la Bourse de Francfort, qui a payé son tribut lundi aux prévisions de croissance économique de plus en plus sombres pour 1996. L'indice DAX a abandonné 1,21 % à 2 506,46 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/04	Cours au 26/04	Var. en %
Paris CAC 40	2130,78	[illegible]	−0,36
New-York/DJ indus.	5569,44	[illegible]	+0,03
Tokyo/Nikkei	22235	[illegible]	—
Londres/FT100	3808,50	[illegible]	−0,64
Francfort/Dax 30	2506,46	[illegible]	−1,23
Frankfort/Commer.	892,54	[illegible]	−0,62
Bruxelles/Bel 20	2000,19	[illegible]	−0,21
Bruxelles/Général	1723,34	[illegible]	−0,21
Milan/MIB 30	1002	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	369,70	368,50	+0,32
Madrid/Ibex 35	359,66	[illegible]	−0,59
Stockholm/Affarsal	1504,69	[illegible]	—
Londres FT30	2834,40	[illegible]	−0,99
Hong Kong/Hang S.	10835,80	[illegible]	+0,95
Singapour/Strait t	2401,55	[illegible]	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

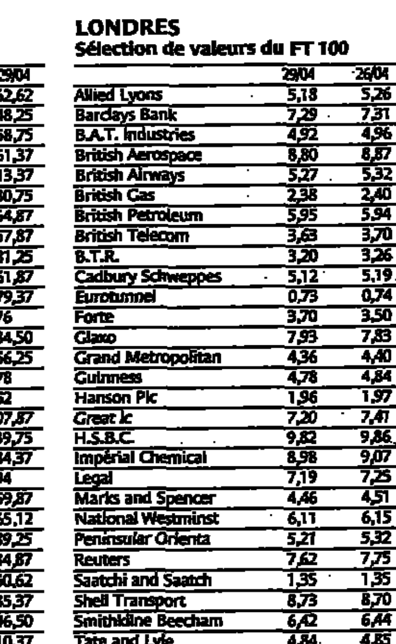
	29/04	29/04
Alcoa	63,12	62,62
American Express	48,25	48,25
Allied Signal	58,12	58,75
AT & T	61,50	61,37
Bethlehem	13,62	13,37
Boeing Co	80,75	80,75
Caterpillar Inc.	64,12	64,87
Chevron Corp.	58,50	57,87
Coca-Cola Co	81,12	81,25
Disney Corp.	61,87	61,87
Du Pont Nemours&Co	79,87	79,37
Eastman Kodak Co	76,75	76
Exxon Corp.	85,87	84,50
Gén. Motors Corp.H	56,25	56,25
Gén. Electric Co	77,62	78
Goodyear T & Rubbe	51,75	52
IBM	108,62	107,87
Intl Paper	40,62	39,75
J.P. Morgan Co	84,12	84,37
Mc Don Dougl	94,75	94
Merck & Co.Inc.	60,75	59,87
Minnesota Mng.&Mfg	66	65,12
Philip Moris	89,50	89,25
Procter & Gamble C	84,25	84,87
Sears Roebuck & Co	49,50	50,62
Texaco	86,87	85,37
Union Carb.	45,62	46,50
Utd Technol	108,37	110,37
Westingh. Electric	19	19,25
Woolworth	19,25	19,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

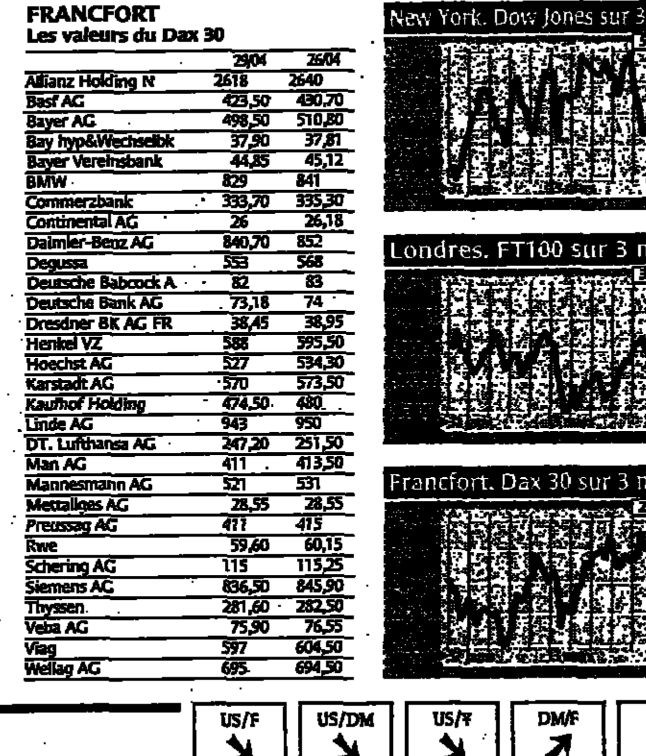
	29/04	26/04
Allied Lyons	5,18	5,26
Barclays Bank	7,29	7,31
B.A.T. industries	4,92	4,96
British Aerospace	8,80	8,87
British Airways	5,27	5,32
British Gas	2,38	2,40
British Petroleum	5,95	5,94
British Telecom	3,63	3,70
B.T.R.	3,20	3,26
Cadbury Schweppes	5,12	5,19
Eurotunnel	0,73	0,74
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,93	7,83
Grand Metropolitan	4,36	4,40
Guinness	4,78	4,84
Hanson Plc	1,96	1,97
Great Ic	7,20	7,41
H.S.B.C.	9,82	9,86
Impérial Chemical	8,98	9,07
Legal	7,19	7,25
Marks and Spencer	4,46	4,51
National Westminst	6,11	6,15
Peninsular Orienta	5,21	5,32
Reuters	7,62	7,75
Saatchi and Saatch	1,35	1,35
Shell Transport	8,73	8,70
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,84	4,85
Univeler Ltd	12,16	12,17
Zeneca	13,94	14,01

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	29/04	26/04
Allianz Holding N	2618	2640
Basf AG	423,50	430,70
Bayer AG	498,50	510,80
Bay hyp&Wechselbk	37,90	37,81
Bayer Vereinsbank	44,85	45,12
BMW	829	841
Commerzbank	333,70	335,30
Continental AG	26	26,18
Daimler-Benz AG	840,70	852
Degussa	553	568
Deutsche Babcock A	82	83
Deutsche Bank AG	73,18	74
Dresdner BK AG FR	38,45	38,95
Henkel VZ	588	595,50
Hoechst AG	527	534,30
Karstadt AG	570	573,50
Kaufhof Holding	474,50	480
Linde AG	943	950
DT. Lufthansa AG	247,20	251,50
Man AG	411	413,50
Mannesmann AG	521	531
Mettallgas AG	28,55	28,55
Preussag AG	411	415
Rwe	59,60	60,15
Schering AG	115	115,25
Siemens AG	836,50	845,90
Thyssen.	281,60	282,50
Veba AG	75,90	76,55
Viag	597	604,50
Wellag AG	695	694,50



New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

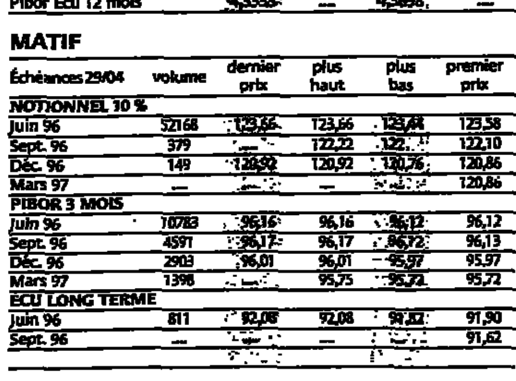
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Légère baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse mardi 30 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 4 centièmes, à 123,54 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,41 %, soit un écart de 0,08 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse avant la publication d'importants indicateurs économiques aux Etats-Unis. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était tendu à 6,84 %. La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs espèrent le retour à des opérations de REPO à taux variable à l'issue du conseil de la Bundesbank, jeudi 2 mai.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	[illegible]	7,23	[illegible]
Allemagne	3,19	[illegible]	7,08	[illegible]
Grande-Bretagne	6	[illegible]	8,19	[illegible]
Italie	9,31	[illegible]	10,20	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,80	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/04	Taux au 26/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,13	[illegible]	101,36
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,86	[illegible]	101,96
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,22	[illegible]	102,23
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,53	[illegible]	101,60
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,06	[illegible]	102,84
Obligations françaises	6,68	[illegible]	101,40
Fonds d'État à TME	−1,79	[illegible]	101,10
Fonds d'État à TRE	−1,34	[illegible]	100,67
Obligat. franç. à TME	−1,24	[illegible]	100,25
Obligat. franç. à TRE	+0,19	[illegible]	100,19

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 29/04	Vente 29/04	Achat 26/04	Vente 26/04
Jour le jour	3,7500	—	3,8125	—
1 mois	[illegible]	3,75	[illegible]	3,83
3 mois	3,65	3,75	[illegible]	3,83
6 mois	[illegible]	3,83	[illegible]	3,88
1 an	3,85	3,95	3,91	4,01
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,8125	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,8125	—
Pibor Francs 6 mois	3,8750	—	3,8750	—
Pibor Francs 9 mois	3,9325	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	4,0234	—	4,0391	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3125	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3125	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 29/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	52168	123,66	123,66	[illegible]	123,58
Sept. 96	379	—	122,22	[illegible]	122,10
Déc. 96	149	120,92	120,92	120,76	120,86
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,86
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	10783	96,16	96,16	96,12	96,12
Sept. 96	4591	96,17	96,17	[illegible]	96,13
Déc. 96	2903	96,01	96,01	95,97	95,97
Mars 97	1398	[illegible]	95,75	95,72	95,72
ECU LONG TERME					
Juin 96	811	92,08	92,08	[illegible]	91,90
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	91,62

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	21907	2137	2139	2122	2128
Mai 96	13105	2128	2128,50	2112	2118,50
Juin 96	798	2108	2108	2092	2098,50
Sept. 96	211	—	2110,50	2110,50	2108,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1290 | US/DM ↘ 1,5228 | US/¥ ↘ 104,5200 | DM/F ↗ 3,3766 | £/F ↘ 7,7610

Faiblesse du dollar

LE DOLLAR RESTAIT FAIBLE, mardi matin 30 avril, face à la devise japonaise, lors des premières transactions sur les places financières européennes. Il cotait 104,15 yens. La veille, il était tombé jusqu'à 103,90 yens, son cours le plus faible depuis deux mois. Les anticipations de hausse du taux d'escompte nippon, qui rendrait les placements libellés en yens plus attractifs, sont à l'origine de ce mouvement. Les opérateurs s'attendaient à ce que la Banque du Japon intervienne pour tenter de freiner l'appréciation de sa devise. La baisse du dollar face au yen provoquait un repli de la monnaie américaine face aux devises européennes. Le billet vert s'échangeait mardi matin à 1,5235 mark et 5,1471 francs. Le franc cédait pour sa part un peu de terrain face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3785 francs pour un deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/04	% 26/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6600	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,3505	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1290	[illegible]	4,8500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4300	[illegible]	15,8500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,6400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2855	[illegible]	3,0400	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,5800	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0290	[illegible]	7,6700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7610	[illegible]	7,3600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1215	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,1200	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	417,5700	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	78,5900	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9930	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0705	[illegible]	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7617	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9096	[illegible]	4,6000	[illegible]
Finlande (mark)	106,6200	[illegible]	100	[illegible]

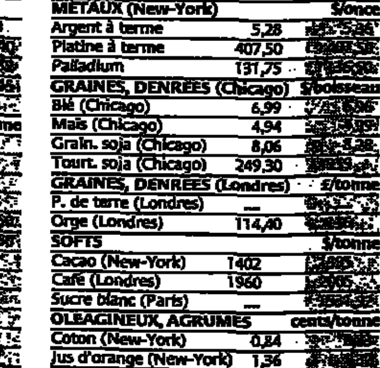
PARITES DU DOLLAR	30/04	29/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5228	[illegible]	−0,40
TOKYO : USD/Yens	104,5200	[illegible]	−0,95

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1502	[illegible]	5,1735	[illegible]
Yen (100)	4,9096	[illegible]	4,8532	[illegible]
Deutschemark	3,3775	[illegible]	3,3761	[illegible]
Franc Suisse	4,1787	[illegible]	4,1809	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2951	[illegible]	3,3042	[illegible]
Livre sterling	7,7902	[illegible]	7,7985	[illegible]
Peseta (100)	4,0723	[illegible]	4,0759	[illegible]
Franc Belge	16,432	[illegible]	16,439	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,78	[illegible]	3,81
Eurodollar	5,37	[illegible]	5,50
Eurolivre	6	[illegible]	6
Eurodeutschemark	3,31	[illegible]	3,16



L'OR

	cours 29/04	cours 26/04
Or fin (k. barre)	64950	64500
Or fin (en lingot)	65450	64900
Once d'Or Londres	393,30	390,85
Pièce française(20f)	375	369
Pièce suisse (20f)	377	369
Pièce Union lat(20f)	376	373
Pièce 20 dollars us	2500	2465
Pièce 10 dollars us	1380	1380
Pièce 50 pesos mex.	2430	2405

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/04	cours 26/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29/04	26/04
Dow-Jones comptant	209,68	[illegible]
Dow-Jones à terme	350,49	[illegible]
CRB	261,85	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2699	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2602	[illegible]
Aluminium comptant	1595	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1627,50	[illegible]
Plomb comptant	800,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	794	[illegible]
Etain comptant	6520	[illegible]
Etain à 3 mois	6535	[illegible]
Zinc comptant	1040,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1065	[illegible]
Nickel comptant	8002	[illegible]
Nickel à 3 mois	8105	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,28	[illegible]
Platine à terme	407,50	[illegible]
Palladium	131,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,99	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,94	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,06	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	249,30	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	114,40	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1402	[illegible]
Café (Londres)	1960	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,84	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,36	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

CAC 40 → PARIS

MARDI 30 AVRIL

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12h30

CAC 40 : 2130,72

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7745	[redacted]	- 0,58	[redacted]
B.N.P. (T.P)	938	[redacted]	- 1,81	[redacted]
Cr.Lyonnais(T.P.)	839	[redacted]	- 1,19	[redacted]
Renault (T.P.)	1830	[redacted]	—	[redacted]
Rhone Poulenc(T.P)	2017	[redacted]	+ 0,89	[redacted]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[redacted]	- 0,79	[redacted]
Thomson S.A (T.P)	1085	[redacted]	+ 0,46	[redacted]
Accor	723	[redacted]	- 0,41	[redacted]
Air Liquide	925	[redacted]	- 0,21	[redacted]
CPR	456	[redacted]	- 1,75	[redacted]
Cred.Fon.France	62,95	[redacted]	—	[redacted]
Credit Local Fce	400	[redacted]	+ 0,75	[redacted]
Credit Lyonnais CI	178	[redacted]	- 1,74	[redacted]
Credit National	401	[redacted]	+ 0,49	[redacted]
CS Signaux(CSEE)	263	[redacted]	- 0,95	[redacted]
Damart	3930	[redacted]	+ 0,53	[redacted]
Danone	772	[redacted]	+ 0,51	[redacted]
Dassault-Aviation	495	[redacted]	+ 3,63	[redacted]
Dassault Electro	331,40	[redacted]	- 1,32	[redacted]
De Dietrich	260	[redacted]	+ 1,20	[redacted]
Degremont	480	[redacted]	+ 2,06	[redacted]
Dev.R.N-P.Cal #LI	57,50	[redacted]	- 1,73	[redacted]
DMC (Dollfus Mi)	281,50	[redacted]	- 0,53	[redacted]
Docks France	962	[redacted]	+ 1,55	[redacted]
Dynaction	143,50	[redacted]	- 0,34	[redacted]
Eaux (Gle des)	558	[redacted]	- 0,35	[redacted]
Ecco	1140	[redacted]	+ 2,01	[redacted]
Eiffage	795	[redacted]	—	[redacted]
Elf Aquitaine	378	[redacted]	+ 0,95	[redacted]
Eramet	392	[redacted]	+ 0,63	[redacted]
Eridania Beghin	858	[redacted]	- 1,86	[redacted]
Essilor Intl	1309	[redacted]	+ 0,76	[redacted]
Essilor Intl ADP	997	[redacted]	- 0,20	[redacted]
Esso	605	[redacted]	- 0,66	[redacted]
Eurafrance	1975	[redacted]	+ 1,77	[redacted]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Volkswagen A.G #	1761	1760	- 0,05	7,68
Volvo (act.B) #	117,40	117,60	+ 0,17	3,63
Western Deep #	250	255	+ 2	3,37
Yamanouchi #	119,50	121,30	+ 1,50	0,56
Zambia Copper	3,59	3,50	- 2,50	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MARDI 30 AVRIL

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1132	1132
Fiat Ord	22,40	22
Gevaert	330	330
Gold Fields South	167	167
Kubota Corp	28,40	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MARDI 30 AVRIL

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

MARDI 30 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	280	283
Infonie	525	525
Joliez-Regal	100	100

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MARDI 30 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	0,06
Sté lecteurs du Monde ◆	179,90	179,90
Nobel ◆	181	181
Mumm ◆	1545	1545
Générale Occidentale ●	45,75	31,85

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2049,62	2009,43
Crédit Mutuel Capital	1711,43	1877,87
Créd.Mut.Ep.Cour.T	861,51	861,51
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	104,39	101,60
Créd.Mut.Ep.J	22278,94	22278,94
Créd.Mut.Ep.long.T	230,70	224,53
Solstice D	2350,56	2344,70
Thésora C	914,73	905,67
Thésora D	832,61	824,37
Revenus Trimestr.	5364,18	5311,07

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 1	1070,67	1060,07
Cadence 2	1072,44	1061,82
S.G. France oppor. C	1718,54	1694,64
S.G. France oppor. D	1657,26	1624,76
S.G. Monde oppor. C	1298,82	1273,35
S.G. Monde oppor. D	1298,82	1273,35
Sogenfrance C	1509,78	1480,18
Sogenfrance D	1393,35	1366,03
Sogépargne	313,13	310,03
Sogevar	1299,36	1275,88
Soginter	1794,54	1759,35

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Les Girondins de Bordeaux doivent affronter le Bayern de Munich, mercredi 1er mai au stade olympique de Munich, en finale aller de la Coupe de l'UEFA. C'est la deuxième fois qu'un club français dispute cette finale, après Bastia en 1978. ● LES BORDELAIS, privés de Christophe Dugarry et de Zinedine Zidane, suspendus, ainsi que de Geoffray Toyes, le jeune arrière latéral droit, blessé, tenteront de préserver leurs chances pour le match retour, le 15 mai. ● GERNOT ROHR, l'entraîneur bordelais, appelé le 4 février au chevet de l'équipe, envisage avec sérénité cette rencontre avec le club bavarois dans lequel il a fait ses débuts professionnels. Depuis dix-neuf ans dans le club d'Aquitaine – douze comme joueur et sept dans l'encadrement, – il s'est installé au bord du bassin d'Arcachon et n'envisage pas la suite de sa carrière ailleurs.

Gernot Rohr communique sa force tranquille aux Girondins de Bordeaux

Malgré l'absence de plusieurs de ses meilleurs joueurs, l'entraîneur français ne craint pas la finale aller de la Coupe de l'UEFA contre le Bayern de Munich, le club de ses débuts professionnels

JEUNE, il y passait ses vacances. Aujourd'hui, il y a installé ses pénates. Au bord du bassin d'Arcachon, Gernot Rohr coule des jours heureux. *« J'y mène une vie paisible. Dès que je suis chez moi, je me sens en vacances. »*



PORTRAIT

Avec l'entraîneur des Girondins, la conversation roule spontanément hors du football jusqu'aux rives du bassin. Sans se faire prier, il évoque son bonheur rythmé par les marées, sa maison au ras de l'eau, ses sorties en bateau. Mais le football n'est pas interdit de séjour dans ce paradis. Comme la plupart des sportifs, Gernot Rohr a conservé en vitrine des souvenirs de sa longue carrière de joueur professionnel. Dix-sept ans au plus haut niveau, de Munich à Bordeaux.

Au mur, il y a un tableau représentant un footballeur transformant un penalty. Ce n'est pas Gernot, mais Oscar Rohr. *« Mon oncle*, explique-t-il. *Là, il marque le but victorieux du Bayern en finale du championnat d'Allemagne. C'était en 1932. »* L'œuvre fait partie des objets que *son oncle lui a légués. « Il me considérait un peu comme son fils. »* L'un était avant-centre, l'autre défenseur. Mais tous deux ont eu un itinéraire footballistique qui les a conduits du Bayern de Munich en France.

Premier footballeur allemand à s'expatrier, Oscar fut sacré meilleur buteur du championnat de France avec le RC Strasbourg. *Toutefois, sa défection, à une* époque où l'Allemagne sportive bandait ses forces en vue des Jeux olympiques de Berlin, lui avait valu la solide rancune du régime nazi. A l'arrivée de l'armée allemande, il fuit en zone libre, joue au FC Sète. C'est là que la Gestapo le retrouve. *« Pour éviter des représailles à sa famille,* se souvient Gernot, *il est rentré en Allemagne, d'abord enfermé dans un camp de concentration, puis sur le front de Russie. »*

Pour Gernot, le parcours fut moins dramatique. A moins de dix-neuf ans, en 1972, il faisait ses débuts professionnels dans la grande équipe du Bayern de Munich, aux côtés de Franz Beckenbauer, Gerd Muller, Paul Breitner, Uli Hoeness, Sepp Maier, etc. La concurrence est rude, la discipline de fer. Handicapé par une grave blessure aux ligaments croisés d'un genou, il doit partir à Offenbach en 1974, un club plus modeste de première division. Mais il reste reconnaissant au club bavarois : *« C'est là-bas que j'ai appris mon métier. »* A l'époque, *Gernot Rohr n'imagine* pourtant pas faire sa vie dans le football : il étudie le français à l'université pour devenir professeur. Un dirigeant des Girondins, rencontré pendant les vacances *sur la plage du Cap-Ferret,* modifiera ses plans de carrière.

Le contrat de deux ans que lui proposent alors Claude Bez et Didier Couecou lui semble idéal pour perfectionner sa pratique de la langue. C'était en 1977. Dix-neuf ans plus tard, il est toujours là, désormais le plus ancien du club. *« C'est la destinée,* sourit-il. *J'aime ce club et cette région. Et puis, je pense être quelqu'un de fidèle. »* A la veille de retrouver le stade olympique de Munich et bon nombre de ses anciens équipiers restés au club bavarois – Franz Beckenbauer, président-entraîneur en tête –, *Gernot Rohr* n'éprouve ni nostalgie ni envie de larguer les amarres : au contrat qu'il vient de négocier pour deux ans à la tête de l'équipe girondine, il n'a pas manqué de faire ajouter une clause lui garantissant cinq années de travail supplémentaires au club.

« Je privilégie ma qualité de vie sur la gloire ou l'argent que pourrait me procurer un autre club », dit-il. Cas atypique dans le football, Gernot Rohr est prêt à quitter la scène pour retourner au centre de formation. Il l'a déjà fait, sans état d'âme apparent, après avoir réussi à faire remonter Bordeaux en première division, en 1992. *« Je suis éducateur avant d'être entraîneur,* explique-t-il. *Le travail de formation me passionne. On se sent utile. »* Il est heureux de retrouver ses anciens élèves : Christophe Dugarry, Bixente Lizarazu, Geoffray Toyes ou encore François Grenet. Mais sa fierté est aussi *« qu'ils aient eu le bac ».*

Ce goût du football et de la formation est un héritage familial. Quand il naît, le 28 juin 1953 à Mannheim, Gernot est le sixième et dernier d'une famille sportive : une fille pour cinq garçons. *« Dès l'âge de deux ou trois ans, j'étais réquisitionné, ainsi que ma sœur, pour faire des matches à trois contre trois dans le jardin. »* Plus tard, les cinq frères eurent droit à la « une » du *Bild* parce qu'ils jouaient tous dans la même équipe, à Mannheim, alors en deuxième division. Mais le virus leur avait été inoculé par leur père. Cet ancien footballeur était professeur d'éducation physique et d'histoire-géographie le matin, entraîneur l'après-midi – *« sans doute à cause de sa nombreuse famille. Il ne s'est jamais embarqué dans la filière d'entraîneur professionnel. »* A mi-temps, il s'occupa toutefois de Mannheim, en D1, et de deux autres clubs régionaux, en D2 ou D3.

JOUEUR D'ÉCHECS

A la veille de conduire l'équipe bordelaise à sa première finale européenne, en dépit de déceptions répétées en championnat et de l'absence de Dugarry, Zidane et Toyes, Gernot Rohr ne montre aucune inquiétude. Sa belle assurance n'est pas que de façade. Au château du Haillan, le camp d'entraînement girondin, il est un hôte toujours affable et disponible. Il reçoit au bar plutôt qu'à son bureau, sert lui-même la bière à la pression et raccompagne souvent ses interlocuteurs jusqu'au parking. Il répond sans agacement aux multiples sollicitations de la presse, parle clair, cisèle les petites phrases, et débite en minces copeaux une langue de bois pleine d'humour. *« Il est à l'aise,* dit simplement Patrick Battiston, son ancien coéquipier. *Grâce à son expérience à ce poste lorsque l'équipe était en D2, il a acquis une certaine sérénité qui transparaît maintenant. »*

Cette force tranquille, il semble la communiquer aussi facilement que certains de ses pairs leur stress. *« Je discute beaucoup avec les joueurs, tous les jours je suis à leur écoute. »* Il se sert de son vécu, y compris de sa réputation de joueur dur. *« Quand je leur demande d'être combatifs, au moins je suis crédible. »* Il met aussi à profit sa passion pour le jeu d'échecs. *« C'est le même boulot tactique,* explique-t-il. *Dans les deux cas, l'objectif est de deviner ce que va faire l'autre, se mettre à sa place pour anticiper ses décisions. »* Mais Gernot Rohr interrompt brutalement la comparaison : *« Attention, les joueurs ne sont pas des pions que je manipule. Je définis une stratégie. Sur le terrain, mes artistes sont libres. Je les laisse s'épanouir. »*

Jusqu'à présent, le joueur d'échecs a toujours vu juste dans le jeu de l'adversaire, mais il n'hésite pas à saupoudrer sa méthode d'irrationnel. Puisque la recette a réussi pour battre Milan, l'équipe fait désormais son footing sur la plage et déjeune « chez Maguy », à Lège-Cap-Ferret, à la veille de chaque match important. *« Avant Prague, j'ai trouvé une perle dans une huître,* dit Rohr. *J'y ai vu un bon présage. »* Superstitieux ? *« Un peu. L'astrologie m'intéresse. Je lis mes horoscopes, mais je n'ai pas d'objet fétiche. »* Même pas cette casquette aux couleurs du club qui semble définitivement vissée sur son crâne ? *« Non, c'est mon* look, *une image, celle de Bordeaux. »*

Dans son sac, Gernot Rohr possède tout de même un livre, *acheté au cœur de l'hiver,* lorsque les convives amis se faisaient aussi rares dans la salle à manger du Haillan que les spectateurs au Parc Lescure. *« Il pleuvait, c'était la grisaille, tout le monde était déprimé,* se souvient-il. *Je voulais savoir ce que l'année nous réservait. »* 1996 par les astres *« est favorable aux natifs du Cancer, mon signe ».*

Français depuis 1981, Gernot ne renie pas ses racines. Mais, proclame-t-il, *« je me sens bordelais, ou plutôt aquitain ».* Il fera jouer la fibre régionale pour convaincre Dugarry et Lizarazu de rester jouer au pays la saison prochaine. Il l'avait déjà fait avec succès, en 1991, quand Bordeaux avait été relégué : *« Tapie les appelait tous les jours et leur proposait vingt fois leur salaire. »* Même si Bordeaux devait perdre ses meilleurs éléments, Gernot Rohr reprendrait le travail. Imperturbable. Au service du club. Pourvu qu'il lui reste un peu de temps pour sortir sa « plate » et naviguer jusqu'à l'ivresse sur son bassin.

Jean-Jacques Bozonnet

Pas de clémence pour Zinedine Zidane

La commission de contrôle et de discipline de l'Union européenne de football (UEFA) a confirmé, lundi 29 avril à Nyon, la suspension du Bordelais Zinedine Zidane pour la finale aller de la Coupe de l'UEFA. La demande de clémence, introduite par la Fédération française de football (FFF) n'a donc pas été retenue. Le règlement indique, en effet, que *« tout joueur qui a pris un carton rouge dans la compétition est automatiquement suspendu s'il reprend un carton jaune ».* C'est le cas de Zidane, averti face à Prague pour une faute de main volontaire, alors qu'il avait été expulsé face à Karlsruhe, au tour préliminaire. La FFF avait argumenté sa requête sur le fait que le Bayern de Munich ne participait pas à ce tour préliminaire.

Hockey sur glace : la France menacée de relégation

DOMINÉE par la Norvège (3-1), lundi 29 avril aux Championnats du monde, à Vienne, la France devra remporter deux matches de barrage pour éviter la relégation dans le groupe B la saison prochaine. Battus dans la poule B par tous leurs adversaires (l'Italie, la Finlande, la République tchèque et la Suède), les Français affronteront, mercredi 1er et jeudi 2 mai, l'Autriche, lanterne rouge de la poule A. Un troisième match pourrait avoir lieu, samedi 4 mai, si les deux équipes se retrouvaient à égalité au score.

Pour éviter la relégation, les Bleus devront veiller à réduire le nombre des fautes qui les ont si souvent mis en infériorité numérique sur la glace depuis le début du Mondial. Les vingt-sept minutes de pénalité totalisées face à la Norvège, soit quasiment la durée d'un tiers-temps, les ont obligés à se cantonner dans la zone de défense. Interrogé récemment sur l'éventualité d'une bataille contre la relégation, l'attaquant Philippe Bozon se montrait optimiste : *« On s'est retrouvé dans ce genre de situation par le passé et notre groupe sait se sortir les tripes. S'il faut se coucher devant les palets, on le fera. »*

■ **TENNIS : Monica Seles a engagé, lundi 29 avril, une action contre les organisateurs du tournoi de Hambourg,** où elle a été blessée au dos, il y a trois ans, par un admirateur de Steffi Graf. Elle les accuse de ne pas lui avoir assuré une sécurité suffisante. La joueuse réclame 16 millions de dollars (environ 80 millions de francs) de dommages et intérêts pour pertes de revenus. – *(Reuter.)*

■ **BASKET-BALL : le bureau de la Ligue nationale de basket-ball (LNB) a refusé,** lundi 29 avril, l'engagement en championnat de France 1996-1997 Pro A d'Antibes, de Lyon et de Montpellier pour des raisons budgétaires. Les clubs ont huit jours pour faire appel de cette décision. Sept clubs seulement ont été engagés sans réserve dans la compétition (Pau, PSG, Villeurbanne, Besançon, Cholet, Evreux et Chalon), les autres faisant l'objet de mesures de plafonnement de leur masse salariale.

■ **BOXE : le boxeur Lance Hobson, vingt-trois ans, ancien champion australien des poids plume, est dans le coma** après s'être effondré, lundi 29 avril à Melbourne, à la sixième reprise d'un combat prévu en huit rounds contre Liu Gang. Il a été transporté à l'hôpital, où les chirurgiens l'ont opéré pour lui retirer un caillot de sang du cerveau. – *(Reuter.)*

SCIENCES

Le génome de la levure est entièrement déchiffré

Les chercheurs disposent pour la première fois de l'intégralité du « texte » génétique d'un organisme biologique complexe

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Le puzzle était immense : au bas *mot, douze millions de pièces. Le* voilà reconstitué. Pour la première fois, après sept ans d'un labeur acharné, le séquençage intégral du génome d'un organisme complexe vient d'être achevé. Non pas celui de l'homme, dont le patrimoine héréditaire est seulement en cours de déchiffrage, mais celui de la levure. Selon les généticiens, nous aurions tort d'être déçus, car, homme ou levure, à les en croire, la différence est minime.

A première vue, pourtant, elle saute aux yeux. Comparée à la splendide complexité biologique des êtres supérieurs, la levure paraît d'une simplicité primitive. Composée d'une unique cellule, douée d'une prodigieuse vitesse de reproduction, elle ressemble à une quelconque bactérie. La similitude n'est qu'apparente. Sous ses dehors trompeurs, la levure est un organisme eucaryote. Une cellule porteuse d'un noyau, de mitochondries, de structures biochimiques sophistiquées... Et dont le matériel génétique, contenu comme celui des plantes et des animaux par des chromosomes, présente de troublantes homologies avec le nôtre.

« Le génome de la levure est deux cents fois plus petit que celui de l'homme, mais il en est un modèle simplifié. Il comporte le catalogue complet des gènes indispensables à la vie et à la multiplication d'une cellule eucaryote », précise Bernard Dujon, du département de biologie moléculaire de l'Institut Pasteur (Paris). En 1989, son laboratoire est sélectionné pour participer au projet de séquençage du génome de *Saccharomyces cerevisiae* (la levure commune de boulangerie et de brasserie), organisé et financé par la CEE. A ses côtés, une trentaine d'équipes européennes se lancent dans l'aventure. L'objectif : mieux connaître la génétique de la levure, mais aussi permettre aux chercheurs de se « faire la main » avant de s'attaquer au gigantesque projet de séquençage du génome humain, qui, à l'époque, démarre à peine.

UN TEXTE PARADIGMATIQUE

Sept ans plus tard, la première tâche des « levuristes » est donc achevée. Au prix fort, en argent comme en hommes (les 120 millions de francs débloqués par la Commission européenne permirent à une centaine d'équipes européennes de séquencer 55 % du génome, les efforts de quelques organismes américains, canadiens et japonais firent le reste). Mais beaucoup plus vite que les chercheurs eux-mêmes ne l'espéraient il y a seulement quelques années. Ainsi que viennent de l'annoncer, à Bruxelles, les responsables de la Commission, l'enchaînement des 12 millions de paires de bases (les maillons élémentaires des gènes) de la levure est d'ores et déjà accessible à l'ensemble de la communauté scientifique *via* la banque de données génétiques d'Heidelberg (Allemagne) et sera prochainement diffusé sur Internet. Cela représente la composition intime de 6 100 gènes répartis sur seize chromosomes distincts, soit tout ce que levure doit avoir pour être levure.

Le trésor peut sembler dérisoire ; pour les biologistes, il est une richesse inestimable. *« Nous disposons désormais d'un texte entier et définitif, qui est à la fois unique et paradigmatique »,* résume Piotr Slonimski, chercheur au centre de génétique moléculaire du CNRS (Bures-sur-Yvette, Essonne) et considéré comme l'un des « papes » des levuristes. *Unique, car résultat improbable de deux milliards d'années d'évolution. Paradigmatique, car il constituera sans doute, au cours des décennies de recherche à venir, la référence majeure de tous ceux qui se pencheront sur le génome d'un organisme eucaryote.*

Quels seront les principaux bénéficiaires de cette somme ? A n'en pas douter, la connaissance détaillée des gènes de la levure aura des retombées commerciales dans le domaine agro-alimentaire, dans la production d'enzymes ou d'agents thérapeutiques. Les industriels y trouveront leur compte. Dès les débuts du séquençage, une « plate-forme industrielle levure » composée de dix-sept compagnies européennes fut constituée, dont les membres eurent la primeur des données génétiques récoltées par les différents laboratoires.

GÈNES ORPHELINS

Mais les espoirs suscités par le génome de *Saccharomyces cerevisiae* vont au-delà de ces applications potentielles. *« Plusieurs douzaines de gènes inconnus jusqu'alors, vraisemblablement impliqués dans la résistance aux antibiotiques et à des médicaments, ont déjà été découverts chez la levure. Il est probable que nombre de ces nouveaux gènes ont des homologues chez l'homme »,* précise André Goffeau, professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique) et coordinateur scientifique du projet. Les premières analyses ont montré, en effet, que plus de 50 % des gènes de la levure sont très similaires à des gènes humains. Nombre d'entre eux pourraient permettre de mieux comprendre les rouages d'une *série de maladies* humaines (cancers, myopathies) et accélérer la compréhension *de mécanismes biologiques* plus universels encore.

Reste l'inconnu. Car les chercheurs, aujourd'hui encore, ignorent la fonction précise d'environ 30 % des gènes qu'ils ont identifiés. Ces derniers constitueront-ils un nouveau sésame de la biologie ? Selon leurs découvreurs, ils offriront en tout cas une piste unique *« pour étudier des fonctions biologiques qui restaient inaccessibles par les approches biochimiques et génétiques classiques ».* Une piste que les généticiens ont commencé de dégager, au sein d'un réseau de 144 laboratoires soutenu par le programme européen Biotechnologie. Leur mission : préciser la nature de ces milliers de gènes « orphelins ». Pour la plupart des levuristes, l'étape la plus exaltante de l'aventure ne fait que commencer.

Catherine Vincent

Une œuvre de bénédictin

Parce qu'il impliquait un grand nombre de petites équipes de recherche, le projet de séquençage de la levure adopta, dès son lancement, une stratégie de réseau. Sa première percée fut effectuée en 1992, avec la publication de la séquence complète du chromosome 3 (*Le Monde* du 13 mai 1992). La suite de cette œuvre de bénédictin fut organisée avec une rigoureuse efficacité. *« Chaque chromosome a été attribué à des groupes de quinze à vingt laboratoires, qui, à leur tour, ont réparti le travail entre eux »,* explique André Goffeau. Une fois déchiffrées, les informations génétiques furent envoyées à l'Institut Max-Planck de biochimie de Martinsried (Allemagne), où furent assemblées dans le bon ordre les différentes séquences. Chaque laboratoire fut rétribué *« à la tâche »,* à raison de deux écus par paire de bases élucidée. Une stratégie qui, visiblement, se révéla fructueuse.



Beurre-blanc-sur-Loire

Des histoires de pêche et de poissons, de Tours aux Ponts-de-Cé, par la nationale 152

LA LOIRE. Certains la veulent sauvage, d'autres souhaitent en maîtriser les foucades. Qui gagnera ? On verra. Mais aujourd'hui, le long de cette nationale 152 élevée pour elle et contre elle, elle fait la frémissante sous les avances d'un printemps aux mains chaudes. Entre Tours et Les Ponts-de-Cé, 100 kilomètres d'espace en mouvement, d'eau en paillettes. Ne pas chercher à comprendre. Garder son calme. Passer son chemin. On n'était d'ailleurs pas là pour baguenauder ni pour faire du tourisme : un brochet au beurre blanc nous attendait à l'Auberge Jeanne de Laval, dans un patelin nommé Les Rosiers, derrière Saumur, direction Angers. Une maison qui allait célébrer le cinquantième anniversaire de sa seule et sans doute à jamais unique étoile au Michelin. Un truc absolument sûr.

Mais pour être davantage dans le ton, c'est une friture d'ablettes, la veille au soir, qui devait servir de prélude à cette rencontre avec le fleuve. Les ablettes : du souvenir tout vif, de la grande émotion ; les gaules en bambou, l'Opinel de l'aube qui tranchait dans une même reconnaissance le quignon de pain et la part de saucisson, les asticots, vermine magique, et les vers de terre à immoler sur l'hameçon. Sept heures du matin avec un chapeau de paille sous des saules. La rivière n'était encore polluée que par du savon de Marseille. Elle aimait bien.

C'étaient des plats sans importance, on ne s'en nourrissait pas, on s'en régalait seulement. Mais alors, où retrouver leur trace, comment leur remettre le grappin dessus, à ces petites saloperies ? Pas si simple, même près du grand courant royal. Il faut chercher, pister le pêcheur, traquer le restaurateur qui n'aurait pas eu peur de faire pauvre et d'installer au menu cette poiscaillerie pour romanichels. Le voilà. C'est un ancien sommelier de chez Jean Bardet. Jean Bardet, diplômé ès animations pour toutes les fiestas qui hallucinent l'ennui officiel, cuisinier fantasque et tout à fait fantastique pour ses adorateurs. Un personnage, comme on dit. Un homme de coeur aussi. C'est sous sa bousculante sympathie que ce Jean-Jacques Thomas a ouvert, sur la route côtière, il y a un peu plus de deux ans, l'Auberge de Port-Vallières, au-delà de Tours. *« Spécialité : friture de Loire »*. C'est clair.

Ici, tout est presque aussi parfaitement recommandable que sommaire, l'ex-sommelier ayant du mal à bien se mettre dans la tête les hauts principes qui régissent les fourneaux traditionnels, et qui, quelquefois aussi, les abrutissent. Et puis, en tout temps et en toute saison, on peut se faire servir cette délicate et croustillante abletterie préparée avec le bon sens de l'innocent, c'est-à-dire à la perfection. Les poissons proviennent d'une minuscule entreprise familiale, un jeune couple de Mosnes, dont la Diane aux filets enseigne à l'université les lois et réalités du milieu aquatique.

CHUT ! ON MANGE

Après les petites bêtes, la grosse, le brochet. Il le fallait blond, brochet de sable, dit-on ici, attrapé dans les fonds d'un cul de grève. On soutient que ce sont les meilleurs. Bonjour, monsieur Augereau. Gueule de Michel Augereau. Pas de brochet... Il avait remué ciel et eau pour constater que le fleuve était encore un peu frisquet et les gardes-pêche toujours armés de consignes – on ne plaisante plus avec les braconniers dans ce secteur de la belle France ; les amendes tombent lourdes et sonores. Pas grave, plutôt réconfortant de voir que la faune ne se faisait pas prendre à n'importe quelle entourloupe et que la maréchaussée fluviale prenait son métier au sérieux. Un sandre ferait l'affaire.

Auberge Jeanne de Laval. Ici, depuis trois générations, l'ordre règne. De l'ancienne étude de notaire reste le goût que met la province à organiser sa pensée autour du travail bien fait. Michel Augereau, fort bonhomme au regard aigu et à la voix douce, est aidé dans sa tâche par ses soeurs, dames d'oeuvre qui servent et circulent dans des silences de béguines, scrutant le moindre tressaillement de salle qui pourrait les alerter sur la moindre imperfection de leur service. Argenterie lustrée comme chez l'évêque, table irréprochable, présentation des plats sans à-coups, commentaires sur ce que l'on sert dits à mi-voix. Chut ! on mange.

Arrive le sandre. Il se présente en filet, avec pointes d'asperges vertes et pommes de terre à l'anglaise pour faire gardes du corps. Et là, dans l'immaculée saucière, à peine remis des fouettantes injonctions qui venaient de l'élever à sa condition de monument historique et français, le beurre blanc. Celui-ci est connu de loin. On le visite. On doit. A côté de lui, la fine hollandaise et la mousseuse mousseline sont des poids lourds. En état de lévitation, carrément, de l'acrobatie pure. Ce n'est plus une sauce, c'est une idée. Le poisson, brochet ou pas, sandre ou pas, se tient tranquille à son voisinage, fait l'oreille basse, joue mollo. Tout est dans l'échalote, qui lui donne à la fois cette impertinence et cette onction, cet exotisme de terroir et ce côté chevalerie.

Augereau le dit, c'est notre terrible secret, l'échalote, notre rente à vie. Personne ne saura jamais, impossible de percer les mystères. Et, quand bien même, le tour de main protégera toujours la marque. Bon, alors, puisque rien n'est reproductible, dites-nous tout, cher maître. Mais très volontiers, fait le cuisinier. Vous commencez, dans une casserole nommée *« petite russe »*, par travailler une goutte d'eau. Comment ça *« une goutte d'eau »* ? Oui, une goutte d'eau, que vous faites réduire en l'amenant à ébullition, tout simplement. Ensuite l'échalote, échalote grise, dite de vigne, que nous préparons – le secret – en compote avec vin blanc de Saumur et vinaigre d'alcool. Une noisette de cette préparation et une autre de beurre en pommade – beurre d'Echiré, bien évidemment – et on commence à jouer du fouet à main, le très souple, avec délicatesse, délicatesse. Beurre encore et encore, en surveillant la température comme le lait sur le feu – mystique, la température. Assaisonnement. On sert, en minutant la rencontre du poisson et de son compagnon de route à la minute près. Le tour est accompli. Et ça peut rater ? Oui, à tout instant. Merci, camarade chef, on reviendra.

Jean-Pierre Quélin

★ Auberge de Port-Vallières, RN 152, Vallières, 37230 Fondettes. Tél. : 47-42-24-04. Fermé le dimanche soir et le lundi. Remarquable cave de vins de pays. En mai et juin, prévenir pour la friture. Menu : 85 F. Carte : 150 F.

★ Auberge Jeanne de Laval, 49350 Les Rosiers-sur-Loire. Tél. : 41-51-80-17. Fermé le lundi midi. Menu : à partir de 180 F. Carte : 350 F.

DESSINS DESCLOZEAUX

Pomme d'or

Il y a cinq ans, venue de Sicile, une plante d'un nouveau genre débarquait sur nos marchés : la tomate « a grapollo ». Depuis, les citadins français ne jurent plus que par ce fruit en grappe, qui représente cette année 15 % à 20 % des tomates vendues chez les primeurs. En moyenne deux fois plus chères que les autres, ces tomates sont-elles pour autant deux fois plus savoureuses ? Hélas, aucune révolution de palais à l'horizon : la tomate en branche ne flatte pas les papilles du consommateur. C'est à son âme d'écologiste que s'adresse ce produit. La clémentine corse garde bien ses feuilles, pourquoi la tomate ne conserverait-elle pas ses branches, preuve de son authenticité ? Une étude récente le démontrait : l'acheteur l'imagine ainsi plus rustique, plus naturelle, comme directement sortie du jardin. Surfant sur cette vague, un producteur français n'a pas hésité à baptiser ces tomates en grappe du nom de « brut de cueillette »... en attendant sans doute de lancer la carotte « sauvagement arrachée du sol » !

On conviendra que la tomate en grappe sent bon. Cette odeur puissante est l'une de ses caractéristiques les plus attrayantes. Seul « hic », ce n'est pas le fruit lui-même qui est parfumé, c'est la branche qui le supporte. La maison de cosmétiques Sisley commercialise ainsi depuis bientôt vingt ans son Eau de campagne, un parfum à base de feuille de tomate verte. Très séduisant, mais en l'occurrence, la fragrance de vos salades agrémentées de tomates en grappe ne variera pas d'un iota. Mieux vaut y rajouter des feuilles. De basilic, de préférence.

Quant au goût, il y a là aussi fort à faire. Dans la production française des tomates branchées, la plupart des variétés employées sont dites « long-life » (longue conservation), dont la fadeur n'a d'égale que la résistance.

Ceci semble être un moindre mal en regard de certaines pratiques en vigueur chez nos voisins européens, qui ont recours à des variétés « à double fin », des tomates vendues, en fonction de la demande, soit en branche, soit sous leur forme classique. Les tomates en grappe nécessitant une culture bien spécifique, on se doute que la qualité et l'homogénéité de ces « double-fins » est aléatoire. Les fruits étant dans ce cas plus ou moins mûrs sur la tige, et de calibre très variable, les consommateurs n'hésitent pas à grappiller sur la branche ceux qui leur conviennent. Au grand dam des libre-services, qui veulent bien la jouer écologique, sans que toutefois leurs clients puissent se croire dans leur propre jardin.

Pour éviter ces fameuses cueillettes, certains des producteurs bretons, spécialistes de la tomate en branche, devraient proposer dès cette année leurs grappes sous sachet plastique.

La nature a ses limites...

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE TEMPS DES CERISES

C'est d'abord Paris-Nostalgie, dans le quartier de la Butte-aux-Cailles, qui a su, grâce aux mouvements associatifs, garder en partie son aspect et sa beauté. Au coeur du dispositif, les compagnons associés du Temps des cerises, sans oublier leurs sympathies anarcho-syndicalistes, savent tendre leur verre de bon vin rouge et apprécier la cuisine « bourgeoise », celle des concierges et des rentiers. Cuisine lyonnaise et gras-double à la provençale, joues de porc aux petits légumes, le poulet à toutes les sauces. Festin à des prix ouvriers. Menu : 56 F. Carte : 160 F environ.

★ **Paris, 18, rue de la Butte-aux-Cailles (75013). Tél. : 45-89-69-48. Fermé samedi midi et dimanche.**

CHEZ JACKY

Jacky Minet, avec l'aide de ses frères, dirige de main de maître-artisan (c'est un ancien boucher) une maison quasi provinciale, dans un îlot du 13e assez protégé. Décor d'époque pour un film de Marcel Carné, avec Gabin dans le rôle d'un avocat ! Parements, coussins, fauteuils, cependant, ont été fraîchement rénovés et recouverts de belles étoffes. Les viandes, donc, toutes les viandes classiques, entrecôtes, filet, et la surprise du boucher, de quoi vous réconcilier avec salers et charolais. Avec cela, une cave originale par le choix des vins du beaujolais et du bordelais, tous vins de propriétaires. Le service de salle est assuré par deux des frères, et la cuisine est sans faute. Une affaire de famille et de tradition ! Beau choix de poissons pour les amateurs. Au bar, années 50, on discute des nouvelles du quartier de façon conviviale et fraternelle, à l'heure de « l'apéro ». Menu : 188 F. A la carte, compter 250 F minimum.

★ **Paris, 109, rue du Dessous-des-Berges (75013). Tél. : 45-83-71-55. Fermé samedi et dimanche.**

Brasseries

CHEZ PAUL

Le patron a ses têtes, mais l'accueil et la table sont de bon aloi, indiquions-nous récemment. Plusieurs courriers de lecteurs ont renforcé, depuis, cette appréciation. Ce bistrot confortable au service soigné est une reconstitution. Mais une reconstitution soignée autour du bar authentiquement 1930, comme on en aimerait un peu plus dans ce quartier historique qui fut la proie des pelleteuses. Chaque jour, les suggestions sont inscrites sur l'ardoise : terrines maison, foie gras au torchon mi-cuit (90 F), calamars à la provençale, tartines d'os à moelle et panaché de tête de veau et langue de boeuf sauce gribiche. La suite, c'est le classique jarret de porc braisé aux lentilles (80 F), le cochon de lait à la sauge et purée (90 F) ou encore le groin, queue, oreilles et joue en fricassée (80 F). Sans oublier gigot, boudin, pot-au-feu. Baba au rhum et desserts maison. C'est le Paris de Doisneau. Compter 150 F environ.

★ **Paris, 22, rue de la Butte-aux-Cailles (75013). Tél. : 45-89-22-11. Tous les jours.**

MARTY

A la recherche du temps perdu... Ce sont nos anciennes brasseries parisiennes qui nous y convient. La plupart datent du début du siècle. Marty affiche un décor années 30, rutilant et de bon goût, aux tonalités cuivre et ébène. Les garçons eux-mêmes sont les éléments mobiles de ce décor : amabilité confiante, confidence complice. Mais gare, après 23 heures – un samedi pourtant –, c'est l'extinction des feux ! La carte est aussi vaste que convenue : banc d'huîtres de choix, tête de veau, pièces de boeuf « français » et, à la saison, une carte spéciale des viandes de l'Aubrac. Les poissons sont aussi de la fête : sole meunière, merlan et noix de saint-jacques à la provençale. Avec une solide bouteille de beaujolais, que demander de plus ? Le droit à la rêverie, ce que l'on accorde d'ordinaire dans ce genre d'établissement. Menu : 185 F. A la carte : 200 F.

★ **Paris, 20, avenue des Gobelins (75005). Tél. : 43-31-39-51. Tous les jours, jusqu'à 23 heures.**

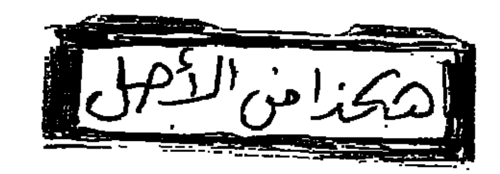
Gastronomie

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE

Michel Moisan est une figure attachante de la restauration parisienne. Pâtissier et boulanger d'origine, il continue de faire (114, rue de Patay 75013) un des meilleurs pains du quartier. Il reste, par ailleurs, à la tête d'un lieu étrange – une sorte de château de ses rêves – bâti, décoré, orné des travaux de Compagnons du devoir. De cette ambiance médiévale et Louis XIII, l'on ne sort jamais indifférent. Si vous rencontrez le patron, il sera prompt à vous faire goûter un des vins de sa cave, sans doute parmi l'une des mieux achalandées de la capitale. Rares sont les restaurants, d'ailleurs, où l'alliance des mets et des vins soit si bien traitée. Nous gardons en mémoire un filet d'agneau sauce persil et pommes écrasées au sel de Guérande, servi avec un mercurey, la Framboisière, de chez Faiveley. Pinot noir, traité à basse température, qui donne tout son éclat en 1991, arôme de framboise, et en 1990, saveurs de cassis et de mures. La vérité des Vieux Métiers de France, c'est dans la qualité artisanale du produit et de sa transformation qu'il faut la chercher, plus que dans le « rébus » du décor ou la passion quelquefois excessive du patron pour les vins de Suresnes. L'ami Moisan est un personnage de Cendrars, sorti tout droit du *Lotissement du Ciel*, et son saint patron est sans doute saint Joseph de Cupertino. Menu : 165 F. A la carte, compter 350 F.

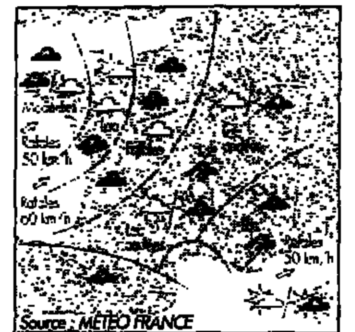
★ **Paris, 13, bd Auguste-Blanqui (75013). Tél. : 45-88-90-03. Fermé dimanche et lundi.**

Jean-Claude Ribaut



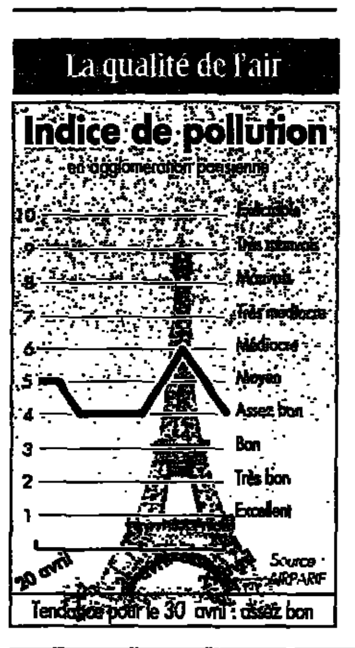
Des nuages et des averses

UNE PETITE dépression se creuse sur la pointe de Cornouaille, et le flux se redresse au sud-ouest de la France. Une perturbation associée pénètre par la Bretagne et par la façade atlantique, et traversera mercredi après-midi la moitié ouest, apportant des pluies faibles. Ce temps perturbé persistera jusqu'en fin de semaine, avec la dépression centrée sur la Bretagne puis le Cotentin.



Prévisions pour le 1er mai vers 12h00

La qualité de l'air



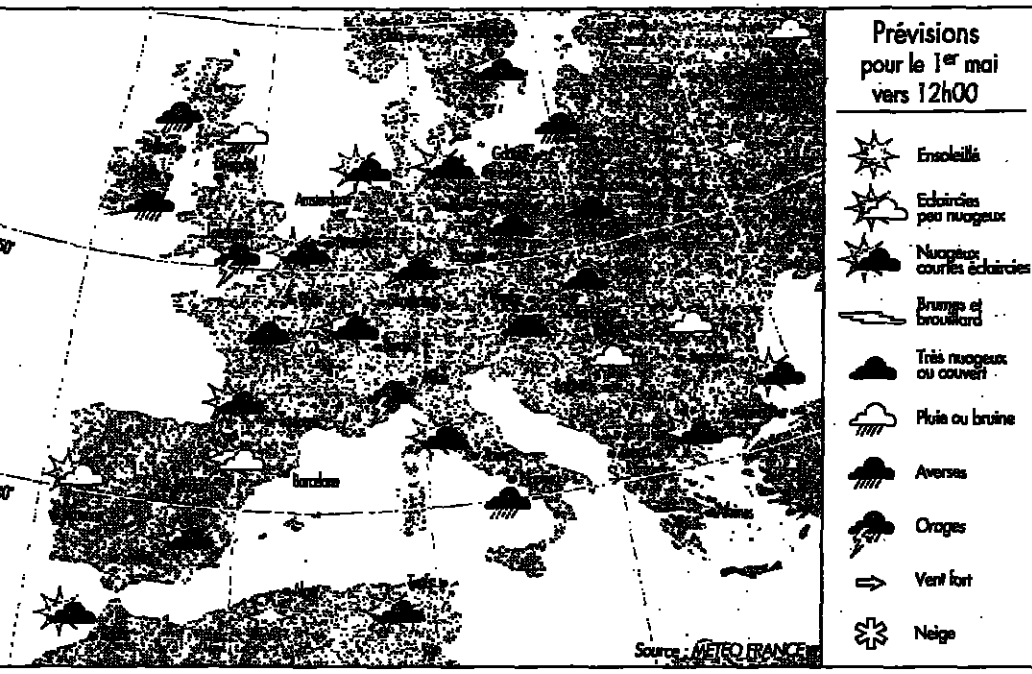
Mercredi matin, le ciel sera chargé et faiblement pluvieux des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes à la Normandie jusqu'au Boulonnais. Après les éclaircies matinales, une autre limite nuageuse gagnera rapidement la Bretagne. De l'Aquitaine au Centre, jusqu'à l'Ile-de-France et aux frontières belges, les éclaircies prédomineront. Dans le Sud-Ouest, le Massif Central et les Alpes, le ciel sera généralement très nuageux, avec quelques orages possibles dans les Pyrénées. *Du Nord-Est à la Méditerranée*, en passant par la vallée du Rhône, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel.

L'après-midi, le ciel sera couvert et pluvieux sur toute la façade atlantique, jusqu'à la Normandie, au Centre et au Limousin. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 60 km/h sur la façade atlantique, et le tonnerre pourra localement se faire entendre en fin de journée. Le temps sera également maussade sur le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie et l'Ile-de-France, avec quelques pluies faibles. Du Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon au Massif Central jusqu'à la Bourgogne et la Champagne-Ardenne, les nuages ménageront des éclaircies, mais seront aussi porteurs de quelques averses.

Un orage n'est pas exclu sur le relief. De l'Alsace-Lorraine à la Franche-Comté aux Alpes et à la Côte d'Azur, le ciel sera chargé avec de nombreux passages nuageux et quelques averses localement orageuses.

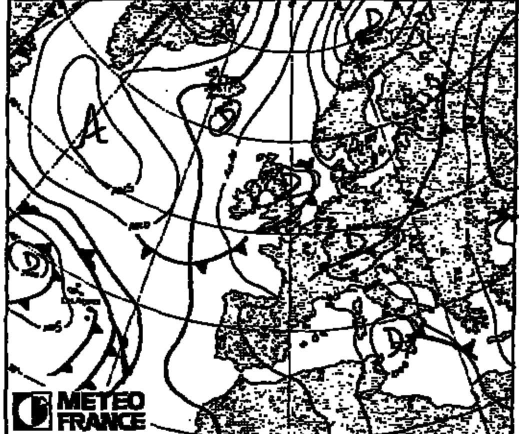
Les températures matinales seront voisines des normales saisonnières, de 3 degrés près des frontières du Nord-Est à 10 degrés près de la façade atlantique et 12 degrés près de la *Méditerranée*. L'après-midi, le mercure sera en baisse, et les températures s'étageront de 13 degrés au nord à 18 degrés au sud et 15 degrés sur la région parisienne.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

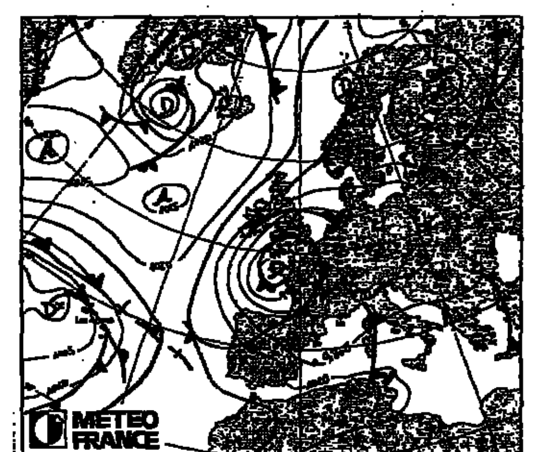




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	20/11	TOURS	16/4	CHICAGO	10/4	LISBONNE	21/13	PRETORIA	24/11
		LILLE	13/2	ÉTRANGER		COPENHAGUE	9/4	LONDRES	12/5	RABAT	20/12
du 29 avril		LIMOGES	19/8	ALGER	19/11	DAKAR	25/18	LOS ANGELES	32/15	RIO DE JAN.	25/22
		LYON	19/11	AMSTERDAM	11/2	DUBAI	29/21	LUXEMBOURG	17/3	ROME	19/12
maxima/minima		MARSEILLE	17/13	ATHÈNES	22/13	DUBLIN	13/3	MADRID	20/9	SAN FRANC.	24/12
		NANCY	19/5	BANGKOK	36/27	FRANCFORT	18/9	MARRAKECH	23/12	SANTIAGO	22/5
FRANCE		NANTES	17/6	BARCELONE	19/14	GENÈVE	16/11	MEXICO	28/14	SÉVILLE	24/12
AJACCIO	18/10	NICE	18/12	BELGRADE	25/13	HANOÏ	29/25	MILAN	17/11	ST-PÉTERS.	9/5
BIARRITZ	14/11	PARIS	17/7	BERLIN	15/6	HELSINKI	7/–2	MONTRÉAL	10/0	STOCKHOLM	8/2
BORDEAUX	20/8	PAU	16/8	BOMBAY	33/27	HONGKONG	28/24	MOSCOU	14/9	SYDNEY	20/15
BOURGES	17/7	PERPIGNAN	17/13	BRASILIA	24/16	ISTANBUL	22/11	MUNICH	13/8	TENERIFE	23/17
BREST	12/4	POINTE-À-PIT.	31/24	BRUXELLES	12/1	JAKARTA	32/24	NAIROBI	25/16	TOKYO	26/17
CAEN	13/3	RENNES	16/5	BUCAREST	25/10	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	42/27	TUNIS	20/15
CHERBOURG	13/0	ST-DENIS-RÉUNION	27/20	BUDAPEST	25/13	KIEV	21/13	NEW YORK	22/10	VARSOVIE	17/7
CLERMONT-F.	16/10	ST-ÉTIENNE	16/11	BUENOS AIRES	24/13	KINSHASA	34/23	PALMA DE M.	21/13	VENISE	17/13
DIJON	18/6	STRASBOURG	20/11	CARACAS	–/–	LE CAIRE	33/20	PÉKIN	24/14	VIENNE	21/11
FORT-DE-FR.	29/23	TOULOUSE	18/9			LIMA	22/17	PRAGUE	11/6		



Situation le 30 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
L'autorité de la France

EST-IL VRAI que le vote du projet constitutionnel pourrait donner à la France plus d'autorité dans les conseils internationaux ? Oui, sans doute, si ce projet était de nature à rallier l'immense majorité de nos concitoyens, s'il établissait de solides assises politiques, s'il permettait demain la formation d'un gouvernement porté par la confiance de la nation, ferme dans ses desseins, cohérent, uni. En est-il ainsi ?

Le projet de Constitution a été voté à l'Assemblée par une majorité socialiste et communiste. Il est désormais clair que les socialistes, si le référendum est favorable au projet, seront effacés dans la victoire, dont le bénéfice reviendra à leurs alliés. Que les deux partis aient la charge et la responsabilité du gouvernement de demain, en quoi l'autorité de la France en serait-elle accrue ?

Pourront-ils se targuer de la confiance de la nation si la majorité qui les aura portés au pouvoir est extrêmement faible ? Mais serait-elle relativement forte, qu'y aurait-il de changé, alors que les deux partis de la majorité seront divisés sur des points essentiels de notre politique extérieure ?

Car il en est bien ainsi, n'est-ce pas ? Les polémiques récentes sur l'Allemagne seraient-elles effacées par un coup d'éponge magique ? Les Français n'auraient-ils rien compris au processus de fusion des partis social-démocrate et communiste dans les zones occupées ? L'étranger qui nous observe penserait-il que le vote commun sur la *Constitution suffit à fondre en une* seule, chez nous, des conceptions différentes et même opposées des deux partis d'extrême gauche ? Ces divergences subsistent, et subsisteront. En quoi l'autorité de la France *serait-elle alors plus forte dans les* conseils internationaux ?

Rémy Roure
(1er -2 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6812

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III						■			
IV		■							
V			■				■		
VI									■
VII						■		■	
VIII		■		■					
IX						■			
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Comme un esprit qui est dans le coup. – II. Connaît le maniement du fusil. – III. rivière. Unité monétaire. – *IV. Une bonne grimpeuse.* – V. Préposition. Capucin. Elément de jupe.– VI. Capitale,en Amérique. – VII. Variété d'orange. – VIII. Gagné par celui qui file. – IX. Pleine de feu. Bien pris quand il est fait. – X. Peut accompagenr le whisky. Coule en Auvergne. – XI. Pronom. En les multipliant, on a une division.

VERTICALEMENT

1. Une attitude royale. – 2. De vieux plaisirs. Unité de mesure. – 3. Sont représentés sur les pyramides. Un conquérant de l'Angleterre. – 4. Partisan d'une bonne correction. Sert pour couper. – 5. Ce qui reste quand on enlève les légumes. – 6. Préposition. Sur un chantier naval. Parfois au bout du compte. – 7. Coule en Afrique. Endroit où l'on met souvent le buffet. – 8. Voie étranglée. Est mise sur la voie. – 9. Un grand mouvement. Sauts de danseurs. Note.

SOLUTION DU N° 6811

HORIZONTALEMENT

I. Liégeois. – II. Antirides. – III. Pertinent. – IV. Age. stase. – V. La. Et. Lev. – VI. Ilotage. – VII. Sa. Et. Son. – VIII. Sbires. Us. – IX. Al. Est. – X. Désespoir. – XI. Ile. Clé.

VERTICALEMENT

1. Lapalissade. – 2. Inégalable. – 3. Etre. Si. – 4. Gît. Eternel. Or. – 5. Eristale. Se. – 6. Oint. Sep. – 7. Idéales. Soc. – 8. Sensé. Outil. – 9. Stevens.Ré. – 10. Urgent. Oust ! – 11. Sirènes. Pus. Ter. – 12. EO. Ipéca. – 13. Inscriptions. RN. – 14. Loire. Renne. Tic. – 15. Emeu. Restoroute.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde *est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.*

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1995

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Jeudi 2 mai

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; *L'Enlèvement des Sabines*, de Poussin, 12 h 30 ; l'art du retable en sculpture et en peinture, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par thème, la peinture d'histoire, 11 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; exposition Menzel, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la peinture, la composition, 12 h 30 ; exposition Dürer, 14 h 30 (*Musées de la Ville de Paris*).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, *devant l'entrée côté parvis de* Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Idoles du Népal et du Tibet, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA RUE DU BAC** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Sèvres-Babylone devant le Lutétia (Christine Merle).

■ **LA RUE DU CHERCHE-MIDI** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE CHÂTEAU D'EAU** de Marie de Médicis (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 42, avenue de l'Observatoire (Didier Bouchard).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (37 F), 15 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE** (40 F), 15 heures, sortie du métro Odéon devant la *statue de Danton (Approche de* l'art).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 15 heures, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : du Cirque d'Hiver à la fontaine des Haudriettes (50 F), 15 heures, devant les guichets du métro Filles-du-Calvaire (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** : exposition Animal, miroir de l'homme (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Paris et son histoire).

■ **LE MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** et le parc Monceau (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 17 h 40, devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

Vendredi 3 mai

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les arts d'islam, 11 h 30 ; *Le Bocal d'olives*, de Chardin, 12 h 30 ; la vie de douze Césars, 14 h 30 (**Musées nationaux**).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : *une œuvre à voir*, Le Pauvre Pêcheur, de Puvis de Chavannes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (*Musées nationaux*).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (50 F), 14 heures, parvis de *l'église (Institut culturel de Paris)*.

■ **DE POPINCOURT** à la rue de Lappe (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition sur le compagnonnage (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma Gandhi (Monuments historiques).

■ **BALZAC À PASSY** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, rue Raynouard (Approche de l'art).

■ ***L'ÉGLISE SAINT-ROCH*** *(55 F)*, 15 heures, devant l'entrée de l'église (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** (37 F), 15 heures, sortie du métro Brochant côté pair de l'avenue de Clichy (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GUINÉE-BISSAU.** Les appareils d'Air Afrique pourront continuer à utiliser l'aéroport international Osvaldo Vieira de Bissau à la suite d'un accord conclu entre les responsables bissau-guinéens et ceux de la compagnie. Cet accord met fin à un différend né du non-paiement d'une dette due par Air Afrique à l'Entreprise nationale des aéroports de Guinée-Bissau (ENAG). – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Northwest Airlines et Air China ont conclu une alliance pour opérer sous des numéros de vol communs. La compagnie américaine, qui effectue des vols Los Angeles-Pékin et Los Angeles-Shanghaï, ouvre le 1er mai une liaison directe Detroit-Pékin qu'elle assurera trois fois par semaine. – *(Bloomberg, AP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Les trois compagnies du groupe Lufthansa, Lufthansa, Condor et City-Line, ont transporté 9,1 millions de passagers au premier trimestre de cette année, ce qui représente une hausse de 4,4 % du trafic.

■ **FRANCE.** La nouvelle aérogare de *Lille-Lesquin*, qui a été inaugurée le 26 avril, entrera en service le 26 mai. Le nouvel ensemble, qui réserve 9 000 m² au traitement des passagers, soit le triple de l'ancienne aérogare, est doté de deux passerelles et pourra en compter quatre le moment venu. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** Le Parlement finlandais a décidé d'interdire, à partir du 1er mai, l'importation d'alcool lors de voyages d'une durée inférieure à 20 heures, pour freiner la chute des recettes du monopole public de distribution d'alcool. Les Finlandais qui se rendaient souvent en Russie et en Estonie uniquement pour *s'approvisionner en bières et spiritueux moins chers que chez eux* vont devoir changer leurs habitudes. *Les compagnies maritimes* qui pratiquent des tarifs peu élevés pour ces voyages rapides et offrent à bord des alcools à des prix très avantageux, protestent contre cette décision qui pourrait à terme se traduire par une baisse du trafic et une hausse des prix des billets. – *(AFP.)*

THÉÂTRE Le Magic Circus Old Stars de Jérôme Savary est à Chaillot, après une tournée à succès dans toute la France, avec *Nina Stromboli ou le démon de midi*. A partir du vendredi 3 mai, comme au bon vieux temps du Magic Circus, qui a décidé de fêter ses trente ans cette année – bien qu'il ait été dissous il y a dix ans –, les spectateurs seront accueillis chaque soir en fanfare et pourront parcourir une exposition retraçant les aventures de cette troupe de réputation mondiale. ● CRÉÉ en 1965, le Grand Magic Circus a été révélé au grand public avec un spectacle délirant et sans devancier, *Zartan, frère mal-aimé de Tarzan*, qui a triomphé à la Cité universitaire de Paris en 1971. ● DANS UN LIVRE intitulé *Jérôme Savary, l'enfant de la fête*, Colette Godard a retracé l'aventure de cette troupe qui a hissé le délire potache au rang des beaux-arts.

Réminiscences de l'époque formidable du Grand Magic Circus

Dans la foulée des Argentins de Paris, menés par Copi, et du Groupe Panic de Topor, Jérôme Savary créait en 1965 le Grand Magic Circus qui, pendant des années, reflétera les humeurs festives de ceux qu'on appelait alors les « contestataires »



S'IL EXISTAIT ENCORE aujourd'hui, le Magic Circus de Jérôme Savary aurait un peu plus de trente ans. En souvenir de la troupe disparue au milieu des années 80, le maestro a inventé un spectacle, *Nina Stromboli ou le démon de midi*, qui, après une tournée dans toute la France, s'installe dans son chez lui d'aujourd'hui, le Théâtre national de Chaillot, *« pour fêter trente ans d'aventure et d'amour »*. Comme un coup de chapeau d'une poignée d'hommes libres à leur jeunesse enfuie, comme un coup de cymbale d'artistes aguerris qui veulent croire encore aux vertus festives du théâtre. Une revue en quinze tableaux précédée d'une parade sur la place du Trocadéro et augmentée de dîners-spectacles tous les vendredis jusqu'au 12 juillet.

Où l'on retrouvera, dit-on, Jérôme Savary et son maquillage blanc, ses fausses larmes de strass, une queue de pie fatiguée, tour à tour M. Loyal, chanteur, danseur, *batteur*, *bateleur* et *trompettiste* de cette nostalgie fantaisiste. Il a réuni autour de lui un compagnon de plus de vingt ans, Carlos Pavlidis, petit de taille et grand de cœur, l'éclairagiste Alain Poisson, l'un des hommes ronds les plus tôt déshabillés et affublés de bas résille dans les spectacles mythiques du Magic, Maxime Lombard aussi, « volé » au Théâtre du Soleil et acteur structurant de la troupe, l'acteur et costumier Michel Dussarat, dont l'art emprunte aux cabarets berlinois et aux scènes de Broadway, et une petite nouvelle, miroir féminin de cette bande de machos décavés, Vanessa Devraine, Nina volcanique de ce spectacle éruptif.

Pour beaucoup de ses aficionados, le Magic Circus est porté sur les fonts baptismaux le 25 février 1971, dans la petite salle du Théâtre de la Cité universitaire, la Galerie. Là, Jérôme Savary et « ses animaux tristes » vont jouer pour la première fois *Zartan, le frère mal-aimé de Tarzan*, une comédie bien sûr dont personne ne pouvait prédire le retentissement et le succès public. C'est par une critique de Colette Godard parue dans *Le Monde* du 3 mars – *« l'émerveillement d'une grande fête »* – que je décide, avec une poignée de camarades du lycée de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) – alors certainement en grève, comme tous les ans depuis mai 68 – de prendre le chemin de la Cité U.

Nous avons quatorze ans ; il faut donc nous passer de l'autorisation de nos parents, car le spectacle est entouré d'une charge sulfurée à faire frémir le bourgeois. Il faut aussi nous passer du concours, pourtant intéressant, côté finances, de nos profs de français. Ils nous ont permis quelques semaines plus tôt de découvrir ensemble la troupe du Théâtre du Soleil et *1789*. L'éblouissement d'un théâtre neuf et immédiatement partagé. Pas question pour autant de mobiliser le lycée pour aller découvrir une troupe presque inconnue, dont les seuls faits d'armes ont été menés dans la rue ou dans des salles obscures bizarrement fréquentées.

JUBILATION COLLECTIVE

C'est vendredi, et nous n'allons pas voir *Robinson*, que le Magic créera plus tard. Train de banlieue, métro et cavalcade jusqu'à la Cité U. Il est peut-être 8 heures du soir et le hall du théâtre ressemble à une manif houleuse. Piétinements, bousculade, on s'arrache les billets dans la fumée bleue du haschich. Il y a là tout ce que le ministère de l'intérieur qualifie alors de « contestataire », de tous âges et de même condition : le cheveu long, en bataille, le vêtement ample et sans forme – essentiellement, sous des kaftans à l'aplomb de jeans, des tuniques mauves, fuchsia, violettes, acquises par les plus riches dans une boutique du faubourg Saint-Germain, Madura, pour les plus aventureux, à la source indienne, et pour beaucoup d'autres taillées, dans une pièce de coton achetée au Marché Saint-Pierre. Combien sommes-nous ? Deux ou trois cents, mi-amusés, mi-anxieux. Il faut prendre garde, au risque d'un massacre, à ne pas perdre l'un ou l'autre des sabots suédois que tous nous portions alors et qui résonnaient si bien sur le pavé parisien à la moindre incartade des oppresseurs de tous ordres. Mais, ce soir-là, billet en main, nous ne serions pourtant pas du nombre des élus.

Samedi ; re-train de banlieue, re-métro, re-manif. *Zartan* triomphe, mais nous avons retenu *la leçon* et *sommes arrivés deux* bonnes heures avant le lever de rideau. Le souvenir nous installe sur des gradins et plante dans un coin un palmier. Ça s'interpelle, ça fume, ça cause, une sorte de jubilation collective. Il n'y a pas plus de rideau que de scène. Les spectateurs ne se connaissent pas, mais tous se reconnaissent, et, dans nos regards d'adolescents, un manifeste : *« Nous aussi nous sommes là ; nos vies commencent aujourd'hui. »* Comme une victoire sur nos aînés, comme l'affirmation de notre entrée en scène. La vie, dans le corps et les voix du Magic Circus, c'était avant tout la fête, anarchique, délirante, et quelquefois brillante. Je ne me souviens de rien, et je me souviens de tout. Je me souviens d'une comédie musicale anticoloniale de bric et de broc, qui déchaînait le rire et coupait le souffle, grand-messe libertaire et joyeuse qui disait un théâtre dérisoire et ravalait ses devanciers au rang de figurines du musée de cire. C'était, sur scène, nos conversations, nos emportements, nos désespoirs et nos espoirs mêlés, nos rêves, nos *« trips »*, comme l'écrivait notre père à tous, notre grand fédérateur, bien plus que Marx, Lénine, Mao ou Marcuse, Jack Kerouac.

Cette connivence-là durerait presque dix ans, et nous écririons avec le Magic quelques pages inoubliables et déjà enfouies du théâtre forain contemporain : *Les Derniers Jours de Robinson Crusoé, De Moïse à Mao, Good-Bye Mister Freud, Les Grands Sentiments, Les Mille et Une Nuits*, jusqu'aux *Mélodies du malheur*, à Chaillot déjà. Puis Jérôme Savary fumerait des cigares de plus en plus coûteux, déciderait de monter à sa façon des pièces du répertoire avec de plus en plus d'argent et sans plus de folie. Il gravirait un à un les échelons du théâtre institutionnel, de moins en moins « magic », de loin en loin « circus ».

SCEAU DE L'EMBOURGEOISEMENT

Pour avoir animé, sans ses animaux tristes, les meetings de François Mitterrand dans sa campagne de 1988, il serait nommé à Chaillot, le sceau de son embourgeoisement. Mais il s'y est manifestement perdu autant que nous puisque, voilà un an, il a repris la route avec quelques vieux camarades pour se souvenir un peu de l'homme, de l'âge d'avant.

Voilà le Magic Circus Old Stars en campagne. Comment oublier que, en moins d'un an, une nouvelle génération qui n'avait pas plus fréquenté les pavés de la rue Gay-Lussac que les provocations du Groupe Panic, qui n'avait pas connu les célébrations délétères du Living Theater non plus que les grand-messes du TNP de Vilar ou du Théâtre des Nations, qui n'avait pas posé son sac aux alentours de la place Stanislas investie à Nancy par Jack Lang et ses troupes universitaires venues du monde entier, découvrait entre Cartoucherie de Vincennes et Cité universitaire que le théâtre s'inventait sans cesse et sans cesse inventait la vie, nos vies, aussitôt plus légères et plus graves ? Alors, toutes les humeurs étaient théâtre et le théâtre était tout humeur. Savary, Mnouchkine, Chéreau et Planchon à Villeurbanne, puis, quelque temps plus tard, Robert Wilson et *Le Regard du sourd* : tout était dit pour nous, et le pacte scellé. Le chemin des salles, et souvent hors de tout sentier balisé, était décidément le seul qu'on ne se lasserait jamais d'emprunter.

Olivier Schmitt

★ ***Nina Stromboli ou le démon de midi*, de Jérôme Savary. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, *Paris-16ᵉ*. *Mᵒ Trocadéro*. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. 160 F, tarif réduit 120 F. A partir du 3 mai et jusqu'au 12 juillet.**



Affiches de spectacles du Grand Magic Circus : « De Moïse à Mao » (1974) (photo ci-contre) et « Les Grands Sentiments » (1975) (photo ci-dessus).

D. R.

L'itinéraire d'un enfant gâté

Né le 27 juin 1942 à Buenos Aires dans une famille française exilée pour cause de pacifisme, Jérôme Savary est réfractaire à tout enseignement, dans la pampa comme à Paris, où il s'installe définitivement en 1964. Il suit les cours des Arts déco, section fanfare, rythme bop. Il met en scène en 1965 son premier spectacle, *Les Boîtes* et *L'Invasion du vert olive*. Proche du Groupe Panic, fondé par Topor, il met en scène *Le Labyrinthe*, d'Arrabal, au Sorano de Vincennes en 1966.

Il crée à Londres le Grand Magic Circus et ses animaux tristes pour des parades et actions de rue. En 1970, il imagine le spectateur fondateur de la troupe, *Zartan*, créé à Toronto et à New York, avant d'être présenté en 1971 à la Cité universitaire de Paris. Hors, puis dans l'institution, il multiplie les créations jusqu'en 1987, spectacles écrits ouvrant de larges plages à l'improvisation, mêlant toutes les formes d'expression à la musique, signant par ailleurs de nombreuses mises en scène d'opéra en Europe. Il est nommé directeur du Théâtre national de Chaillot en juin 1988.

Sur la route

● **1965** : Jérôme Savary crée sa première compagnie et écrit un diptyque inspiré de Beckett et Ionesco, *Les Boîtes* et *L'Invasion du vert olive*, présenté à la Comédie de Paris. Deux spectacles suivront avant que naisse vraiment le « Grand Magic Circus et ses animaux tristes », d'abord au Mercury Theatre de Londres en juillet 1968 à la faveur d'un spectacle très librement inspiré du *Labyrinthe* d'Arrabal puis à New York où la troupe est invitée à La Mamma. Savary hésite et nomme le groupe Grand Panic Circus, en hommage au Groupe Panic de Topor et Arrabal, puis choisit le mot « magic », plus proche de son humeur fantasque.

● **1970** : le Magic crée à Toronto *Zartan, frère mal-aimé de Tarzan*, repris à New York et enfin à Paris en février 1971 avec l'aide logistique d'Alain Crombecque, actuel directeur du Festival d'automne et premier « administrateur » du Magic Circus. Triomphe. Naissance d'un style de théâtre forain et anarchique, brillant et drôle.

● **1970-1979** : la troupe multiplie les spectacles et affermit son originalité partout en France et dans le monde, invitée des plus grands festivals et des principales institutions. *Robinson Crusoé* est lancé au Sigma de Bordeaux, *Cendrillon* aux Rencontres de La Rochelle, *De Moïse à Mao* au Théâtre national de Strasbourg, *Good-Bye Mister Freud* à la Porte-Saint-Martin, *Les Grands Sentiments* à Villeneuve-sur-Lot, *Courage* à Bochum, *Les Mille et Une Nuits* à Fribourg, *Les Mélodies du malheur* à Istres, *Noël au front* à Hambourg, *Le Bourgeois gentilhomme* à Aulnay-sous-Bois, *Superdupont* à Béziers, *L'Histoire du cochon* à Mogador, *Bye-Bye Show-Biz* à Venise, *Les Aventures inédites du cochon* à Mogador et enfin *Le Bal des cocus* au Théâtre du 8ᵉ à Lyon.

Journal intime d'une spectatrice originelle

IL NE FAUDRAIT surtout pas être découragé par une jaquette un peu triste et un méchant papier jaune aussitôt qu'imprimé. Le nouveau livre de Colette Godard, qui fut responsable de la rubrique théâtre au *Monde* jusqu'en 1994, n'est pas seulement le portrait presque intime du fondateur du Grand Magic Circus, mais aussi une promenade extrêmement documentée, et pourtant alerte comme le serait un roman, dans l'histoire du théâtre contemporain occidental, du début des années 60 jusqu'à la fin des années 80.

BIBLIOGRAPHIE

Pour avoir porté sur les fonts baptismaux la troupe fondée à la fin des années 60, Colette Godard, première spectatrice enthousiaste des gaudrioles paillardes et revigorantes du Magic, se tient cependant sur un relatif quant-à-soi, décrivant avec passion les débuts de Savary avant que de prendre, dans les dernières pages de son livre, une réelle distance d'avec son turbulent sujet.

« La grande peur millénariste donne des couleurs joviales au passé, note-t-elle en guise d'introduction. *C'est ainsi que la seconde moitié du XXᵉ siècle aura eu sa "belle époque", située du côté des années 60-70, quand arrive la génération du baby-boom, la première qui n'a pas vécu la guerre. »* Jérôme Savary, né à Buenos Aires de parents français, exilés en Argentine par pacifisme, est de cette génération qui, sur fond de guerre d'Algérie, s'essaiera à bouleverser les canons de la représentation. Mais avant, il vit deux ans à New York, *« parfait son anglais, gagne vaguement sa vie dans un atelier de bandes dessinées, fait le chauffeur pour la veuve de Charlie Parker, se gave de jazz, suit le mode de vie en cours dans ce milieu : drogues douces et drogues dures, prend peur et prend la fuite »*. On dirait le synopsis d'un spectacle du Magic Circus…

La troupe ne naîtra vraiment qu'à la fin des années 60, cinq ans après l'installation de Savary à Paris, dans le sillage du groupe Panic fondé par Topor, dans le voisinage des Argentins de Paris, qui joue à la révolution des formes au Centre américain sous la houlette de Victor Garcia, Copi, Jorge Lavelli et plus tard le Tse d'Alfredo Arias. Tandis que Patrice Chéreau et Jean-Pierre Vincent fourbissent leurs armes au lycée Louis-le-Grand, qu'Ariane Mnouchkine entreprend son voyage vers le Soleil, André-Louis Perinetti, directeur de l'université du Théâtre des nations, et Alain Crombecque, responsable du Festival organisé par les étudiants de l'UNEF, placent le jeune Jérôme, barman dans le cabaret d'Arlette Reinerg, sur l'orbite du théâtre.

MICHOU, TOPOR…

Pour illustrer le grand chambardement de ces années folles, prélude évident aux événements de mai 68, Colette Godard multiplie les témoignages des grands acteurs de cette époque et ceux des premiers compagnons d'armes de Savary, Michou, le scénographe du Magic, Topor, Perinetti, Crombecque.

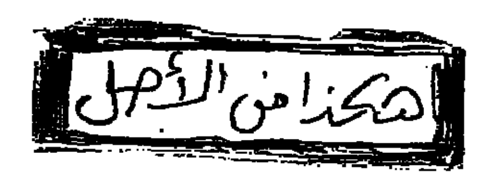
Ce dernier se souvient avec humour de la première représentation de *Zartan* à la Cité universitaire de Paris : *« Il est 8 heures, on a une demi-heure pour aller chercher les billets, la monnaie, installer la caisse, rajouter des sièges. La représentation commence en retard ; c'est un triomphe, ça y est, le Magic est une légende. »* Le livre réunit encore de nombreux extraits de presse, des extraits d'entretiens avec le metteur en scène et des notations aussi justes que précises sur l'environnement politique et artistique de ces années de légende.

Au milieu des années 70, Jérôme Savary continue sa carrière en Allemagne, à Hambourg, sans le Magic *« momentanément hors course »*, après des échecs répétés au cinéma et le démantèlement de la troupe. Là-bas, il se lie d'amitié avec Peter Zadek, entraîne Colette Godard dans des aventures nocturnes croustillantes, dont elle se souvient avec gourmandise… Il devient aussi une star et, rassuré, décide de reformer sa troupe : *« Il retrouve un peu de confiance en lui, s'habitue à déplaire à la presse intellectuelle, plus intellectuelle qu'en France et plus influente. »*

Retour en France, au Magic, et au succès. Mais, *« après* Les Grands Sentiments, écrit Colette Godard, *Savary cède au syndrome "nouveau riche" »*. Il enchaîne les grosses productions, des *Mille et Une Nuits* jusqu'à *Bye-Bye show-biz*, et rejoint l'institution, définitivement, par Montpellier, Lyon, puis Chaillot. Le livre de Colette Godard ne s'attarde pas sur cette période qui, manifestement, l'aura laissée sur sa faim. Et elle conclut son impeccable récit par un regret, le sien, le nôtre aussi : *« La marge, c'est fini. Pour tout le monde. »* Le Magic Circus a vécu.

O. S.

★ ***Jérôme Savary, l'enfant de la fête*, de Colette Godard. Editions du Rocher, 166 pages, 98 francs.**



Marivaux et les « cabrioles » de l'enthousiasme au Théâtre du Soleil

LA DISPUTE, de Marivaux. Mise en scène : Georges Bigot. Avec Fafiole Palassio, Ximun Fuchs, Leila Bouzidi, Béatrice Rangeard, Georges Bigot.
THÉÂTRE DU SOLEIL, Cartoucherie de Vincennes, 75012, Paris. Tél. : 43-74-24-08. Mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche, 16 heures. *Jusqu'au 5 mai.*

Marivaux était un adepte de l'infidélité. Il écrit dans *Le Cabinet du philosophe* : *« Si l'amour se menait bien, on n'aurait qu'un amant ou qu'une maîtresse en dix ans ; et il est de l'intérêt de la nature qu'on en ait vingt et davantage. »* Et de marquer que l'infidélité, par l'attention qu'elle suscite, est la meilleure garantie de flamme réciproque chez le couple : *« La certitude d'être aimé nous distrait du désir de l'être : je suis aimé, et tout est fait : on en reste là. »*

Marivaux est également l'adversaire de la « beauté » : *« La beauté, que te reste-t-il après l'avoir vue ? Rien sans doute : je l'ai assez vue. Je sais ses traits par cœur, ils sont toujours les mêmes. »* A la beauté, Marivaux préférait les imprévus de ce qu'il appelle *« le je ne sais quoi »*. Lorsqu'il veut plaire au grand nombre, lorsqu'il écrit son théâtre, Marivaux pèche par omission : la beauté et la fidélité y sont hautement recommandables. Mais pas dans sa pièce-énigme, *La Dispute*.

Chef-d'œuvre étrange, *La Dispute* s'annonce comme une reconstitution de la première rencontre entre une femme et un homme. Comme si nous assistions au premier éveil d'amour. Mais tout de passe comme si Marivaux détruisait, scène par scène, le projet de la pièce : ses prétendus amoureux des origines pourraient être des énergumènes avertis et subtils des *Liaisons dangereuses* de Laclos. L'un des secrets de l'art de Marivaux est d'exprimer par ses paroles si pures les élans de conscience les plus naturels. Ce tour de passe-passe, qu'aucun autre écrivain n'a tenté à ce point, est présent comme jamais dans *La Dispute*.

A L'ÉCOLE DU CIRQUE

Georges Bigot a été jusqu'en 1992 l'un des acteurs piliers de la troupe d'Ariane Mnouchkine. Il revient dans les murs du Théâtre du Soleil pour présenter sa première mise en scène. *La Dispute*, interprétée par de jeunes comédiens, est une présentation claire et vivante : pas de décor, des costumes simples, des voix franches, une belle liberté de jeu. C'est l'esprit de Marivaux à l'état pur.

Un détail : Marivaux, lorsque ses personnages sont contents, les fait *« sauter »*. Bigot fait sauter ses acteurs, comme l'on saute à la corde. Mais il semble bien que les sauts d'enthousiasme voulus par Marivaux étaient des *« cabrioles »*, des sauts en culbute, bien plus *« causants »*. Bigot aurait dû envoyer ses acteurs passer une ou deux semaines à l'Ecole du cirque. Aucune autre réserve à dire sur cette joyeuse soirée, qui s'achèvera, hélas, le 5 mai (la méchante Ariane a, en la circonstance, l'accueil un peu chiche).

Michel Cournot

Les belles histoires de l'Europa Jazz Festival du Mans

Cette manifestation a programmé des musiques inventives, risquées et drôles

La dix-septième édition d'Europa Jazz Festival du Mans, qui s'est terminée dimanche 28 avril, a trouvé le succès en programmant des musiques inventives et drôles. Il prouve que l'année 1996, après Sons d'hiver et Banlieues bleues, avant Vandœuvre-lès-Nancy, Arles ou Mulhouse, s'annonce comme une excellente cuvée pour le jazz innovant. La scène du festival convient très bien aux musiciens de la nouvelle vague.

LE MANS
de notre envoyé spécial

Il y a quelque chose dans l'air. Après Sons d'hiver et Banlieues bleues, l'Europa Jazz Festival du Mans a connu à son tour une de ses meilleures éditions. Les musiciens ont des envies et donnent le sentiment que l'année va être riche et combative sur la scène française du jazz innovant. La dix-septième édition de l'Europa, qui se terminait dimanche 28 avril avec La Marmite infernale, sera de celles dont on reparlera, tant les musiques inventives, risquées, drôles, chercheuses que l'Europa a choisies s'imposent.

L'Europa a laissé au photographe Guy Le Querrec la liberté d'un autoportrait réalisé par des amis musiciens. Le bagad Men Ha Tan et le trio d'Erik Marchand pour la Bretagne, le Réunionnais Danyel Waro pour des voyages au loin, le jazz avec Drouet, Portal, Sclavis et Texier. Chaque musique se présente avant de faire un bout de route avec une autre. A un moment, le chant d'Erik Marchand se confond avec celui de Danyel Waro. L'intonation, le phrasé, la langue même deviennent indissociables. Cela dure quelques minutes, entre charme fou et étonnement.

A l'initiative notamment de l'Europa, l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI) s'est installée dans plusieurs départements des Pays de la Loire, jusqu'en juin. Les musiciens de l'ARFI jouent là où la musique vient rarement. Ils expliquent, transmettent un savoir, une étincelle. Il en ressort toujours quelque chose en concert. Alain Gibert, tromboniste, dirige une chorale de retraités. Le répertoire est le leur, des rengaines populaires, des chansons d'amour, d'opérettes. Les musiciens, huit, savent tout jouer, ils se calent sur ces voix fragiles au tempo parfois approximatif. On sent une histoire, un respect pour ces amateurs. Plus tard, devenus spectateurs du concert du « workshop » de Lyon, ces retraités montrent une même attention pour une musique issue du free, que pour la plupart, ils n'ont jamais entendue.

Le pianiste britannique John Law n'est jamais venu en France jouer en solo. C'est une part importante de son travail. Dans l'abbatiale de l'abbaye de l'Epau, il enchaîne des morceaux aux formes répétitives, des mélodies simples, chantantes qu'il étire. On se laisse bercer par un jeu clair, parfois réservé, facette nouvelle d'un musicien souvent entendu au cœur de bouleversements orchestraux.

APRÈS LA « NOUVELLE VAGUE »

Affichée dans toutes les rues, la Barthélémy Fiesta est maintenant sur scène, pour une soirée dans le dortoir des moines de l'abbaye de l'Epau (*Le Monde* du 23 avril). En octette, en trio, avec les deux formations augmentées d'invités, Claude Barthélémy, dirige, écoute, prend un solo de guitare. A ses partenaires, il demande l'impossible (les cuivres souffrent) et l'obtient. Sa *Nouvelle-Orléans* est pleine de clins d'œil, de connaissances de l'histoire du jazz ; *Otis* est un parcours autour du *rhythm 'n' blues qui se frotte à* Hendrix. Le trio fait le lien, puissant, ivre, donnant une musique aux excès magnifiques.

Il y a un an, le 28 avril 1994 exactement, l'Europa avait réuni une jeune garde française en plein essor sous l'intitulé « Nouvelle vague ». Certains sont revenus cette année. Thierry Madiot et François Corneloup avec Barthélémy, Benoît Delbecq au sein du nonette de Steve Argüelles, Guillaume Orti, l'un des quatre saxophonistes de l'Altissimo du contrebassiste Hubert Dupont. Quatre altos, la basse, la batterie (Christophe Marguet dans l'esprit des maîtres). Le soprano est vanté pour son indomptabilité, le ténor signifie le jazz. L'alto a des douceurs sensuelles, des aigus fuyants. Altissimo est une idée de son, de timbres, un jeu de groupe aussi. La scène convient à ses musiciens. Celle de l'Europa les attendait.

Sylvain Siclier

Joelle Léandre joue tout

Contrebassiste, compositeur, Joelle Léandre joue depuis vingt-cinq ans. Elle a quarante-cinq ans. Elle le dit. Elle dit aussi qu'elle voudrait être plus souvent sur les scènes françaises. Pour que ses musiques existent comme elles existent en Allemagne, en Hollande, en Grande-Bretagne.

En 1994, Mulhouse avait laissé Léandre s'installer avec plusieurs projets. L'Europa l'accueille à la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, en solo. Elle joue tout, passe de la musique baroque aux spécificités de la musique contemporaine, elle improvise, chante (superbe voix), gronde, souffle, son jeu d'archet est de toute beauté. Elle est drôle, unique, musicienne profondément.

Monet plébiscité

LES FRANÇAIS PLASTICIENS *amateurs préfèrent* Monet à Picasso, Van Gogh à Dali ou encore Matisse à Chagall, selon une étude publiée par le ministère de la Culture. Monet recueille 36 % des suffrages des Français qui pratiquent des diciplines artistiques en amateur, Picasso étant le peintre le moins aimé. Van Gogh, Renoir et Manet obtiennent respectivement 25 %, 24 % et 10 % des suffrages des amateurs de peinture.

Dans la catégorie des mal-aimés, on trouve, après *Picasso*, *Dali* 15 %, Buffet 10 % ou Miro 9 %. D'une façon générale, les Français préfèrent, *à 60 %, les impressionnistes*. Les deux mille personnes interrogées par la Sofres étaient invitées à citer leurs trois peintres *préférés* et leurs trois peintres les moins aimés.

■ **ART : presque tous les musées nationaux seront fermés,** mercredi 1er mai, à l'exception du Musée Picasso et du Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, tous deux à Paris, annonce la direction des Musées de France. En Ile-de-France, trois musées resteront ouverts : le Musée des antiquités nationales (château de Saint-Germain-en-Laye), le Musée national du château de Malmaison et le Musée national des Granges de Port-Royal.

■ **PATRIMOINE : au moins dix grandes collections d'antiquités chinoises,** propriétés de riches habitants de Hongkong, quitteront la colonie britannique avant sa rétrocession à la Chine, le *1er juillet 1997*, pour Singapour, a rapporté, dimanche 28 avril, le *Sunday Times* de Singapour. Ces œuvres, précise le journal, seront prêtées au Musée national de Singapour pour des *périodes de deux à cinq ans par des* collectionneurs anonymes craignant une interdiction des exportations *d'antiquités une fois l'autorité* de Pékin rétablie à Hongkong.

■ **ARCHITECTURE : l'Espagnol Rafael Moneo, cinquante-huit ans, a obtenu le prix Pritzker,** la plus prestigieuse récompense de la *profession. Rafael Moneo*, un des grands architectes post franquistes, a surtout travaillé dans son pays. Il est l'auteur du Musée national d'art roman de Merida, de l'aéroport de Séville, de la gare Atocha de Madrid et de la Fondation Miró à Majorque. Premier Espagnol distingué par le Pritzker, Rafael Moneo succède au Japonais Tadao Ando et recevra sa récompense, le 12 juin, à Los Angeles (Californie).

■ **INDUSTRIES MUSICALES : la gestion de l'Adami** (Société pour l'administration des droits des artistes musiciens interprètes) est mise en cause. Le juge d'instruction parisien, Gérard Jeanton, s'est vu confier le 3 avril l'instruction de la plainte déposée par plusieurs sociétaires de l'Adami – qui perçoit et répartit les droits issus notamment de la copie privée (loi du 3 juillet 1985). En 1994, l'Adami gérait 235 millions de francs de droits contre 13 millions en 1987. Jean-Claude Petit, son président, a précisé dans un communiqué que la démission, en juillet 1995, du directeur administratif et financier Pierre Le Manh n'avait *« aucun rapport avec les contestations de quelques sociétaires à l'égard de certains administrateurs »* mais faisait suite *« à une opportunité de carrière »*.

Les nouveaux « tailleurs pour dames » de Lituanie ou d'Ukraine...

VILNIUS
de notre envoyé spécial

La Lituanie, arrière-pensée de la Scandinavie et fenêtre des pays baltes, Lilliput agricole miné *par l'inflation et la pauvreté (un 50 m2 dans le* centre-ville requiert plusieurs salaires), a-t-elle vocation à s'offrir un festival de mode ? Elle se l'offre. Et cela depuis trois ans : le festival international « In Vogue » a fait défiler à Vilnius, du 10 au 14 avril, à l'initiative de l'agence française Monicom, des collections occidentales de prêt-à-porter (Hechter, Chloé, Jacques Fath, Coveri), aux côtés des créations des Républiques de l'ex-URSS.


MODE

Maquillages copieux, lunettes de soleil sur cravates italiennes, la nomenklatura qui se pressait à ces soirées (payantes) jurait avec le Vilnius diurne : une capitale aux ombrages mélancoliques, où les foules blondes vêtues de gris Baltique et d'écossais pastels glissent dans des rues silencieuses, quasiment vierges de voitures et de réclames, de rares vitrines miroitant sous les moulures des façades à la russe.

LES JOURNÉES DE LA MODE

Mais la mode, ici, n'est pas chose factice. L'habillement assurerait le tiers des exportations, tirant avantage des matières vedettes : le lin, dont les Lituaniennes d'autrefois tissaient des robes à grands carreaux, et la laine, que leurs descendantes continuent de tricoter. En s'appuyant sur cette tradition, servie par une technologie moderne, un « économiste » de vingt-trois ans, Artur Skilis, lança en 1990 les Journées de la mode.

Les matières sont volontiers synthétiques, et *les accessoires souvent bricolés, mais ces collec*tions ont de la tenue. Les Robins des bois postatomiques de Juraté Vosylienė (Lituanie), les *Ophélies rétro du Letton Roberts Krauze, les* robes-burnous de l'Ukrainienne Liudmila Dmitrovskaïa, les cafetans sans manches du Russe Oleg Biriukov montrent combien les coûteuses images de la mode occidentale circulent à l'Est. Et le vêtement se réinvente au plus près d'un public qui, s'il a rarement les moyens de collectionner les griffes prestigieuses, entend adopter les standards de la mode internationale. Références de l'ère soviétique, les Dior, Saint Laurent ou Ricci ont cédé leurs couronnes de stars à Karl Lagerfeld et aux Italiens, nouveaux dieux des stylistes.

Qui sont ces créateurs venus de toutes les Russies ? Leurs CV se ressemblent. Roberts Krauze et Jurate Vosyliene s'avouent *« tailleurs pour dames »*. Le premier, ex-mannequin, consacre son salaire de professeur à l'acquisition des tissus d'Occident qui, cousus par des amies dans une petite chambre, vêtiront les élégantes de Riga pour 150 dollars (un peu plus de 750 francs) la robe. La seconde, âgée de trente-deux ans, emploie une quinzaine d'ouvrières à habiller le gratin de Vilnius : cantatrices, banquiers, ministres, et même la fille du Président Brazauskas. Pour en arriver là, Jurate Vosyliene a dû travailler des années à la Maison de la mode. Chaque République, ou presque, de l'ancienne URSS possédait un tel organisme, chargé tout à la fois d'alimenter les usines de prêt-à-porter et de jouer les vitrines itinérantes de la création soviétique. Elles ont été – et continuent d'être, en l'absence de véritable école de stylisme – les matrices de la mode de demain.

La Lituanienne Jolanta Talaikyte est fière de *travailler à la Maison de la mode, après des an*nées d'ennui à dessiner les modèles d'une usine de chaussures. Confectionnée à grand prix avec *des tissus allemands et italiens, sa collection* achalandera bientôt la boutique de ce phalanstère. Sa couleur préférée est le noir, comme pour tous les stylistes d'ici. Son rêve : *« Rendre les femmes heureuses et les rues plus claires. »*

Autre itinéraire exemplaire, celui de Liudmila Dmitrovskaïa, dont l'entreprise, voici trois ans, a été rachetée par son personnel. Cette privatisation a débouché sur un slogan nouveau : plaire. Car *« le peuple,* à écouter Liljana Kiselenko, styliste à Saint-Pétersbourg, *veut de la beauté. Des miettes de rêve. »*

Le moment de raffinement de ce festival est venu de Lilija Pustovit, Ukrainienne de vingt-neuf ans au sourire à fleur de nerfs, qui offre des tuniques et robes diaphanes, enfilées l'une sur l'autre comme les notes d'une musique méditative. *« J'aime montrer les jambes,* précise-t-elle, *ou plutôt les suggérer. »* Ses vestes fluides, posées sur la corolle fleurie d'une robe longue, illustrent, dit-elle, *« les secrets de ma grand-mère, une dame nostalgique, presque française dans son goût de s'habiller. »* Cette admiratrice de Rei Kawakubo (Comme des garçons) a pu défiler à Toulouse mais ne survit qu'en écrivant des articles sur la mode française. Daniel Hechter, présent à Vilnius, lui a offert de l'engager... Ce vent d'ouverture rend optimiste Artur Skilis : *« L'an prochain, nous doterons Vilnius d'un Salon du prêt-à-porter, en invitant des acheteurs baltes, ukrainiens, biélorusses, pétersbourgeois, occidentaux... »*

Jacques Brunel

Quand les peintres afro-américains investissaient Paris

EXPLORATIONS DANS LA VILLE-LUMIÈRE. Artistes afro-américains à Paris, 1945-1965.
***STUDIO MUSEUM DE HARLEM*, 144, West 125e Rue, New York, NY 10027. Tél. : 19-1-212-864-45-00. Jusqu'au 2 juin.**

NEW YORK
correspondance

Qui parle d'artistes afro-américains dans le Paris d'après-guerre évoque d'instinct les romanciers (James Baldwin, Richard Wright, Chester Himes) et les musiciens (Bud Powell, Billie Holiday, Lester Young, Sidney Bechet, Dexter Gordon, Charlie Parker). Peu savent que l'immigration temporaire ou permanente des peintres et des sculpteurs noirs ne fut pas de moindre importance. Une exposition du Studio Museum de Harlem, quartier noir de New York, rectifie le tir. « Artistes afro-américains à Paris, 1945-1965 » regroupe soixante-dix œuvres de sept peintres et sculpteurs – Barbara Chase-Riboud, Edward Clark, Harold Cousins, Beauford Delaney, Herbert Gentry, Lois Mailou Jones, Larry Potter – qui, comme les écrivains et les musiciens, sont venus à Paris à la Libération pour découvrir ou parfaire leur art et y trouver *« une liberté de race et d'expression »* qui leur échappaient dans leur pays.

L'exposition aborde à la fois l'importance de Paris, l'attrait de la « Mecque des arts » sur les peintres et les sculpteurs afro-américains, son influence sur leur création, l'aval d'une critique attentive qui pousse à une internationalisation des influences. D'un artiste à l'autre, les approches diffèrent. Les expériences parisiennes aussi, comme l'ont rappelé, au cours d'un vernissage, les quatre artistes survivants. Agée de quatre-vingt-onze ans, Lois Mailou Jones débarque à Paris dans les années 30. Sur les conseils de Meta Warrick Fuller (qui avait travaillé avec Rodin), Mailou Jones décroche une bourse, passe un an à l'Académie Julian, se sent acceptée, sinon reconnue. Un jour qu'elle peint sous un pont de Paris, elle s'entend dire par un groupe de clochards : *« C'est bien, ce que vous faites. » « Ils s'en fichaient, de la couleur de ma peau »*, se souvient-elle.

SE REDÉCOUVRIR AILLEURS

Anciens soldats, Edward Clark et Herbert Gentry viennent à Paris grâce à un fonds destiné à la réinsertion civile et culturelle des anciens combattants. *« Dès mon arrivée, malgré l'humidité et l'absence de chauffage, j'ai aimé Paris comme on aime une femme »*, dit Clark. *« J'ai découvert l'importance artistique des terrasses de café et les échanges, sans hiérarchie, entre ceux de la Coupole et ceux du Dôme »*, ajoute Herbert Gentry. Ce dernier est un peintre plutôt abstrait, quand le premier s'avoue influencé par Nicolas de Staël, mais tous deux ont fait leurs classes à l'Académie de la Grande Chaumière et ont été les élèves de Zadkine. Herbert Gentry, qui est convaincu que les disciplines artistiques doivent s'enrichir, a ouvert à l'aube des années 50 une galerie-café, rue Jules-Champlain, à Montparnasse : Chez Honey. On y découvre des peintres noirs américains, on y entend les premiers accents du jazz, Kenny Clarke et Zoot Sims viennent faire un bœuf, Duke Ellington et Lena Horne aussi, quand ils passent par Paris.

Née à Philadelphie, Barbara Chase-Riboud, sculpteur et romancière, la plus jeune du groupe, représente la première génération d'Afro-Américains qui a découvert un Paris rétabli des séquelles de la guerre, commençant à vibrer aux sons, aux rythmes et aux couleurs de la diaspora africaine et caraïbe. Elle parle de *« la formidable richesse culturelle qui m'a donné un sens de moi-même et de ma liberté. C'est un immense bienfait que de s'essayer hors de son pays, de redécouvrir sa propre culture de l'extérieur. Paris m'a donné une tout autre dimension, politique et culturelle, des Etats-Unis. »*

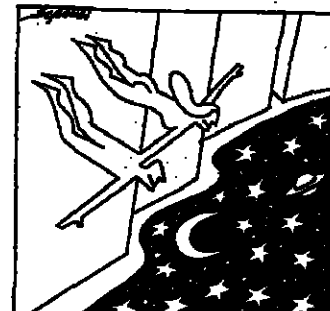
Barbara Chase-Riboud vit toujours à Paris. Ayant épousé le photographe Marc Riboud, elle affirme que seuls les Français savaient fondre le bronze comme elle le voulait. Les tableaux et sculptures qu'elle présente à Harlem sont en grande partie des œuvres de jeunesse. On décèlera des influences d'Henry O. Tanner ou d'Augusta Savage (peintres afro-américains de générations précédentes), mais aussi celles de Cézanne, Matisse, Picasso, Braque, de l'art africain. Des œuvres plus contemporaines soulignent l'ampleur de son « voyage ». Dans l'*Adam et Eve* (1958) puis dans *La Femme plante* (1962), on décèle des liens avec Germaine Richier et Giacometti, puis un soupçon de surréalisme avant d'arriver, avec *Tout ce qui s'élève doit converger* (bronze, laine et soie, 1994), au bout de son itinéraire.

« Autre lumière, autres couleurs, autres phosphorescences, autres vibrations, c'était, dit Mailou Jones, *une autre vie. »*

Henri Béhar

Marc Ribot, guitariste itinérant

Une seule soirée aux Instants chavirés pour découvrir un créateur majeur



AU SEIN d'une discographie importante et d'une série de tournées et de concerts, on voit le nom du guitariste américain Marc Ribot côtoyer ceux de Wilson Pickett, au début des années 80, puis de Tom Waits, de John et Evan Lurie (dans différentes formations), John Zorn, Elvis Costello, Hal Willner (producteur de rencontres autour de Nino Rota, Monk, Allen Ginsberg, les chansons des films de Walt Disney, Mingus...), Ikue Mori, Laurie Anderson... tout en menant ses propres projets, comme avec le groupe Rootless Cosmopolitans, ou un travail d'exploration de la guitare solo (*Don't Blame Me*, Diw/Harmonia Mundi). C'est ainsi qu'il se produira aux Instants chavirés (concert co-organisé avec l'association Ortie), quelques jours après La Filature de Mulhouse. Guitariste rarement présent en France, Marc Ribot est un itinérant volontaire dans des univers musicaux contrastés, où perce son attrait pour le blues ou la country, qu'il joue tels quels ou radicalise à l'extrême selon l'humeur.

★ Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 2 mai. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Johan Asherton
Dans la veine des Nick Drake, Leonard Cohen, Tim Hardin, Tim Buckley et Marc Bolan, Johan Asherton est un fin ciseleur de chansons tristes et anglophones. Trop longtemps sous-estimé, son nouvel album – *Under the Weather* – prouve que son spleen mérite d'être partagé par le plus grand nombre.
L'Empreinte, 13, rue Tiquetonne, Paris 2e. M° Etienne-Marcel. 20 heures, le 30. Tél. : 42-36-57-46.

Stephen Hough
Héritier des grands pianistes du passé, Stephen Hough s'est signalé à l'attention des mélomanes avec quelques disques faramineux, notamment un récital où il avait regroupé des bis virtuosissimes et charmants qui firent la gloire des lions du piano mais que l'on n'entendait plus guère.
Scarlatti : *Sonates pour clavier.*
Schubert : *Sonate pour piano D 784.*
Bowen : *Sonate pour piano op. 72.*
Chopin : *Ballades.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. M° Miromesnil. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

Outlaws in Jazz
Un quartette franco- (Jac Berrocal, trompette, Daunik Lazro, saxophones, Didier Levallet, contrebasse) américain (Dennis Charles, batterie) qui évoque et transmet les éblouissements d'Ornette Coleman, Albert Ayler et Charles Tyler. Du jazz libre. Première partie, à 20 h 30, avec le trio de Xavier Richardeau.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. 22 heures, le 2 mai. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Okay Temiz Oriental Wind
Créateur d'Oriental Wind dans les années 70, une formation à géométrie variable où est passé un temps Don Cherry, le batteur-percussionniste d'origine turque, Okay Temiz, revitalise son groupe fétiche, cette fois avec quelques solistes français. Jazz, jazz-rock, orientalismes.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Ahmed philosophe
d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Didier Galas, Camille Grandville, Jean-Michel Guérin, Patrice Thibaut et Sami Younes.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi 30 avril, jeudi 2, vendredi 3, samedi 4 mai, à 20 h 30 ; le mercredi 1er, à 19 heures ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 heure. De 70 F à 130 F.*

Archaos : Game Over
de Guy Carrara et Pierrot Pillot-Bidon, mise en scène de Guy Carrara, avec vingt artistes.
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. M° Porte-de-Versailles. A partir du 4 mai. Les samedi 4, lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; les dimanche 5, mercredi 8, dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 44-68-69-70. 160 F. Jusqu'au 15 mai.

Les Derniers Devoirs
de Louis Calaferte, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Alain Pralon, Catherine Ferran et Florence Viala.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. M° Saint-Sulpice. Les mardi 30 avril, vendredi 3, samedi 4, mardi 7 mai, à 20 h 30 ; le jeudi 2, à 19 heures ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 9 juin.*

La Faim
d'après Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Osinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les vendredi 3, samedi 4, lundi 6, mardi 7, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 21 heures ; les dimanche 5 et dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 40. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 juin.*

Félix
de Robert Walser, mise en scène de Claude Aufaure, avec Paule Annen, Claude Aufaure, Nathalie Jeannet, Claude Yersin et Jean-Quentin Châtelain.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. M° Saint-Paul. A partir du 2 mai. Du jeudi 2 au samedi 4, les lundi 6, mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38. Durée : 1 h 40. 30 F et 50 F. Jusqu'au 25 mai.*

Le Jour et la Nuit
d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Didier Bezace, avec Marina Pastor, Georges Ruquet, Odile Frédeval, Corinne Juresco, Salah Teskouk et Karen Rencurel.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les samedi 4, lundi 6, mardi 7, mercredi 8, vendredi 10, samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; les dimanche 5 et dimanche 12, à 16 heures ; le jeudi 9, à 20 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. 50 F. Jusqu'au 14 mai.

Julia Domna (en arabe ou en français)
de Françoise Gründ et Chérif Khaznadar, mise en scène de Chérif Khaznadar, avec Mireille Maalouf et Ninar Esber.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. M° Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Les vendredi 3, lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; les samedi 4 et samedi 11, à 19 heures ; les dimanche 5 et dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 15 juin.*

Made in Calaferte
d'après Louis Calaferte, mise en scène de Victor Viala, avec Sylvie Favre et Victor Viala.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Du mardi 30 au samedi 4, le mardi 7, à 19 heures ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 60 F et 90 F. Jusqu'au 9 juin.*

La Sage Epouse
de Carlo Goldoni, mise en scène d'Antonio Arena, avec Wadeck Stanczak, Sandy Boizard, Christophe Caustier, Graciela Cerasi, Jean-Claude Jay, Thierry Le Duff, Francis Leplay, Sarah Quentin et Philippe Rigot.
Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92 Antony. Les vendredi 3 et samedi 4, à 21 heures. Tél. : 46-66-02-74. 80 F et 110 F.*

Samson D. Farigoule
de Gilles Ascaride, mise en scène de Gilles Ascaride, avec Pierre Ascaride.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. A partir du 2 mai. Les jeudi 2 et jeudi 9, à 19 h 30 ; les vendredi 3, lundi 6, mardi 7, mercredi 8, vendredi 10, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30 ; les samedi 4 et samedi 11, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 30. 85 F et 115 F. Jusqu'au 25 mai.*

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Christophe Lidon, avec Anne-Charlotte Bory, Corinne Colas, Sandra Faure, Stéphanie Vicat, David Barillon, Jacques Bourgaud, Stéphane Butet, Franck Gourlat, Gérard Malbat, Bernard Malaka, Laurent Richard, Eric Savin et Stéphan Wojtowicz.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. M° Muette, RER Boulainvilliers. A partir du 30 avril. Du mardi 30 au samedi 4, le mardi 7, à 21 h 15 ; le dimanche 5, à 15 h 30. Tél. : 42-88-64-44. De 50 F à 150 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Les Troyennes
d'Euripide, mise en scène de Danielle Chinsky, avec Olivier Achard, Danielle Chinsky, Hassane Kouyaté, Jean-Marie Lehec, Sandrine Rocher, Stéphanie Schwartzbrod, Maïté Vaudin et Pierre Zaoui.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. M° Voltaire. A partir du 2 mai. Du jeudi 2 au samedi 4, les mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 h 45. Tél. : 44-64-11-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 15 juin.*

SÉLECTION

Allegria, opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. M° Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 20. 110 F et 160 F. Jusqu'au 19 mai.*

Chambre obscure
de Vladimir Nabokov, mise en scène d'Anton Kouznetzov, avec Jean-Gabriel Nordmann, Véronique Octon, Richard Sammel et Marc Wery.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. M° Odéon, RER Luxembourg. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 18 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 30 F à 70 F. Dernières.

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Francaise, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les vendredi 3, samedi 4, dimanche 5, lundi 6, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Georges Bigot, avec Natacha Capraro, Hélène Hervé, Frédéric Laroussarie, Guillaume Méziat, Fafiole Palassio, Leila Bouzidi, Ximun Fuchs, Vladia Merlet, Béatrice Rangeard et Manex Fuchs.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F.*

Footsbarn l'Odyssée (en français et en anglais)
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Henzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et Kasia Klebba, V. Chandran et James Lascelles (musiciens).
Parc de La Villette, Espace chapiteau, Paris 19e. M° Porte-de-la-Villette. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 2 heures. 110 F et 140 F. Jusqu'au 26 mai.*

Milosz
d'après Oscar Vladislas de Lubicz-Milosz, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Laurent Terzieff, Pascale de Boysson et Philippe Laudenbach ou Claude Aufaure.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. M° Anvers. Du mardi au vendredi, à 18 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 heure. 90 F et 120 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Le Précepteur
de Jacob Lenz, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Jean-Pascal Abribat, Simon Bakhouche, Nadine Berland, Michel Quidu, Ivan Duruz, Désirée Olmi, Catherine Tolosa, Pascal Martin-Granel et Baptiste Roussillon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi et jeudi, à 19 h 30 ; les mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 19 mai.*

Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Marc Betton, François Caron, Philippe Demarle...
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. M° Odéon. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 4 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 12 mai.

La Rue du Château
d'après Aragon, Artaud, Breton, Prévert, Queneau, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, Julie Brochen, Hélène Marteau, Isabelle Olive, Vincent Réjaud...
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi et jeudi, à 20 heures ; les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 15 mai.*

Une saison au Moyen-Age
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le loup.
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. M° La Chapelle. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le samedi à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 1er juin.

Valérie Lemercier
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. M° Trinité. Du mardi 30 au vendredi 3, le mardi 7, à 20 h 30 ; le samedi 4, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 11 mai.*

Voltaire-Rousseau
de Jean-François Prévand, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Prévand et Gérard Maro.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. M° Place-de-Clichy. Du mardi au vendredi, à 19 heures ; le samedi, à 17 heures. Tél. : 44-53-88-88. Durée : 1 h 50. De 90 F à 130 F. Jusqu'au 30 juin.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CRYING FREEMAN (*)
Film franco-canadien de Christophe Gans, avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN
Film français de Jean-Marc Longval, avec Smaïn, Arielle Dombasle, Antoine de Caunes, Julie Gayet, El Kébir (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FACTEUR
Film italien de Michael Radford, avec Massimo Troisi, Philippe Noiret (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IGUANE
Film français de Filip Forgeau, Maryel Ferraud, avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LIGNE DE VIE
Film franco-suisse-italien-russe de Pavel Lounguine, avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MESSAGE DU CIEL
Film chinois de Wang Junzheng, avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong (1 h 30).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
Film français de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SEMAINE SAINTE
Film polonais d'Andrzej Wajda, avec Beata Fudalej, Wojciech Malajkat, Wojciech Pszoniak, Magdalena Warzecha, Jakub Przebindowski, Bozena Dykiel (1 h 34).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DE NETO
Film guatémaltèque de Luis Argueta, avec Oscar Javier Almengor, Eva Tamargo Lemus, Herbert Meneses, Julio Diaz, Eduardo José Guerrero (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SMALL FACES (**)
Film britannique de Gillies MacKinnon, avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

LE VENT DU WYOMING (à partir de mardi 30 avril)
Film franco-québécois d'André Forcier, avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VISAGE ÉCRIT
Film japonais-suisse de Daniel Schmid, avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido (1 h 30).

VO : La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA DERNIÈRE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

MONDO
de Tony Gatlif,
avec Ovidiu Balan, Pierrette Fesch, Philippe Petit, Schahla Alam, Jerry Smith, Maurice Maurin.
Français (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38).

LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MOVIE DAYS
de Fridrik Thor Fridriksso,
avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson.
Islandais (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SH'CHUR
de Shmuel Hasfari,
avec Hana Azoulay Hasfari, Orly Ben Garti, Ronit Alkabetz, Gila Almagor, Amos Lavie, Ya'akov Cohen.
Israélien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e.

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé Américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

SCANDALE
d'Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Yoshiko Yamaguchi, Takashi Shimura, Yoko Katsuragi, Noriko Sengoku, Eitaro Ozawa.
Japonais, 1950, noir et blanc (1 h 44).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ
de Richard Quine,
avec Tony Curtis, Natalie Wood, Henry Fonda, Lauren Bacall, Mel Ferrer, Edward Everett Horton.
Américain, 1964 (1 h 45).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

LES DIRIGEANTS

REGION PARISIENNE OUEST
Notre PME, spécialisée dans le transport/entreposage, connaît par croissance interne et externe un développement important en France. Dans le contexte d'un renforcement de nos structures, nous créons le poste de

Directeur transport

Dépendant du P-DG, votre mission consistera à :
- maîtriser l'existant et optimiser les structures et les coûts en véritable coordinateur de l'ensemble de nos sites,
- *participer activement à l'évolution du transport et de tout ce qui peut concourir à l'innovation de nos* méthodes et moyens en véritable force de proposition,
- coordonner et animer les équipes d'exploitation et commerciales afin d'assurer la cohérence de l'organisation.

30-40 ans, de formation supérieure (ingénieur, sup de co), vous maîtrisez innovation technique et informatique dans un métier de flux logistique et êtes familiarisé avec la législation du transport.
Homme d'action, de réflexion, d'écoute et de dialogue, vous savez imposer votre sens de l'efficacité et de la rentabilité.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 2695, à Jacques Vuarier, ARGOS, 41, quai Fulchiron, 69005 Lyon.

argos
PARIS - LILLE - LYON - BRUXELLES

SOCIETE INTERNATIONALE rattachée à un Groupe de dimension mondiale, fabriquant des biens d'équipements dans le domaine des Travaux Publics,
recherche

son futur ***DIRECTEUR GENERAL***

Rattaché directement au P.D.G. il aura la charge de la coordination des fonctions
Technique - Production - Vente
Anglais courant indispensable - formation ingénieur.
Larges possibilités d'évolution dans le poste et dans le Groupe, en France ou à l'étranger.

Ecrire sous Réf. 9007 :
LE MONDE PUBLICITE - 133, Avenue des Champs Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

Asie

Important groupe français leader dans l'ingénierie liée à l'environnement recherche pour l'un de ses centres de profit du Sud-est Asiatique

Directeur de Centre de Profit

Rattaché au Directeur Général, vous élaborez les stratégies et assurez la mise en oeuvre de toutes actions nécessaires à la réalisation d'objectifs commerciaux ambitieux.

De l'encadrement d'équipe à la mobilisation des compétences et des expertises nécessaires, de la gestion des contrats en cours à l'initiation de nouvelles affaires et à la réponse d'appels de consultations de bailleurs de fonds internationaux vous saurez avec envergure et diplomatie intervenir auprès d'interlocuteurs de haut niveau.

Ingénieur d'une grande école scientifique, à 35 ans minimum, votre expérience à l'international et votre connaissance du secteur de l'environnement et de l'ingénierie vous ont permis d'acquérir toutes les compétences nécessaires à un fin négociateur, un fort développeur et un gestionnaire rigoureux.

Nous vous donnerons les moyens de réussir liés à votre grande implication. Pour ce poste basé en Asie, vous parlez bien sûr couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature comprenant lettre *de motivation, CV, photo et prétentions, sous réf. 622,* à mentionner sur l'enveloppe, à Media System, 6 Impasse des 2 Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES



Nous sommes un important groupe du secteur touristique implanté sur l'ensemble du territoire français et nous recherchons, pour assister notre DRH Région Normandie (1000 personnes), un

De formation à dominante juridique, *vous avez acquis maintenant une* solide expérience (5-6 ans) de tous les domaines de la fonction, idéalement *dans des secteurs d'activité où la* qualité de service est primordiale. Vous êtes disponible et sensible *comme nous au développement du rôle* de conseil auprès des responsables opérationnels qui animent des équipes souvent conséquentes, aux métiers très diversifiés.
Si votre projet professionnel vous conduit à envisager des responsabilités encore plus larges, notre Groupe vous permettra d'accéder à court terme vers une Direction des Ressources Humaines. La rémunération prévue est de l'ordre de 240KF/AN ou plus selon l'expérience.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de nous adresser votre dossier de candidature en précisant votre salaire actuel à Solange Monteil, Syma Conseil, 5 avenue du Maréchal Juin, 92100 Boulogne. Les candidats retenus seront reçus avant le 1er juin.

MEDIAPA

Equipementier automobile leader dans ses activités, recherche dans le cadre de son renforcement, plusieurs

Responsables Ressources Humaines

pour ses sites basés en Province

Rattaché hiérarchiquement au Directeur du site et fonctionnellement aux RH de la Division, vous aurez à dépasser la fonction *classique du Responsable du Personnel et à :*
- Participer aux changements d'organisation en les accompagnant de plans de formation innovants,
- Animer les plans de progrès,
- Mettre en oeuvre des méthodes modernes de Gestion des RH (évaluation des performances, gestion des carrières, politique de rémunération).

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure (IEP, Droit, DESS ou ESC), vous justifiez d'une première expérience réussie de 5 ans dans la fonction Ressources Humaines, idéalement sur un site *industriel. La maîtrise de l'Anglais est indispensable. Le caractère* totalement international du groupe vous permettra d'évoluer en France ou à l'étranger selon vos attentes et vos performances.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant sur l'enveloppe la réf. VDM1649 à **CANDISSIMO**, BP 80, 92105 Boulogne Cedex ou taper 3615 EUROMES Code VDM1649 (1,01 F/mn)

LA DEFENSE

Groupe international, leader sur le marché des Télécommunications, recherche pour sa Direction des Ressources Humaines :

INTERNATIONAL MOBILITY SPECIALIST

Dans un environnement multinational de haute technologie, et dans un contexte de forte croissance, vous participerez directement à *l'expansion et au déploiement de nos équipes internationales.*

Au sein d'une équipe motivée, responsable de la coordination des Ressources Humaines Internationales, vous aurez pour mission *essentielle de :*
- contribuer aux projets d'extension et de relocalisation de nos activités vers de nouveaux sites,
- développer et promouvoir les politiques et procédures relatives aux transferts internationaux,
- exercer votre expertise, appliquée à l'expatriation, en matière de fiscalité, rémunération, et protection sociale,
- négocier et établir les termes des contrats de détachement, en relation directe avec les expatriés concernés et les responsables opérationnels.

Agé(e) de 30/35 ans, vous possédez une formation supérieure, une expérience dans une fonction comparable d'au moins cinq ans en entreprise, et une pratique courante de l'anglais écrit et parlé.

Vous avez un sens aigu de la négociation et de la communication, et vous savez faire preuve d'autonomie et de rigueur.

Des déplacements à l'étranger de courte durée sont à prévoir.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 411, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA



JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

HENKEL en FRANCE

CA de 6,3 milliards,

3200 personnes,

12 usines,

première filiale du groupe allemand HENKEL KGaA (40 000 personnes dans le monde).

Nous sommes l'un des principaux acteurs des marchés des détergents, des cosmétiques, des produits d'entretien, des colles et adhésifs.

Henkel

Chargé (e) de Gestion du Personnel

Diplômé de l'enseignement supérieur (type Maîtrise de Droit + option Ressources Humaines) et après une première expérience réussie de deux ans environ au sein d'une DRH, vous souhaitez élargir votre champ de compétences en tant que CHARGE (E) DE GESTION DU PERSONNEL.

Au sein du Département Gestion du Personnel et Relations Sociales de la DRH vous prendrez en charge, en toute autonomie, la gestion administrative et courante d'une partie des collaborateurs rattachés à notre siège social (env. 400 personnes).

Vous assisterez, par ailleurs, le Responsable du Département dans la préparation et la mise en œuvre d'actions spécifiques relevant de la fonction telles mobilité interne, relations sociales, études ponctuelles... visant à optimiser la gestion du personnel du siège.

Un excellent savoir-faire relationnel, une bonne sensibilité juridique alliés à de réelles qualités rédactionnelles et de rigueur seront le garant de la réussite du candidat dans ce poste évolutif basé à Boulogne (92).

Merci d'envoyer votre dossier (CV + lettre + photo + prét.) sous réf. H/862 à notre conseil COR'EX 11 avenue Myron Herrick 75008 Paris

CURRICULUM

Référence mondiale dans le domaine de la haute technologie, notre groupe industriel recherche un

Jeune Juriste EN DROIT SOCIAL

Directement rattaché au responsable du service droit social, vous prenez en charge le suivi de la législation sociale et veillez à son application au sein de nos établissements aux activités variées.

En interne, vous êtes plus particulièrement amené à rédiger, études et notes de synthèse à l'usage de nos utilisateurs que vous n'hésitez pas à conseiller.

En externe, vous assurez ponctuellement la représentation des intérêts de notre société.

De formation juridique supérieure, vous avez consolidé vos solides compétences par une première expérience significative (2 ans minimum).

Au-delà de votre disponibilité et de votre ouverture d'esprit, votre sens aigu de la communication et du dialogue complète votre savoir-faire.

Une parfaite connaissance de l'anglais est exigée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 4050 à PUBLIVAL, 27 Route des Gardes 92190 MEUDON qui nous transmettra votre dossier en toute confidentialité.

elf congo

Pour participer au contrôle et à l'administration juridique de *ses contrats et assurances, ELF CONGO recherche un*

Juriste

Vous avez une maîtrise ou un DESS en droit privé/droit des entreprises et 2 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en milieu industriel. Connaissance de l'outil informatique et anglais courant sont des compétences nécessaires. Esprit d'analyse et de synthèse, sens du service, dynamisme, curiosité, réactivité et rigueur sont des qualités indispensables.

Après une période d'intégration et de formation, vous serez affecté dans votre pays d'origine. Le travail s'effectue à Pointe-Noire au Congo.

Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. *De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.*

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photocopie du diplôme et rémunération actuelle) en précisant la référence EC/5085/13 à : J.L. Rick - IPEDEX BP 250 - 92502 Rueil-Malmaison.



Publipanel

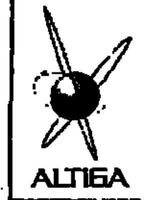
...seil en Ressources Humaines

Connus depuis 1988 sous le nom de CEICOS, nous avons le plaisir de vous annoncer notre décision de communiquer à présent sous le nom d'ALTIGA pour éviter toute confusion avec des sociétés travaillant sous des marques phonétiquement proches de la nôtre.

Ce changement d'enseigne ne modifie ni les statuts ni les structures de la société.

Nous réalisons sur l'ensemble de la France des missions de recrutement ainsi que des bilans de compétences à partir de nos bureaux :

PARIS	LYON	STRASBOURG	NANCY
49 09 14 30	78 24 87 94	88 76 42 02	83 51 41 41



PARANNONCES

GESTION – FINANCE

Société internationale (400 MF, 400 personnes) en très forte croissance et intervenant dans le domaine des télécommunications recherche son

Chief Financial Officer

New York **500 KF**

Rattaché au chairman, vous prenez en charge la comptabilité générale, le contrôle de gestion, la fiscalité et la trésorerie internationales, les financements courts, moyens et longs termes, les relations avec les banques et les partenaires financiers. Pour cela, vous supervisez une équipe au siège ainsi que les responsables financiers des filiales.

Agé de 35/40 ans, vous êtes titulaire d'un MBA ou d'un diplôme comptable américain. Vous avez déjà exercé une fonction équivalente, pendant plusieurs années, aux Etats-Unis. Cette expérience vous permet de maîtriser tous les aspects de la fonction financière aux normes américaines. Vous avez idéalement gardé des contacts avec des établissements financiers internationaux. Dynamique, opérationnel et autonome, vous saurez faire preuve d'un tempérament commercial dans le cadre des recherches de financements tout en étant rigoureux et organisé au quotidien.

Vous êtes bilingue Anglais/Français. La connaissance du Russe est un atout.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rémunération actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Finance, Banque et Comptabilité**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la réf. EG13565



Michael Page Finance, Banque & Comptabilité

Le spécialiste du recrutement Financier

ADJOINT DU CHEF DE SERVICE TRESORERIE

Responsable des opérations à long terme

Un grand groupe industriel français du secteur nationalisé recherche l'Adjoint de son Chef de Service Trésorerie.

Responsable des opérations à long terme, il sera chargé :

- de l'élaboration et du suivi du budget de trésorerie annuel,
- de la gestion de la dette, des financements et des couvertures long terme, ainsi que des prêts long terme aux filiales,
- de la préparation et du contrôle de la comptabilisation des opérations à long terme,
- du reporting endettement et prêts à long terme.

La réussite dans ce poste implique :

- une formation grande école de gestion (ou ingénieur + formation gestion),
- 5 ans d'expérience ayant permis de développer une très bonne maîtrise des instruments financiers, acquise de préférence dans une grande entreprise, ainsi qu'une bonne maîtrise des financements de groupe,
- la capacité de conjuguer de très solides compétences techniques avec des qualités marquées d'implication personnelle, de dialogue et d'esprit d'équipe.

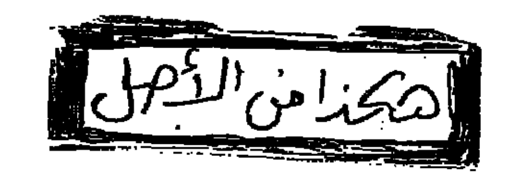
Poste à Paris

Ecrire sous réf. 18A 3030 6M Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Publipanel



GESTION-FINANCE





Cadre financier

Grand groupe d'assurance français, leader sur son marché, recherche pour son service Trésorerie un cadre financier.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Media System, réf. 27056, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

Le titulaire du poste sera chargé de l'analyse du risque de signature et de contrepartie dans le cadre des investissements (principalement sur instruments de taux et actions) réalisés par le Groupe : analyse des émetteurs, étude des caractéristiques financières et juridiques des émissions, évaluation du risque et mesure du « spread » rémunérateur du risque.

Diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, analyste financier, membre de la SFAF, vous avez acquis une solide expérience dans des fonctions d'analyste risque crédit au sein d'établissements bancaires. Ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais et une parfaite connaissance des marchés financiers.

MEDIA SYSTEM



ELF CONGO recherche pour Pointe-Noire au Congo

Cadre Méthode Comptabilité

Vous prendrez en charge le développement de nouvelles normes et procédures comptables, participerez à leur implantation et suivrez l'ensemble des éléments budgétaires.

Vous avez une Maîtrise ou un DESS en gestion et comptabilité, complété par 10 ans d'expérience en comptabilité d'entreprise. La connaissance des normes comptables anglo-saxonnes et de l'anglais, ainsi que l'utilisation courante de la micro-informatique sont nécessaires.

Vous serez affecté dans votre pays d'origine. Durant votre période d'intégration, vous recevrez une formation aux méthodes de travail de la société. réf. EC/5085/10

Cadres de Gestion

Vous participerez au développement de la gestion des activités techniques.

Vous avez une Maîtrise ou un DESS de gestion ou une formation d'ingénieurs. Une première expérience dans le domaine pétrolier est un plus ; la connaissance de l'anglais est nécessaire.

Après une période de formation aux techniques de gestion spécifiques à ELF CONGO, vous serez affecté dans votre pays d'origine. réf. EC/5085/08

Tous ces postes nécessitent esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et rigueur. Sens du service, esprit d'équipe, bon contact humain et intégrité sont des qualités indispensables.

Le travail s'effectue à Pointe-Noire au Congo.

Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photocopie du *diplôme, photo et rémunération actuelle en* précisant la référence à : IPEDEX - J.L. Rick - BP 205 92502 Rueil-Malmaison cedex.



ipedex
Exploitation Conseil

Publipanel

FONCTION COMMERCIALE

MARSEILLE

Cet important groupe immobilier et financier (600 personnes - 22 000 logements), implanté en région PACA LANGUEDOC/ROUSSILLON et inscrit dans un réseau national, cherche pour renforcer la coordination nationale sur PARIS

UN(E) CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE

De formation Ecole de Commerce, de gestion ou équivalent, doublée d'une expérience commerciale significative, vous serez chargé(e) de prospecter une clientèle de PME et de coordonner l'action commerciale sur les grands comptes avec nos autres partenaires. Vous continuerez également de fidéliser notre clientèle existante. Vous monterez les dossiers des emprunteurs.

Votre rémunération sera composée d'un fixe et d'une commission. Vous bénéficierez d'un logement de fonction sur PARIS.

Merci d'envoyer : CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. : 9005 à :
LE MONDE PUBLICITÉ, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 PARIS Cedex 08.

BSE ELECTROMENAGER S.A

Réussir avec des marques prestigieuses.

Nous sommes la filiale française du 2ème groupe européen d'électroménager. Nous commercialisons la gamme complète de nos deux grandes marques et poursuivons activement notre pénétration sur le marché français, non seulement grâce à la qualité de notre offre produits et à notre souci d'efficacité du service offert au client, mais aussi grâce à l'implication et au dynamisme de nos équipes.

Directeur Administratif et Financier

HOMME DE TERRAIN «GESCHÄFTSORIENTIERT» et GERMANOPHONE

Membre du Directoire avec le Directeur Commercial et le Directeur du SAV, *animant une équipe de presque 60 personnes, vous êtes le garant* et le pivot majeur de l'optimisation de l'organisation et de la gestion de notre société. Au-delà de la finance et de la gestion, votre champ de responsabilités couvre tous les aspects nécessaires à notre bon fonctionnement et à l'atteinte de nos objectifs de croissance : l'ADV, l'informatique (SAP), la logistique, les ressources humaines et le juridique.

A 38/40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou MSG/MSTCF et DECS), vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction au sein d'une filiale de distribution de produits grand public d'un groupe international. Devenu aujourd'hui un généraliste de l'administration, de la gestion commerciale et des finances, vous êtes rompu aux relations avec un groupe international et à ses exigences. Homme d'organisation et de communication, pragmatique et ouvert d'esprit, en gestionnaire averti vous êtes particulièrement sensible aux aspects opérationnels liés aux activités d'une société comme la nôtre. Vous aimez faire avancer les choses et être une force de proposition constructive au sein de l'entreprise. L'Allemand courant est bien sûr indispensable dans ce poste à haut niveau de responsabilité pour pouvoir communiquer aisément avec le groupe. Une bonne maîtrise des systèmes informatique de gestion est également nécessaire.

*Pour ce poste basé à **PARIS**, merci de bien vouloir adresser sans tarder votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous la réf. H427M à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 -92095 Paris-La Défense 2.*

BOSCH électroménager — SIEMENS

DIRECTEUR COMMERCIAL

Un établissement financier, filiale de l'un des tout premiers groupes financiers américains, spécialisé dans le financement de stocks, recherche son directeur commercial avec vocation à devenir numéro 2 de la structure. Placé sous l'autorité du directeur général, le candidat âgé de 30 ans au moins sera particulièrement en charge avec son équipe du développement de l'activité en France. Dans un esprit de service et de conseil, il devra faire reconnaître la valeur ajoutée d'un produit nouveau et savoir instaurer des relations de partenariat à long terme avec des fournisseurs et leurs réseaux de distribution. Ouvert à un diplômé Bac +4 ou ESC parlant couramment l'anglais, ce poste nécessite une expérience de 5 à 10 ans acquise dans une banque ou une société financière (crédit-bail, affacturage...) dans laquelle le candidat aura exercé des responsabilités de développement et d'encadrement commercial. De réelles capacités relationnelles et de négociation à haut niveau sont indispensables. La rémunération, fixe plus variable, dépendra de l'expérience. Il s'y ajoute un véhicule de fonction. Ce poste basé à Paris La Défense nécessite de fréquents déplacements. Ecrire à Jean-Christophe LEPISSIER en précisant la référence R/3265M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.**

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES



recherche

Directeur de CFA

(950 apprentis)

En relation avec le Directeur de la Formation de la CCIV dont vous dépendrez, vous définirez les orientations pédagogiques et vous prendrez en charge l'organisation et la coordination des activités de notre centre.

Véritable manager, vous animerez notre équipe de formateurs (permanents et vacataires) en partenariat étroit avec les entreprises d'accueil des apprentis.

Gestionnaire rigoureux, vous assurez le suivi et la présentation des budgets.

Créatif et réactif, vous serez à l'écoute permanente des besoins des entreprises pour assurer une veille permanente et proposer des nouveaux produits.

A 35 ans, Bac + 5, vous avez une expérience de la formation acquise soit en tant qu'enseignant, soit en tant que directeur d'un organisme de formation, de préférence en relation avec l'apprentissage.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 169 à notre Conseil - Multicibles Evelyne ACHACHE-LALEU - 37 rue Carnot - 86000 POITIERS.



multicibles

ORC

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE recherche un

Responsable de la Cellule "Aménagement des réseaux de transport"

(attaché ou ingénieur) pour sa DIRECTION DES TRANSPORTS

MISSION : Dans le cadre de la politique départementale, et sous l'autorité du directeur des transports, vous devez participer à l'organisation des transports publics de voyageurs au sein du département en assurant la conduite et le pilotage des études relatives à **l'aménagement des réseaux de transports interurbains (lignes régulières) et de transports scolaires** à l'extérieur des périmètres de transports urbains. Vous aurez également à assurer l'organisation et le suivi des procédures de *délégation de service public.*

PROFIL : Ce poste s'adresse à un candidat, diplômé de l'enseignement supérieur (formation d'ingénieur ou universitaire avec si possible une spécialisation transport) et justifiant d'une expérience en matière d'encadrement d'équipe. Une connaissance du milieu des transports et des réseaux est demandée. Un intérêt marqué pour l'outil informatique serait apprécié. De bonnes capacités relationnelles et des qualités d'organisation sont les atouts indispensables pour ce poste.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressées à :
Monsieur Le Président du Conseil Général de la Loire - Direction des Ressources Humaines
2, rue Charles de Gaulle - 42022 SAINT ETIENNE cedex.

DÉPARTEMENT LOIRE EN RHÔNE-ALPES

ORC

BRETAGNE



CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne, recherche son

RESPONSABLE COMMERCE ET TOURISME

Bénéficiant d'une double compétence (urbanisme commercial et tourisme) acquise en chambre consulaire et en entreprise, de formation supérieure (Economie, Droit, ESCAE, etc...) + CEFAC si possible.

A la tête d'une petite équipe, homme de réflexion et d'idées, il initiera et/ou participera à des projets de niveau régional ; homme de contacts et d'écoute, il animera et fédèrera les reflexion des élus et des cadres de la Région ; Homme de synthèse et de réalisation, il saura convaincre ses partenaires et suivre ses dossiers.

Ce poste statutaire, placé sous l'autorité du Directeur du Développement Economique, dans un climat de synergie et de dynamisme est à pourvoir **à Rennes.**

Ecrire à CPC Consultants - Centre Alphasis - Bâtiment H2 - 35769 Saint Grégoire cedex, sous réf. AB 2289 à mettre sur l'enveloppe.

RENNES
NANTES


ANGERS

CONSULTANTS

Nicholson International is a Highly successful global search and selection consultancy. In just 7 years, we have established and grown 25 offices on three continents. All of these operations are 100 % owned except one. This is China, where Nicholson International has gained the rare privilege of being one of only two State recognized joint ventures in our industry.

We are now looking for experienced professionals who can contribute to our continued expansion. We need individuals who can operate either as senior multi-disciplinary consultants, or in specialist pratice area such as Banking, Healthcare, IT and Telecoms, Finance, Energy and General Management.

If you are keen to develop your career in a stimulating, international business environment, offering exceptional potential for achievement and progress, contact Pierre Guillaume DAY ref FR - NICHOLSON INTERNATIONAL - Bracton House - 34/36 High Holborn - London - WC 1 V6 AS ENGLAND.

NICHOLSON INTERNATIONAL

MARKETING COMMUNICATION

Du marketing stratégique au lancement de nouveaux projets : une mission de haut niveau dans l'univers industriel.

RESPONSABLE MARKETING DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Filiale du Groupe SGS, *LOGITEST* (175 collaborateurs), prestataire de services, expert et conseil, intervient dans tous les secteurs de l'industrie en tant *que spécialiste du* contrôle non destructif et auprès des collectivités locales dans le domaine du traitement des déchets.

Rattaché(e) à la Direction Générale, vous assurerez, **dans un premier temps**, les phases de lancement et de stabilisation de notre département LOGITIM « Conseil et Expertise en Gestion de Déchets ». Vous animerez un réseau original d'experts indépendants, superviserez cette équipe commerciale et vous vous impliquerez personnellement dans la prospection des collectivités locales.

Dans un second temps, vous prendrez en charge tous les aspects du marketing stratégique de l'entreprise : l'élaboration des politiques de développement de nouveaux marchés de diversification, en France ou à l'export, la conception et la supervision des outils de marketing opérationnel, ainsi que le lancement de *l'activité jusqu'à la négociation des premières affaires.*

Agé(e) de 30 ans minimun, de formation supérieure commerciale, marketing ou gestion (Bac + 4/5), vous avez une expérience réussie de **5 années minimum** de la fonction, acquise obligatoirement dans l'univers industriel.

Vous avez prouvé, entre autres, vos qualités d'analyse, votre rigueur dans la conduite d'un projet, votre aisance relationnelle et commerciale et votre capacité à animer une petite équipe.

La maîtrise de l'anglais et la pratique de la micro-informatique *sont nécessaires.*

La connaissance de l'univers des collectivités locales, du secteur de l'environnement ou du traitement des déchets, serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. RDM, à LOGITEST, BP 345, 91958 Les Ulis Cedex A.

LOGITEST

Jonction



CAPITALE REGIONALE
140 000 HABITANTS
AGGLOMÉRATION DE 254 000 HABITANTS
2 500 AGENTS
recrute un

DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION ET DES ETABLISSEMENTS DE SPECTACLES

MISSIONS :

- préparation, sélection et mise en oeuvre d'une programmation des spectacles proposés par la Ville dans le domaine théâtrale, musical, du lyrique et de la danse,
- direction d'établissements de spectacles, gestion et coordination de l'ensemble de la programmation artistique, des budgets et des personnels (Opéra Municipal et Maison des Congrès et de la Culture).

PROFIL :

- grande expérience de la programmation de spectacles,
- parfaite connaissance du milieu,
- grande disponibilité,
- expérience en administration et gestion d'équipements culturels,
- sens des relations humaines.

RECRUTEMENT par voie statutaire ou contractuelle.

Poste à pourvoir au **1er septembre 1996.**

Adresser dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV et photo à ***Monsieur le Sénateur-Maire de Clermont-Ferrand*** BP 60 - 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 **avant le 15 Mai 1996.**

★ EURO RSCG

Edition

Chef de projet

De niveau bac 3/4, vous avez une première expérience réussie dans le domaine du suivi de projet hors média. Vous avez acquis, au cours de celle-ci, un sens de l'organisation et une rapidité dans l'action qui vous permettent de mener plusieurs dossiers à la fois et d'établir une relation commerciale forte avec chaque client. Vous savez travailler en équipe et désirez vous impliquer dans un domaine qui vous passionne au sein d'une agence qui dispose d'une réputation de leader et de haute qualité sur son marché.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. MON/30/04 à Dominique Vernadal, 18, rue Balzac, 92600 Asnières-sur-Seine.

Agence de communication spécialisée dans les Ressources Humaines, nous sommes aujourd'hui devenus une des références incontournables de notre secteur d'activité. Ce succès, nous le devons au talent et à l'enthousiasme de chacun de nos collaborateurs, fédérés par des valeurs synonymes d'implication quotidienne et de qualité de service. Dans le cadre du fort développement de notre Département Communication Interne, nous souhaitons intégrer un spécialiste du conseil au poste de ....

Consultant junior

A 25/28 ans, après une formation supérieure (Bac + 4/5) de type CELSA, ESC + spécialisation communication/RH, vous avez, dans le cadre d'une expérience significative (2 ans minimum), démontré votre valeur professionnelle, en tant que Consultant CI en Cabinet Conseil ou Chargé de CI en grande entreprise. Vous avez ainsi acquis une maîtrise parfaite de la méthodologie inhérente à la conception et la conduite de projets.

Chargé de promouvoir notre offre-conseil auprès d'interlocuteurs de haut niveau, vous saurez les convaincre puis établir avec eux des partenariats pérennes et fructueux. Votre candidature nous intéresse si, excellent commercial autant qu'expert, vous alliez dynamisme et rigueur, créativité et facultés d'analyse et de synthèse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions impératives) s/réf CS/CJ précisée sur l'enveloppe à ORC - 78 bd de la République 92514 BOULOGNE Cedex.

ORC
Le Marketing des Ressources Humaines

ORC

CONSEIL ET AUDIT

La Division Stratégie et Organisation du groupe CEGOS a pour vocation d'aider les entreprises à mener à bien les changements nécessités par les nouvelles conditions de compétition et mettant en jeu à la fois les structures, les configurations de processus, les systèmes d'information et les modes de management. Elle est spécialisée dans la conception et la mise en place des systèmes de pilotage adaptés aux conditions concurrentielles, ainsi que dans la réingénierie qui en découle.

La Division Stratégie et Organisation est en synergie avec nos autres activités ; l'ensemble fait de CEGOS un des premiers groupes européens de conseil et formation, avec 470 consultants et un CA de 560 M.F.

Afin d'assurer son développement, nous recrutons

UN CONSULTANT SENIOR



Agé de 35 ans environ, diplômé d'une grande Ecole, vous possédez une expérience réussie de plusieurs années, en tant que consultant dans le domaine de l'assurance.
Votre excellente connaissance de la stratégie et de l'organisation, votre enthousiasme, votre désir d'entreprendre seront des atouts pour développer l'activité de notre société dans ce secteur.
Ce poste offre de réelles opportunités de carrière pour un candidat de valeur. *(réf. LM 04/1)*

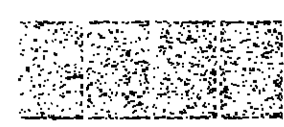
DEUX CONSULTANTS CHEFS DE PROJET



Agés de 28 ans environ, dotés d'un bon esprit d'analyse, autonomes, vous souhaitez valoriser une première expérience acquise au sein d'un cabinet de conseil. Vous partagez nos valeurs : écoute du client, réussite durable de nos interventions. Vous serez intégrés dans une unité à taille humaine, où vous bénéficierez de la pluridisciplinarité de nos équipes.

*- **HEC, ESSEC option finance/gestion** (ou équivalent), vous conduirez des interventions dans la Banque, l'Assurance, et dans les services de Direction et de contrôle financier d'entreprises de toute nature.* *(réf. LM 04/2)*

*- **Ingénieur de formation** (X, Mines, Centrale, Ponts), vous conduirez des interventions d'organisation dans de grandes entreprises, notamment de service public.* *(réf. LM 04/3)*



CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT

Merci d'adresser lettre de motivation + CV en précisant la référence du poste choisi à Catherine UNIACK CEGOS - 204, Rond-point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.



ICM

Inter Cultural Management associates

Rejoignez une équipe qui gagne !

Pour accompagner son développement rapide, Inter Cultural Management associates SA (ICM), équipe de consultants spécialisés dans le domaine du management du changement et de la communication interne dans les organisations internationales,

recherche plusieurs consultants basés à Neuilly-sur-Seine

Vous avez travaillé au moins cinq ans au sein d'un cabinet conseil et en entreprise internationale.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et le français, à l'oral comme à l'écrit (une troisième langue serait un atout).
Vous disposez d'un portefeuille de contacts que vous saurez exploiter et développer avec l'aide de notre équipe.
Votre nationalité et/ou votre culture d'origine vous permettront de compléter une équipe déjà multiculturelle.

Vous acceptez le principe d'une rémunération fortement liée aux performances.

Si vous vous sentez prêt à relever ce défi, envoyez une lettre de motivation manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae avec photo, à notre conseil : F.A.B. Conseil, 3, rue du Général-Perrier, 30000 NIMES, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.
Les entretiens auront lieu à Neuilly-sur-Seine (92200).

Consultant Collectivités locales

– gestion du patrimoine –

KPMG Fiduciaire de France développe une activité de conseil auprès des collectivités locales dans le cadre d'un département spécialisé.

Nos consultants, grâce à leur haute technicité et à leur connaissance éprouvée du secteur public, apportent leur concours efficace aux responsables locaux dans le développement d'une stratégie et dans l'optimisation de la gestion locale.

Nous vous proposons d'évoluer dans un grand groupe et de rejoindre notre siège social qui met au point les nouveaux services à proposer aux collectivités locales.

Au sein de notre équipe de spécialistes, votre mission sera notamment de participer au développement de notre service en matière de conseil en gestion du patrimoine, de formaliser notre méthodologie à partir d'expérience existantes, de réaliser des missions en ce domaine et enfin de diffuser à l'ensemble du département ce savoir faire.

■ A 30-35 ans, dynamique et autonome, vous avez le goût du service public, le sens du contact et du travail en équipe.
■ Vous êtes disponible et mobile.
■ Vous possédez une double culture technique : comptabilité publique et comptabilité privée et maîtrisez les techniques d'inventaire et de gestion financière du patrimoine.
■ Une expérience en collectivités locales et en cabinet conseil ou d'expertise comptable serait particulièrement appréciée, ainsi qu'une pratique de la réforme comptable M 14.

Nous vous offrons la possibilité de valoriser vos qualités et compétences en exerçant un métier enrichissant et diversifié. Des déplacements sont à prévoir.
Le poste est basé au siège de notre cabinet à Levallois-Perret.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. C/LM3, *KPMG Fiduciaire de France, département des ressources humaines, 2 bis rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.*



CARRIÈRES INTERNATIONALES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (2,5 MILLIARDS DE CA) RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE SON SECTEUR D'ACTIVITÉ BIENS D'ÉQUIPEMENTS THERMIQUES.

Directeur Commercial Export

Âgé de 30 à 35 ans vous disposez d'une formation de haut niveau (Ingénieur généraliste Grande École, HEC, ESSEC, ESCP...) et d'un fort potentiel. Vous avez acquis une expérience réussie du marketing et de la vente à l'international. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais parlé et écrit.

Directement rattaché au Président-Directeur Général, vous organisez, développez et animez un réseau commercial mondial (Agents et Distributeurs) en charge de la vente de nos équipements conçus et réalisés sur mesure et de nos produits standards. Vous bénéficiez du concours des services des diverses sociétés du groupe basées en Europe et notamment de leur appui technique.

De fortes qualités humaines telles que dynamisme, enthousiasme, aisance relationnelle, rigueur sont les traits marquants de votre personnalité.
Votre mission implique évidemment une grande disponibilité et de fréquents déplacements à l'étranger.
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. MB à Pascale BAILLY HB CONSEIL - 91, rue Saint-Honoré 75008 PARIS Tél. : 44 71 36 13

Reporters sans frontières dresse le bilan 1995 de la liberté d'informer

QUARANTE-NEUF journalistes assassinés pour leurs opinions, vingt-sept pour des enquêtes qu'ils menaient (dont deux techniciens radio et télévision), quarante-cinq disparus et cent deux emprisonnés : c'est le tribut payé par la presse en 1995, établi, chiffres à l'appui et pays par pays, par le *Rapport 1996* de l'association Reporters sans frontières (RSF). Un document qui va être publié vendredi 3 mai à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

L'an dernier, RSF a protesté à 379 reprises auprès des autorités de 88 pays, à la suite des interpellations, arrestations, emprisonnements de journalistes ou d'interdictions et de saisies de médias. L'association a publié plus d'une cinquantaine de communiqués afin d'alerter l'opinion mondiale sur les cas les plus criants d'atteinte à la liberté d'informer, principalement au Rwanda, en Palestine, en Tchétchénie ou en Indonésie.

LÉGISLATIONS CONTRAIGNANTES

La presse a-t-elle été plus libre en 1995 qu'en 1994 ? Les chiffres le laissent croire, puisque le nombre de journalistes tués l'an passé a été deux fois moins important qu'en 1994 (103). Mais, en réalité, ce sont les massacres du Rwanda de l'été 1994, au cours desquels 49 journalistes au moins ont trouvé la mort, qui font la différence.

Dans cette macabre guerre de chiffres, il n'y a guère que l'Algérie pour afficher un tableau aussi noir, 22 rédacteurs y ont été tués en 1995.

Assassinats, tortures et emprisonnements constituent la forme la plus visible de l'atteinte à la liberté d'informer. RSF fait remarquer que les médias sont devenus de plus en plus un enjeu de pouvoir. Certains ont d'ailleurs perverti l'idéal d'information qui devrait être le leur et ont directement participé à l'exacerbation des guerres civiles, comme c'est le cas au Rwanda ou en Serbie. L'association de reporters a d'ailleurs engagé des procès contre des médias et des journalistes impliqués dans le génocide rwandais.

Des médias sont aussi confrontés à la violence légale. Plutôt que d'agresser directement les journalistes, des gouvernements, dont la liste s'allonge, agissent à l'abri d'une législation contraignante, sous forme économique (concentration financière, réduction de papier, confiscation de matériels) ou judiciaire. La subordination de la justice à la politique aboutit à ce que RSF appelle une *« culture de l'impunité »* : les crimes contre des journalistes donnent lieu à des enquêtes qui n'aboutissent pas. Les cas abondent en Russie, en Algérie, en Egypte, au Brésil, au Pakistan, dans toutes les régions et tous les continents.

Y-M. L.

★ *Rapport 1996 sur la liberté de la presse dans le monde,* RSF avec le *soutien d'Arte, 477 p., 90 F, diffusion* Dif'Pop.

Le PDG de la Sofirad souhaite assainir RMC

Georges Vanderschmitt a présenté un plan de relance avec un objectif : donner une logique de groupe à un ensemble qui comprend une radio généraliste et deux stations FM

LA SITUATION ne pouvait rester en l'état. Les échecs successifs de privatisation du groupe Monte-Carlo (RMC) – détenu à 83,33 % par la Société financière de radiodiffusion (Sofirad) et à 16,6 % par la principauté de Monaco – ont fini par convaincre les actionnaires et les salariés qu'un plan de relance était nécessaire. Un constat qui s'impose d'autant plus que les difficultés du groupe se sont amplifiées au fil des ans.

L'audience de RMC a chuté (– 25 % de sa part de volume d'écoute, entre 1991 et 1995) de même que ses recettes publicitaires (passées de 274 à 201 millions de francs pour la même période). En quatre ans, le déficit d'exploitation du groupe a doublé et le déficit prévisionnel pour 1995-1996 avoisine 90 millions de francs pour RMC et 20 millions pour Radio-Montmartre.

Le groupe possède toutefois des atouts : 300 fréquences réparties sur trois réseaux (un format généraliste, RMC, et deux formats musicaux, Nostalgie et Radio-Montmartre) qui totalisent environ 9 % de l'audience nationale et touche un auditoire potentiel de 80 millions de personnes. Fleuron du groupe, Nostalgie enregistre un résultat d'exploitation de 85 millions de francs (*Le Monde* daté 3-4 mars).

Lundi 29 avril, à Monaco, Georges Vanderschmitt, PDG de la Sofirad et administrateur délégué de RMC, a donc présenté le plan de relance de la station monégasque à son conseil d'administration. Il prévoit à la fois un redressement financier qui devrait permettre d'éliminer les surcoûts et les dysfonctionnements du groupe, et un projet d'entreprise qui devrait exploiter et optimiser les atouts de chaque station.

Le plan prévoit d'abord un retour à l'équilibre d'ici deux ans, pour l'ensemble du groupe. Nostalgie doit encore accroître sa rentabilité, Montmartre atteindre l'équilibre en deux ans et RMC s'en approcher en trois ans. Pour réaliser cet objectif, un plan d'économies adapté à chaque société – 90 millions de francs pour la seule RMC – sera élaboré très rapidement. En ce qui concerne Radio-Montmartre (40 salariés) et surtout RMC (350 employés), l'allègement des charges passera par un plan de restructuration sociale.

SUPPRESSION D'EMPLOIS

Le nombre de suppressions d'emplois envisagées n'est pas encore annoncé, puisqu'il doit être présenté auparavant aux instances sociales, avec les mesures d'accompagnement prévues. Toutefois, selon l'AFP, une centaine d'emplois pourraient être supprimés à RMC et une vingtaine à Montmartre FM.

Pour la « Station du soleil », la suppression de postes s'accompagnera de celle de certains salaires considérés comme « trop importants ». *« Nous allons devoir simplifier l'organigramme, supprimer les gros salaires, exiger une rigueur et une transparence de gestion du groupe qui est indispensable à sa survie »*, souligne Georges Vanderschmitt, PDG de la Sofirad. Le redressement se fera aussi par un apport financier des actionnaires : l'Etat et la principauté de Monaco se sont engagés à verser 200 millions de francs au groupe.

« RMC doit adopter une stratégie de groupe. C'est aujourd'hui sa seule chance de salut », assure Georges Vanderschmitt. *« Le travail que nous avons été amené à faire, à la Sofirad, sur le satellite m'a beaucoup appris. Il nous a montré que tous ceux qui, comme Murdoch, ont eu une stratégie de groupe, ont réussi sur le long terme : c'est pourquoi le groupe Monte-Carlo doit se substituer à la station RMC. »*

Le groupe Radio-Monte-Carlo possède tous les éléments du puzzle : un format généraliste (RMC), un format FM (Nostalgie et Radio-Montmartre) et une régie publicitaire (GEM). Mais l'organisation actuelle juxtapose les services plus qu'elle n'encourage les synergies.

Le plan de redressement prévoit aussi de mettre en place une gestion coordonnée de l'outil de diffusion du groupe et des services logistiques, de lancer une politique d'achats groupés et de planifier de manière concertée les investissements, d'instaurer une politique de communication, de coordonner la promotion des antennes et la diversification commerciale. Un site unique devrait réunir, dans la capitale, les équipes de RMC-Paris, de GEM, de Nostalgie et de Radio-Montmartre.

Georges Vanderschmitt souhaiterait pouvoir jouer de la complémentarité *« entre les réseaux FM d'abord qui doivent devenir leader national sur les plus de 25 ans, puis avec la généraliste ensuite »*, en définissant d'abord clairement les missions et les cibles des stations du groupe.

Ainsi, RMC devra renforcer son image de généraliste ancrée dans le sud, développer la proximité avec les auditeurs et la mobilité de ses équipes. Nostalgie devra affirmer son format auprès de sa cible (les 35-50 ans) tandis que Radio-Montmartre qui vise les « seniors » devrait rajeunir son audience. *« Nous pourrions ainsi avoir trois radios susceptibles de couvrir un public très large »*, constate le PDG de la Sofirad, en assignant une audience de 4 % à RMC (contre 3,6 % aujourd'hui), de 5 % à Nostalgie et de 2 % à Radio-Montmartre.

Ce plan devrait entrer en vigueur rapidement. La principauté et la Sofirad – dont l'ambition est d'assainir le groupe afin *« que l'actionnaire public puisse s'en retirer »* – semblent décidées à faire bouger les choses, et à aller vite. *« Si on reste immobile, comme cela s'est produit après les échecs de privatisation précédents, on ira à l'enterrement »*, prophétise Georges Vanderschmitt.

Le prince de Monaco s'est rangé à cet avis. Longtemps opposé aux suppressions d'emploi, il est désormais conscient qu'il faudra en passer par là. Reste à savoir si les salariés et les syndicats partageront cette opinion.

Véronique Cauhapé

MERCREDI 1er MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Audacieux. Téléfilm d'Armand Mastroianni, avec Robert Wagner, Isabelle Pasco (100 min). 7530710
15.20 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée vacances.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Revirement soudain. Série.
18.00 Sydney Police. L'enfant atomique. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LE GALOPIN
Téléfilm de Serge Korber, avec Bernard Le Coq, Jacques Dufilho (105 min). 517710
Un chimiste, qui s'est fait licencier pour faute grave, va retrouver du travail comme majordome au service d'un ancien diplomate aux drôles de mœurs.

22.35

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Bourlinguer. Shérifs à Rio ; Pour quelques paillettes d'or ; Un archet pour soigner (60 min). 7191826
23.35 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. La fontaine de Nîmes ; Bûcherons des grands fonds ; Enfants du fun ; Au bonheur des rats ; Mercier corallieur (60 min). 7608772
0.35 Journal, Météo.
0.50 Cas de divorce. 1.15 et 1.50, 2.50, 3.30, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.00 et 3.40, 5.10 Histoires naturelles. 4.20 Mésaventures. 4.55 Musique.

France 2

12.20 et 4.30 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Série. Le cri.
14.55 Le Renard. Série.
15.45 Tiercé. En direct de Saint-Cloud.
16.05 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Docteur Doogie. Série. L'éclipse de Lune.
17.25 C'est cool. Série. La femme inaccessible.
18.00 et 3.40 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Roudoudou Waou sur le nuage.
19.20 et 1.50 Studio Gabriel.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA DERNIÈRE CHANCE D'ANNIE
Téléfilm de John Gray, avec Sissy Spacek (110 min) 8914710
Une infirmière en pédiatrie recueille chez elle un nourrisson séropositif abandonné par sa mère toxicomane.

22.45

BAS LES MASQUES
Mon image me colle à la peau. Invités : Luis Rego, André Aubert, comédiens ; Renée Le Calm (78 min). 560739
0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Quoi de neuf sur les anges ? Avec Olivier Abel, Yves Saint-Geours, Jean Lambert, Michel Cazenave, Jean-Marie Fombonne... Musique : Lily Margot (75 min). 6141438
1.40 Histoires courtes. Dialogue au sommet, de Xavier Giannoli avec François Cluzet. 2.25 Emissions religieuses (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 5.00 Outremers (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. Carcassonne.
13.40 Télétaz.
14.35 Simon et Simon. Série.
16.10 Où est Charlie ? Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Marée basse*, de Daniel Pecqueur et Jean-Pierre Gibrat.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Un corps comme ça, l'obésité. Invités : Sonia Dubois ; Henri Tisot ; Françoise Fraïoli ; Jacques Fricker ; Gérard Appfeldorfer (110 min). 974081
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Saint-John Perse, de Jean-Denis Bonan (50 min). 8283081
● Lire page 34.
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.00 Dynastie. La réunion. [1/3] Feuilleton. 1.45 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Improviso nº 4*, de Lotti, *Toccata op. 11*, de Prokofiev ; *Danseurs de Delphes*, de Debussy, par Guido Bottaro, piano (20 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Fête des bébés. 13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Demain le monde. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Mickey Rourke. 15.00 Les Plus Beaux Baisers du cinéma. 16.00 Un temps pour la danse. La force du rite [7/10].
16.30 Les Disparus de Saint-Agil. *Téléfilm de Jean-Louis Benoît* (85 min). 6219820 *Rediff. du 6 janvier.*
17.55 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [30/51]. Hors-la-loi, de Roy Kellino, avec Ida Lupino, Dick Foran (30 min). 5807
19.30 7 1/2. Invité : Warner Gross (30 min). 4178
20.00 La Musaraigne ou la frénésie de vivre. Documentaire (30 min). 4791
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. La Petite Amérique, des Italiens du nord au sud de Rome (55 min). 9342352
Au début des années 30, Mussolini lance le programme d'assainissement des marais Pontins, au sud de Rome. Des Italiens venus de tout le pays s'installent sur cette terre de conquête. Ces travaux furent très révélateurs de la politique expansionniste fasciste.

21.40

MUSICA
21.41 Musicarchive. Magazine. Carlos Kleiber répète l'ouverture de *La Chauve-souris* de Johann Strauss. Avec l'Orchestre de la Süddeutsche Rundfunk (29 min). 100883915
22.10 La Vengeance de la chauve-souris. Documentaire. Harry Kupfer met en scène, de Hubert Ortkemper et Manfred Strastil (65 min). 3278159
23.15 L'Agent double ■ Film anglo-suédois de Tom Clegg avec Kare Mölder, Dennis Hopper (1985, v.o., 85 min). 8038401
0.45 Trust me ■ ■ Film américain de Hal Hartley (1991, v.o., 101 min). 9845772 *Rediffusion du lundi 29 avril.*

M 6

13.20 L'Or de Mackenna ■ Film américain de Jack Lee Thompson avec Gregory Peck (1968, 122 min). 30514623
15.30 Le Saint. Série.
16.30 En route les enfants ! *Téléfilm de Norman Stone*, avec Peter O'Toole (99 min). 8726604
18.20 Du mou dans la gâchette. Film français de Louis Grospierre avec Bernard Blier, Jean Lefebvre (1966, 78 min). 8484888
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Mauvaise fréquentation. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Il y a chanvre et chanvre.

20.45

UN SI JOLI BOUQUET
Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld (83 min). 453352
Une journaliste s'exile à la campagne après avoir vu son appartement dévasté par une bombe. Elle trouve refuge chez un vétérinaire, père de six enfants...

22.25

CAVALE FATALE
Téléfilm de Peter Levin, avec Jean Smart, Park Overall (90 min). 8277979
Une prostituée est soupçonnée par la police d'être la responsable du meurtre de plusieurs de ses clients. Sa colocataire est également recherchée.
0.05 Fantasmes. Dis-moi quelque chose.
0.35 Best of pop-rock. Musique.
2.05 Culture pub. Magazine. 2.30 E = M 6. Magazine. 2.55 Turbo. Magazine. 3.25 Culture rock. Magazine. 4.35 Karnac. Documentaire. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

11.00 La Famille Pierrafeu. Film de Brian Levant (1994, 87 min). 584197
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Ça cartoon, dix ans (rediff.). Magazine.
15.35 Les Inventions de la vie. Documentaire. C'est pas parce qu'on cause pas qu'on a rien à dire (27 min). 5215420
16.00 Pierre et le Loup. Film d'animation (45 min). 7800449
16.45 Basket américain.
17.55 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.

19.35

FOOTBALL
En direct. Macth aller de la finale de la Coupe de l'UEFA. Bayern Munich-Bordeaux. 20.00 Coup d'envoi (145 min). 4856333
22.00 Flash d'information.
22.05 Babylons. Les trouffions

22.50

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG
Film d'Alan Parker (1994, v.o., 115 min). 9847343
Une comédie construite autour d'un personnage historique... Le comique n'est pas le fort d'Alan Parker.
0.45 Riaba, ma poule ■ Film d'A. Konchalovsky (1994, v.o., 112 min). 6913538
Une fable humoristique et politique sur l'état de délabrement de la nouvelle société russe.
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Cercles et ellipses (3).
20.00 Le Rythme et la Raison. Stravinsky, cosmopolite et slave (3).
20.30 Antipodes. La relève littéraire dans l'océan Indien. 21.32 Correspondances. 22.00 Universités radiophoniques et télévisuelles internationales. Le prix de la vie et de la mort.
22.40 Nuits magnétiques. Lulu.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Louis Chrétien (De la fatigue). 0.50 Coda. Albanie : Polyphonies instrumentales (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Marcel Griaule ; La poésie arménienne ; 3.18, Faits divers : retour sur les lieux du crime ; 5.56, La chapelle Sixtine à voir et à entendre (3).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Concert. Semaine Mozart. Concert donné le 31 janvier, au Mozarteum de Vienne, par Till Fellner, piano : Œuvres de Mozart : Rondo pour piano K 511 ; Sonate pour piano nº 13 K 333 ; Variations sur Unser dummer Pöbel meint, de La Rencontre imprévue, de Glück ; Adagio pour piano K 540 ; Suite pour piano K 399 ; Sonate pour piano nº 10 K 310.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Parmegiani et Bayle.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Grieg, Nielsen.
0.00 Jazz vivant. Upper Space Group, avec Nicolas Genest, Simon Spang Hanssen, Edouard Ferlet, Gary Brunton, Gregor Helber (au Festival de Samois). – Christophe Laborde, saxophone, avec Eric Daniel, guitare, Rémi Vignolo, contrebasse, Manu Roche, batterie (enregistré le 14 mars au studio Charles-Trenet à Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach, par le Chœur de la Radio de Leipzig et la Staatskapelle de Dresde, dir. Jeffrey Tate, Francisco Araiza (Hoffmann), Eva Lind (Olympia), Cheryl Studer (Giulietta), Jessye Norman (Antonia), Samuel Ramey (Lindorf, Coppélius), Anne-Sofie von Otter (la Muse), Riccardo Cassinelli (Spalanzani), Jean-Luc Chaignaud (Peter Schlemil), Georges Gautier (Andrès), Boris Martinovic (Crespel), Rolf Tomaszewski (Luther).
23.35 Les Soirées... (Suite). Die lustigen Musikanten (Les joyeux musiciens), ouverture, de Hoffmann, par l'Orchestre de la Radio symphonique de Berlin, dir. Lothar Zagrosek ; 5 Lieder avec piano, de R. Strauss, Cheryl Studer, soprano, Irwin Gage, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. (France 3 du 26/4/96)
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Hongkong [3/3].
23.25 Savoir plus santé. Invités : le professeur Jean-François Girard (France 2 du 13/4/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

19.35 La Maison de la rue Arbat.
20.35 Fromage, un trou de 600 millions.
21.20 Himalaya. [13/13] Quel avenir pour l'Himalaya ?
21.50 ▶ Capitales en guerre. [2/4] Berlin, la damnée.
22.45 Portrait de Bruno Bettelheim. [3/4] Vivre à l'école orthogénique.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Catherine Lara.
21.00 Paris modes.
21.55 Paris Match Première.
22.25 Ged Marlon.
23.35 Premières loges.
0.00 Paris dernière (55 min).

France Supervision

19.55 Les Grands Courants de l'art italien. Léonard de Vinci.
20.20 Entracte.
20.30 Boxe française savate.
22.00 Eurêka ! J'ai tout faux. D'Alain Robak. [1/4] Attention, la Terre tourne.
22.50 A Folk Tale. Ballet en trois actes d'August Bournonville.
0.40 Les Yeux de ma chèvre.
1.30 Voile (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Charlie Chan à Honolulu ■ Film de Bruce Humberstone (1938, N., v.o., 65 min) 15638994
21.35 Morituri ■ ■ Film de Bernhard Wicki (1965, N., v.o., 130 min) 73325265
23.45 Mémoires d'un flic. Film de Pierre Foucaud (1955, N., 75 min) 45018401

Ciné Cinémas

20.00 Séquences.
20.30 Amis et ennemis. Film d'Andrew Frank (1992, 100 min) 2141468
22.10 Jaune revolver ■ Film d'Olivier Langlois (1987, 95 min) 70857081
23.45 Ciné Cinécourts. (60 min).

Série Club

19.55 Les Boucaniers. M. Beamish et la corde du bourreau.
20.20 Skippy le kangourou. Skippy est en danger.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Le fils prodigue.
22.30 Sueurs froides.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. La martingale (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert.
20.30 Angela, quinze ans.
21.20 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld.
22.40 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Allô maman bobo.
23.10 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre.
23.45 Nonante (55 min).

Eurosport

16.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Quart de finale : 1re poule A-4e poule B, à Vienne (Autriche) (150 min). 8725468
18.30 Motors.
19.30 Formule 1 Magazine.
20.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde. Quart de finale : 1re poule B-4e poule A (150 min). 7944813
22.30 Football. En différé. Bayern Munich-Bordeaux.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Equitation (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

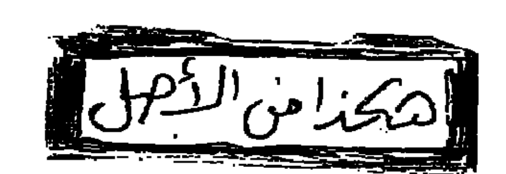
RTL 9

22.30 Flics de choc. Film de Jean-Pierre Desagnat (1983, 100 min). Avec Pierre Massimi. *Policier.* 0.25 Le Jeu de la vérité. Film de Robert Hossein (1961, N., 80 min). Avec Jean Servais. *Drame.*

TMC

22.45 En avant la musique. Film de Giorgio Bianchi (1962, N., 85 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

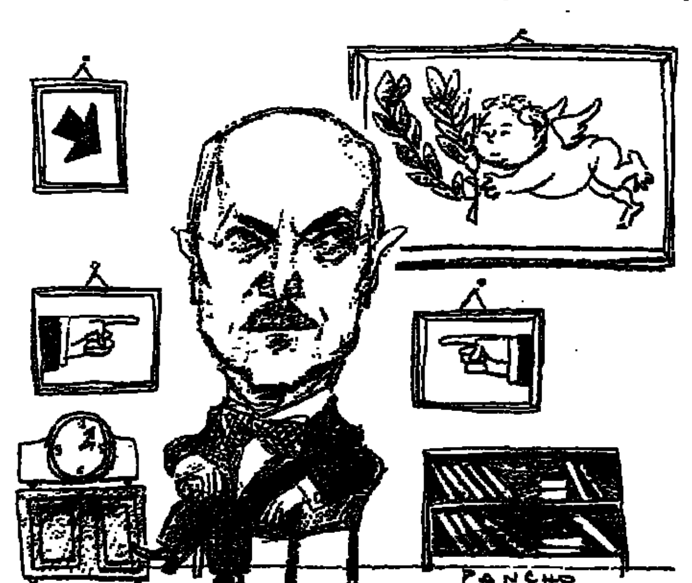


Saint-John Perse, le poète au masque

Pour « Un siècle d'écrivains », Jean-Denis Bonan a réalisé un portrait respectueux et fidèle de l'homme de lettres-diplomate. Trop, peut-être

RARES sont les écrivains qui résistent à la tentation d'intervenir dans la mise au point de leur image publique, présente et surtout future. Ils sont nombreux aussi à entretenir le fantasme d'appartenir à une caste, à une race particulière, de détenir un pouvoir singulier qui les mette à l'écart. Les poètes, fréquemment, élèvent ce type de particularisme à une puissance plus grande encore, liée à la nature, supposée sacrée, de leur art.

Plus que tout autre en ce siècle, Saint-John Perse cultiva l'image du poète olympien, maître de la parole et du rituel qui l'accompagne, couronné des lauriers de sa gloire et parlant au monde à partir d'un promontoire invisible. Il le fit avec rigueur et réflexion, avec un souci du moindre détail qui laisse admiratif ou perplexe. Le film de Jean-Denis Bonan rend bien compte de la volonté, qui resta constamment celle de l'auteur d'*Anabase*, de donner à l'homme privé, au diplomate et au poète un seul et avantageux profil. Des circonstances biographiques à la forme de l'écriture manuscrite et aux portraits photographiques, tout fut pensé, revu, truqué ou infléchi en fonction de l'image qu'il fallait donner de soi.



De 1960, année où il reçut le Nobel, à sa mort, en 1975, Perse n'assista pas seulement à la construction de son mausolée, il s'en fit aussi le maître d'œuvre. En 1965, ce fut la chapelle du gros volume de Gallimard, intitulé *Honneur à Saint-John Perse* : chacun vint y déposer son déférent hommage. En 1972, était achevée la nef centrale : les *Œuvres complètes* dans la Pléiade. Etonnant volume, unique en son genre : de la biographie écrite à la troisième personne aux notes, tout y est de la main du poète, qui alla même jusqu'à réécrire certaines lettres anciennes pour les insérer dans le livre. On peut certes, comme le fait Renée Ventresque dans une intéressante étude sur *Le Songe antillais de Saint-John Perse* (L'Harmattan, 1995), comparer cette démarche à celle de Chateaubriand, reconstruisant sa vie au fil de l'écriture de ses *Mémoires*. A la seule différence que Perse donne à la fiction et au subterfuge une dimension autre que littéraire – un statut existentiel pour ainsi dire.

Sans doute serait-il réducteur de voir dans cette folle opération de contrôle absolu le seul effet d'un orgueil démesuré. Tout cela participe de l'art poétique de l'écrivain, de la très haute conception qu'il s'en faisait. Un art qu'il illustra admirablement, dans une œuvre que l'on peut juger trop sertie dans les fastes de la langue, mais dont on ne peut contester la grandeur. Finalement, c'est moins de sa propre personne que Perse s'exalta que de cette conception même. Il dessina, pour représenter la poésie, une grandiose figure, et à cette figure il s'identifia. Dans l'un de ses derniers poèmes (*Nocturne*, 1972), il écrit pourtant : *« Nos œuvres sont éparses, nos tâches sans honneur et nos blés sans moisson : la lieuse de gerbes attend au bas du soir. »* Là, le subterfuge a cessé.

Jean-Denis Bonan a réalisé un portrait respectueux, admiratif et fidèle... à l'image que le poète a voulu donner de lui-même. On regrettera que ce respect ne s'accompagne d'aucune distance critique. Ce n'est pas diminuer la stature d'un écrivain que de le regarder selon un éclairage qu'il n'a pas lui même mis au point.

Saint-John Perse, le poète devant la mer, le bel album que vient de publier le photographe Lucien Clergue (J&D Editions, 18, rue de Folin, 64200 Biarritz, 96 pages, 165 F) – auteur, avec Perse, de *Genèse* (Belfond, 1973), un livre *constitué d'extraits d'Amers et de* photos de nus marins – pourrait tomber sous le même reproche de s'en tenir au strict exercice hagiographique. Mais, aussi composées et figées soient-elles, les images de l'écrivain s'épuisant à ne jamais quitter la pose constituent en elles-mêmes autant de points d'interrogation. Du masque, ils conduisent au visage.

Patrick Kéchichian

★ « Un siècle d'écrivains » : « Saint-John Perse 1887-1975 », France 3, mercredi 1er mai à 23 h 15.

L'argent et la fumée

par Luc Rosenzweig

LES GENS qui semblent toujours avoir raison sont parfaitement horripilants. Jean-Claude Trichet, par exemple, le gouverneur de la Banque de France, est de cette espèce. Il était en vedette, lundi soir, sur les journaux télévisés, car le Conseil supérieur de la politique monétaire qu'il préside publiait son rapport annuel. Trichet, voilà un homme à qui l'on confierait sans hésitation ses économies. Il inspire confiance. Il tient, en matière d'argent, des discours que chacun peut comprendre, où la gestion des milliers de milliards de l'économie nationale se résume à cette maxime bourgeoise du siècle dernier : *« Revenus annuels : 20 F. Dépenses annuelles : 19,50 F. Le bonheur. Revenus annuels : 20 F. Dépenses annuelles : 21 F. Le malheur. »* M. Trichet est parfaitement dans son rôle lorsqu'il incite les gouvernants à serrer les cordons de la bourse. On l'a mis là pour cela, et accessoirement pour assumer une partie de l'impopularité qui revient de droit à ceux qui vous empêchent de batifoler dans les champs délicieux de la prodigalité.

Mais voilà, Jean-Claude Trichet donne l'impression, du moins *dans ses prestations télévisées*, de vouloir être aimé. Loin de garder le masque sévère des comptables au cœur en forme de coffre-fort, il sourit, le perfide ! Il nous présente les conclusions des réflexions des neuf « sages » qui l'entourent avec un petit air séducteur qui nous fait penser – oh, rien qu'un instant – qu'il blague. Mais hélas, non, la vérité austère est bien là et ce n'est pas demain la veille que le gouverneur viendra à la télé nous dire : Eh bien voilà mes *agneaux*, vous avez bien travaillé, les caisses sont pleines, vous pouvez vous éclater *et jeter l'argent par* les fenêtres. Quand il n'y en a plus, il y en a encore !

M. Trichet a pour notre monnaie nationale la sollicitude d'une mère pour son enfant. Ses joues rouges et rebondies le remplissent de fierté, surtout lorsque le rejeton du voisin, le gros deutschemark, montre des signes d'anémie. Il nous a tellement fait la leçon, celui-là ! Sans lui vouloir du mal, parce que c'est un ami, on n'est tout de même pas mécontent de voir son caquet rabattu. Mais M. Trichet se fait sûrement quelques illusions lorsqu'il déclare que ses concitoyens *« aiment leur franc »*. Contrairement aux Allemands, qui entretiennent un rapport fétichiste avec leur monnaie nationale, les Français aiment le franc au pluriel et s'en fichent au singulier. Question de culture.

Le professeur Dubost, président du comité national contre le tabagisme, est également un homme dont on peut applaudir tous les propos tant ils sont justes et pertinents. *Oui, le tabac tue.* C'était à « Comme un lundi » de Christophe Dechavanne, qui opposait en un match stupide les fumeurs et les non-fumeurs. Tous les amateurs de l'herbe à Nicot sont persuadés de la validité des arguments du professeur Dubost, et l'encouragent à persévérer. Le plaisir n'a rien à voir avec la raison.

JEUDI 2 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. *Le chat et la souris.* Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. L'escale forcée. Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'ambition aveugle. Série.
18.00 Sydney Police. L'heure de pointe. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

GROUPE NUIT
Série de Patrick Jamain, avec Jacques Perrin, Julien Boisselier (100 min). 495598
Chronique de la vie de cinq inspecteurs appartenant à l'une des brigades de nuit de la police judiciaire.

22.30

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Faut-il réveiller les féministes ? Invitée : Calixthe Beyala, auteur de *Lettre d'une Africaine à ses sœurs occidentales* (135 min). 4735260
0.45 Journal, Météo.
1.25 et 2.00, 3.25, 4.05, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Concert enregistré à Leipzig. Symphonie nº 9, de Beethoven. 3.35 et 5.10 Histoires naturelles. 4.15 Intrigues. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.30 Tiercé. En direct d'Evry.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. Hommage à Jo Privat.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Erreur de diagnostic.
17.25 C'est cool. Série. Sujets d'étude.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Pour devenir grand.
19.25 et 2.30 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
La baronne et la mafia, de C. de Sempère et J.-F. Hoffmann ; L'argent de poche, de J.-J. Dufour et J.-L. Melun ; Le goût du pain, de P. Bonte et D. Dahan (130 min). 2881888
23.05 Expression directe. RPR.

23.10

DON CAMILLO EN RUSSIE
Film franco-italien de Luigi Comencini avec Fernandel, Gino Cervi (1965, 105 min). 1752208
Leur village ayant été jumelé avec une petite ville d'Ukraine, Don Camillo et Peppone font ensemble un voyage en URSS. Un film considéré comme « alimentaire » par Comencini lui-même.
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. Avec *Courrier international* (75 min). 1072376
3.00 Bas les masques (rediff.). 4.20 24 heures d'infos. 5.05 L'Œil d'Icare. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Faites vos jeux. Série.
16.10 Les Craquantes. Comme chien et chat.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Sonietchka*, de Ludmila Oulitskaïa.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA BANQUIÈRE ■ ■
Film de Francis Girod (1980, 130 min). 44303937
D'après l'histoire vraie de Marthe Hanau, banquière à scandale dans les années 30. Beau travail décoratif et Romy Schneider remarquable.
23.00 Journal, Météo.

23.35

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Le corps en question. Invités : Marina Vlady (*Du cœur au ventre*) ; Philippe Labro, (*La Traversée*) ; Jean Ferniot, (*Morte Saison*) ; Le professeur Maurice Mimoun (*L'Impossible Limite*) ; Nicole de Buron, (*Mais t'as tout pour être heureuse.*) (60 min). 7891840
0.35 Espace francophone. Tranche de ville : Yaoundé. 1.05 Dynastie. La réunion. [2/3] Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. *Quintette op. 34*, mouvement nº 1, de Brahms, par Dimitri Sitkovetsky et Boris Garlitsky, violon, Michel Dalberto, Gérard Caussé, alto, Léo Winland, violoncelle (25 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Les Lumières du music-hall. 13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 La Chine. [1/4]. 15.00 L'Aventure des sciences. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. *18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des* animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [31/51]. Le Mort-vivant, d'Arthur Ripley, avec Thomas Mitchell, Chuck Connors (30 min). 8753
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. (30 min). 7024
20.00 Au royaume des chaises. Documentaire. Un musée pas comme les autres, de Martina Schönfeld (30 min). 4937
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ YOUGOSLAVIE, SUICIDE D'UNE NATION EUROPÉENNE
Documentaire de Brian Lapping (v.o.). L'irrésistible ascension de Slobodan Milosevic (1987-1989) ; 21.40, Levée de boucliers en Croatie (1990) ; 22.30, La rupture : la guerre commence (1991) ; 23.20, Les portes de l'enfer : la Bosnie (1992-1993) ; 00.10, Les frustrés de la paix (1994-1995) (245 min). 85893885
D'abord diffusé en crypté sur Canal+ (« Le Monde Radio-Télévision » daté 29-30 octobre 1995) puis en cinq épisodes sur La Cinquième dans le Sens de l'Histoire *(« Le Monde Radio-Télévision » daté 14-15 janvier 1996),* Yougoslavie, suicide d'une nation européenne (*titre original :* Death of Yugoslavia) *est présenté ce soir en version continue. Un documentaire de plus de quatre heures, une reconstitution des événements qui remonte aux origines du conflit jusqu'aux accords de paix en expliquant comment ont été prises les décisions, le tout dans un effort de clarté et d'objectivité. Un travail exemplaire réalisé par une équipe britannique – Michael Simkin, Norman Percy, Brian Lapping et Paul Mitchell – et produit par la BBC, l'ORF, Canal+, Discovery USA et six autres chaînes européennes et australienne.*
0.50 Madregilda ■ ■
Film espagnol de Francisco Requeiro avec José Sacristan, Juan Echanove (1993, v. o., 99 min). 94863043
Rediffusion du lundi 29.

M 6

13.25 Retour à la jungle. Téléfilm de James Hill (92 min). 1618050
Un chercheur américain réussit, par le biais du langage des sourds, à communiquer avec des chimpanzés. Mais le gouvernement lui coupe les crédits.
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Cadillac Blues. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Libération des femmes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1936 : le Front populaire.

20.45

JE VAIS CRAQUER ! ■
Film français de François Leterrier avec Christian Clavier (1976, 83 min). 784444
Adaptation d'une bande dessinée de Lauzier dont la méchanceté a été adoucie. Les acteurs ressemblent bien aux personnages.

22.30

CARRIE ■ ■
Film américain de Brian De Palma avec Sissy Spacek, Piper Laurie (1977, 93 min). 9276314
D'après un roman de Stephen King, un film de terreur dans la lignée des contes noirs d'Edgar Poe et des suspenses hitchcockiens.
0.15 Culture rock. Magazine (55 min). 6174956
1.10 Best of Trash. *Musique.*
2.40 E = M 6. Magazine. 3.05 Jazz 6 (rediff.). Magazine. 4.00 Ceylan, Maldives. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Ripoux ■ ■ Film de Claude Zidi (1984, 103 min). 9338774
15.25 Les Allumés... *Documentaire.* Les Jumeaux de la mer (31 min). 887840
16.00 Mrs Parker et le cercle vicieux ■ Film d'Alan Rudolph (1994, 120 min). 434482
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : le cirque Archaos, Lou Reed.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LÉON ■
Film de Luc Besson avec Jean Reno, Natalie Portman (1994, 106 min). 829647
A New York, un tueur qui ne connaît aucun état d'âme recueille malgré lui une gamine devenue orpheline.
22.20 Flash d'information.

22.25

UNE FEMME FRANÇAISE ■
Film de Régis Wargnier avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil (1995, 95 min). 6270463
Fresque romanesque. Un beau rôle pour Emmanuelle Béart.
0.00 Sur la route des clochards célestes. Documentaire de Brigitte Cornand (52 min). 79821
0.55 Le Nez au vent ■ Film de Dominique Guerrier (1995, 91 min). 3262463
2.25 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Cercles et ellipses (4).
20.00 Le Rythme et la Raison. Stravinsky, cosmopolite et slave (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le 1er mai (2).
21.32 Fiction. Chantier, de Brigitte Athea.
22.40 Nuits magnétiques. La force de la fragilité.
0.05 Du jour au lendemain. Guy Scarpetta (*L'Age d'or du roman*). 0.50 Musique : Coda. Albanie : Polyphonies instrumentales (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Roberto Juarroz, le puits et l'étoile ; 2.24, La place des poètes ; 3.12, Trois contes de Maupassant ; 4.03, Le rêve de la sculpture (1) ; 5.54, La chapelle Sixtine à voir et à entendre (4).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Simha Arom, ethnomusicologue.
20.00 Concert. Donné le 28 mai 1994, au centre Woodruff, à Atlanta, par l'Orchestre symphonique d'Atlanta, dir. Yoel Levi : Œuvres de Brahms : Ouverture académique op. 80 ; Concerto pour violon et orchestre op. 77, Pinchas Zukerman, violon ; Symphonie nº 1.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. La Divine Comédie : deuxième partie, Purgatoire et Paradis terrestre (extraits), de Bayle et Parmegiani.
23.07 Ainsi la nuit. Concerto pour guitare et cordes op. 30, de Giuliani, par l'Ensemble Melos ; Suite en ré mineur, de Visée ; Sonate pour violoncelle et basse continue Q 6, de Boccherini.
0.00 Tapage nocturne. *Robert Fripp*, portrait d'un novateur. Elephant Talk, de King Crimson ; Œuvres de Fripp : The Bridge Between (extrait), par le Robert-Fripp String Quintet ; 1999 (extrait). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 28 janvier, au Théâtre Grévin, par Pieter Wispelwey, violoncelle : Suites nº 2, 4 et 6, de Bach.
22.35 Les Soirées... (Suite). Symphonie nº 5, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein (enregistré en 1987). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.15 La Vallée fantôme ■ ■ Film d'Alain Tanner (1987, 100 min) 60359444
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 *Correspondances.* Invité : Pierre Ostian.
22.30 La Marche du siècle.
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [4/4] Europe : Vers l'Euro !
20.35 Les Grands Commandants. [1/6] Alexandre le Grand.
21.20 La Maison de la rue Arbat.
22.20 Fromage, un trou de 600 millions.
23.10 Himalaya. [13/13] Quel avenir pour l'Himalaya ?
23.40 ▶ Capitales en guerre. [2/4] Berlin, la damnée.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Costa Gravas
21.00 La Vérité sur Bébé Donge ■ ■ Film d'Henri Decoin (1951, N., 115 min) 47148573
22.55 Totalement cinéma.
23.25 Concert : Brahms. (45 min). 4151840

France Supervision

20.30 Te Deum ■ Film américain de Jack Palance (1989, 100 min) 95999937
22.10 CinéActu.
22.20 L'Ange noir du Mississippi.
23.50 Concert : Wishbone Ash. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève à l'occasion de la sortie de leur nouvel album (55 min). 20909937
0.45 Les Yeux de ma chèvre. De Monique Tosello.
1.35 Automobilisme (95 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Fort du Fou Film de Leo Joannon (1962, N., 90 min) 4573260
22.00 L'Héroïque Monsieur Boniface Film de Maurice Labro (1949, N., 95 min) 2185802
23.35 Le Club. Invité : Régis Wargnier.
0.55 Enchantement musical ■ Film d'Irving Reis (1951, N., v.o., 80 min) 44759116

Ciné Cinémas

20.30 Banana split ■ ■ Film de Busby Berkeley (1943, v.o., 100 min) 2101840
22.10 Mario, Maria et Mario. Film d'Ettore Scola (1993, v.o., 110 min) 67703463
0.00 Une affaire de femmes ■ ■ ■ Film de Claude Chabrol (1988, 105 min) 24977609

Série Club

19.55 Les Boucaniers.
20.20 Skippy le kangourou.
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres. Première affaire : René.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac.
22.30 Sueurs froides. Toi, si je voulais.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. L'hologramme (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Force majeure ■ ■ Film de Pierre Jolivet (1988, 90 min) 60737173
21.30 Quatre en un.
22.00 Les Filous ■ Film de Barry Levinson (1987, v.o., 115 min) 66735163
23.55 Studio 102.
0.40 Le Meilleur du pire.
1.15 Max Headroom. Informaticomania (50 min).

Eurosport

17.30 Héros olympiques. Michael Gross.
18.00 Football. Euro 96.
19.00 Rallye.
20.00 Kick-boxing.
21.00 Catch.
22.00 Boxe.
23.00 Golf.
0.00 Sailing.
0.30 Formule 1 Grand Prix Magazine.
1.00 Olympic Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Délit mineur. Film de Francis Girod (1994, 115 min). Avec Caroline Cellier. *Drame.* 22.25 Ruby in Paradise. Film de Victor Nunez (1992, v.o., 110 min). Avec Ashley Judd. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Youngblood. Film de Peter Markle (1985, 110 min). Avec Rob Lowe. *Comédie dramatique.* 22.25 Mission 633. Film de Walter E. Grauman (1963, 100 min). Avec George Chakiris. *Aventures.* 0.20 Flics de choc. Film de Jean-Pierre Desagnat (1983, 90 min). Avec Pierre Massimi. *Policier.*

TMC

20.35 Riches et célèbres. Film de George Cukor (1981, 120 min). Avec Jacqueline Bisset. *Chronique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre* ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 2 MAI 1996

Le meurtre de Brahim Bouraam a été commis par un sympathisant du Front national

Ce jeune Marocain avait été poussé dans la Seine le 1er mai 1995

UN AN après la mort par noyade de Brahim Bouraam, l'enquête judiciaire a éclairé les relations ambigües nouées entre le Front national et le groupe d'extrémistes qui, se détachant de la manifestation du 1er mai 1995, avaient poussé le jeune Marocain dans la Seine. Le parti de Jean-Marie Le Pen a indiscutablement joué un rôle déterminant dans cette enquête, en révélant à la police le nom de l'un des trois hommes impliqués dans la mort de Brahim Bouraam. Mais cette collaboration avec la police ne dédouane pas le FN de toute responsabilité : non seulement le groupe a voyagé de Reims à Paris dans un bus affrété par le parti de Jean-Marie Le Pen, mais plusieurs de ses membres affirment avoir prêté main forte, à diverses reprises, au service de sécurité du FN.

Des trois hommes écroués par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, dix jours après la mort de Brahim Bouraam, seul Mickaël Freminet reste en prison, sous le coup d'une mise en examen pour *« assassinat »*. Ses deux comparses, Christophe Calame et David Parent, ont été dernièrement libérés à l'issue d'une confrontation qui, le 4 avril, n'a pas permis de retenir contre eux le chef de complicité. Âgé de vingt ans, Mickaël Freminet a reconnu avoir porté le coup violent qui a précipité Brahim Bouraam dans la Seine, mais nie toute intention homicide. C'est l'une des seules certitudes de ce dossier riche en versions contradictoires.

L'auteur du coup ayant provoqué la mort a d'abord prétendu avoir *« suivi »* un groupe de jeunes qui descendaient *« en courant »* sur la berge de la Seine. Puis Mickaël Freminet a assuré être allé sur la berge pour *« uriner »* ; c'est alors, prétend-il, que le Marocain l'aurait insulté. Christophe Calame, qui n'a pas gardé la mémoire d'une telle algarade, dit être descendu avec son ami pour *« pisser »*. Mais David Parent ne se souvient pas d'avoir vu ses deux comparses uriner. D'autres témoignages prêtent des intentions moins prosaïques au trio, évoquant soit une agression d'homosexuels, soit un acte raciste.

> « Un gars avait été poussé à l'eau et il valait mieux poursuivre notre chemin »

Reconnu comme chef de file par les membres du groupe de Reims, David Halbin, qui était à leurs côté lors du drame, a déclaré aux policiers : *« Quelqu'un a dit : "Il y a des PD, il y a des menaces sidaïques". Nous nous sommes alors penché et nous avons effectivement remarqué deux hommes se tenir par la main. »* Après avoir insulté ces deux derniers, *« Calame et Freminet m'ont dit qu'ils avaient envie de pisser »*, selon David Halbin, et se sont détachés du groupe. Le témoignage d'un skinhead, Maurice, qui n'appartient pas à la bande marnaise mais a déambulé à ses côtés, évoque une motivation raciste : *« J'ai constaté la présence d'un arabe qui discutait avec un autre arabe et d'un noir (...). C'est la présence de ces étrangers qui a provoqué la colère des personnes présentes sur le pont. Nous les avons insultés. Un que je ne connais pas a lancé une canette de bière vide sur les étrangers (...). Ceux de Reims se sont groupés (...) et le petit trapu* [identifié sur photo comme étant David Halbin] *les a entraînés en leur disant "Venez, on va leur péter la gueule ». »* Des témoins extérieurs au groupe avaient, eux, juste avant le drame, observé ces jeunes *« regarder par-dessus la balustrade et rigoler comme s'ils allaient faire une connerie. »*

Bien que les principaux protagonistes nient tout attachement partisan, plusieurs indices attestent de leurs penchants pour l'extrême droite. Mickaël Freminet avait participé au service d'ordre du FN – pour *« rendre service »*, dit-il –, ainsi qu'au défilé du 1er mai 1994. Sa réflexion politique et personnelle est toutefois jugée très fruste par les enquêteurs. Christophe Calame a également admis avoir participé au service d'ordre du FN à trois reprises. Au domicile de cet ouvrier nettoyeur de vingt-six ans, dont le nom a été donné aux policiers par le FN, des documents de l'Œuvre française, des exemplaires du périodique *Le choc du mois*, ainsi que des tracts du groupusculaire Klan nationaliste français, ont été saisis. L'engagement de David Parent, un apprenti en peinture de lettres âgé de dix-neuf ans, est apparemment moins radical. A bord du car du FN, il s'est néammoins attiré les remontrances d'un responsable qui lui avait demandé de retirer, sur sa casquette, un écusson portant une croix celtique.

Exerçant un fort ascendant sur le groupe, David Halbin était sans doute le plus engagé dans le militantisme au sein du FN, dont il avait été adhérent. Ce cuisinier de vingt-six ans admet, lui encore, avoir participé au service d'ordre du parti. Il reconnaît en outre avoir *« taquiné »* des homosexuels sur les berges du Louvre, lors du défilé du 1er mai 1994. Dans le car filant vers Paris au matin du 1er mai 1995, un responsable du FN avait d'ailleurs ordonné aux jeunes gens de s'abstenir de toute agression d'homosexuels. Quelques jours avant l'anniversaire de la mort de Brahim Bouraam, le parquet a délivré un réquisitoire supplétif pour *« non assistance à personne en danger »* qui vise les membres du groupe qui avaient observé la scène sans rien faire pour empêcher la noyade. Observant, comme David Halbin, *« qu'un gars avait été poussé à l'eau et qu'il valait mieux poursuivre notre chemin »*, ils avaient regagné la manifestation, puis étaient rentrés à Reims dans le car du FN.

Erich Inciyan

Fantômes

par Pierre Georges

UN BRIN DE PLAISIR, un brin de muguet. Le plaisir d'abord. Le père Willis, fantôme au Royal Albert Hall, a du souci à se faire. Le père Willis, dans une autre vie, était facteur d'orgues dans la prestigieuse salle de spectacle londonienne. Présumé mort et enterré depuis un siècle, ce facteur, pourtant, ne cesserait de rôder dans cet établissement. Notamment chaque fois que des usurpateurs se mêlent de régler un instrument qu'il semble considérer comme définitivement sien.

On dira que la chose n'est pas sérieuse. Elle l'est. Des fantômes de l'Opéra, ou supposés tels, mènent une drôle de vie dans les coulisses de l'Albert Hall. Le personnel a beau être habitué aux facéties du lieu, il se trouve que cela fait un choc quand à chaque coin des coulisses déboulent, parfois par paire, de beaux esprits.

Ainsi ces deux dames, ces deux âmes d'âge mûr, car présumées d'époque victorienne, qui vont et viennent en jacassant et riant, avant de disparaître. Les témoignages sont multiples sur leurs activités nocturnes et leur activisme notoire. Le quotidien *The Independent*, qui ne passe pas pour la gazette du paranormal, consacre même sa « une », ce matin, à cette ténébreuse affaire. Et des témoins rapportent que, lors de leur plus récente expédition, près de l'entrée des fantômes, les deux belles franchirent, sans scrupules, les portes et murs pourtant marqués « Interdit au public ».

Il faut que cela cesse. A cet effet, le directeur de l'Albert Hall, Patrick Deuchar, s'est offert les services d'un chasseur d'esprits. Au cinéma, cela donna *Ghostbusters*. Ici, où l'on est nettement plus anglais, le rôle est revenu à un fonctionnaire retraité. Andrew Green, qui eut, professionnellement, du temps à tuer et se passionna pour l'extraordinaire, s'est installé lundi soir à l'Albert Hall. Avec armes et bagages. Notamment des thermomètres, des caméras et différents appareils d'usage secret et d'apparence étrange.

Première nuit de veille. RAS. Andrew Green, installé sur un sofa vert, n'a rien vu, rien entendu. Pas l'ersatz d'une queue de fantomatique traînée. Simplement un détail intrigant. Une de ses machines à esprit a noté *« une intéressante fluctuation de température dans une pièce »* en une courte période de temps : *« de 22 C à 27 C, puis de nouveau à 22 C »*. Bigre ! Et, en plus, ils seraient chaleureux, les bougres ! Affaire à suivre.

De fantôme encore, un fantôme de mouvement social, il pourrait être question le 1er mai. Nul besoin en effet d'appareils de mesures sophistiqués pour mesurer l'amplitude des manifestations syndicales prévues pour la Fête du travail.

Les 1er mai ne sont plus ce qu'ils étaient. C'est de notoriété publique. Et le mouvement social, comme sa cousine la fracture, se limitera à ses apparences d'un jour : grève en décembre, muguet en mai. Un brin de muguet pour Notat. Un brin de muguet pour Blondel. Un brin de muguet pour Viannet. Et, tant que nous y sommes, soixante millions de brins de muguet pour autant de Français. Etant entendu qu'il en est du muguet comme des crus de beaujolais. Sachez, avant d'effectuer le geste qui plaît, que le muguet 1996 est annoncé ainsi : assez vert, ferme et relativement haut sur tige.

L'abbé Pierre retire son soutien aux thèses de Roger Garaudy

APRÈS plusieurs jours de polémique, l'abbé Pierre est revenu, mardi 30 avril, sur le soutien qu'il avait accordé à Roger Garaudy, mis en examen pour négation de crimes contre l'humanité. Dans un communiqué, le fondateur d'Emmaus dit condamner *« avec fermeté »* tous ceux qui pour des raisons diverses veulent *« nier, falsifier ou banaliser la Shoah »*, et *« renonce à demander un nouveau colloque d'historiens »*.

Cette prise de position est intervenue après *« de longs entretiens avec le grand-rabbin et le président du Consistoire central juif de France »*, est-il précisé.

Cette volte-face du fondateur d'Emmaus est intervenue à la veille de la réunion, le 1er mai, du bureau de la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), qui devait examiner son éventuelle exclusion du comité d'honneur de la Licra, dont il est membre depuis une vingtaine d'années. Le 24 avril, devant le conseil exécutif de la Licra, l'abbé Pierre avait paru reculer sur son soutien à Roger Garaudy, lançant même *« un défi »* à l'auteur des *Mythes fondateurs de la politique israélienne*, l'ouvrage négationniste à l'origine de cette affaire. Mais, le 29 avril, le fondateur d'Emmaüs réaffirmait, dans un entretien à *Libération*, son engagement aux côtés du philosophe négationniste. Dès lors, la Licra indiquait que l'abbé Pierre devait *« tirer les conséquences de ses choix et quitter de lui-même l'association où sa présence ne se justifie plus, ni comme membre du comité d'honneur, ni comme militant »*. L'épiscopat français, par l'intermédiaire de son comité pour les relations avec le judaïsme, avait *« déploré »*, lundi soir, la caution apportée par l'abbé Pierre à M. Garaudy. Le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, et le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) avaient demandé à l'Eglise de France – qui ne souhaitait pas, dans un premier temps, intervenir, pour ne pas se laisser entraîner dans cette polémique – de *« prendre position »*.

Commentant, mardi 30 avril sur RTL, la réaction de l'épiscopat, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, avait déclaré : *« Ce n'est pas la première fois que l'Eglise émet des dogmes en matière extra-religieuse. Elle s'était déjà opposée, sur la question de la Terre, à un certain Galilée »*. M. Le Pen a également réaffirmé que *« les chambres à gaz étaient un détail de l'histoire. »*

Des compagnons de route de l'abbé Pierre comme Raymond Etienne (Emmaüs-France) ou Claude Chigot (Fondation abbé Pierre pour le logement des défavorisés) l'avaient adjuré, tout comme l'ancien ministre Bernard Kouchner (*Le Monde* du 30 avril), de réfléchir de nouveau, après avoir vraiment lu *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, que, de son propre aveu, il n'avait fait que *« compulser »*.

Ce soutien affiché par le fondateur d'Emmaus a semblé découler – avant que l'abbé Pierre ne tente ensuite d'argumenter – de la pression pratiquement journalière (lettres et conversations téléphoniques) que Roger Garaudy a, ces derniers temps, exercée à son endroit. Ses amis d'Emmaüs ne pensent pas que l'abbé Pierre ait pu être influencé, par exemple, par le milieu catholique traditionaliste présent à la Halte d'Esteville. Cependant l'abbé Pierre n'a pas voulu, jusqu'à présent, révéler le nom des *« quelques personnes, dont les exigences et la compétence sont grandes »*, dont il parle dans sa lettre de soutien et qui lui auraient dit *« l'importance »* de l'ouvrage de M. Garaudy.

Michel Castaing

« La Shoah restera une tache de honte indélébile »

DANS SON COMMUNIQUÉ du 30 avril, l'abbé Pierre souligne qu'il *« n'entend en aucune manière laisser mettre en doute, de quelque façon que ce soit, l'atroce réalité de la Shoah et des millions de juifs exterminés parce qu'ils étaient juifs (...). Je reconnais pleinement cette terrible tragédie qui concerne toute l'Europe, et m'incline devant les victimes et leurs familles, leur rappelant humblement que, en ces temps, j'ai durant deux ans risqué ma vie pour sauver ceux que je pouvais »*.



VERBATIM

« Considérant que le climat nécessaire n'existe pas présentement, je renonce à demander quelque nouveau colloque d'historiens visant à établir une plus parfaite connaissance de l'histoire (...). Je condamne avec fermeté tous ceux qui pour des raisons diverses veulent, de quelque manière que ce soit, nier, falsifier ou banaliser la Shoah, qui restera à jamais une tache de honte indélébile dans l'histoire de notre continent. »

« Roger Garaudy, ayant oralement et par écrit pris l'engagement formel de reconnaître toute erreur qui lui serait prouvée, ce n'est que s'il ne tenait pas cet engagement que, avec tristesse, je lui retirerais ma confiance », conclut le communiqué de l'abbé Pierre.

« L'Eglise doit s'interroger sur ses responsabilités »

*Mgr **GASTON POULAIN** et le Père Jean Dujardin, président et secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, avait rendu public, lundi 29 avril, le texte suivant en six points :*



VERBATIM

1) Nous laissons à la justice française le soin de se prononcer sur le contenu du livre de M. Garaudy, que nous ne connaissons d'ailleurs que par des coupures de presse, puisque l'auteur vient d'être mis en examen.

2) Nous n'avons pas non plus à apprécier les motifs d'amitié personnelle qui ont poussé l'abbé Pierre à soutenir l'auteur.

3) Par contre, nous refusons la confusion très grave et le scandale qui résultent de l'appui ainsi apporté. La caution morale que l'abbé Pierre représente, l'autorité qu'il a acquise par sa parole et par ses actes, engagent l'Eglise de France aux yeux de l'opinion. Elle ne peut pas accepter d'être ainsi compromise.

4) L'abbé Pierre appelle de ses voeux un grand débat sur les points controversés. Nous ne pouvons pas nous associer à une telle démarche, parce que ce débat a déjà eu lieu à plusieurs reprises, tant en France qu'à l'étranger. N'est-il pas, en outre, immoral de prêter une tribune à des auteurs qui refusent les plus fermes conclusions de la communauté scientifique internationale au nom de principes et de méthodes que récuse la recherche historique ? Les points controversés ont d'ailleurs été examinés. Ils ne remettent pas en cause les acquis indiscutables que nous devons rappeler à l'attention des chrétiens : l'extermination a eu lieu, c'est un fait incontesté ; il s'agit bien d'un génocide puisque hommes, femmes, enfants et vieillards étaient condamnés à mourir. Les chambres à gaz ont existé et les nazis ont employé un langage codé pour cacher leur forfait, langage dont ils se servaient déjà pour dissimuler aux familles allemandes le crime d'euthanasie.

5) Certes la recherche doit se poursuivre et nous ne la refusons pas. L'Eglise elle-même sait qu'elle doit s'interroger sur ses propres responsabilités. Elle a commencé à le faire. Faut-il rappeler la déclaration toute récente des évêques allemands ?

6) Pour toutes ces raisons, nous regrettons et déplorons l'engagement de l'abbé Pierre aux côtés de M. Garaudy.

Affaire Delarue : les journalistes de France 2 critiquent la direction

LA SOCIÉTÉ des journalistes de France 2 s'est *« étonnée »*, dans un communiqué rendu public lundi 29 avril, de la manière dont la direction de la chaîne a *« utilisé l'antenne du journal de 20 heures »*, le dimanche 28 avril, *« pour la lecture d'un communiqué de la direction mettant en cause un producteur-animateur de la chaîne, Jean-Luc Delarue »*. Daniel Bilalian, qui présentait le journal de 20 heures de France 2 a lu, sans commentaires ni explications, un communiqué (*Le Monde* du 30 avril) de la présidence de France Télévision qui annonçait une demande faite au tribunal de commerce de *« désigner un expert pour évaluer le coût des émissions produites par la société de Jean-Luc Delarue, Réservoir Prod »*. Ce communiqué insistait sur le fait que cette décision avait été prise à la suite du refus de Jean-Luc Delarue de fournir des comptes détaillés. La société des journalistes de France 2 indique *« qu'elle comprend mal qu'il ait fallu aussi longtemps pour découvrir le contenu de contrats aux clauses exorbitantes. Des contrats pourtant négociés et signés par le président de France Télévision et Jean-Luc Delarue »*. De son côté, Me Stefanaggi, avocat de Jean-Luc Delarue, a indiqué au *Monde* qu'il entendait mener une action en référé contre la direction de France 2 pour *« désinformation par diffusion de fausses informations »*.

A nos lecteurs

NOUS PRIONS nos fidèles abonnés et lecteurs au numéro ayant tenté de joindre téléphoniquement sans succès notre service Relation clientèle abonnements depuis le lundi 29 avril de bien vouloir accepter nos excuses. Le déménagement et l'installation d'un nouvel autocommutateur téléphonique ont entraîné des retards de mise en service involontaires.

Nos abonnés pourront de nouveau contacter nos services à partir du jeudi 2 mai au (1) 42-17-32-90.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 30 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

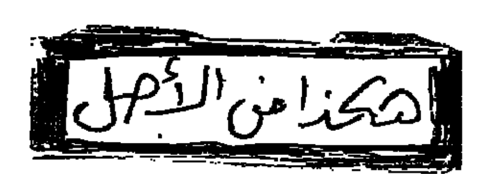
Tokyo Nikkei	—	—	+10,93
Honk Kong index	10835,80	+0,96	+8,37

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/04	Var. en % 26/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2130,78	−0,35	+13,83
Londres FT 100	3811,20	−0,56	+3,30
Zurich	1779,54	—	+16,32
Milan MIB 30	1122	+1,26	+20,51
Francfort Dax 30	2514,41	−0,90	+11,55
Bruxelles	—	—	+10,73
Suisse SBS	1472,57	—	+1,02
Madrid Ibex 35	359,66	−0,58	+12,36
Amsterdam CBS	369,70	+0,32	+14,99

Tirage du *Monde* daté mardi 30 avril 1996 : 465 816 exemplaires 1 - 3



(Publicité)